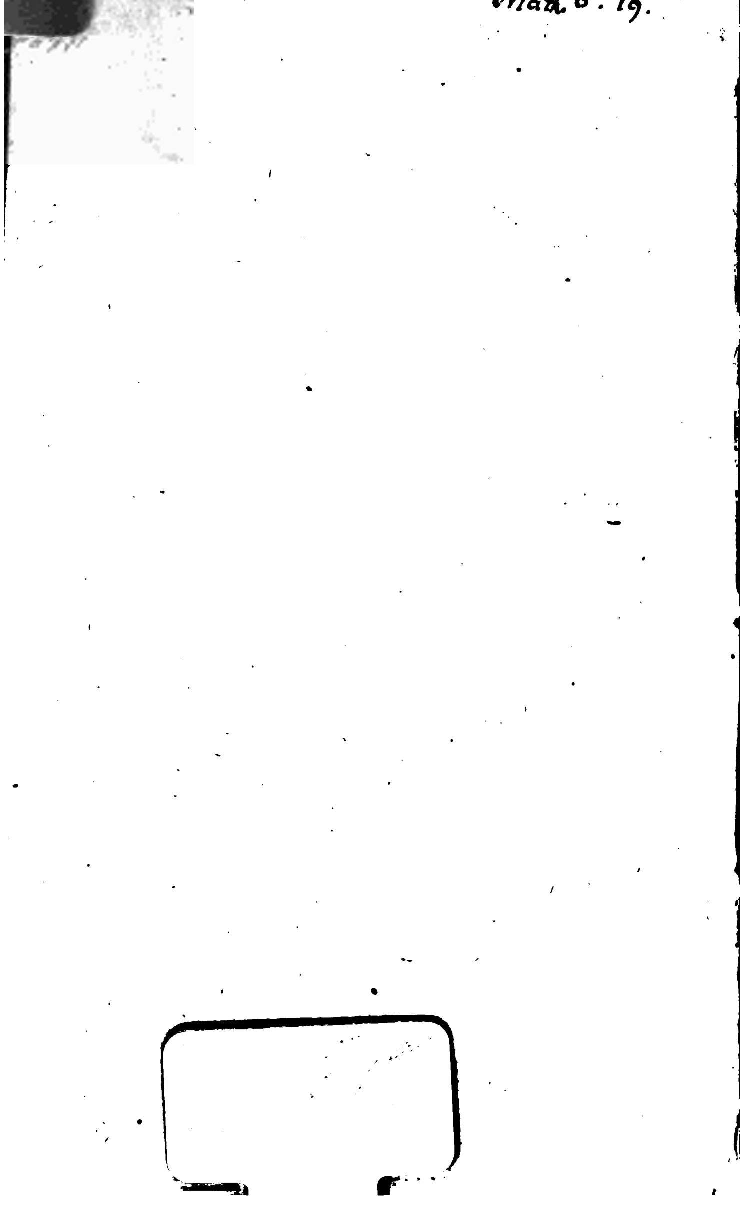
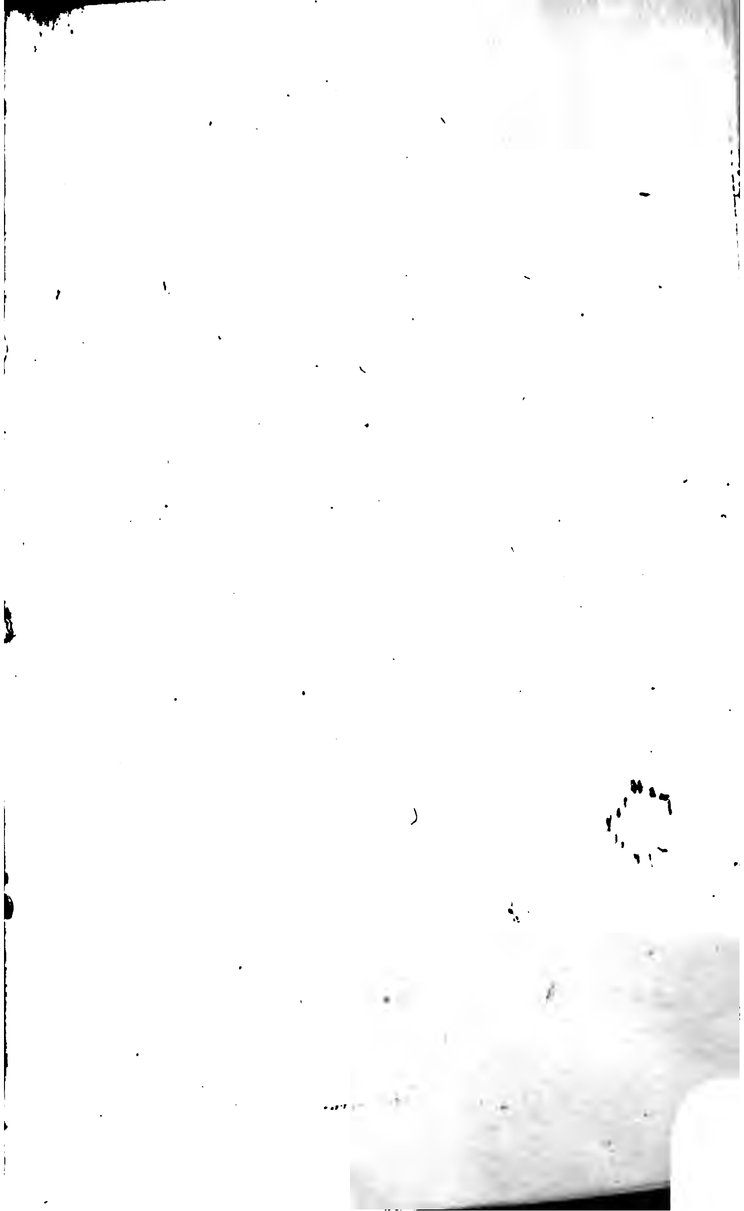
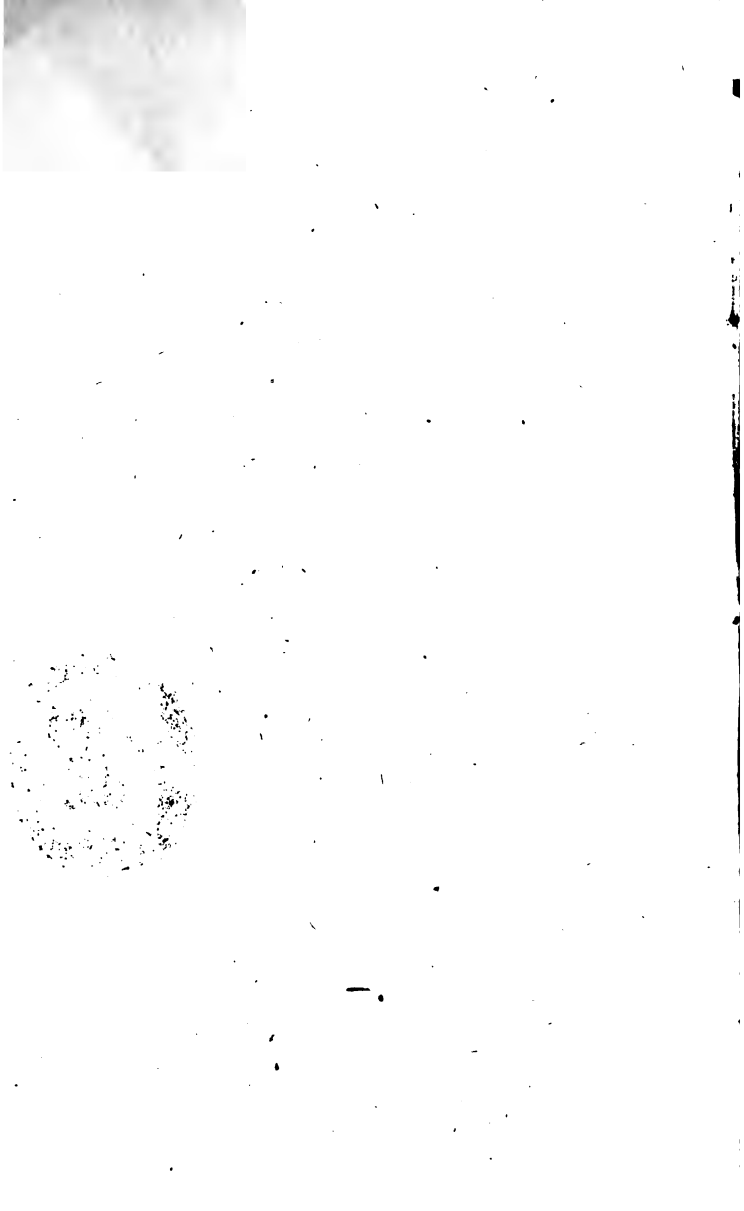








HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS,

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

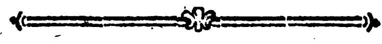
Par Mr. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME SEPTIEME.



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

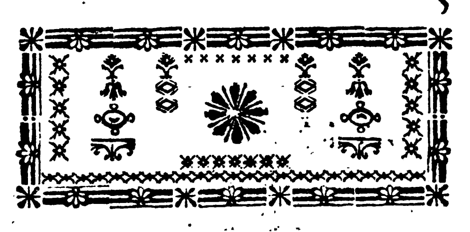


M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

EMPEREURS

Contenus dans ce Volume.



SUITE DU LIVRE XVII.

FASTES DU REGNE DE DOMITIEN.

SEX. FLAVIUS SILVANUS. An. R. 832
T. ANNIUS VERUS POLLIO. De J. C. 81

Domitien succéde à Tite, mort le treize Septembre.

Ses commencemens mêlés de quelque apparence de bien.

DOMITIANUS AUGUSTUS VIII. * An. R. 833
T. FLAVIUS SABINUS. De J. C. 82

On peut rapporter à cette année divers réglemens, dont le détail se trouvera dans l'Histoire.

* *Le nom de Domitien n'a paru que deux fois dans nos Fastes. Mais outre ses deux consulats ordinaires, il avoit été cinq fois Consul substitué.*

An. R. 834 DOMITIANUS AUGUSTUS IX.
De J. C. 83 Q. PETILIUS RUFUS II.

Trois Veſtales condamnées, mais laiſſées maîtreſſes de ſe choiſir un genre de mort.

Voyage de Domitien en Germanie pour faire la guerre aux Cattes. Il revient ſans avoir vu l'ennemi, & ſe fait décerner le triomphe. On peut croire qu'il prit, ou ſe confirma alors le ſurnom de Germanique.

An. R. 835 DOMITIANUS AUGUSTUS X.
De J. C. 84 . . . . . . SABINUS.

Le Collégue de Domitien peut être Oppius Sabinus, qui périt peu après dans la guerre contre les Daces.

Grande victoire remportée par Agricola ſur les Calédoniens. Ornemens du triomphe décernés au vainqueur.

DOMITIANUS AUGUSTUS XI.
An. R. 836
De J. C. 85 . . . . . . FULVIUS.

On conjecture que Fulvius, Conſul avec Domitien, eſt T. Aurélius Fulvus, ou Fulvius, ayeul de l'Empereur Tite Antonin.

Retour d'Agricola à Rome.

DOMITIANUS AUGUSTUS XII.	AN. R. 837
SER. CORNELIUS DOLABELLA.	De J. C. 86

Institution des Jeux Capitolins.

Commencement de la guerre des Daces, selon Eusébe.

Les Nasamons vaincus & exterminés.

DOMITIANUS AUGUSTUS XIII.	AN. R. 838
. . . . SATURNINUS.	De J. C. 87

Continuation de la guerre des Daces pendant cette année & les suivantes.

DOMITIANUS AUGUSTUS XIV.	AN. R. 839
L. MINUCIUS RUFUS.	De J. C. 88

Jeux Séculaires.

Faux Néron.

. . . . FULVIUS II.	AN. R. 840
. . . . ATRATINUS.	De J. C. 89

Ordonnance pour chasser de Rome les Astrologues.

DOMITIANUS AUGUSTUS XV.	AN. R. 841
M. COCCEIUS NERVA II.	De J. C. 90

On peut rapporter à cette année la fin de la guerre des Daces. Domitien

après avoir acheté la paix des Barbares ; se fait décerner le triomphe.

An. R. 842 M. Ulpius Trajanus.
De J. C. 91 . . . Acilius Glabrio.

Domitien triomphe des Daces & des Germains. Jeux à cette occasion. Il donne aux principaux Sénateurs un repas lugubre, où tout annonçoit la mort : & il les renvoie après s'être diverti de leur frayeur.

Il change les noms des mois de Septembre & d'Octobre, en ceux de Germanicus & de Domitianus. Il avoit commencé de régner dans le premier de ces deux mois, & étoit né dans l'autre. Les nouveaux noms qu'il avoit introduits, ne durerent qu'autant que son regne.

Il paroît qu'il ferma alors le temple de Janus.

Cornélia, la premiere des Vestales, est enterrée vive.

An. R. 843 Domitianus Augustus XVI.
De J. C. 92 Q. Volusius Saturninus.

Domitien fait arracher beaucoup de vignes, & défend d'en planter de nouvelles sans la permission du Magistrat.

* Révolte de L. Antonius qui commandoit sur le haut Rhin. Il est défait & tué.

Redoublement de cruautés de la part de Domitien à cette occasion. Changemens introduits dans la Milice.

... POMPEIUS COLLEGA. An. R. 844.
...... PRISCUS. De J. C. 93

Mort d'Agricola.

Bébius Massa accusé de concussion par Hérennius Sénécion & par Pline le jeune.

On peut rapporter à cette année la guerre contre les Sarmates, en conséquence de laquelle Domitien porta au Capitole une couronne de laurier.

.... ASPRENAS. An. R. 845
...... LATERANUS. De J. C. 94

Domitien fait mourir Hérennius Sé-

* *Je place sous cette année la révolte de L. Antonius, pour la rapprocher du tems de la mort d'Agricola. Ces deux événemens ne paroissent pas devoir être fort éloignés l'un de l'autre, puisqu'ils sont marqués l'un par Dion & le jeune Victor, l'autre par Tacite, (Agr. 44.) comme l'époque des plus grandes & des plus atroces cruautés de Domitien. Dion ne parle de la révolte de L. Antonius, qu'après avoir terminé ce qui concerne la guerre des Daces. Or le triomphe de Domitien sur les Daces se rapporte à l'année précédente. Ces raisons m'ont déterminé à m'écarter du sentiment de M. de Tillemont, qui place cinq ans plutôt la révolte de L. Antonius.*

nécion, Helvidius Priſcus, Arulénus Ruſticus.

Fannia, veuve d'Helvidius Priſcus, pere de celui dont il vient d'être parlé, & Arria, mere de Fannia, ſont envoyées en exil, auſſi bien que Junius Mauricus, frere d'Arulénus.

Expulſion des Philoſophes, parmi leſquels ſe diſtinguoit alors Epictéte.

Poëme de Sulpicia, dame Romaine, ſur l'expulſion des Philoſophes.

Quintilien achevoit alors ſes Inſtitutions Oratoires.

An. R. 846 DOMITIANUS AUGUSTUS XVII.
De J. C. 95 . . . . . . FLAVIUS CLEMENS.

Perſécution excitée contre les Chrétiens. On la compte pour la ſeconde. Flavius Clémens, Collégue & proche parent de Domitien, & Flavie Domitille, épouſe de Clémens & ſa parente, ſont enveloppés dans cette perſécution. Clémens eſt mis à mort, & Domitille reléguée dans l'Iſle de Pandataire.

S. Jean, après avoir été ſauvé par miracle du ſupplice de la chaudière bouillante, eſt relégué dans l'Iſle de Pathmos, où il écrit ſon Apocalypſe.

Recherches faites par ordre de Domitien contre la poſtérité de David.

Juventius Celsus forme avec quelques autres une conspiration contre Domitien. Il est décelé, & par des protestations réitérées de son innocence, auxquelles il joignit la promesse de s'informer de la conjuration, & de donner sur ce sujet des lumières; il obtint un délai qui le conduit jusqu'au tems de la mort de Domitien.

Acilius Glabrio mis à mort.

Domitien fait mourir aussi Epaphrodite, pour avoir autrefois aidé Néron à se donner la mort.

C. FULVIUS VALENS. AN. R. 847
C. ANTISTIUS VETUS. De J. C. 96

Le Consul Valens étoit âgé de quatre-vingts-dix ans.

Domitien est tué dans son Palais le dix-huit Septembre par quelques-uns de ses affranchis. Domitia, sa femme, étoit du complot: & Nerva, qui lui succéda, en fut pareillement instruit.

On prétend que sa mort funeste lui avoit été prédite, & qu'Apollonius de Tyanes étant à Ephése, la connut & l'annonça dans le moment même que le meurtre s'exécutoit.

Domitien mourut déteſté du Sénat, indifférent au peuple, regretté des soldats.

Les Poëtes Silius Italicus, Stace, Juvénal, Martial, ont fleuri ſous Domitien. Le premier & les deux derniers l'ont ſurvécu.



37 38 39

42

Bylazora

Ulpiana

ad Herculem

Præsidium

Lychnidus

ad Cephalon

Axius Fl.

Gurbita

Stobi

MACE

PELAGONIA

Heraclea

Antigonia

Idomene

41

Edeßa ad Ægæ

Erigon Fl.

Astræus Fl.

Pella

Beræa

Ascordus

Alorus

Methone

Haliacmon

Dium

40

38 39 40



HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

DOMITIEN.

§. I.

Tous les vices réunis en Domitien. Il montre d'abord sa vanité, & la porte aux plus grands excès. Actions & réglemens dignes de louange. Traits de sévérité. Il ne fut point avide par caractère, mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses. Bâtimens de Domitien. Jeux Séculaires. Largesses & repas. Augmentation de la paye du Soldat. La cruauté lui étoit naturelle. Il l'exerçoit de sens froid, & avec un raffi-

nement de dissimulation. Réglement en faveur des Sénateurs demandé par le Sénat à Domitien, & refusé. Ses vengeances s'étendent jusques sur les personnes du commun. Cornélia, Vestale, enterrée vive. Pegasus & Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien. Ses débauches. Son inceste avec sa niéce, à qui il cause la mort. Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre & farouche. Sa vanité le porte à vouloir se signaler dans la guerre. Il entreprend une expédition contre les Cattes, & il triomphe sans avoir vû l'ennemi. Les Chérusques vaincus par les Cattes. Guerre des Daces. Paix honteuse conclue par Domitien avec Décébale, Roi des Daces. Mollesse de ce Prince. La discipline énervée. Repas lugubre & effrayant donné par Domitien aux principaux citoyens. Les Nasamons détruits. Expédition de Domitien contre les Sarmates. Faux Néron. Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées.

Tous les vices réunis en Domitien.

ON peut bien appliquer à Domitien, succédant à Tite, ce que (1) Tite-Live a dit d'Hiéronyme succédant à Hiéron. Il n'y a que les noms à changer. Un Prince

(1) Vix quidem ulli bono moderatoque Regi facilis erat favor apud Syracusanos, succedenti tantæ caritati Hieronis. Verùm enim vero Hieronymus velut suis vitiis desiderabilem efficere vellet avum, &c. *Liv. XXIV. 5.*

plein de modération & de bonté, auroit eu peine à se faire aimer après Tite, qui avoit été adoré de ses sujets. Mais Domitien par ses vices sembla se proposer pour but de faire regretter son frere. Il réunit dans sa personne & dans sa conduite tout ce qui peut rendre un Gouvernement méprisable & odieux. Bassement vain, insatiable de titres, de monumens, d'éloges flatteurs, sa vanité produisit en lui la jalousie contre quiconque se distinguoit par quelque endroit que ce pût être, & tout mérite devint un crime auprès de lui. Ce fut un caractère sombre & renfermé en lui-même, qui ne sçut aimer personne. Il avoit craint son pere en esclave, il avoit haï son frere : & les amis de l'un & de l'autre trouverent en lui un persécuteur. Timide & ombrageux, il fut cruel par lâcheté, & il immola à ses craintes & à ses défiances éternelles un nombre infini de têtes illustres. Prodigue & dissipateur, la disette le conduisit aux vexations & aux rapines. L'artifice & la fourberie se joignoient en lui aux violences tyranniques : & jamais personne ne sçut mieux déguiser ses haines meurtrières sous des dehors caressans. Capricieux à l'excès, on l'offensoit en le flattant, on l'offensoit en ne le flattant point. Il avoit assez d'esprit pour se défier des adulateurs, & trop d'arrogance pour ne pas exiger l'adulation. Moû, inappliqué, il poussoit la paresse & l'indolence jusqu'à pas- Dio.

Suet. Dom. 3. ser journellement des heures entieres à tuer des mouches dans son cabinet : & personne n'ignore à ce sujet le mot de Vibius Crispus, qui sur ce qu'on lui demandoit s'il y avoit quelqu'un avec l'Empereur, répondit agréablement : » Non, il n'y a pas même » une mouche. « Dans la guerre Domitien n'avoit nul courage, nulle capacité : & aussi méprisé des ennemis du dehors, que détesté au dedans, les triomphes dont il voulut se décorer (1), sont autant de preuves & de témoignages de ses honteuses défaites. *Suet. Dom. 1.* Ajoutez à tous ces traits la débauche la plus outrée, une jeunesse passée dans la corruption, & lorsqu'il fut plus avancé en âge, les adultères, les incestes, & le foible pour une épouse impudique, qu'il avoit enlevée à son mari, & qui continuant ses désordres sçut néanmoins le captiver tant qu'il vécut, jusqu'à ce que menacée de la mort, elle le prévint & le fit périr lui-même. Tel est le portrait que l'Histoire nous a laissé de Domitien, & les faits que j'ai à raconter, en prouveront la ressemblance.

Il montre d'abord sa vanité, & la porte aux plus grands excès. *Tillem. Dom. art. 6.*

Il ne manifesta pas d'abord tous ses vices : mais il ne se gêna point sur l'article de la vanité, qu'il prenoit sans doute pour

(1) Cujus (Domitiani) quòd * triumpharet. *Plin.* pulsi non aliud majus habebatur indicium, quàm *Pan. 11.*

* *Les éditions portent* triumpharetur, *mais mal, à ce qu'il me paroît.*

amour

amour de la belle gloire. Ainsi il reçut dès les commencemens tous les titres d'honneur, dont les Empereurs avoient coutume de différer quelques-uns, comme pour se donner le tems de les mériter. Il osa dire en plein Sénat, que la souveraine puissance dont il commençoit à jouir, étoit une restitution de la part de son pere & de son frere, à qui il avoit bien voulu la céder : comme si la circonstance fortuite de sa présence dans Rome au tems de la mort de Vitellius, & les honneurs qui lui furent déférés alors, & qu'il dut uniquement à sa qualité de fils de Vespasien, eussent pu former un titre en sa faveur contre Vespasien lui-même, dont la considération seule les lui procuroit. *Suet. Dom. 13. & Dio.*

Il se fit désigner Consul pour dix ans de suite, jaloux de marquer les années par son nom, & enviant aux particuliers cette foible prérogative. Il ne prit néanmoins que sept Consulats consécutifs : les trois autres se trouvent distribués dans les huit dernieres années de son regne. Et comme il avoit déjà été sept fois Consul, tant sous Vespasien que sous Tite, il étoit flatté du glorieux avantage d'avoir accumulé sur sa tête dix-sept Consulats, nombre auquel n'a jamais atteint aucun autre Romain, ni avant ni après lui. Curieux d'un faste puérile, au lieu de douze Licteurs, qu'avoient régulièrement les Consuls, Domitien en prenoit vingt-quatre ; & lorsqu'il eut une fois *Aus. Grat. act. pro Cons. Dio. & Suet.*

triomphé, il ne présida plus au Sénat qu'avec la robe triomphale. La même vanité qui lui faisoit désirer le Consulat, le portoit, par un autre tour d'imagination, à en dédaigner l'exercice. Il ne fut jamais Consul plus de quatre mois : le plus souvent il ne garda la charge que jusqu'au treize Janvier : &, sans en avoir fait aucune fonction, il l'abdiquoit, non pas suivant le cérémonial ordinaire, dans une assemblée du Sénat, ou même du Peuple, mais par un simple édit affiché au coin d'une place : (1) en sorte que, dit Pline, presque la seule marque à laquelle on reconnût qu'il géroit le Consulat, c'étoit de ne voir paroître qu'un Consul.

Plin. Pan. 67.

Il reconstruisit plusieurs édifices consumés par le feu, soit sous Néron, soit dans le dernier incendie. Mais il n'y inscrivit que son nom, & supprima ceux des premiers auteurs. Il remplit le monde entier de ses statues, selon l'expression de Dion, & il ne souffroit point qu'on lui en érigeât dans le Capitole, qui ne fussent d'argent ou même d'or, & d'un certain poids. On leur immoloit une si grande quantité de victimes, que les rues qui menoient au Capitole en étoient souvent embarrassées : & l'on (2) versoit, dit Pline, autant de sang

Plin. Pan. 52.

(1) Ut hoc solo intelligerentur ipsi Consules fuisse, quòd alii non fuissent.

(2) Quum sævissimi domini atrocissima effigies tanto victimarum cruore coleretur, quantum ipse humani sanguinis profundebat. *Plin.*

des animaux pour honorer l'image du tyran, qu'il versoit lui-même de sang humain pour satisfaire sa cruauté. Il étoit si jaloux du respect dû à ses statues, qu'il fit condamner à mort une femme, dont tout le crime étoit de s'être déshabillée devant une représentation de l'Empereur. Il lassa la patience publique par le nombre excessif d'arcs de triomphe qu'il se dressa dans les différens quartiers de la ville pour ses prétendues victoires; & l'on inscrivit sur un de ces monumens un mot Grec qui signifie, * *C'est assez.* Dio. Suet.

* Ἀρκεῖ.

Après avoir été battu & repoussé par les Germains, il prit le surnom de Germanique, comme s'il les eût vaincus, & il donna ce nom au mois de Septembre, dans lequel il étoit parvenu à l'Empire, & celui de Domitien au mois d'Octobre, dans lequel il étoit né. Il se fit proclamer *Imperator*, ou Général vainqueur, vingt-deux fois pendant le cours de son regne, qui ne fut presque marqué que par des défaites.

Le titre de maître & Seigneur, qu'Auguste & Tibère avoient rejetté avec une sorte d'horreur, ne suffit pas à l'arrogance de Domitien: il y joignit celui de Dieu; & dictant un jour la formule des Lettres que ses Intendans devoient publier en son nom, il commença par ces mots: *Voici ce qu'ordonne notre Seigneur & notre Dieu.* Ce style impie passa en régle sous son regne. Il s'en servoit lui-même, & annonçant par

un édit sa réconciliation avec Domitia, sa femme, qu'il rappelloit après l'avoir répudiée, il s'exprima en ces termes : *Nous l'avons fait rentrer dans notre Temple* *. Personne n'eut plus la liberté de lui parler, ni de lui écrire, qu'en employant cette flatterie sacrilége, dont nous trouvons la preuve subsistante dans Martial (1).

Après un tel excès, dont la seule phrénésie de Caligula lui avoit donné l'exemple, il est presque inutile d'ajouter qu'il convertit la maison où il étoit né, en un temple dédié à sa famille, & au nom des Flavius, & qu'il institua un collége de Prêtres pour en célébrer le culte. Il ne faisoit en cela qu'imiter ce qui avoit déjà été établi en l'honneur des Jules, des Claudes, & des Domitius.

Suet. Dom. 1. & 4.

Les différens traits que je viens de recueillir, ne sont pas tous du même tems, comme il a été aisé de l'observer : & j'ai mis ensemble tout ce qui pouvoit contribuer à peindre la vanité extrême & l'arrogance de Domitien. Il montra ce vice, ainsi que je l'ai dit, pendant qu'il cachoit encore les autres, car les commencemens de son gouvernement présentent des actions & plusieurs réglemens dignes de louange.

On pourroit mettre en ce rang les hon-

* Pulvinar. *Ce terme marquoit le lit sur lequel on couchoit les statues des Dieux dans les repas sacrés, & la niche dans laquelle on les plaçoit.*

(1) Edictum Domini Deique nostri. *Mart. V. 8.*

neurs qu'il rendit à la mémoire de son frere, & l'éloge funèbre de ce Prince aimable qu'il prononça avec larmes, s'il n'avoit paru dans le tems même que c'étoit de sa part une pure comédie. Personne n'y fut trompé : & l'embarras des courtisans ne fut pas médiocre, parce qu'ils craignoient en montrant de la douleur de blesser ses véritables sentimens, & en témoignant de la joie, de paroître le deviner & démasquer son hypocrisie. Mais voici quelques endroits de sa conduite vraiment louable.

Il fixa un œil attentif & sévére sur les Magistrats, soit de la ville, soit des Provinces, & il les tint tellement en respect, que jamais on ne les vit ni plus modérés, ni plus exacts à éviter toute injustice : au-lieu que la douceur du gouvernement sous ses successeurs Nerva & Trajan, donna lieu à plusieurs de ceux qui se trouverent en place, de s'écarter des régles, & de s'attirer en conséquence des accusations flétrissantes. Actions & réglemens dignes de louange. Traits de sévérité. *Suet. Dom. 8. & Dio.*

Il rendoit lui-même la justice avec une grande intégrité. Il avertissoit souvent les Juges de la fidélité avec laquelle ils devoient traiter leur important ministère, & il punissoit ceux qui s'étoient laissé gagner par argent : il prit plus d'une fois extraordinairement connoissance de certaines affaires qui avoient été mal jugées, & assis sur son tribunal dans la place publique, il cassa par son autorité suprême des senten-

ces, où la faveur avoit été plus considérée que le bon droit. Il fit rentrer dans la servitude, & rendit à son maître un esclave, qui pendant plusieurs années s'étoit attribué la jouissance de la liberté, & qui même étoit parvenu au grade de Centurion dans les troupes. Un Edile s'étant rendu légitimement suspect d'avidité & de rapines, Domitien exhorta les Tribuns du peuple à poursuivre ce Magistrat comme concussionnaire, & à demander contre lui des Juges au Sénat.

Ayant pris la qualité de Censeur, il la garda, à l'exemple de son pere, durant tout son regne, & il en remplit les devoirs par diverses ordonnances qui tendoient à la réforme des mœurs. Il interdit aux femmes d'une conduite scandaleuse l'usage de la litière, & la faculté de recevoir des legs, & de recueillir les successions qui auroient pu leur appartenir. Il chassa du Sénat un ancien Questeur, qui avoit un goût immodéré pour la déclamation & les danses théâtrales. Il y raya du tableau des Juges un Chevalier Romain, qui ayant répudié sa femme pour cause d'adultère, l'avoit ensuite reprise. Il remit en pleine vigueur la loi Scantinia, portée contre les débauches qui violent l'ordre de la nature, & il punit pour ce crime des Sénateurs & des Chevaliers. On doit le louer aussi d'avoir défendu que l'on fît des eunuques dans toute l'étendue de l'Empire, quoiqu'un

Suet. Dom. 7. & Dio.

motif de malignité l'ait peut-être conduit dans l'établissement de cette Loi si sage & si juste en elle-même. On a prétendu que son intention étoit de reprocher à son frere l'inclination & la faveur qu'il avoit témoignées pour cette espèce de monstres si peu dignes de la protection d'un Prince sage & vertueux. Et ce soupçon n'est pas sans vraisemblance. Il est bien certain que la conduite personnelle de Domitien ne permet pas de penser, que dans tout ce qu'il fit pour maintenir ou pour rappeller la pureté des mœurs, ce soit l'amour de cette vertu qui l'ait animé. Ainsi nous nous croyons en droit d'attribuer encore au desir de décrier le gouvernement de son pere & de son frere, la sévérité avec laquelle il punit trois Vestales, dont ils avoient épargné les désordres. Domitien les condamna à la mort, en leur laissant néanmoins le choix des voies qu'elles voudroient prendre pour sortir de la vie. Deux étoient sœurs, & avoient pour nom Ocellata, la troisieme est appellée Varronille. Nous parlerons bientôt du supplice d'une autre Vestale, sur lequel nous avons plus de détail. *Suet. Dom. 8. & Dio.*

Cette rigueur quadroit bien mal avec les mœurs de Domitien : de même qu'on ne s'attendroit pas à trouver dans l'usurpateur du nom & des honneurs suprêmes de la Divinité un zéle vif contre une simple irrévérence en matière de Religion. Un des affranchis du Prince ayant employé à consf-

truire un monument à son fils des pierres destinées à entrer dans l'édifice du Capitole, ce religieux Pontife ne put souffrir une telle profanation. Il envoya des soldats pour détruire le monument, & il fit jetter dans la mer les cendres qui s'y trouverent renfermées. Il montra la même inconséquence dans la conduite qu'il tint à l'égard des Astrologues. Il croyoit à leur art mensonger, & néanmoins il rendit une ordonnance pour les chasser de Rome.

Suet. 14. 16. Euf. Chron.

Il est aisé de sentir que Domitien se piquoit de sévérité. Il supprima des libelles diffamatoires, qui déchiroient la réputation de personnes illustres des deux sexes, & il en punit les auteurs. Il régla la police des Théâtres. Il interdit la scène aux Pantomimes, ne leur permettant d'exercer leur art que dans les maisons privées. Ayant remarqué qu'il y avoit abondance de vin & disette de bled, il crut que la culture des vignes faisoit négliger les terres : & en conséquence il défendit que l'on fit aucun nouveau plant de vigne en Italie, & il ordonna que l'on en arrachât la moitié dans les Provinces. Suétone dit qu'il ne persista pas à exiger l'exécution de son ordonnance; & il paroît par Philostrate que l'Asie obtint de lui dispense à cet égard. Cependant une preuve que la défense de Domitien fut observée au moins dans certains pays, c'est la permission donnée cent quatre-vingts ans après par l'Empereur Probus aux Gaulois, aux

Suet. Dom. 7.

Phil. de vit. Soph. l. 21. 6.

Vop. & Eutr. in Probo.

aux Espagnols & aux Pannoniens, de planter & de cultiver la vigne.

Il ne fut point avide par caractère : mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses. *Suet. Dom. 9. & 12.*

L'avidité n'étoit point en lui un vice d'inclination. Il n'en laissa paroître aucun signe avant son élévation à l'Empire : & depuis qu'il y fut parvenu, pendant longtems il se montra plutôt éloigné de toute rapine, & porté à la libéralité. Le premier avis qu'il donna à ses Officiers, & celui sur lequel il appuya avec le plus de force, fut de s'abstenir de tout gain sordide : & pour leur en épargner la tentation, il leur fit de grandes largesses. Il refusa de recueillir les successions de ceux qui le nommoient leur héritier, s'ils avoient des enfans. Il laissa aux possesseurs certains morceaux de terre, qui compris dans les cantons destinés à être distribués aux soldats que l'on établissoit en colonies, étoient restés sans entrer en partage. Il ne fit point valoir son droit sur ces lots superflus, & il les regarda comme prescrits par ceux qui les tenoient. Sachant que les droits du Fisc étoient souvent onéreux aux particuliers, il ne les exigea point avec rigueur. Il réprima même le faux zèle des délateurs avides, qui sous prétexte de faire le profit du Trésor impérial, vexoient les citoyens par des procès injustes. Non content de les frustrer de leur proie, il leur faisoit subir la peine prononcée par les loix contre les calomniateurs. Et à cette occasion sortit de sa bouche un mot digne des meilleurs Prin-

ces : » Le (1) Souverain qui ne punit » point les délateurs, les amorce & les » invite. «

Mais ces procédés, quoique louables en eux-mêmes, ne partoient point d'un fond de vertu ſolide. C'étoit par goût, & non par principes, que Domitien ſe portoit à des actions de généroſité : & les circonſtances changées changerent totalement ſa conduite. Il aimoit la magnificence, & s'étant épuiſé par des dépenſes inſenſées, il lui fallut remplacer par des exactions tyranniques le vuide qu'avoit laiſſé une mauvaiſe œconomie. Les biens des vivans & des morts étoient confiſqués ſur le plus frivole prétexte. Il ſuffiſoit pour cela qu'il ſe trouvât un accuſateur, ſi vil & ſi décrié qu'il pût être, qui mît en avant le reproche vague de quelque action, ou de quelque parole contraire au reſpect dû à la majeſté de l'Empereur. Le Fiſc s'emparoit des ſucceſſions opulentes, pourvû qu'un ſeul témoin déclarât avoir entendu dire au mort, qu'il faiſoit Céſar ſon héritier. Sur-tout les Juifs furent tourmentés à l'occaſion du tribut impoſé à toute leur nation. On les traînoit devant les Juges, on les condamnoit à des amendes, on leur faiſoit mille avanies : & c'eſt vraiſemblablement ce qui fit naître la perſécution contre les Chrétiens. Nous en parlerons en ſon lieu.

(1) Princeps, qui delatores non caſtigat, irritat.

Les dépenses par lesquelles j'ai dit que Domitien fut appauvri, sont d'abord les bâtimens. La reconstruction du Capitole, consumé de nouveau par l'incendie arrivé sous le regne de Tite, étoit un ouvrage nécessaire. Mais Domitien l'exécuta avec une somptuosité qui passoit toute mesure. Nous pouvons conjecturer quelle fut la dépense totale par l'article seul des dorures, qui excédérent la somme de douze mille talens, c'est-à-dire, suivant notre estimation, de trente-six millions de livres Tournois. Et Domitien porta ce même goût de faste & de prodigalité dans tous les bâtimens qu'il fit, & qui furent en grand nombre. Si (1), dit Plutarque, après avoir admiré la magnificence du Capitole, on va visiter dans le Palais de Domitien ou un portique, ou des bains, ou son sérail, on lui appliquera le mot du Poëte Epicharme à un prodigue : » Vous n'êtes pas bienfai» sant : c'est une manie qui vous posséde : » vous vous plaisez à donner. » De même on pouvoit dire à Domitien : » Vous n'ê» tes ni religieux, ni magnifique : vous

Bâtimens de Domitien.

Suet. Dom. 5.

Plut. Popl.

(1) Ὁ μέντοι θαυμάσας τῦ Καπιτωλίυ τὴν πολυτέλειαν, εἰ μίαν εἶδεν ἐν οἰκίᾳ Δομετιανῦ σοὰν ἢ βασιλικὴν, ἢ βαλανεῖον, ἢ παλλακίδων δίαιταν, οἷόν ἐςι τὸ λεγόμενον Ἐπιχάρμυ πρὸς τὸν ἄσωτον, Ου φιλάνθρωπος τύ γ' ἐσσι. ἔχεις νόσον. χαίρεις διδῦς. Τοιῦτον ἂν τι πρὸς Δομετιανὸν εἰπεῖν προήχθη. Οὐκ εὐσεβὴς ὐδέ φιλότιμος τύ γ' ἐσσί, ἔχεις νόσον. χαίρεις κατοικοδομῶν. ὥσπερ ὁ Μίδας ἐκεῖνος, ἅπαντά σοι χρυσᾶ ἢ λίθινα βυλόμενος γίνεσθαι. *Plut.*

» vous plaisez à bâtir, & à tout convertir, à l'exemple de Midas, en or & en pierreries. »

Spectacles. Un autre genre de dépenses ruineuses pour Domitien furent les spectacles. Il en donna assidûment de toutes les especes, & avec des frais immenses. Pour éviter d'ennuyeuses répétitions, je prie le Lecteur de se rappeller ici ce que j'ai dit des Jeux de Tite & de tous les Empereurs précédens: Domitien en égala, & même en surpassa la magnificence.

Suet. 4. 7. & Dio.

Cette idée générale sur des objets essentiellement frivoles, pourroit suffire à ceux qui ne cherchent dans l'Histoire que l'utilité. Mais puisque les Ecrivains d'après lesquels je travaille maintenant, bien différens de Tacite, ont traité comme important ce qui paroissoit au génie élevé de ce grand Historien digne seulement des journaux de la ville, ayons cet égard pour les seuls originaux qui nous restent, d'emprunter d'eux quelques détails.

Voyez ci-dessus, T. IV. pages 47. & 48.

Pendant que Domitien faisoit exécuter un combat naval, où les vaisseaux étoient en si grand nombre de part & d'autre, qu'ils formoient presque deux flottes en regle, survint une grosse pluie & de longue durée. La passion qu'il avoit pour le spectacle étoit si forte, qu'il y demeura constamment malgré la pluie jusqu'à la fin, & ne souffrit point que personne en sortît. Il changea plusieurs fois d'habits de dessus;

mais les ſpectateurs qui n'avoient pas les mêmes facilités, furent percés, & quelques-uns en tomberent malades & en moururent.

Aux quatre factions du Cirque, qui étoient diſtinguées, comme je l'ai dit ailleurs, par les couleurs, il en ajouta deux nouvelles, l'une ornée en or, l'autre en pourpre. Mais cet établiſſement ne ſubſiſta pas, & l'on en revint bientôt au nombre de quatre, auquel on étoit accoutumé.

Les ſpectacles occuperent ſouvent même les nuits, & Domitien donna des combats de gladiateurs & des chaſſes aux flambleaux.

Le ſexe le plus foible fit un rôle dans des jeux qui ſembloient par leur nature uniquement deſtinés aux hommes. Dans l'exercice de la courſe à pied des filles diſputerent le prix, & des femmes combattirent ſur l'arêne, comme faiſoient les gladiateurs.

Domitien aſſiſtoit à tous ces jeux, ayant le plus ſouvent à ſes pieds un jeune enfant, dont le mérite étoit d'avoir une tête extrêmement petite & mal proportionnée au reſte du corps. Il converſoit avec cet enfant, quelquefois ſur des matieres ſérieuſes, & on l'entendit un jour lui demander s'il ſavoit quel motif l'avoit déterminé dans la derniere promotion à donner la Préfecture de l'Egypte à Metius Rufus.

Jeux Séculaires.

Cenſ. de die Nat. 17.

Il célébra les Jeux ſéculaires étant Conſul pour la quatorzieme fois, l'an de Rome 839. de J. C. 88. Il enchérit ainſi ſur le ri-

dicule empressément de Claude pour cette cérémonie. Il s'étoit écoulé soixante quatre ans entre les jeux d'Auguste & ceux de Claude : & Domitien donna les siens après un intervalle de quarante-&-un ans. Le calcul sur lequel il se fonda pour la célébration de ces jeux, avoit été expliqué par Tacite, qui cette année-là même étoit Préteur. Mais nous avons perdu la partie de l'ouvrage de Tacite qui renfermoit l'Histoire du regne de Domitien : ensorte que nous ne savons sur ce point que ce que nous apprennent les dattes. Domitien célébra ses jeux cent cinq ans après ceux d'Auguste. Ainsi sa maniere de compter le siecle ne convient ni au calcul vulgaire, ni à celui qui porte le siecle à cent dix ans.

Tac. XI. Ann. 11.

Non content des jeux déjà établis, dont le nombre étoit pourtant assez grand dans Rome, il en institua de nouveaux, en même-tems * gymniques, musicaux, & équestres ; ou plûtot il en renouvella l'institution, faite autrefois par Néron, & abolie à sa mort. Ceux de Domitien subsisterent, apparemment parce qu'il ne les consacra pas à son nom, ainsi que Néron lui en avoit donné l'exemple, mais en l'honneur de Jupiter Capitolin. Ils se célébroient chaque cinquieme année, comme les jeux Olympiques, auxquels ils avoient beau-

Suet. & Censf. de die Nat. 18.

* *C'est-à-dire, où l'on proposoit des prix pour la Lutte, pour la Musique & la Poésie, & pour la course à cheval.*

coup de rapport. Ils furent institués par Domitien Consul pour la douzieme fois, l'an de Rome 837. de J. C. 86. Dans ces jeux étoient proposés des prix à l'Eloquence & à la Poësie. Domitien, qui par politique avoit feint pendant un tems de cultiver les Muses, feignoit encore par vanité de les aimer. Comme le goût & le systême des jeux Capitolins tenoient plus des mœurs Grecques que des Romaines, Domitien y présida vêtu à la Grecque, portant le manteau & la chaussure des Grecs, & une couronne d'or où étoient enchassées les images de Jupiter, de Junon, & de Minerve. Il étoit accompagné du Prêtre de Jupiter, & du collége de ceux qu'il avoit institués pour le culte de la maison Flavia : tous habillés comme lui, avec cette seule différence, que dans leurs couronnes ils avoient l'image de l'Empereur.

Domitien célébroit tous les ans dans sa maison d'Albe les fêtes de Minerve avec une pompe magnifique. Il avoit adopté cette Déesse pour sa Divinité tutélaire, & quoiqu'elle soit vierge, selon les idées de la Mythologie, il s'en disoit le fils. Il étoit même si curieux de cette qualité de fils de Minerve, que pour ne la lui avoir point donnée dans un sacrifice, un Magistrat de Tarente fut mis en justice & poursuivi criminellement, si nous en croyons Philostrate. Dans ces fêtes s'ouvroit aussi un concours pour les Poëtes & les Orateurs : &

Philost. Apollon. vit. VII. 24.

Stat. ad uxor.

Claud. & in Epiced. patris.

Stace, qui ne put être couronné aux jeux Capitolins, remporta trois fois le prix dans les combats des fêtes de Minerve.

Largesses, & repas.

Ces fêtes, ces combats, ces jeux, qui par eux-mêmes coutoient des sommes prodigieuses, attiroient encore une troisieme espece de dépense, non moins capable d'épuiser les finances publiques. Je veux parler des largesses, des lotteries, telles que je les ai expliquées sous Tite & sous Néron, des distributions de vins, viandes, & autres choses pareilles, qui ne manquoient point d'accompagner les spectacles. La sagesse des Ministres de Néron avoit aboli l'usage des repas publics, qui se donnoient dans certaines cérémonies, & leur avoit substitué la pratique, beaucoup moins onéreuse au Fisc, d'envoyer à ceux qui devoient y être appellés, des corbeilles garnies de tout ce qui peut se servir sur table. Domitien rétablit ces repas, & même il en donna un magnifique à tout le peuple, après ce combat naval où la pluie avoit causé un si fâcheux contretems.

Suet. Ner. 15.

Augmentation de la paie du soldat.

Suet. Dom. 8. & 12.

** Vid. Gron. de Pec. Vet. III. 2.*

Enfin le desir de se ménager un appui du côté des soldats contre la haine du Sénat & des Grands, l'engagea à charger son épargne à perpétuité d'un fardeau trés-pesant, en augmentant d'un quart la paie des troupes, & la portant * de deux cens vingt-cinq deniers par an à trois cens. Il sentit si bien l'inconvénient de cette augmentation de paie, qu'il voulut y remédier en dimi-

muant le nombre des gens de guerre que l'Empire entretenoit. Mais la crainte d'ouvrir les frontiéres aux Barbares l'obligea de renoncer à cet expédient : & sa ressource fut, comme je l'ai dit, une rapine aussi basse qu'effrénée, & la cruauté contre les premiers & les plus opulens citoyens.

La cruauté lui étoit naturelle.

Suet. Dom. 9.

Il est vrai que la cruauté chez lui n'avoit pas besoin de cet amorce. Il étoit naturellement malfaisant : & c'est une puérilité d'alléguer en preuve de sa prétendue douceur, comme a fait Suétone, la fantaisie qui lui passa par l'esprit à l'occasion d'un vers (1) de Virgile. Parce que ce Poëte traite d'impiété l'usage de se nourrir de la chair d'un animal aussi utile que le bœuf pour le labourage, Domitien encore jeune, & dans le tems qu'en l'absence de son pere il s'arrogeoit déjà presque les droits de la souveraineté, voulut, dit-on, rendre une ordonnance pour défendre d'immoler des bœufs. Cette idée d'enfant, mouvement passager & sans conséquence, n'autorise pas à juger du fond du caractère. Mais nous avons vû qu'il se piquoit de sévérité : & ce penchant, quand on en fait gloire, quand on s'y livre par goût, est bien voisin de la cruauté. Il témoignoit ouvertement le peu de cas qu'il faisoit de la clémence, & il disoit souvent que les Princes qui punissoient peu, avoient bien de *Dio.*

(1) . . . . . . antè epulata juvencis.
Impia quàm cæsis gens est *Virg. Georg. II. 536.*

quoi se juger plus heureux, mais non pas meilleurs que les autres. On sait combien la défiance est capable de rendre cruels ceux qui sont revêtus du pouvoir suprême. Or Domitien étoit ombrageux à l'excès, & il ne s'en cachoit pas. Faisant allusion à un mot de Démosthéne, il disoit que si la défiance est la sauvegarde des peuples contre les tyrans, elle est celle des tyrans contre tous. Il goûtoit même un plaisir barbare dans les gémissemens & dans les larmes de ceux qui souffroient. Néron (1), dit Tacite, épargnoit au moins ses regards: il se contentoit d'ordonner ses injustes & cruelles vengeances, & ne s'en rendoit pas le spectateur. Sous Domitien le comble de la douleur étoit de voir & d'être vû. Il venoit présider aux assemblées du Sénat où l'on devoit lui livrer ses victimes. Il interrogeoit lui-même les accusés, & il se faisoit amener des prisonniers pour les examiner seul, prenant dans sa main le bout de la chaîne dont ils étoient attachés.

Dem. Phil. II. Philost. Apollon. vit. VII. 4.

Dio.

Il l'exerçoit de sens froid, & avec un raffinement de dissimulation.

La cruauté n'étoit point chez lui un emportement qui l'entraînat; c'étoit un vice de réflexion & de sens froid: ensorte que l'on n'avoit jamais plus à craindre de sa part, que lorsqu'il affectoit un extérieur de douceur & de bonté. Résolu de faire mettre en croix un Contrôleur de sa maison,

Suet. Dom. 11.

(1) Nero tamen subtraxit oculos, jussitque scelera, non spectavit. Præcipua sub Domitiano miseriarum pars erat videre & adspici. *Tac. Agr. 45.*

il manda ce malheureux dans sa chambre : il le contraignit de s'asseoir à ses côtés, & après l'avoir renvoyé joyeux & content, après lui avoir fait même porter un plat de sa table, le lendemain il ordonna qu'il fût crucifié.

Arrétinus Clémens, personnage consulaire, avoit toujours eu part à son amitié, du vivant même de Vespasien, de qui il étoit allié. Domitien continua pendant longtems de le combler de faveurs, & il se servit même de lui comme d'un ministre affidé pour l'exécution de ses desseins tyranniques. Enfin il le prit en haine, sans que l'Histoire nous en apprenne la raison. Nous savons seulement qu'il lui étoit ordinaire de punir ses émissaires des crimes qu'il leur avoit fait commettre, parce qu'il croyoit se décharger lui-même par leur supplice, & faire retomber sur eux seuls tout l'odieux des violences dont ils n'avoient été que les instrumens. C'est apparemment par ce motif qu'il résolut de perdre Clémens, & qu'il fit tramer sourdement une accusation contre lui, fournissant, selon sa coutume, des mémoires aux accusations & aux témoins. Pendant que cette intrigue se préparoit, Domitien fit plus de caresses que jamais à celui dont il méditoit la ruine : jusqu'à ce que se promenant dans une même litiére avec lui, & ayant apperçû son délateur, » Voulez-vous, dit-il à Clémens, » que nous donnions demain audience à

Tac. Hist. IV. 68.

Suet.

Dio. ap. Val.

Dio.

Suet.

» ce misérable esclave ? » Le lendemain il mit l'affaire en train, & condamna l'accusé à la mort.

Il se faisoit un plaisir de joindre l'insulte à la cruauté, ne prononçant jamais une sentence de condamnation, qu'il n'eût fait précéder des protestations de clémence. Un jour qu'il s'agissoit dans le Sénat, de juger des accusés sur de prétendus crimes de lése-majesté, Domitien commença par déclarer qu'il reconnoîtroit au parti que prendroit la Compagnie dans cette affaire, s'il en étoit véritablement aimé. C'étoit bien là exiger la derniere rigueur. Aussi les accusés furent-ils condamnés à être punis selon toute la sévérité des Loix anciennes, c'est-à-dire, à être battus de verges & ensuite décapités. Domitien très-satisfait de l'aveugle obéissance du Sénat, mais craignant néanmoins qu'un supplice si rigoureux n'excitât le murmure & l'indignation publique, fit alors son rôle de feinte douceur : & voici ses propres termes, rapportés par Suétone. » (1) Messieurs, dit-il, permettez-moi » d'obtenir de vous une indulgence, qui » coutera sans doute beaucoup à votre » piété envers votre Empereur. Mais en- » fin accordez, je vous prie, aux accusés

(1) Permittite, P. C. à pietate vestra impetrari, quod scio me difficulter imperraturum, ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis. Nam & parcetis oculis vestris, & intelligent me omnes Senatui interfuisse.

» le libre choix d'un genre de mort. Par-là » vous épargnerez à vos yeux un spectacle trop triste, & l'on reconnoîtra l'effet » de ma présence au Sénat. »

Réglement en faveur des Sénateurs demandé par le Sénat à Domitien, & refusé.

C'est sans doute cette apparence de modération qui, avant qu'on en eût pénétré le faux, inspira aux Sénateurs la hardiesse de demander à Domitien un réglement, par lequel il fût dit que l'Empereur ne pourroit, en vertu de sa seule puissance militaire, mettre à mort aucun membre de la Compagnie. Nous avons vû que Tite s'en étoit fait une loi, & son exemple fut imité dans la suite par les bons Princes. La considération pour le Sénat les engageoit à déroger ainsi à une partie de leurs droits, & à remettre entre les mains de cette auguste Compagnie le pouvoir suprême sur ses membres : & de-là il résultoit que très-rarement un Sénateur pouvoit-il courir risque d'être condamné à mourir, parce que les anciennes Loix Romaines, comme je l'ai observé plusieurs fois, ne prononçoient la peine de mort que contre un petit nombre de crimes. Domitien étoit bien éloigné d'affoiblir son pouvoir par déférence pour le Sénat, qu'il haïssoit : & quoiqu'il sentît parfaitement qu'il seroit toujours le maître, & qu'il lui étoit à-peu-près égal ou d'ordonner par lui-même la mort d'un Sénateur, ou de la faire ordonner par le Sénat, il ne voulut point accorder un privilége qui lui faisoit ombrage, ni souffrir la plus

Dio. ap. Val.

légére diminution dans les droits qui le rendoient redoutable.

Plusieurs illustres Sénateurs mis à mort par Domitien.

Il en fit porter tout le poids à un très-grand nombre d'illustres Sénateurs, qui furent condamnés sur les plus frivoles prétextes, & qui n'avoient d'autre crime que d'être des objets de jalousie pour un tyran soupçonneux. Je vais en rapporter quelques exemples circonstanciés.

Suet. Dom. 10 & 12. & Philost. Apollon. VII. 7.

Flavius Sabinus, son cousin germain, gendre de son frere, & son collégue dans le Consulat, se trouvoit à tant de titres trop proche de son rang pour ne pas irriter ses cruelles défiances. Domitien étoit piqué en particulier de ce que les gens de son cousin portoient des tuniques blanches, comme ceux de l'Empereur. Enfin il arriva malheureusement que lorsqu'il l'eût nommé au Consulat, le Héraut, par pure inadvertence, le proclama Empereur au lieu de Consul. Domitien saisit cette occasion de se délivrer d'un parent odieux, que ses jaloux soupçons lui représentoient comme un rival; & il fit expier à Sabinus par la mort une erreur innocente en soi, & qui ne devoit pas même lui être imputée.

Suet. 10. & Dio.

Il en coûta pareillement la vie à Salvius Cocceianus, neveu de l'Empereur Othon, parce qu'il célébroit par une fête le jour de la naissance de son oncle; à Sallustius Lucullus, Commandant de la Grande Bretagne, parce qu'il avoit souffert que l'on appellât de son nom *Lucullienne*s des lances

d'une nouvelle forme. Métius Pomposianus passoit pour être destiné par son horoscope à l'Empire. Cette vaine opinion, qui n'avoit pas empêché Vespasien de verser ses bienfaits sur Métius, devint sous Domitien un crime digne de mort. Les soupçons de cette ame bassement timide furent encore aigris par d'autres circonstances frivoles, & qui méritent à peine d'être alléguées. Métius avoit des cartes Géographiques qui représentoient toute la terre : il lisoit volontiers un extrait qu'il avoit fait de Tite-Live, contenant des discours de Rois & de Généraux d'armées : il avoit donné à deux de ses esclaves les noms de Magon & d'Annibal. De pareilles subtilités causerent la perte d'un homme Consulaire. Domitien rélégua d'abord Métius dans l'isle de Corse, & ensuite il le fit tuer. *Voyez ci-dessus, T. VI. page 132.*

Elius Lamia portoit un nom illustre, & de plus Domitien l'avoit offensé en lui enlevant sa femme, dès qu'il commença à jouir de quelque puissance en vertu de l'élévation de son pere à l'Empire ; & Lamia s'étoit vengé par des railleries. Comme Domitien le louoit un jour sur sa belle voix : » Hélas, répondit Lamia, vous devriez » plutôt louer mon silence. » Tite exhortant le même Lamia à prendre une autre femme : » Eh quoi ! répondit-il, auriez-» vous aussi envie de vous marier ? » Ces plaisanteries demeurerent profondement gravées dans la mémoire de Domitien, &

lorſqu'il fut parvenu à la ſouveraine puiſſance, il fit mourir Lamia.

Suétone ne nous apprend point de quel genre de mort périrent ceux dont je viens de rapporter d'après lui la fin funeſte. Mais nous ſavons d'ailleurs que Domitien n'employoit pas toujours le fer & les ſupplices, & que ſouvent il faiſoit uſage du poiſon. Il aimoit à cacher en bien des occaſions ſes violences ſanguinaires. Tantôt il exiloit ceux qu'il deſtinoit à la mort, afin que tués loin de Rome, leur fin tragique fît moins d'éclat ; tantôt il employoit diverſes manœuvres pour les amener au point de ſe donner la mort à eux-mêmes, & il tâchoit de faire paſſer la néceſſité à laquelle il les avoit réduits pour une réſolution volontaire de leur part.

Dio.

Dio ap. Val.

Ses vengeances s'étendent juſques ſur les perſonnes du commun.

Ses vengeances n'épargnerent pas même les perſonnes du commun, & celles qui par leur condition, ou par leur âge, avoient le moins de quoi ſe faire craindre. Il haïſſoit avec raiſon le Pantomime Paris, dont l'Impératrice ſa femme étoit devenue éperdûment amoureuſe : & l'on n'a point droit d'être ſurpris qu'il ait fait aſſaſſiner en pleine rue cet inſolent hiſtrion. Mais il ne s'en tint pas là. Paris fut extrêmement regretté du peuple, qui idolâtroit ſon talent : & quelques-uns ayant répandu des parfums & jetté des fleurs ſur le lieu où il avoit été tué, Domitien les envoya tenir compagnie à celui qu'ils pleuroient, & dont ils honoroient

Suet. 3. & 10. & Dio.

roient si follement la mémoire. Sa haine s'étendit jusqu'à un jeune disciple de ce Pantomime, qui avoit le malheur de ressembler à son maître par l'adresse de son jeu & par la figure. Domitien n'eut pas honte d'envoyer tuer cet enfant, qui avoit moins de quatorze ans, & qui étoit actuellement malade. Un homme de lettres, auteur d'une Histoire, dans laquelle il avoit employé quelques expressions ambigues, quelques-uns de ces tours ingénieux, qui ne disent qu'à demi ce qu'ils font pourtant bien entendre, lui fut déféré. Il condamna l'auteur à la mort, & les libraires qui avoient transcrit & débité son livre, périrent par le supplice de la croix. Maternus * qualifié de Sophiste par Dion, paya aussi de sa vie quelques traits libres, qui lui avoient échap- *Suet.*

* *Ce Maternus pourroit bien être le même qui, dans un Dialogue écrit sous Vespasien, & que l'on imprime communement à la suite des Œuvres de Tacite, soutient la cause des Poëtes & de la Poésie. Il est vrai que la qualité de Sophiste ne lui convient pas. Mais je compte peu sur l'exactitude de Dion : & la ressemblance des caractères me frappe. Le Maternus du Dialogue des Orateurs avoit fait une Tragédie dont Caton étoit le Héros, & il l'avoit écrite avec une liberté dont les oreilles délicates des puissans s'étoient offensées. On lui conseille d'adoucir, ou même de retrancher quelques-uns de ces traits, & il répond : ,, Je donnerai ma Pièce ,, au Pubic, telle que je ,, l'ai composée : & si Caton n'a pas tout dit, ,, Thyeste, auquel je travaille actuellement, a- ,, chevera le reste.,,* Quòd si quæ omisit Cato, sequenti tractatione Thyestes dicet. *Dial. de Orat, n. 3.*

pé contre les tyrans dans une Déclamation. Un ſimple bourgeois, qui aſſiſtoit à un ſpectacle de gladiateurs, hazarda un mot dont l'Empereur ſe tint offenſé. Pour en-
Lipſ. Saturn. II. 24. tendre ce mot, il faut ſuppoſer que les gladiateurs formoient différentes claſſes, qui partageoient, comme les factions du Cirque, l'intérêt & la faveur des ſpectateurs. Domitien protégeoit ceux que l'on nommoit *Mirmillons*, & le bourgeois dont je parle, étoit du nombre des fauteurs de l'ordre des gladiateurs, que l'on appelloit du nom de *Thraces*. Il lui échappa de dire : » Le *Thrace* pourroit bien tenir tête au » *Mirmillon* : mais il ne peut réſiſter au » pouvoir de celui qui protége ſon adver» ſaire. » Pour cette ſeule parole Domitien fit enlever de ſa place l'imprudent ſpectateur, & il ordonna que ſur le champ on l'exposât à des chiens furieux avec un écriteau qui portoit : *Fauteur de Thraces, qui a tenu un langage impie.*

Plin. Pan. 33. Pline faiſant alluſion à ce trait, & peut-être à pluſieurs autres du même genre, nous développe ce qui ſe paſſoit dans l'eſprit de Domitien, & par quel travers il ſe portoit à une ſi horrible barbarie. (1)

(1) Demens ille, verique honoris ignarus, qui crimina majeſtatis in arena colligebat, ac ſe deſpici & contemni, niſi etiam gladiatores ejus veneraremur, ſibi maledici in illis, ſuam divinitatem, ſuum numen violari interpretabatur : quum ſe idem quod deos, idem gladiatores quod ſe * putaret. *Plin.*

* *Le texte porte* putabat : *mais, je penſe, par erreur de Copiſte.*

» O ! qu'il étoit insensé ! dit Pline : qu'il » se connoissoit peu en véritable honneur ! » ce Prince qui cherchoit matiere dans » l'Amphithéâtre à des accusations de lése-» majesté ; qui pensoit être méprisé, si » nous n'avions de la vénération pour ses » gladiateurs ; qui se croyoit insulté en » leur personne ; qui confondoit leurs in-» térêts avec ceux de sa divinité préten-» due. Il se faisoit une même chose avec » les Dieux, & ses gladiateurs avec lui-» même. »

Cornélia Vestale enterrée vive.

Suet. Dom. 8. Plin. IV. ep. 11.

Le goût décidé de Domitien pour la cruauté lui persuada que le (1) supplice d'une Vestale enterrée toute vive, suivant l'ancien usage, seroit une illustration pour son regne. Il en avoit forcé trois à se donner la mort à elles-mêmes. Mais les exemples de ces sortes de morts étoient trop communs : il vouloit du singulier. Il attaqua donc Cornélia la premiere des Vestales, qui déjà autrefois accusée de s'être laissé corrompre, avoit été déchargée de l'accusation, mais qui, soit coupable, soit innocente, succomba dans ce dernier jugement. Domitien y avoit présidé en sa qualité de souverain Pontife, & il voulut qu'elle subît toute la rigueur des anciennes Loix.

Il étoit bien le maître de l'enterrer vive, mais non de la faire passer pour criminelle.

(1) Ut qui illustrari seculum suum ejusmodi exemplis arbitraretur. *Plin.*

Elle protesta de son innocence jusqu'au dernier moment. Lorsqu'elle descendit dans le funeste caveau, sa robe s'étant accrochée, elle se retourna, & la ramena sur elle avec une attention qui donna une idée avantageuse de sa pudeur & de sa modestie : & le bourreau lui ayant tendu la main pour l'aider à descendre, elle refusa avec indignation un secours par lequel elle se seroit crû en quelque sorte souillée.

Ces circonstances disposoient les esprits à regarder le supplice de Cornélia comme un acte, non de justice, mais de tyrannie : & ce qui autorisa de plus en plus cette façon de penser, c'est qu'un Chevalier Romain, nommé Céler, accusé & condamné comme le complice & l'auteur du crime de la Vestale, persista comme elle à nier constamment ; & pendant qu'on le battoit de verges jusqu'à la mort, il ne dit autre chose sinon : » Qu'ai-je fait ? Je n'ai rien fait. »

Dio. Si nous en croyons Dion, plusieurs autres furent impliqués dans la même accusation, & tourmentés si cruellement, qu'un des Pontifes, nommé Helvius Agrippa, qui étoit présent, en fut attendri & saisi au point de mourir sur la place. Les plaintes étoient donc générales : Domitien étoit détesté : & quelque accoutumé qu'il fût à *Plin.* braver les jugemens du Public, dans une affaire si odieuse il se troubloit, il se déconcertoit, il ne savoit à quel expédient recourir.

Il s'en prit à Valérius Licinianus ancien Préteur, & l'un des premiers Avocats de Rome, qui avoit caché dans ſes terres une affranchie de Cornélia. Sur cet indice Licinianus fut mis en cauſe, & en même-tems on l'avertit ſous main que s'il vouloit éviter le ſupplice des verges, il n'avoit d'autre reſſource que d'avouer tout. Il le fit : & Hérennius Sénécion, qui s'étoit chargé de le défendre, vint trouver l'Empereur, & lui dit, » D'Avocat je ſuis devenu ſimple » porteur de déclaration : Licinianus avoue » tout. » Domitien fut charmé : ſa joie même le trahit, & il ne put s'empêcher de s'écrier : » Licinianus nous a juſtifiés. » Il ajouta qu'il convenoit de ménager la pudeur d'un coupable qui ſe mettoit à la raiſon, & de ne point le fatiguer par les formalités de l'inſtruction d'un procès criminel. Il lui permit de ſauver ce qu'il pourroit de ſes biens, avant qu'ils fuſſent confiſqués : & il lui accorda un exil doux comme une récompenſe.

Ainſi finit cette affaire, qui laiſſe un nuage ſur l'innocence de la Veſtale, mais qui met en évidence la cruauté de Domitien.

Qu'il me ſoit permis d'ajouter ici ce que Pline nous apprend du ſort de Licinianus. Après la mort de Domitien, il ne fut point rappellé comme les autres exilés, mais il obtint de la clémence de Nerva la permiſſion de paſſer en Sicile. Il y ouvrit une école de Rhétorique : & en commençant

ses leçons il fit un discours préliminaire ; dans lequel se plaignant de la Fortune, il l'apostropha en ces termes : » (1) Capri-» cieuse Déesse, à quels jeux cruels te » plais-tu ? Tu métamorphoses les profes-» seurs en Sénateurs, & les Sénateurs en » professeurs. » Il vivoit & enseignoit sous Trajan.

Pégasus & Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien.

Je reviens à Domitien, aux cruautés duquel échapperent néanmoins deux illustres personnages, mais par une conduite souple, & qui ne se refusoit à rien. (2) Pégasus, jurisconsulte célébre, Préfet de la ville, qualifié par Juvenal de très-homme de bien, & de vertueux interprête des Loix, savoit plier, & désarmer la justice à l'égard du crime protégé. Vibius Crispus

(1) Quos tibi, Fortuna, ludos facis ! Facis enim ex professoribus senatores, ex senatoribus professores.

(2 Pegasus.....
Interpres legum sanctissimus, omnia quamquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Justitiâ. Venit & Crispi jucunda senectus,
Cujus erant mores, qualis facundia, mite
Ingenium, Maria ac terras, populosque regenti
Quis comes utilior, si clade & peste sub illa,
Sævitiam damnare, & honestum afferre liceret
Consilium ? Sed quid violentius auri tyranni,
Cum quo de pluviis, aut æstibus, aut nimboso
Vere locuturi fatum pendebat amici ?
Ille igitur nunquam direxit brachia contra
Torrentem, nec civis erat qui libera posset
Verba animi proferre, & vitam impendere vero.
Sic multas hiemes atque octogesima vidit
Solstitia, his armis illa quoque tutus in aula.
Juvenal, Sat. IV.

étoit un agréable vieillard, dont les mœurs imitoient *la douce faconde*. Il étoit capable de donner de bons conseils à son Empereur, s'il n'y eût eu rien à risquer. Mais il ne se roidit jamais contre le torrent, & il n'étoit pas un citoyen zélateur de la liberté, & disposé à sacrifier sa vie à la défense du vrai & du juste. Par cette complaisance il se maintint dans la cour d'un Prince, auprès duquel un entretien sur la pluie & le beau tems décidoit souvent du sort d'un ami; & il parvint à l'âge de quatre-vingts ans.

Domitien ne fut pas moins excessif dans la débauche que dans la cruauté, & il mêla même souvent ces deux vices ensemble. C'est ce qui parut sur-tout dans l'horrible conduite qu'il tint à l'égard de Julie, fille de son frere. D'abord on voulut le marier avec elle. Mais prévenu d'un ardent amour pour Domitia, il refusa opiniâtrement d'y consentir: & depuis que cette même Julie eût épousé Flavius Sabinus son cousin, il la corrompit pendant que Tite vivoit encore. Enfin lorsqu'elle fut restée sans pere & sans époux, il ne se cacha plus de sa passion incestueuse pour sa niéce: & cependant il lui causa la mort, en la forcant de se procurer l'avortement.

Ses débauches. Son inceste avec sa niéce, à qui il causa la mort.

Suet. Dom. 22.

Julie est un exemple, & non le terme de l'incontinence de Domitien. Nulle sorte de désordres, où il ne se plongeât avidement. Il dattoit ses excès en ce genre dès

Suet. 1. & 22.

sa premiere jeunesse, il en faisoit gloire; & même devenu Empereur, il les portoit jusqu'à chercher d'infâmes plaisirs parmi les femmes les plus décriées, & parmi celles qui se font victimes publiques de la prostitution.

Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre & farouche.

Il n'étoit pas également intempérant en ce qui regarde la table. Il faisoit son grand repas à dîner, contre l'usage des Romains: & le soir il ne prenoit que quelque fruit avec un verre de vin. Il donnoit néanmoins de magnifiques soupers aux premiers du Sénat: mais comme il s'étoit rempli de nourriture auparavant, il venoit à table sans appétit, il y mangeoit peu, n'y restoit pas long-tems: jamais de ces divertissemens qui perçoient dans la nuit: on se retiroit avant que le soleil fût couché: & en attendant le sommeil, Domitien se promenoit seul dans une gallerie. Je ne donne pas tout cela pour preuve de sobriété. C'étoit arrogance, humeur sombre, caractère farouche, qui non-seulement n'avoit pas la douceur de la vertu, mais en qui le vice étoit triste, sauvage, & ennemi de la société.

Sa vanité le porte à vouloir se signaler dans la guerre.

Tel fut Domitien dans la paix, dans sa conduite privée, dans le Gouvernement intérieur de l'Etat. Sa vanité le porta à vouloir se signaler dans la guerre. Nous avons vû qu'il avoit eu cette fantaisie, dès que son pere fut parvenu à l'Empire; & Mucien eut bien de la peine à le retenir. J'ai dit encore qu'il ne tint pas à lui que Vespasien

pasien ne l'envoyât à la tête d'une armée au secours de Vologése roi des Parthes contre les Alains. A peine se vit-il Empereur, qu'il résolut de satisfaire un desir si long-tems combattu : & dès la troisieme année de son regne, il entreprit sans aucune nécessité une expédition contre les Cattes, peuple Germain, dont j'ai souvent eu occasion de parler.

Il entreprend une expédition contre les Cattes, & il triomphe sans avoir vû l'ennemi.

Front. Strat. I. 1. Dio, Zonar. Tac. Agr. 39.

Frontin, qui a écrit ses stratagêmes sous le regne de Domitien, loue beaucoup la sagesse & la vigueur avec lesquelles cette guerre fut conduite. Les Germains, dit-il, étoient en armes, & Domitien, qui vouloit les surprendre, & qui n'ignoroit pas qu'ils feroient de plus grands préparatifs, s'ils prévoyoient qu'ils dussent avoir affaire à un si redouté Capitaine, cacha son dessein sous le prétexte d'un dénombrement qu'il venoit faire en Gaule. Par cette ruse il trompa les Germains, & étant tombé sur eux lorsqu'ils ne s'y attendoient point, il dompta la fierté de ces nations barbares, & il assûra la tranquillité des Provinces de l'Empire.

Mais selon les Ecrivains qui n'ont point eu intérêt de flatter Domitien, & probablement selon la vérité, il revint sans avoir seulement vû l'ennemi. Ses exploits se réduisirent à ravager au-delà du Rhin un pays ami : après quoi il se fit décerner les plus grands honneurs, & il voulut triompher. Mais il n'avoit point de prisonniers,

qu'il pût mener chargés de chaînes devant son char. Il y suppléa en ordonnant que parmi les nations voisines on achetât des esclaves, de qui il eut soin de faire arranger la chevelure, & vêtir toute la personne à la mode des Germains. Au moyen de cette ressource misérable il satisfit sa vanité par un triomphe, dont il savoit intérieurement que tout le monde se moquoit. Il est à croire que ce fut aussi à cette occasion qu'il prit le surnom de Germanique: à moins qu'il ne se le soit attribué dès auparavant en vertu du voyage qu'il avoit fait à Lyon, la premiere année du regne de son pere, dans le tems de la guerre de Civilis. M. de Tillemont place la prétendue victoire de Domitien sur les Cattes sous l'an de J. C. 83. & son triomphe dans la même année, ou la suivante.

An. Rom. 834.

Les Chérusques vaincus par les Cattes.

Dio.

On peut rapporter à ce même tems le triste sort de Cariomer roi des Chérusques, qui dépouillé de ses Etats par les Cattes, implora en vain le secours de Rome, & n'en obtint qu'une largesse en argent, au lieu des troupes qu'il demandoit. Les Chérusques, qui autrefois, à l'aide d'Arminius leur Héros, avoient tenu un rang si illustre entre les Germains, furent abattus par cette disgrace, à laquelle leur mollesse avoit préparé les voies. Ils s'étoient endormis, (1) dit Tacite, dans le loisir d'une

(1) Cherusci nimiam ac marcentem diu pacem illacessiti nutrierunt. Idque jucundius quam tu-

longue paix. Ils éprouverent que ce repos avoit plus de douceur, qu'il n'est sûr & avantageux : car au milieu de voisins ambitieux & puissans, c'est un mauvais parti que de demeurer tranquille. Lorsqu'on en vient aux mains, la gloire de la modération & de la probité passe du côté de la Fortune. Ainsi, continue l'Historien, les Chérusques, que l'on appelloit ci-devant un peuple ami de la vertu & de l'équité, sont traités aujourd'hui de lâches & d'imbécilles : & les Cattes avec la victoire ont acquis la réputation de sagesse.

Ganna prétendue Prophêtesse.

Le même fragment de Dion, d'où nous avons tiré ce qui regarde Cariomer, fait aussi mention d'une prétendue Prophêtesse nommée Ganna, qui rendoit des oracles parmi les Germains, comme Véléda, dont nous avons parlé ailleurs, vierge comme elle; & qui fit un voyage à Rome, où elle reçut de grands honneurs de Domitien.

Guerre des Daces. *Dio.*

Du côté du Danube il y eut quelques mouvemens, sur lesquels nous avons fort peu de lumieres, mais qui peuvent être regardés comme les préludes de la guerre des Daces, la plus importante de celles auxquelles Domitien voulut prendre part en personne.

tius fuit : quia inter impotentes & validos falsò quiescas ; ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. Ita qui olim boni æquique Cherusci, nunc inertes ac stulti vocantur : Cattis victoribus fortuna in sapientiam cessit. *Tac. Germ. 36.*

Collar. Geog. Ant. Les Daces, appellés Gétes par les Grecs, habitoient les régions comprises entre le Danube au Midi & à l'Orient, les monts Crapax au Nord, & la Teisse à l'Occident. C'est ce que nous nommons aujourd'hui Transilvanie, Valaquie, Moldavie, avec une partie de la Hongrie. *Juliani Cæs.* Ils sont vantés dans l'Antiquité comme un peuple très-belliqueux : & deux secours contribuoient à entretenir & à nourrir leur valeur : l'un, leur genre de vie dur, pauvre, laborieux, éloigné de toutes les délices, dont ils n'avoient pas même d'idée ; l'autre, l'opinion qui régnoit parmi eux, que la mort n'étoit qu'un passage, & qu'en sortant de cette vie ils alloient rejoindre Zamolxis, qui de leur Législateur étoit devenu leur Dieu. Cette persuasion agissoit si puissamment sur eux, qu'ils alloient à la mort plus gaiement, que d'autres n'entreprenent un voyage.

J'ai fait jusqu'ici peu de mention des Daces, parce qu'ils n'avoient point encore soutenu la guerre contre les Romains en leur nom & avec leurs seules forces ; mais mêlés & associés avec des nations voisines, les Pannoniens, les Dalmates, les habitans de la Mœsie. *Hist. de la Rép. Rom. Tom. XV. p. 504.* Ainsi ils furent du nombre des peuples vaincus par M. Crassus, l'an de Rome 723. *Hist. des Emp. T. I. pag. 237. & 250.* Tibére remporta ensuite sur eux de grands avantages pendant que son frere Drusus combattoit contre les Germains. *p. 208. & suiv.* Enfin dans la grande guerre par laquelle le même Tibére subjugua la Panno-

nie, les Daces souffrirent des pertes considérables, dont ils demeurerent tellement affoiblis, que cette nation autrefois puissante, & capable de mettre sur pied une armée de deux cens mille combattans, fut réduite à quarante mille hommes portant armes. Peu s'en falloit, au tems où Strabon écrivoit, qu'elle ne fût entiérement soumise aux Romains; & ce n'étoit qu'à la faveur de la diversion causée par les peuples de la Germanie, qu'elle conservoit un reste de liberté. Il n'est plus parlé des Daces jusqu'aux commencemens de la guerre entre Vespasien & Vitellius. La Mœsie se trouvant alors dégarnie des Légions qui lui servoient de défense, ils y passerent à main armée, & leur invasion pouvoit avoir de grandes suites, si la querelle pour l'Empire n'eût été promptement décidée par la bataille de Crémone. Réprimés par Mucien, ils rentrerent dans un calme forcé, & se tinrent tranquilles pendant le regne de Vespasien & celui de Tite. Sous Domitien ils reprirent les armes, soit irrités par ses injustices, soit invités par le mépris qu'ils faisoient de sa lâcheté.

Strab. liv. VII. p. 305.

Hist. des Emp. T. V. p. 418.

Ils avoient alors pour Roi Décébale, Prince d'un mérite éminent, également propre pour le conseil & pour l'action; sachant saisir le moment d'attaquer & celui de faire retraite; habile à dresser une embuscade, & à ordonner une bataille; capable de profiter de la victoire, & de se

Dio.

ménager des ressources après une défaite. Il étoit redevable du rang suprême à l'éclat de ses talens. Duras, à qui le commandement appartenoit le lui avoit cédé, par un exemple de modération bien rare, comme à celui qui pouvoit en user le mieux pour l'avantage & pour la gloire de la nation.

Dio. ap. Val.

Décébale, avide de justifier la haute idée que l'on avoit de lui, profita de l'occasion * des troubles survenus entre quelques peuples voisins du Danube. Les plus foibles ayant imploré & obtenu la protection de l'Empereur Romain, le Roi des Daces épousa la querelle du parti contraire. Il passa le Danube, entra dans la Mœsie, & Oppius Sabinus, qui commandoit les Légions de cette Province, étant venu à sa rencontre, il lui livra bataille, le vainquit, le tua, courut ensuite tout le pays, & se rendit maître de plusieurs forts & châteaux occupés par les Romains.

Dio.

Suet. Dom. 6.

Cette disgrace détermina Domitien à marcher lui-même contre les Daces, ou plutôt à se transporter dans leur voisinage. Car il s'arrêta dans une ville de Mœsie, ne prenant part aux opérations de la guerre que par ses Lieutenans. C'est tout ce que nous savons de ce voyage de Domitien : & en général l'Histoire de la guerre des

Dio ap. Val.

* *Je ne trouve nulle part cette liaison entre les mouvemens indiqués ici & la guerre des Daces. Mais les circonstances des tems & des lieux autorisent la conjecture que je hazarde.*

Daces est pour nous remplie d'obscurités & d'incertitudes. Nous ne connoissons avec précision ni la date de son commencement, ni celle de sa fin, ni sa durée. Sur le détail des événemens nous n'avons que quelques fragmens de Dion, quelques Abréviateurs sans goût & sans génie, quelques mots épars çà & là dans les Poëtes du tems. M. de Tillemont en a composé un tissu le moins mal lié qu'il étoit possible. Je prens pour guide cet illustre Savant.

Outre la premiere défaite dont j'ai parlé, les Romains en souffrirent encore une sanglante dans cette guerre. Pendant que Domitien de retour à Rome se vengeoit sur le Sénat de ses mauvais succès contre les ennemis de l'Empire, Cornélius Fuscus, Préfet du Prétoire, commandoit les Légions opposées aux Daces. C'étoit un caractère bouillant, impétueux, dont nous avons vû la chaleur & le feu se signaler en faveur de Vespasien contre Vitellius: du reste homme sans capacité & sans expérience dans la guerre, à laquelle (1) il ne s'étoit préparé, si nous en croyons Juvénal, que par une vie voluptueuse dans son palais de marbre. Ce Général voyant sous ses ordres une armée florissante, se livra à son ardeur, passa le Danube, & engagea une bataille, dans laquelle il périt avec la plus grande partie de ses troupes.

Tillem. Dom. art. 12.

Hist. des Emp. T. V. p. 289.

(1) Fuscus marmoreâ meditatus prælia villâ.
Juven. Sat. IV. v. 112.

Le désastre fut complet : les Romains y perdirent armes & bagages, & laisserent entre les mains des Barbares une de leurs Aigles, & beaucoup de prisonniers.

A cette nouvelle Domitien prit le parti de retourner sur les lieux, & il ne dut pas se repentir de son voyage. Julien, à qui il avoit donné le commandement de l'armée, remporta une victoire sur Décébale. Dion observe que ce Général, pour mettre en évidence & la bravoure des soldats qui se signaleroient par quelque belle action, & la lâcheté de ceux qui feroient mal leur devoir, leur ordonna à tous d'inscrire sur leur bouclier leur nom & celui de leur capitaine. Les Daces furent entiérement défaits, & Vézinas, qui tenoit le second rang dans la Nation, ne put éviter de périr, qu'en se cachant & se confondant parmi les tas de corps morts.

Décébale craignit les suites de cette victoire des ennemis, qui leur ouvroit son pays, & mettoit en danger sa capitale. Il les en éloigna néanmoins par un stratagême, auquel il est assez surprenant que les Romains se soient laissé surprendre. Un bois couvroit la capitale des Daces. Décébale en fit étêter les arbres, & il ordonna que l'on y suspendît différentes piéces d'armures, qui vues de loin firent croire aux Romains, qu'une armée défendoit les approches de la ville, & ils se retirerent.

Paix honteuse, co…

Le péril n'étoit que différé : & Décébale

non moins prudent & ſage dans l'adverſité, que hardi dans la bonne fortune, ſentit qu'il avoit beſoin de la paix. Il fit donc des démarches pour l'obtenir : & au-lieu que lorſqu'il l'avoit propoſée précédemment, il prétendoit en régler les articles avec hauteur, oſant exiger que tous les Romains lui payaſſent un tribut par tête, il ſe réduiſit aux prieres, & demanda des conditions équitables. Domitien avoit une belle occaſion de finir glorieuſement la guerre : il la manqua par opiniâtreté & par orgueil. Il refuſa les offres de Décébale : & en même-tems, au lieu de le preſſer, il tourna l'effort de ſes armes contre deux nations Germaniques, les Quades & les Marcomans, à qui il chercha querelle ſur ce qu'ils ne lui avoient point envoyé de ſecours contre les Daces. Il porta dans cette nouvelle entrepriſe toute l'arrogance dont l'avoit enyvré le ſuccès. Il ne voulut point écouter les ſoumiſſions que lui firent les Germains : il tua même leurs Ambaſſadeurs : & l'événement fut que vaincu par eux, il ſe vit contraint, non plus de donner la paix à Décébale, mais de l'acheter de lui, en lui faiſant remettre de grandes ſommes comptant ; en s'obligeant à lui payer chaque année un vrai tribut, quoique l'on s'abſtînt du terme ; & en lui fourniſſant, contre les intérêts de l'Empire, un nombre d'ouvriers pour tous les Arts de la guerre & de la paix.

clue par Domitien avec Décébale, Roi des Daces.

Il paroît * que Domitien étoit à Rome dans le tems que cette paix se négocioit. Couvert d'une honte réelle, il s'étudia à sauver les apparences. Dans cette vue, il vouloit que Décébale vînt lui faire hommage dans la capitale de l'Empire. Mais le fier Dace rejetta la proposition, & consentit seulement à envoyer Degys, son frere, qui rendit à Domitien quelques armes, quelques prisonniers; & qui reçut de lui le diadême au nom du Roi des Daces. On lut aussi dans le Sénat une lettre de Décébale fort soumise: mais on soupçonna avec beaucoup de fondement qu'elle étoit supposée, & que Domitien, qui ne cherchoit qu'à faire illusion, l'avoit dressée telle qu'il lui avoit plu.

Domitien triomphe.

Après de si nobles exploits Domitien se donna hautement pour vainqueur: il prit le surnom de Dacique: il se fit décerner le triomphe, & il triompha en effet des Daces & des Germains. Ces Germains ne peuvent être que les Quades & les Marcomans, par lesquels il avoit été battu. Tout fut prodigué pour célébrer ces glorieuses victoires, & pour en perpétuer le souvenir: jeux, spectacles, éloges excessifs des Poëtes, arcs de triomphe, statues en un nombre prodigieux, ainsi que je l'ai observé d'avance. Une autre espèce de trophée

* *C'est ce que semble supposer l'Epigramme de Martial, qui fait mention de l'hommage de Degys.* L. V. ep. 3.

sur le monument construit à Fuscus dans le pays des Daces, où il avoit été tué. La paix rendue à l'Empire fut solemnisée par la clôture du Temple de Janus. Il falloit bien relever par l'étalage du faste ce qui n'étoit digne en soi que d'un souverain mépris. *Stat. Sylv. IV. I.*

Car à la honte des mauvais succès, on doit ajouter encore celle de la conduite personnelle de Domitien. Rien au monde n'étoit si moû. On le voyoit rarement à cheval; il se faisoit presque toujours porter en litière. S'il voyageoit par eau, il craignoit le bruit des rames. Il vouloit que le bateau dans lequel il étoit languissamment couché, fût traîné par d'autres bateaux où se faisoit la manœuvre. C'est ainsi qu'il descendit soit (1) le Rhin, soit le Danube, non-seulement, dit Pline, à la vue des Aigles Romaines, mais sous les yeux des ennemis, accoutumés à passer ces grands fleuves à la nage, ou à les regarder comme des chemins commodes, lorsqu'ils étoient glacés. Mollesse de ce Prince. *Suet. Dom. 19. Plin. Pan. 82.*

L'exemple du Prince étoit bien propre à corrompre la discipline, & ses jaloux soupçons achevoient de la détruire. Regar- La discipline énervée. *Plin. VIII. 8. ep. 4. & Pan. 18.*

(1) Danubius ac Rhenus tantum illud nostri dedecoris vehere gaudebant, non minore cum pudore Imperii, quòd hæc Romanæ aquilæ, Romana signa, Romana denique ripa, quàm quòd hostium prospectaret; hostium quibus moris est eadem illa nunc rigentia gelu flumina, aut campis superfusa, nunc liquida & deferentia lustrare navigiis, nandoque superare. *Plin.*

dant tous ses sujets comme autant d'ennemis, parce qu'il en étoit lui-même l'ennemi & le fléau, il n'osoit se fier à personne, & par cette raison il ne donnoit jamais une autorité pleine à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées. De-là (1) nulle fermeté dans les commandemens, & conséquemment nulle obéissance. L'officier n'étoit point respecté, le soldat n'avoit nulle retenue : la licence, la confusion, le désordre régnoient parmi les troupes. Les Généraux toujours en allarmes du côté de la Cour, se tenoient moins en garde contre les embûches des ennemis, que contre celles de leur Empereur, à qui tout mérite étoit suspect, & dont on ne pouvoit acquérir les bonnes graces que par l'avilissement du courage & des sentimens. Il n'est pas étonnant que des armées ainsi gouvernées se soient fait battre par l'ennemi. Et Domitien, en qui résidoit l'origine de tout le mal, rendoit ses Généraux responsables des événemens fâcheux, & s'il arrivoit quelque succès, il s'en attribuoit à lui seul toute la gloire.

Les peuples vexés. *Plin. Pan. 20.*

Redouté & haï si justement de ceux qui tenoient un rang illustre, il se rendoit encore odieux aux peuples par (2) les vexa-

(1) Non juvenes fuimus quidem in castris, sed quum suspecta virtus, inertia in pretio; quum ducibus auctoritas nulla, nulla militibus verecundia, nusquam imperium, nusquam obsequium: omnia soluta, turbata, atque etiam in contrarium versa. *Plin. ep. 14. l. VIII.*

(2) Quàm dissimilis nuper alterius Principis transitus, si tamen tran-

tions qu'il exerçoit ſur toute ſa route. Il ne voyageoit pas, il pilloit & ravageoit : enſorte que les pays par leſquels il avoit paſſé, étoient auſſi déſolés que s'ils euſſent été battus de la grêle & de la tempête, ou qu'ils euſſent ſouffert une incurſion de ces mêmes Barbares, devant leſquels Domitien fuyoit ſi lâchement.

C'eſt ainſi qu'il portoit par-tout l'eſprit malfaiſant & tyrannique, qui étoit ſon vice dominant. Dans les fêtes qu'il donna à l'occaſion de ſon triomphe ſur les Daces, il en mêla une d'un goût qui ne pouvoit plaire qu'à un Prince farouche, & capable de ſe faire un divertiſſement des inquiétudes & des peines d'autrui.

Ayant invité à un repas les premiers du Sénat & de l'ordre des Chevaliers, il les fit introduire dans une ſalle toute tendue de noir, les murailles, les voûtes, le plancher. Les lits étoient nuds, & peints en noir. Lorſque les convives eurent pris leurs places, ils trouverent chacun vis-à-vis de ſoi une petite colonne, telle qu'on en élevoit communément ſur les tombeaux. Cette colonne portoit le nom de celui pour qui elle étoit dreſſée, avec une lampe ſépulcrale. Nul n'eut la permiſſion de ſe faire ſervir par ſes gens, qui reſterent dehors.

Repas lugubre & effrayant donné par Domitien aux principaux citoyens. *Dio.*

ſitus ille non populatio fuit, quum abactus hoſpitum exerceret, omniaque dextrâ lævâque perusta & attrita, ut ſi vis aliqua, vel illi ipſi barbari, quos fugiebat, inciderent. *Plin. Pan.* 20.

En leur place parurent de petits enfans nuds, & noircis depuis les pieds jusqu'à la tête, pour représenter des ombres infernales. Ces enfans s'étant rangés autour de la table, exécuterent une danse qui avoit quelque chose d'effrayant & de lugubre : après quoi ils se distribuerent chacun auprès de celui des convives qu'il devoit servir. Les mets furent précisément ceux que l'on avoit coutume d'offrir aux morts dans les cérémonies funèbres. Les plats, la vaisselle, tout étoit noir, & n'annonçoit rien que de triste. Un profond silence, comme dans le séjour des morts, régnoit dans l'assemblée. Domitien seul parloit, & il n'entretenoit sa compagnie que de morts & d'aventures sanglantes. On peut juger quel effroi jetta dans l'esprit de tous les convives cet appareil sinistre, dressé par les ordres d'un Prince cruel. Il n'y en eut aucun qui ne crût que c'en étoit fait de lui, & qu'il touchoit à sa derniere heure. Enfin Domitien les renvoya, mais non pas avec leurs domestiques. Il les mit entre les mains de gens inconnus, qui les firent entrer dans des voitures de différentes espèces, & les reconduisirent chez eux. Rendus dans leurs maisons, ils commençoient à respirer, lorsqu'on leur annonça un messager de l'Empereur. Ils ne douterent point qu'on ne leur apportât un ordre de mort. C'étoit la fin de la comédie. L'Empereur leur envoyoit en présent tout ce qui avoit paru

au repas : à l'un, quelqu'une de ces petites colonnes, qui dénoircies se trouvoient être d'argent ; à l'autre, quelque piéce de vaisselle artistement travaillée, & précieuse par la matière aussi bien que par l'ouvrage : & de plus, l'enfant qui avoit servi chacun des convives accompagnoit le présent, mais ayant repris toutes ses graces, délivré par le bain de la couleur étrangere qui le déguisoit, & paré avec élégance. Ceux à qui s'adressoient ces présens les trouverent bien achetés par les transes mortelles qu'on leur avoit fait éprouver : & dans le Public on se moqua d'une scène qui sembloit destinée à appaiser les mânes de ceux dont l'Empereur avoit causé la mort, soit par sa lâcheté & sa mauvaise conduite dans la Dace, soit par sa cruauté dans Rome.

J'ai déjà dit qu'il est impossible de fixer avec exactitude les dates des événemens de la guerre des Daces. Elle doit avoir roulé entre l'an * 86. de J. C. & l'an 91. On ne peut pas la commencer plutôt, ni la finir plus tard : & il est permis de croire qu'elle a occupé une grande partie de cet espace.

* 837. & 842. de Rome.

Avant que de passer aux exploits d'Agricola dans la Grande Bretagne, qui feront un article important, & qui nous soulageront par une agréable diversion, en nous présentant enfin des actions louables, & le tableau d'un homme infiniment digne d'estime par la réunion des talens & des vertus, il me reste à parler de deux autres guerres moins considérables.

Les Nasamons détruits.
Zonar.

Les Nasamons, peuple de Libye au-dessus des Syrtes, ne pouvant supporter la rigueur avec laquelle on exigeoit les tributs & les impôts, se souleverent, tuerent les financiers & leurs commis; & Flaccus, Gouverneur de Numidie, ayant amené des forces pour châtier leur rébellion, ils le défirent lui-même, & remporterent une victoire complette, jusqu'à se rendre maîtres de son camp. Mais ce grand succès fut précisément la cause de leur perte. Ayant trouvé dans le camp Romain d'abondantes provisions de vin, ils s'en remplirent avec une avidité de Barbares, & s'enyvrerent. Flaccus, qui en fut instruit, revint avec ce qui lui restoit de troupes les surprendre en cet état, & il les extermina sans qu'il en échappât un seul. Domitien fut très-enflé de cette victoire, & il se servit de cette arrogante expression dans le Sénat: » J'ai voulu que les Nasamons cessassent » d'être, & ils ne sont plus. « Cet événement doit être placé, selon M. de Tillemont, sous l'an de J. C. 86.

Expédition de Domitien contre les Sarmates.
Suet. Dom. 6.

L'expédition de Domitien contre les Sarmates est postérieure de plusieurs années. Les Savans la rejettent après la guerre des Daces finie, & ils hésitent seulement entre les années 92. ou 93. de J. C. Ces peuples avoient taillé en piéces une Légion avec son Commandant. La chose parut mériter la peine à Domitien de se transporter en personne sur les lieux. Il faut que ses [illegible] exploits

exploits n'ayent pas été fort considérables, puisqu'il ne les jugea pas dignes du triomphe, & qu'à son retour à Rome il se contenta de porter en pompe & d'offrir à Jupiter Capitolin une branche de laurier.

Je dois encore ajouter ici qu'un faux Néron pensa donner lieu à une guerre avec les Parthes. L'imposteur, quoique la fourbe dût être usée, puisqu'il étoit le troisieme qui l'employoit, fut accueilli favorablement par le Roi des Parthes, qui fut prêt d'embrasser sa querelle, & qui ne se laissa déterminer qu'avec beaucoup de peine à le livrer aux Romains. M. de Tillemont observe que cet événement, pour lequel il n'y eut pas une épée tirée, est probablement le sujet des triomphes que Silius Italicus attribue à Domitien sur le Gange, sur les Bactriens, & sur tout l'Orient. Suétone le date de la vingtieme année après la mort de Néron ; & par conséquent il tombe sous l'an de Rome 839. de J. C. 88.

Faux Néron.

Suet. Ner. 57.
Tac. Hist. I. 2.

Sil. Ital. III. v. 612.

Enfin je ne dois point omettre un genre de crime singulier & jusques-là inoui, qui devint un fléau pour Rome & pour tout l'Empire. Des scélérats imaginerent de s'armer d'aiguilles empoisonnées, avec lesquelles ils firent périr un grand nombre de personnes, qu'ils attaquoient au moment où l'on s'y attendoit le moins. Plusieurs de ces assassins furent découverts, & expierent par le supplice la noirceur de leur forfait.

Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées.

Dio.

Je viens maintenant à Agricola, dont la vie a été écrite par Tacite, son gendre. Je transporterai ici presque en entier un morceau si précieux, qui est le dernier que me fournira pour mon Ouvrage ce grand & sublime Historien.

§. III.

Agricola n'est connu que par Tacite. Sa naissance. Son éducation. Ses premieres armes sous Suétonius Paulinus dans la Grande Bretagne. Son mariage & ses premiers honneurs. Il est employé par Galba. Il prend peu de part aux guerres civiles. Mucien l'envoie commander la vingtieme Légion dans la Grande Bretagne. Vespasien le crée Patricien, & l'envoie gouverner l'Aquitaine. Il le fait Consul, & lui confie le commandement de l'armée dans la Grande Bretagne. Récit de ce qui s'étoit passé dans la Grande Bretagne depuis que Suétonius Paulinus en étoit sorti. Premiere campagne d'Agricola dans la Grande Bretagne. Sa modestie après des succès considérables. Sagesse de sa conduite dans le Gouvernement intérieur. Seconde campagne d'Agricola. Il travaille à adoucir les mœurs des peuples soumis, pour les plier à la servitude. Troisieme campagne d'Agricola. Quatrieme campagne. Cinquieme campagne. Sixieme campagne. Septieme campagne. Grands préparatifs des Calédoniens. Discours de Galgacus leur Général. Discours d'Agricola à

son armée. Bataille. Les Romains restent vainqueurs. La flotte d'Agricola fait le tour de l'Isle par le Nord. Aventure mémorable d'une cohorte de Germains. Domitien jaloux de la gloire d'Agricola. Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens du triomphe. Conduite modeste d'Agricola. Mort d'Agricola. Sentimens tendres & nobles de Tacite au sujet de la mort de son beau-pere.

AGRICOLA seroit à peine connu de nous, si nous n'avions pas sa vie écrite par Tacite. Tout ce que nous saurions d'un si grand homme se trouveroit renfermé dans quelques lignes assez peu exactes, & encore moins intéressantes, de l'Abréviateur de Dion. Grace à l'illustre Ecrivain qu'il a eu pour gendre, nous sommes pleinement instruits de ce qui le regarde, nous pouvons le suivre depuis ses premieres années, & trouver en lui un modèle qui peut être proposé à toutes sortes de personnes, mais particuliérement aux guerriers. Agricola n'est connu que par Tacite.

Il se nommoit Cnéus Julius Agricola. Le nom de Julius qu'il portoit, étoit devenu très-commun parmi les Romains depuis l'élévation des Césars, & ne doit point donner lieu de penser qu'Agricola appartînt à la maison des Jules. Sa naissance étoit honorable, mais non illustre. Il étoit originaire de la colonie de Fréjus, & ses deux Sa naissance. Tac. Agr. 4.

grands-peres avoient été Intendans de l'Empereur, emploi qui ne prouve que le rang de Chevaliers Romains. Son pere, nommé Julius Grécinus, fut Sénateur, & se rendit recommandable par une vertu sévére, dont nous avons rapporté des traits sous Caligula, qui le fit mourir.

T. III. p. 24.

Son éducation.

Agricola ne put point profiter des leçons & des exemples d'un pere si vertueux. Car il le perdit très-peu de tems après sa naissance, qui arriva le treize Juin de l'an de Rome 789. sous le second * Consulat de Caius. Mais il eut le bonheur d'être élevé par une mere pleine de mérite, qui prit un très-grand soin de son éducation, & qui le fit instruire dans tous les beaux Arts. Elle le conduisit tout (1) enfant à Marseille, qui étoit l'Athène des Gaules, & dont le séjour, plus favorable à l'innocence des mœurs que celui de Rome, offroit un heureux mélange de la politesse Grecque & de la modestie de la Province. L'esprit de sim-

* *Le texte de Tacite,* (Agr. 44) *porte qu'Agricola nâquit sous le troisieme Consulat de Caius, & mourut sous celui de Collega & de Priscus dans sa cinquante-sixieme année. Ces deux dates se contredisent, vû qu'elles ne renferment qu'un espace de cinquante-quatre ans. Il y a donc erreur dans l'une ou dans l'autre. Je suppose que c'est la date de la naissance qui est fautive.*

(1) Arcebat eum ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerat, locum Græcâ comitate & provinciali parsimoniâ mistum ac bene compositum.

plicité antique, qui régnoit dans cette ville, vint heureusement à l'appui du bon naturel du jeune Agricola, & le préserva des séductions & des piéges qui corrompent trop souvent cet âge facile, & avide de plaisirs.

Il (1) se livra à la Philosophie avec toute l'ardeur qu'une si belle étude peut inspirer à un esprit capable du grand, & à une ame élevée. Sa mere trouva qu'il prenoit un goût trop vif pour une science, qu'elle jugeoit plus convenable au loisir des Grecs, qu'à la vie active d'un Romain destiné à être Sénateur. L'abus qu'en faisoient alors plusieurs de ceux qui la professoient, & qui en outroient les maximes, allarmoit sans doute cette mere judicieuse. Elle retint son fils par ses remontrances : la raison & la réflexion tempérerent le grand feu d'Agricola : & de l'étude de la Sagesse il lui resta ce qui en est le point le plus essentiel,

(1) Memoriâ teneo solitum ipsum narrare, se in prima juventa studium Philosophiæ * acriùs, & ultra quàm concessum Romano ac Senatori, hausisse : ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset. Scilicet sublime & erectum ingenium pulchritudinem ac speciem excelsæ magnæque gloriæ vehementiùs quàm cautè appetebat. Mox mitigavit ratio & ætas : retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia modum.

* *Dans les éditions on lit* ac juris, ultra. *C'est une correction des commentateurs, qui ne me paroît pas heureuse, vû qu'il ne s'agit point du tout ici de l'étude du Droit. Je rétablis donc l'ancienne leçon, en ajoutant seulement la particule* &.

& en même-tems le plus difficile, une modération ennemie de tout excès.

Ses premieres armes sous Suétonius Paulinus dans la Grande Bretagne.

Il fit ses premieres armes dans la Grande Bretagne sous les ordres de Suétonius Paulinus, dont il a été souvent fait mention dans cet ouvrage. Ce Général, l'un des plus grands hommes de guerre que Rome eût alors, le prit auprès de sa personne, selon l'usage pratiqué par les Romains, pour le conduire & le former : & le jeune Officier mérita l'estime d'un si bon juge. Il étoit Tribun dans une Légion, & ce titre, auquel étoit attaché un commandement important, (1) ne fut point pour lui, comme pour plusieurs de ses camarades, une occasion de faire de la milice un exercice de licence : il ne s'en servit, ni pour couvrir une ignorance honteuse, ni pour se dispenser des travaux, ni pour s'autoriser à prendre de fréquens congés, & à se ménager des parties de plaisir. Uniquement occupé de son objet, il s'appliquoit à bien connoître la Province, & à se faire connoître lui-même de l'armée : il interrogeoit ceux qu'il savoit habiles, il s'attachoit à suivre les plus braves & les plus gens de bien : jamais la vanité ne lui fit rechercher les occasions

(1) Nec Agricola licenter more juvenum, qui militiam in lasciviam vertunt, neque segniter ad voluptates & commeatus titulum tribunatûs & inscitiam retulit : sed noscere provinciam, nosci exercitui, discere à peritis, sequi optimos, nihil appetere ob jactationem, nihil ob formidinem recusare.

brillantes, jamais la crainte ne lui fit refuser les périlleuses : une activité tranquille, & nullement inquiéte, dirigeoit toutes ses démarches.

On peut se souvenir que le commandement de Suétonius Paulinus dans la Grande Bretagne fut marqué par de grands événemens : d'abord victoires éclatantes, ensuite soulévement de la Province, pertes considérables de la part des Romains, efforts pénibles & enfin heureux pour ramener les rebelles à leur devoir. Ces vicissitudes fournirent à Agricola les moyens de s'instruire, & donnerent de l'exercice à ses talens. Et quoiqu'il n'eût aux succès que la part qu'y pouvoit prendre un Officier subalterne, il se forma par l'usage, l'aiguillon de la gloire se fit sentir à son cœur, & (1) il conçut pour le métier des armes un goût peu capable de lui attirer de l'agrément dans les tems où il avoit à vivre, tems malheureux, où tout mérite éclatant étoit sujet à des interprétations malignes, & où le péril n'étoit pas moindre de s'acquérir un grand nom, que de s'en faire un mauvais.

Voyez le T. IV. L. XI. p. 150. & suiv.

Revenu à Rome pour entrer dans la carrière des honneurs, il fit une belle alliance, & utile par rapport à ses vues. Il épousa Domitia Decidiana, en qui une naissance

Son mariage & ses premiers honneurs.

(1) Intravitque animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus, quibus sinistra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama, quàm ex mala.

illustre étoit rehaussée par la vertu. Leur mariage fut très-uni, & leur amour fondé sur une estime mutuelle, ne fut jamais troublé par aucun nuage de dissension.

Ayant (1) obtenu la Questure, il eut par sort le département de l'Asie sous le Proconsul Salvius Titianus, frere d'Othon, depuis Empereur. C'étoit une double amorce de corruption. Car la Province étoit riche, & sembloit inviter la cupidité : & en même-tems le Proconsul, extrêmement avide, eût été charmé de trouver de la complaisance dans son Questeur, & il l'eût achetée volontiers par une connivence réciproque, qui lui eût tout passé. La probité d'Agricola fut à toute épreuve, & résista à une séduction si puissante.

Au sortir de la Questure, il passa plusieurs années dans une espèce (2) d'inaction, qui étoit sagesse sous un Prince aussi ombrageux & aussi cruel que Néron. Les charges même de Tribun du peuple & de Préteur, qu'il exerça durant cet intervalle, ne le tirerent point de la tranquillité obscure dans laquelle il s'enfonçoit par principe. Le Tribunat avoit peu de fonctions sous

(1) Sors quæsturæ provinciam Asiam & proconsulem Salvium Titianum dedit : quorum neutro corruptus est, quamvis & provincia dives & parata peccantibus, & proconsul, in omnem aviditatem pronus, quantâlibet facilitate redempturus esset mutuam dissimulationem mali.

(2) Gnarus sub Nerone temporum, quibus inertia pro sapientia fuit.

les

les Empereurs, qui s'en étoient attribué la puissance : & la Préture même ne donnoit guéres d'occupation, à moins que l'on n'eût le département de rendre la justice en matière civile. Or, ce département n'échut point à Agricola, & l'exercice de sa Préture fut renfermé presque tout entier (1) dans le frivole, dans les jeux & les spectacles qu'il lui fallut donner au peuple. Il s'y comporta en homme sage, évitant l'excès d'une raison austere, qui refuse tout, & celui de la prodigalité, qui ne ménage rien.

Il est employé par Galba.

Après la mort de Néron les talens oserent se montrer : & Agricola fut chargé par Galba d'une commission délicate. C'étoit de dresser un inventaire des offrandes & des dons consacrés dans les Temples, & d'y faire revenir ce qui en avoit été enlevé. Il s'acquitta de cet emploi avec exactitude : & s'il ne répara pas tous les torts, c'est que son pouvoir ne s'étendoit pas sur les sacriléges dont Néron étoit l'auteur.

Il prend peu de part aux guerres civiles.

Il ne paroît pas qu'il ait pris beaucoup de part aux guerres civiles qui déchirerent l'Empire après Galba. Dès les premiers commencemens de la guerre d'Othon, la mere d'Agricola ayant été tuée par les troupes de la flotte de cet Empereur dans les terres qu'elle avoit en Ligurie, il y courut pour s'acquitter des devoirs de la piété filiale ; & pendant qu'il étoit occupé

(1) Ludos & inania honoris pro modo rationis atque abundantiæ duxit.

de ces soins, & de celui de rétablir & de remettre en valeur ses terres, qui avoient été pillées & ravagées, il apprit que Vespasien avoit été proclamé Empereur par les Légions d'Orient, & sur le champ il se déclara pour ce parti, qui étoit celui du bien public. Mais il n'est pas dit qu'il ait servi dans les troupes qui combattoient pour la cause qu'il avoit embrassée : & il semble par le récit de Tacite, qu'il soit venu de Ligurie droit à Rome, seulement au tems où Mucien gouvernoit déjà cette Capitale de l'Empire au nom de Vespasien, encore absent.

Mucien l'envoie commander la vingtieme Légion dans la Grande Bretagne.

Mucien l'employa d'abord à faire des levées de soldats, & l'ayant reconnu fidéle & actif, il lui donna une commission plus importante, & l'envoya commander la vingtieme Légion dans la Grande Bretagne. L'emploi étoit difficile. La Légion dont Agricola alloit prendre le commandement, n'avoit été amenée qu'avec peine à prêter le serment à Vespasien : elle ne se laissoit pas aisément manier, & elle faisoit trembler le Général même de toute l'armée, bien loin d'obéir à son Chef particulier, qui, soit à mauvaise intention, soit par foiblesse, soit par la faute des soldats trop indociles & trop mutins, étoit plutôt gouverné par eux, qu'il ne les gouvernoit. Agricola choisi (1) pour remédier au mal,

(1) Successor simul & ultor electus, rarissimâ moderatione maluit videri invenisse bonos quàm fecisse.

en vint aisément à bout par la supériorité de son génie & par la droiture de ses vues. Mais ce qui est plus estimable & plus rare, c'est qu'au lieu d'aggraver les torts de son prédécesseur, au lieu de se faire honneur d'avoir réduit des opiniâtres au devoir, il aima mieux passer pour avoir trouvé toutes choses dans l'ordre, que pour les y avoir rétablies.

L'armée avoit alors pour Général Vectius Bolanus, dont le caractère étoit trop doux & trop ami de la paix pour une Province aussi fiere & aussi belliqueuse, que celle qu'il devoit tenir en respect. Agricola (1), qui lui étoit subordonné, se conforma au goût de son Chef. Il modéra son feu, il ne donna point l'essor à son ardeur martiale. Il savoit complaire & obéir, & négliger le spécieux pour s'attacher à l'utile.

Sous Petilius Cérialis, qui succéda à Bolanus, le mérite d'Agricola eut un plus beau champ. Ce Général, que nous avons vu faire preuve d'activité & de vigueur dans la guerre contre le Batave Civilis, trouvant les mêmes qualités dans le Commandant de la vingtieme Légion, lui donna plusieurs occasions de se signaler. (2) Agri-

(1) Temperavit Agricola vim suam, ardoremque compescuit, ne incresceret, peritus obsequi, & eruditus utilia honestis miscere.

(2) Nec Agricola umquam in suam famam gestis exsultavit : ad auctorem & ducem, ut minister, fortunam referebat. Ita virtute in obsequendo, verecundiâ in prædicando, extra invi-

cola, toujours brave, toujours modéré, fit de grandes choſes ſans en tirer vanité, ſans prétendre s'en approprier l'honneur: il le déféroit tout entier à celui dont il exécutoit les ordres: & par une conduite ſi parfaite, il acquit de la gloire, & ſçut éviter l'envie.

Veſpaſien le crée Patricien, & l'envoie gouverner l'Aquitaine.

A ſon retour à Rome, Veſpaſien récompenſa ſes ſervices par une diſtinction d'honneur, & par un emploi important. Il le mit au rang des Patriciens, & il lui donna le gouvernement de l'Aquitaine, qui comprenoit alors, en vertu de la diviſion des Gaules faite par Auguſte, tous les pays compris entre la Loire & les Pyrenées.

C'étoit une Province paiſible, & où le mérite guerrier n'avoit plus d'exercice. Il s'agiſſoit principalement des fonctions de la Magiſtrature civile, auxquelles s'étoit peu préparé un homme qui avoit paſſé ſa vie dans les armes. Et Tacite (1) obſerve que,

diam, nec extra gloriam erat.

(1) Credunt plerique militaribus ingeniis ſubtilitatem deeſſe: quia caſtrenſis juriſdictio ſecura, & obtuſior, ac plura manu agens, calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentiâ, quamvis inter togatos, facilè juſtèque agebat. Jam verò tempora curarum remiſſionumque diviſa. Ubi conventus ac judicia poſcerent, gravis, intentus, ſeverus, ac ſæpius miſericors: ubi officio ſatisfactum, nulla ultrà poteſtatis perſona. Triſtitiam, & arrogantiam, & avaritiam exuerat: nec illi, quod eſt rariſſimum, aut facilitas auctoritatem, aut ſeveritas amorem deminuit. Integritatem atque abſtinentiam in tanto viro referre, injuria virtutum fuerit. Ne famam quidem,

ſelon la penſée de pluſieurs, les gens de guerre n'ont pas communément cette fineſſe & cette ſagacité qu'exigent les affaires : parce que la juſtice militaire s'embarraſſant peu des formes, marche plus rondement, décide ſouvent par voie de fait, & par conſéquent n'accoutume pas les eſprits aux ſubtilités du barreau. Agricola, dans un métier tout neuf pour lui, ne ſe trouva point déplacé : & ſa prudence naturelle lui tint lieu d'uſage & d'expérience. Il rendoit la juſtice avec un diſcernement merveilleux, & ſans aucune hauteur. Il diſtinguoit les tems & les lieux. S'il ſiégeoit ſur ſon tribunal, on le voyoit grave, attentif, ſévére, & néanmoins plus volontiers ſenſible à la commiſération. Dès que ſon devoir étoit rempli, le Magiſtrat diſparoiſſoit pour faire place à l'homme doux; acceſſible, affable. Jamais aucun trait ni d'arrogance, ni de mauvaiſe humeur : & il ſavoit garder un ſi ſage tempérament, que ni la facilité de ſon commerce ne diminua rien du reſpect qui étoit dû à ſa dignité, ni ſa ſévérité, de l'amour que les peuples portoient à ſa perſonne. Louer en lui l'intégrité, ce ſeroit, dit Tacite, faire injure à un mérite ſi accompli. La paſſion même de

cui etiam ſæpe boni indulgent, oſtentandâ virtute, aut per artem quæſivit. Procul ab æmulatione adversùs collegas, procul à contentione adversùs procuratores. Et vincere inglorium, & atteri ſordidum arbitrabatur.

la gloire, à laquelle ſe laiſſent ſouvent entraîner ceux qui n'en ont point d'autre, ne le conduiſit jamais ni au faſte de l'oſtentation, ni aux petites ruſes de la vanité. Nulle jalouſie contre ſes égaux ; nulle conteſtation avec ſes inférieurs. Les Intendans des Céſars fatiguoient volontiers les Gouverneurs des Provinces. Agricola évita toujours de ſe commettre avec eux, perſuadé que combattre avec des ſubalternes, c'étoit vouloir ou vaincre ſans gloire, ou s'avilir ſi l'on venoit à ſuccomber.

Il le fait Conſul, & lui confie le commandement de l'armée de la Grande Bretagne.

Après qu'il eut paſſé moins de trois ans dans le gouvernement de l'Aquitaine, Veſpaſien le rappella pour le faire Conſul. Il le décora auſſi de la dignité de Pontife, & il le choiſit après ſon Conſulat pour aller commander en chef dans la Grande Bretagne, Province qu'Agricola connoiſſoit parfaitement, puiſqu'il y avoit ſervi & comme Tribun dans ſa premiere jeuneſſe, & en qualité de Commandant d'une Légion dans un âge plus mûr. C'étoit le ſeul pays où les Romains euſſent guerre alors, & Veſpaſien en l'y envoyant lui donnoit une marque ſinguliere de conſidération & d'eſtime.

Tacite ne date point ces faits. Je place, d'après M. de Tillemont, le Conſulat d'Agricola ſous l'an de Rome 828. & ſon arrivée dans la Grande Bretagne ſous l'année ſuivante.

Récit de ce qui s'é-

Il s'étoit paſſé peu de choſes importan-

tes dans la Grande Bretagne, depuis les exploits de Suétonius Paulinus, dont j'ai rendu compte sous le regne de Néron. Pétronius Turpilianus, son successeur, s'étoit contenté des conquêtes faites par ceux qui l'avoient précédé, & n'avoit point hazardé de nouvelles entreprises.

toit passé dans la Grande Bretagne depuis que Suétonius Paulinus en étoit sorti.

Trébellius Maximus, qui le remplaça, imita son inaction. C'étoit un caractère indolent, & sans aucune expérience dans la guerre. Il se réduisit à entretenir la paix dans la Province par la douceur de son administration. La paix (1) familiarisa les Barbares avec la mollesse, & ils apprirent à goûter l'amorce des vices séduisans & flatteurs. Les guerres civiles qui suivirent la mort de Néron, autoriserent la paresse de Trébellius, & lui fournirent une excuse légitime. Sa tranquillité ne fut troublée que par les discordes qui survinrent entre l'armée & son Chef. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit que Trébellius sauva sa vie aux dépens de sa gloire, & fut enfin obligé de s'enfuir de la Grande Bretagne. Vitellius lui nomma Bolanus pour successeur.

Celui-ci assez semblable à son prédécesseur, si ce n'est qu'il étoit plus homme de bien, ne crut pas qu'un tems de guerre civile fût propre, soit à rétablir la discipline, soit à harceler l'ennemi. Il laissa toutes choses dans l'état où il les avoit trouvées,

(1) Didicère jam Barbari quoque ignoscere vitiis blandientibus.

sans inquiéter ni les Barbares, ni les soldats.

Pétilius Cérialis, après avoir glorieusement terminé la guerre des Bataves, fut envoyé par Vespasien dans la Grande Bretagne, & trouvant les troupes plus disposées à l'obéissance, depuis que le gouvernement de l'Empire avoit pris une consistance certaine, il tourna leur activité contre l'ennemi. Il poussa en avant l'ancien projet de la conquête entiere de l'Isle, & il attaqua les * Brigantes, peuple nombreux & guerrier, qui soutenoit encore sa liberté entamée par les victoires d'Ostorius Scapula sous le regne de Claude. Il porta dans tout le pays la terreur des armes Romaines, & en soumit une grande partie.

Frontin lui succéda, Général plein de courage, & qui joignoit l'étude à l'exercice & à la pratique, comme il paroît par son livre des Stratagêmes. Il soutint dignement la gloire de son prédécesseur, & il subjugua pleinement la nation des ** Silures, dont l'opiniâtreté n'avoit pu être abattue par Ostorius, & s'étoit signalée par plusieurs pertes considérables qu'ils avoient alors fait souffrir aux Romains, Frontin eut pour successeur Agricola, qui arriva dans la Province au milieu de l'Eté de l'an de Rome 829.

* *Ils occupoient la partie septentrionale de l'Angleterre depuis l'Eden jusqu'à l'Humbre.*

** *Les Silures habitoient entre la Saverne & la mer d'Hibernie.*

La saison déjà avancée, & le changement de Général, avoient donné lieu à l'armée Romaine de regarder la campagne comme finie, & conséquemment inspiré aux Barbares la pensée de profiter de la sécurité de leurs ennemis. Agricola apprit en arrivant que les * Ordoviques venoient de détruire presque entièrement un régiment de cavalerie, qui gardoit leur frontière : & cet exploit avoit mis en mouvement les esprits des peuples de la Province, dont les uns approuvoient hautement un si bel exemple ; les autres, pensant de même au fond, mais plus circonspects, observoient quel parti prendroit le nouveau Commandant, pour régler leurs démarches sur les siennes.

Premiere campagne d'Agricola dans la Grande Bretagne.

* *Peuples du Nord-Galles.*

Agricola avoit bien des motifs, qui pouvoient paroître plausibles, de différer à l'année suivante à se mettre en action. Ses troupes comptoient sur le repos du reste de la campagne, & elles étoient distribuées dans leurs quartiers : & plusieurs des principaux Officiers croyoient que dans un commencement il ne falloit point user d'une trop grande rigueur à l'égard des Bretons, & qu'il étoit de la prudence de se contenter d'avoir l'œil sur ceux dont la fidélité étoit suspecte, dans la crainte d'occasionner par une vengeance précipitée un soulévement général. Agricola n'écouta point ces conseils timides : & persuadé qu'un si grand mal demandoit un prompt remède,

il rassembla ce qu'il avoit de forces sous sa main, & marcha aux Ordoviques, qu'il trouva postés sur une hauteur. Comme il vit qu'ils n'osoient pas descendre dans la plaine, il résolut d'aller à eux : & s'étant mis à la tête de sa troupe, pour inspirer à ceux qui le suivoient un courage pareil au sien en partageant leur danger, il eut bientôt délogé les Barbares de leur poste, & il tailla en piéces presque toute la nation.

Ce premier succès l'anima à tenter une nouvelle entreprise : & se trouvant près de l'Isle * Mona, dont Suétonius Paulinus avoit manqué la conquête, il forma le dessein de s'en emparer. Mais comme la résolution étoit subite, il n'avoit point de vaisseaux. Son esprit de ressource & son courage y suppléerent. La mer est basse & étroite entre la grande & la petite Isle : & il avoit parmi ses auxiliaires des Bretons anciennement soumis, qui connoissoient les gués, & qui étoient accoutumés à passer à la nage avec armes & chevaux les bras de mer de peu de largeur, & les rivières. Il leur ordonna de faire le trajet, après s'être débarrassés de leurs bagages. Ils exécuterent cet ordre : & les ennemis qui comptoient sur leur barrière naturelle, & qui ne soupçonnoient pas qu'on pût se passer de flotte pour venir à eux, furent étrangement surpris de cette attaque imprévue. Ils crurent que nul obstacle n'étoit invincible pour ceux qui savoient ainsi faire la

* *Isle d'Anglesey.*

guerre, & ils prirent le parti de se soumettre & de demander la paix.

Sa modestie après des succès considérables.

C'étoit-là une belle entrée dans un nouveau gouvernement. Tout le monde admiroit Agricola, qui avoit consacré aux fatigues & aux hazards de la guerre, un tems que les autres Gouverneurs avoient coutume d'employer à faire un vain étalage de leur grandeur, & à recevoir les respects des habitans de leur Province. Mais pour lui, il n'en devint pas plus vain. Ce n'étoit pas à son jugement un exploit ni une victoire, que d'avoir contenu des rebelles dans le devoir. Il ne daigna pas même couronner de lauriers ni ses faisceaux, ni les lettres qu'il écrivit en Cour. Et en (1) paroissant négliger ainsi la renommée, il s'en fit une d'autant plus belle, qu'il n'y avoit personne qui ne se demandât, quelles grandes choses il se promettoit donc pour l'avenir, puisqu'il gardoit le silence sur des succès si importans.

Sagesse de sa conduite dans le Gouvernement intérieur.

Agricola se proposoit d'achever la conquête de la Grande Bretagne : & il s'y prit (2) en homme supérieur, qui fait que les

(1) Ipsâ dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus quantâ futuri spe tam magna tacuisset.

(2) Animorum Provinciæ prudens, simulque doctus per aliena experimenta, parum profici armis si injuriæ sequerentur, causas bellorum statuit exscindere. A se suisque orsus ; primùm domum suam coercuit, quod plerisque haud minùs arduum est quàm provinciam regere. Nihil per libertos servosque publicæ rei : . . . Omnia scire, non omnia exsequi : parvis peccatis veniam,

armes ne suffisent pas, si par les injustices on aliéne des peuples nouvellement soumis. Il connoissoit la fierté des Bretons, & il résolut de leur ôter tout légitime sujet de plainte & de révolte. Sa premiere attention se porta sur lui-même & sur sa maison. Il commença par y mettre l'ordre : ce qui n'est pas moins difficile pour plusieurs, que de gouverner leur Province. Il n'employoit dans aucune fonction publique ses esclaves & ses affranchis. Dans le choix des soldats & des Officiers, il ne donnoit rien à la recommandation ni aux prieres, persuadé que les meilleurs sujets seroient aussi les plus affectionnés à leur Général. Il vouloit tout savoir, mais ne punissoit pas tout : il accordoit le pardon aux fautes légéres, & réservoit la sévérité pour les grandes : encore épargnoit-il le châtiment autant qu'il étoit possible, se contentant le plus souvent du repentir. Il aimoit bien mieux confier les emplois à des hommes de qui il pût espérer une conduite exempte de fautes, que d'avoir à condamner des coupables.

Ceux (1) qui faisoient bien étoient sûrs

magnis severitatem commodare : nec pœnâ semper, sed sæpius pœnitentiâ contentus esse : officiis & administrationibus potiùs non peccaturos (præficere) quàm damnare quum peccassent.

(1) Nec Agricola unquam per alios gesta avidus intercepit : seu centurio, seu præfectus, incorruptum facti testem habebat. Apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur, ut bonis comis, ita adversùs malos injucundus. Cæterùm ex iracundia nihil supererat : secretum & silentium ejus

de ſon eſtime & de ſes éloges. Au-deſſus de toute vaine gloire, il ne connoiſſoit point cette baſſe jalouſie qui s'arroge l'honneur des belles actions des autres. Le Centurion, l'Officier d'un grade ſupérieur qui ſe ſignaloit, trouvoit en lui un témoin incorruptible, & charmé de rendre juſtice à ſon mérite. Quelques-uns lui reprochoient un peu d'aigreur dans ſes réprimandes. Plein de douceur & de politeſſe pour les bons, il traitoit durement les mauvais. Mais auſſi il ne lui reſtoit rien ſur le cœur. On n'avoit point à craindre que ſon ſilence cachât un reſſentiment ſecret : il croyoit plus digne d'une belle ame de bleſſer, que de haïr.

Il eut une extrême attention à ſoulager les peuples, non pas en diminuant les tributs & les impoſitions, ce qui n'étoit pas en ſon pouvoir, mais par l'égalité de la répartition, & en retranchant les vexations, que l'on ſouffroit plus impatiemment que les tributs mêmes. Car les Publicains, nation de tout tems ingénieuſe à tourmenter les autres pour ſon profit, imaginoient mille ruſes tyranniques pour rendre plus onéreuſe la levée des contributions. Par exemple, tel peuple Breton qui avoit dans ſon voiſinage un camp où il pouvoit voiturer ſes bleds ſans peine & ſans frais, étoit commandé pour les porter dans des

non timeres : honeſtius putabat offendere quàm odiſſe. *Tac. Agr.* 22.

quartiers fort éloignés. Agricola (1) abolit tout en arrivant ces injuſtices & autres pareilles, & il ſçut ainſi rendre aimable la paix, qui auparavant, par la négligence ou la connivence de ſes prédéceſſeurs, n'étoit pas moins redoutée des peuples, que la guerre.

Seconde campagne d'Agricola.

An. Rom. 830.

Au retour de la belle ſaiſon, il ſe mit en campagne, faiſant obſerver à ſon armée une exacte diſcipline, attentif à empêcher les écarts, & à encourager par ſes éloges la retenue & la modeſtie du ſoldat. Son plan n'étoit pas pour cette année de faire de nouvelles conquêtes : il vouloit commencer par établir ſolidement la domination Romaine parmi des peuples déjà attaqués, mais non ſoumis, & qui défendoient encore leur liberté par les armes. Il réuſſit en mêlant la vigueur & la clémence, faiſant des courſes ſubites qui déſoloient les Barbares, & enſuite leur offrant dans ſa bonté un aſyle toujours ouvert, dès qu'ils penſeroient à ſe ſoumettre. En même-tems il ſe précautionnoit de manière à ne leur laiſſer jamais prendre aucun avantage ſur lui. Il choiſiſſoit lui-même ſes campemens : lui-même il alloit reconnoître les marais & les bois qui ſe trouvoient ſur ſa route. Par une conduite ſi bien ſoutenue il amena pluſieurs

(1) Hæc primo ſtatim anno comprimendo, egregiam famam paci circumdedit, quæ vel incuriâ vel tolerantiâ priorum, haud minùs quàm bellum timebatur.

peuples, qui jusques-là s'étoient maintenus dans l'indépendance, à lui donner des ôtages, à souffrir qu'il construisît des forts dans leur pays, qu'il y établît des garnisons. Ainsi il mit la derniere main aux entreprises de ses prédécesseurs, & il acheva tout ce qu'ils avoient tenté.

Il passa l'hiver suivant à adoucir par les mœurs ceux qu'il avoit domptés par les armes. Les Bretons vivoient presque alors en sauvages, sans aucune culture, sans aucun lien de société : & cette grossiéreté toute brute entretenoit la fierté de leurs courages, & les tenoit perpétuellement disposés à la guerre. Agricola (1) travailla à leur inspirer le goût de la tranquillité par l'amorce des commodités de la vie. Il les exhorta à embellir leurs habitations, à bâtir des temples, des places publiques : & de peur que la dépense ne les effrayât, il en faisoit porter à l'Etat une partie. Sans leur imposer de nécessité, les louanges qu'il donnoit à ceux qui entroient avec ardeur dans ses vues, les reproches qu'il faisoit aux négligens, jettoient parmi eux une émulation plus efficace que la contrainte. Il eut soin que les enfans de la premiere noblesse fussent instruits dans les beaux Arts : & il piquoit en eux une rivalité nationale, qui s'est bien soutenue depuis, en attribuant la supériorité de l'esprit & des

Il travaille à adoucir les mœurs des peuples soumis, pour les plier à la servitude.

(1) Ut homines dispersi ac rudes, eoque bello faciles, otio & quieti per voluptates assuescerent.

talens aux Bretons ſur les Gaulois. Cette politique eut ſon effet : & des peuples, qui peu auparavant refuſoient d'apprendre la langue des Romains, aſpirerent même à y devenir éloquens. Bientôt l'habillement Romain fut en honneur parmi eux : l'uſage de la toge devint fréquent. (1) Enfin le luxe & les délices s'introduiſirent. Ils apprirent à goûter tout ce qui ſert d'appas & de nourriture à la molleſſe, les portiques, les bains, l'élégance des repas : & ne connoiſſant pas les conſéquences de ces nouveautés, ils appelloient politeſſe ce qui faiſoit partie de leur ſervitude.

Troiſieme campagne d'Agricola.

An. Rom. 831.

Agricola, par ces précautions s'étant bien aſſuré de tout le Midi de l'Iſle, pouſſa en avant vers le Nord dans ſa troiſieme campagne, & il porta la guerre chez des nations, qui juſques-là n'avoient point encore éprouvé les armes Romaines. Il pénétra juſqu'au Taüs, c'eſt-à-dire, juſqu'à la rivière que nous nommons aujourd'hui la Twéde, & qui dans la derniere partie de ſon cours ſert de borne à l'Ecoſſe & au Northumberland. Sur l'arriere ſaiſon il ſurvint de furieux orages, dont l'armée Romaine ſouffrit beaucoup. Mais la terreur qu'elle avoit répandue parmi les Barbares étoit ſi grande, qu'ils n'oſerent l'attaquer.

(1) Paulatimque diſceſſum ad delinimenta vitiorum, porticus, & balnea, & conviviorum elegantiam : idque apud imperitos humanitas vocabatur, quum pars ſervitutis eſſet.

Agricola

Agricola eut même le tems de construire de forts châteaux dans le pays avant que de se retirer.

Un des talens de ce Général étoit de s'entendre parfaitement à choisir les situations les plus avantageuses pour établir des forteresses : & Tacite remarque qu'aucune de celles qu'il éleva en grand nombre dans les différentes contrées de l'Isle, ne fut ni forcée par les ennemis, ni réduite à se rendre à composition, ni abandonnée par la fuite des troupes qui avoient charge de la garder. Il avoit soin d'en rafraîchir tous les ans les garnisons par de nouveaux soldats : ce qui les mettoit en état non-seulement de ne rien craindre, mais même d'incommoder les Barbares par de fréquentes sorties. Et c'est ce qui désoloit & désespéroit les Bretons, accoutumés sous les Généraux précédens à compenser par les avantages qu'ils remportoient pendant l'hiver, les pertes qu'ils avoient souffertes pendant l'été, au-lieu que sous Agricola ils n'avoient aucun relâche, & se voyoient battus en toute saison.

Quatrieme campagne.

An. Rom. 832.

La quatrieme campagne d'Agricola fut employée à affermir les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites l'année précédente. Il les étendit même jusqu'à un terme qui pouvoit être regardé comme une barrière, si, dit Tacite, la gloire du nom Romain permettoit de reconnoître aucune autre barrière que celle de la nature. Deux Gol-

phes ou rivières, nommés anciennement Glota & Bodotria, & aujourd'hui la rivière de Clyd & le golphe de Forth, recevant la mer en deux sens opposés, se rapprochent tellement, qu'il ne reste qu'un médiocre intervalle qui les sépare. Agricola ferma cet intervalle par des châteaux disposés d'espace en espace, ensorte qu'il sembloit que les ennemis fussent relégués comme dans une autre Isle. Et en effet, long-tems après, l'Empereur Sévére borna en cet endroit les conquêtes & les prétentions des Romains, & il y bâtit une muraille, dont on voit encore maintenant les ruines. Mais la valeur d'Agricola & de son armée ne pouvoit être arrêtée que par la mer Septentrionale.

Cinquieme campagne.

An. Rom. 833.

Comme néanmoins il avoit autant de sagesse que de feu, il voulut ne rien laisser de suspect derriere lui, pendant qu'il s'enfonceroit du côté du Nord : & il s'occupa pendant sa cinquieme campagne à dompter par un grand nombre de combats des peuples inconnus jusqu'alors, qui habitoient la partie * de la Grande Bretagne la plus voisine de l'Hibernie. Et il garnit de troupes toute cette côte, moins dans la crainte d'être troublé dans ses opérations par une invasion des Hibernois, que dans l'espérance d'aller un jour les soumettre eux-mêmes aux Romains.

Ce projet lui passa par l'esprit, & on

* *C'est aujourd'hui le Galloway & les pays voisins.*

peut croire qu'il l'auroit exécuté, s'il eût eu pour agir un plein pouvoir, qui n'eût été limité ni par les tems, ni par les lieux. De retour à Rome, il disoit souvent qu'il ne falloit qu'une Légion, & un nombre médiocre d'auxiliaires, pour faire la conquête de l'Hibernie, & pour la garder. Et il ajoutoit que ce seroit une précaution utile pour assurer la soumission de la Grande Bretagne, qui alors verroit les armes Romaines tout autour de soi, & n'auroit devant ses yeux aucun pays libre, dont la condition lui causât de l'envie & irritât ses regrets. Plein de ces pensées, qui marquent un homme capable de grandes vues, Agricola accueillit très-gracieusement un petit Prince d'Hibernie, qui avoit été chassé de son pays par une sédition domestique. Il le retint auprès de sa personne, pour se servir de lui, s'il en trouvoit l'occasion. Cette occasion ne vint point: & depuis elle ne s'est jamais présentée, ou les Romains n'en ont pas profité; car l'Hibernie n'a connu en aucun tems leur domination.

Les victoires d'Agricola & ses approches avoient donné de l'inquiétude aux peuples qui habitoient la partie la plus septentrionale de la Grande Bretagne, & le Général Romain apprit qu'ils faisoient de grands mouvemens. Résolu de marcher à eux dans sa sixieme campagne, il voulut que sa flotte allât d'abord les reconnoître: & sur les lumières qu'il acquit par cette voie, il forma

Sixieme campagne

An. rom. 834.

ſon plan. Il fit avancer en même-tems toutes ſes forces de terre & de mer, conduiſant lui-même ſes Légions ſans trop s'écarter de la côte, enſorte que ſouvent les ſoldats de la flotte & ceux de l'armée de terre ſe réuniſſoient dans un même camp : & là c'étoit à qui vanteroit ſes exploits, à qui exagéreroit ſes dangereuſes aventures. Les uns parloient de montagnes inacceſſibles, de forêts épaiſſes & profondes; les autres de flots ſoulevés, & de violentes tempêtes; & les vainqueurs de l'Océan ſe mettoient beaucoup au-deſſus de ceux qui n'avoient à vaincre que la terre & les hommes.

Un effet plus ſérieux & plus important, c'eſt que les Barbares furent étrangement effrayés de voir la guerre venir à eux par mer & par terre. Avant Agricola aucun Général Romain n'avoit employé de flotte contre les Bretons; & s'ils étoient vaincus par terre, au moins ils regardoient la mer comme une derniere reſſource. Cette reſſource leur étoit ôtée, leur mer étoit découverte, & ils ne ſavoient plus comment ſe défendre contre des ennemis qui dominoient ſur les deux élémens.

Leur courage ne ſe laiſſa pas néanmoins abattre, & les * Calédoniens ayant formé un grand corps d'armée, ſe diſpoſerent, non à ſe tenir ſimplement ſur la défenſive, mais à aller attaquer les Romains, & détruire les forts qu'Agricola avoit établis au-

* *Peuples du Nord de l'Ecoſſe.*

delà du golphe Bodotria, & qu'ils regardoient avec raison comme des chaînes forgées pour les tenir en servitude. Leurs préparatifs, que la renommée grossissoit encore, comme il ne manque jamais d'arriver par rapport aux objets nouveaux & inconnus, frapperent de crainte les esprits de plusieurs dans le camp Romain, qui couvrant leur timidité du voile de la prudence, disoient qu'il falloit mettre le golfe entre eux & les ennemis, & qu'il étoit plus à propos de se retirer volontairement, que de se faire chasser par la force.

Agricola bien élevé au-dessus de ces terreurs paniques, résolut d'aller au devant du danger. Sachant que les Barbares s'étoient partagés en plusieurs bandes, il conçut que leur dessein étoit de l'envelopper; & de peur qu'ils n'y réussissent par la supériorité du nombre, & par la parfaite connoissance qu'ils avoient du pays, il forma aussi trois divisions de son armée, & marcha sur trois lignes.

Les Calédoniens instruits du changement qu'Agricola avoit fait dans la disposition de ses troupes, changerent aussi leur plan, & s'étant tous réunis, ils vinrent fondre sur l'une des trois divisions de l'armée Romaine, qui étoit la plus foible. Ils l'attaquerent pendant la nuit, & comme ils n'étoient point attendus, ils surprirent les corps de gardes, les égorgerent, & pénétrerent dans l'intérieur du camp, où les Romains

s'étant mis en état de défenſe, ſoutinrent le combat, mais avec beaucoup de déſavantage.

Agricola avoit été averti par ſes coureurs de la marche des ennemis. Il part ſur le champ, ſe faiſant précéder par ce qu'il avoit de plus léger & de plus agile en cavalerie & en infanterie, & ſuivant lui-même avec le gros de ſes forces. Les premiers arrivés commencerent à inquiéter les aſſaillans en les harcelant & les prenant en queue, & au point du jour les drapeaux de la Légion qu'Agricola amenoit, brillerent aux yeux des Calédoniens, qui ſe voyant obligés de faire face des deux côtés à la fois, ſe troublent, ſe déconcertent : au contraire, l'audace & la vigueur renaiſſent dans le cœur des ſoldats de la Légion attaquée. Juſques-là ils avoient combattu pour la ſûreté de leurs perſonnes & de leur camp : de ce moment ils combattent pour la gloire ; ils pouſſent les Barbares, & regagnent ſur eux du terrein. Aux paſſages étroits des portes on ſe battit avec furie ; mais enfin les ennemis furent mis en fuite par les efforts combinés des Romains du dehors & de ceux du dedans, qui ſe piquerent mutuellement d'émulation, les uns voulant paroître avoir ſecouru leurs camarades, & les autres, n'avoir point eu beſoin de ſecours. La défaite des Bretons fut entiere : & ſi les bois & les marais ne les euſſent dérobés à la pourſuite des vain-

queurs, la fin de cette action auroit été la fin de la guerre.

L'armée Romaine fiére d'une si belle victoire, ne mit plus de bornes à ses projets & à ses espérances. Elle se persuada que rien n'étoit inaccessible à sa valeur ; qu'il falloit s'enfoncer dans les profondeurs de la Calédonie, & ne point s'arrêter, que l'on n'eût trouvé la côte qui terminoit l'Isle au Septentrion. Et (1) ces prudens, qui peu auparavant avoient conseillé la retraite, étoient alors les plus présomptueux & les plus braves en paroles. Telle est, dit Tacite, la loi injuste à laquelle sont soumises les choses de la guerre. Tous s'attribuent l'honneur des événemens heureux : les disgraces s'imputent à un seul.

Les Bretons ne se regarderent point comme vaincus. Persuadés que leur défaite n'étoit point l'ouvrage d'une supériorité de valeur dans les Romains, mais de l'adresse du Général, qui avoit sçu profiter de l'occasion, ils ne s'occupent que de la pensée de renouveller la guerre. Ils arment leur jeunesse : ils transportent leurs femmes & leurs enfans en bas âge dans des lieux de sûreté : ils travaillent à se fortifier par des alliances. Ainsi finit cette campagne, qui n'avoit fait qu'irriter les courages de part

(1) Atque illi modò cauti ac sapientes, prompti post eventum ac magni loqui erant. Iniquissima hæc bellorum conditio est : prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur.

& d'autre, & les préparer à de nouveaux efforts pour l'année suivante.

Septieme campagne. Grands préparatifs des Calédoniens.

An. Rom. 835.

En effet, ce fut dans cette année, la septieme du commandement d'Agricola, que se porterent les plus grands coups. Les Bretons avoient enfin appris par une longue & triste expérience, que le concert étoit nécessaire pour repousser un danger commun : & tout l'hiver s'étoit passé en ambassades de peuple à peuple, & en traités, par lesquels ils s'étoient engagés réciproquement à réunir leurs forces pour la défense de la liberté Britannique. Agricola de son côté augmenta ses troupes d'un grand nombre de Bretons choisis dans les nations anciennement soumises, & dont la fidélité avoit été éprouvée par une longue paix. Lorsque la saison d'agir fut venue, il donna ordre à sa flotte de cotoyer la Calédonie, d'y faire de fréquentes descentes, qui portassent dans tout le pays le ravage & la terreur : & lui-même il se mit en marche avec son armée de terre, laissant les gros bagages dans les châteaux qu'il avoit bâtis, & dans les quartiers d'hiver, & bientôt il arriva au mont * Grampius, qu'occupoient les ennemis.

Ils étoient déja au nombre de plus de trente mille, & leur multitude croissoit sans cesse. De toutes parts accouroient au camp non-seulement une jeunesse vive & arden-

* Gransbain, *chaîne de montagnes, qui s'étend par le travers de l'Ecosse d'une mer à l'autre.*

te,

te, mais de vieux guerriers, encore pleins de vigueur, & portant avec eux les témoignages de leur gloire passée, qu'ils venoient chercher à couronner par de nouveaux exploits. Tous demandoient à grands cris le combat : & pour aiguillonner encore leurs courages, Galgacus, le plus illustre par sa bravoure & par sa naissance entre tous les Chefs des peuples ligués, les harangua en ces termes :

» Lorsque je considére les motifs qui » nous animent à la guerre, & la nécessité qui nous presse, j'ai une grande confiance que ce jour, qui vous a tous réunis, sera l'époque du rétablissement de la liberté de la Grande Bretagne. Ennemis nés de la servitude, que nous n'avons jamais connue, nous sommes la derniere ressource de la cause que nous défendons. Il n'est plus de terre derrière nous, & la mer même nous est fermée par la flotte Romaine. Ainsi la valeur & les armes, seul parti digne des gens de cœur, sont en même-tems l'asyle le plus assuré pour les timides. Ceux qui jusqu'ici ont défendu avec divers succès la liberté Britannique contre les Romains, fixoient sur nous leurs regards, comme sur des vengeurs prêts à les relever. La servitude n'approchoit pas même de nos contrées ; & placés dans le sanctuaire de l'Isle, comme les plus nobles de tous les Bretons, l'indigne aspect d'une domina-

Discours de Galgacus, leur Général.

» tion étrangere ne fouille pas même nos » yeux. Les circonftances font bien chan» gées. Tout reculés que nous fommes au » bout de l'univers, l'ambition de nos en» nemis a pénétré jufques dans le dernier » afyle de la liberté des nations. L'éloigne» ment qui nous déroboit à la Renommée, » n'a pu nous cacher aux Romains. L'ex» trémité de la Grande Bretagne eft dé» couverte, & l'on fe fait une gloire d'en» vahir tout ce qui étoit inconnu. Envifa» geons donc notre pofition. Nul peuple » au-delà de nous; & nous fommes enfer» més entre les flots & les rochers qui nous » bornent d'une part, & de l'autre les » Romains qui nous attaquent.

» Et ne nous imaginons pas nous mettre » à l'abri de leur tyrannie par la foumiffion » & l'obéiffance. Raviffeurs infatiables, de» puis qu'ils n'ont (1) plus de terres à ra» vager, ils fouillent dans le fein des mers. » Si l'ennemi, à qui ils en veulent, eft ri» che, c'eft une proie pour leur avidité : » s'il eft pauvre, leur ambition y trouve » fa gloire. Ni l'Orient ni l'Occident ne » peuvent les affouvir. Seuls ils veulent

(1) Raptores Orbis, poftquam cuncta vaftantibus defuere terræ, & mare fcrutantur : fi locuples hoftis eft, avari ; fi pauper, ambitiofi : quos non Oriens non Occidens fatiaverit : foli omnium opes atque inopiam pari affectu concupifcunt. Auferre, trucidare, rapere, falfis nominibus imperium, atque ubi folitudinem faciunt, pacem appellant.

» être les maîtres de tout : & la pauvreté » irrite autant leur cupidité que les ri- » chesses. Piller, détruire, égorger, c'est » ce qu'ils appellent exercer leur empire : » & leur manière d'établir la paix dans un » pays, c'est de le réduire en solitude. La » nature ne nous a rien donné de plus » cher que nos enfans & nos proches. On » nous les enléve par les levées de soldats, » pour les envoyer esclaves dans d'autres » contrées. L'honneur de nos femmes & » de nos filles est la proie inévitable de » leur brutalité, plus dangereuse encore » lorsqu'ils se disent nos hôtes & nos amis, » que lorsqu'ils nous font la guerre à main » armée. Ils nous dépouillent de nos biens » par les tributs qu'ils exigent, & de nos » bleds pour l'approvisionnement de leurs » camps. Ils assujettissent même nos bras » & nos corps à des travaux serviles, & » il nous faut, au milieu des coups & des » plus indignes traitemens, frayer des rou- » tes dans les bois, construire des chauf- » sées dans les marais. Des (1) esclaves » nés pour la servitude, ne sont vendus » qu'une fois, & au moins leurs maîtres » les nourrissent. La Grande Bretagne paye » tous les jours sa servitude, tous les jours » elle nourrit ses tyrans. Notre sort est » bien plus triste que celui des peuples an-

(1) Nata servituti mancipia semel veneunt, atque ultro à dominis aluntur. Britannia servitutem suam quotidie emit, quotidie pascit.

» ciennement vaincus. De nouveaux es-
» claves sont le jouet même de leurs ca-
» marades : & l'on n'envisage en nous
» qu'une vile conquête, dont il n'y a point
» d'autre fruit à tirer, que la licence de
» nous insulter & de nous détruire. Car
» nous n'avons ni terres labourables, ni
» mines, ni ports, dont l'exploitation puis-
» se rapporter du profit à nos conquérans.
» D'ailleurs, (1) l'élévation du courage,
» & la fierté de ceux qui obéissent, offen-
» se l'orgueil du commandement : & l'éloi-
» gnement, qui semble nous mettre plus
» en sûreté, est précisément ce qui donne
» le plus d'ouverture aux soupçons. Que
» le désespoir anime donc le courage de
» tous ceux qui m'écoutent, soit qu'ils ai-
» ment la vie, ou qu'ils lui préférent la
» gloire. Souvenez-vous de cette Héroï-
» ne †, qui poussée à bout par les Ro-
» mains, sçut à la tête d'une * ligue moins
» puissante que la vôtre, prendre des vil-
» les, raser des forteresses, & secouer un
» joug ignominieux. Quelle honte, si des
» Calédoniens, dont la liberté n'a jusqu'ici
» souffert aucune brèche, montroient
» moins de courage pour la défendre,

† Boudicéa. Voyez le XI. Livre de cette Histoire.

(1) Virtus porro ac ferocia subjectorum ingrata imperantibus : & longinquitas ac secretum ipsum quo tutius, eo suspectius.

* *Le texte nomme les Brigantes. Mais c'est une faute. Boudicéa étoit Reine des Icéniens & non des Brigantes. Elle réunit plusieurs peuples dans sa querelle.*

» qu'une femme n'en a témoigné pour se » délivrer de la servitude ? *

» Pensez-vous que les Romains ayent » autant de valeur dans la guerre, que » d'insolence dans la paix ? Ce sont nos » dissensions & nos discordes qui leur don- » nent l'avantage sur nous, & ils ne doi- » vent leurs victoires qu'à nos vices. Leur » armée, assemblage confus de toutes sor- » tes de nations, a besoin de succès con- » tinuels pour se maintenir dans la con- » corde, & il ne faut pour la dissiper » qu'une disgrace. (1) A moins que vous » ne vous imaginiez que des Gaulois, des » Germains, &, j'ai honte de le dire, des » Bretons même, qui versent leur sang » pour l'établissement d'une domination » étrangere, mais qui néanmoins ont été » plus long-tems ennemis qu'esclaves, » soient susceptibles d'une sincere affection. » La crainte est le seul lien qui les attache : » foible lien, qui ne sera pas plutôt rom- » pu, qu'en cessant de craindre ils com- » menceront à haïr.

» Tous les encouragemens de la victoi- » re sont de notre côté. Les Romains ne » sont point animés à bien faire par la pré-

(1) Nisi si Gallos & Germanos, & (pudet dicere) Britannorum plerosque, dominationi alienæ sanguinem suum commodantes, diutius tamen hostes quàm servos, fide & affectu teneri putaris. Metus & terror est, infirma vincula caritatis : quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse incipient.

» ſence de leurs femmes : ils ne craignent
» point que leurs meres leur reprochent
» leur fuite : pluſieurs n'ont point de pa-
» trie, ou ils en ont une autre que celle-
» ci. Vous voyez devant vous un petit
» nombre de bataillons, comme égarés
» dans une terre inconnue, où le ciel, la
» mer, les forêts ſont des objets nou-
» veaux pour eux, ſur leſquels ſe portent
» avec effroi leurs regards étonnés.

» Ne (1) vous laiſſez point intimider
» par l'éclat de l'or & de l'argent qui bril-
» lent ſur leurs armes, vaine parure, inu-
» tile pour défendre, inutile pour attaquer.
» Dans leur armée même nous trouverons
» des alliés. Les Bretons reconnoîtront
» l'intérêt commun qui les lie avec nous
» dans une même cauſe : les Gaulois ſe
» rappelleront le ſouvenir de leur ancien-
» ne liberté : les Germains encore mal aſ-
» ſujettis apprendront à ſecouer un joug
» qu'ils portent impatiemment. Et après
» cet exploit unique tout ſera fait : il ne
» reſtera que des châteaux mal garnis,
» des colonies de vieillards, des villes où
» regne la diſcorde entre des maîtres or-
» gueilleux & des ſujets indociles. (2)

(1) Ne terreat vos vanus adſpectus, & auri fulgor atque argenti, quod neque tegit neque vulnerat.

(2) Hic dux, hic exercitus : ibi tributa, & metalla, & ceteræ ſervientium pœnæ, quas in æternum proferre, aut ſtatim ulciſci, in hoc campo eſt. Proinde ituri in aciem, & majores veſtros & poſteros cogitate.

» Vous avez devant vous le Général & » les ſoldats : de cette action dépendent les » tributs, les exactions, & tous les triſtes » accompagnemens de la ſervitude, dont » vous allez ou vous charger pour jamais, » ou vous délivrer dans l'inſtant. Ainſi en » marchant au combat, mettez-vous de» vant les yeux & la gloire de vos ancê» tres, & les intérêts de votre poſtérité. »

Les Barbares écouterent ce diſcours avec tranſport, & ils y répondirent par un frémiſſement d'allégreſſe & par des cris également impétueux & confus. Leur ardeur pour combattre étoit extrême, & le Chef avoit peine à contenir leur impatience. Pendant qu'il diſtribuoit à chacun ſon poſte, les plus audacieux s'avançoient déjà hors des rangs, & venoient défier les Romains.

Quoiqu'Agricola eût des troupes excellentes & trés-bien diſpoſées, il crut néanmoins dans une occaſion déciſive devoir leur repréſenter encore les motifs qu'elles avoient de bien faire : & voici le diſcours que Tacite lui prête. **Diſcours d'Agricola à ſon armée.**

» Chers camarades, nous ſommes dans » la * ſeptieme année d'une ſuite d'exploits » toujours heureux. Sous les auſpices de » l'Empire Romain, & avec un courage » auſſi fidéle que généreux, vous n'avez » ceſſé de vaincre les Bretons. Dans un ſi

* *Le texte porte* la huitieme *: mais ſans doute par erreur, comme le prouve évidemment le calcul des campagnes d'Agricola.*

» grand nombre d'expéditions & de com-
» bats vous avez eu besoin tantôt de vi-
» gueur contre les ennemis, tantôt d'une
» patience infatigable pour vaincre en quel-
» que façon la nature elle-même. J'ai grand
» lieu de me louer de mes soldats, & vous
» n'avez point à vous plaindre de votre
» chef. Aussi avons-nous franchi les bor-
» nes par lesquelles avoient été arrêtés les
» Généraux & les armées qui nous ont
» précédés. Ce n'est plus sur des relations
» vagues, sur des bruits confus, que nous
» acquérons quelque connoissance des der-
» nieres régions de l'Isle : nous les occu-
» pons par nos armes & par nos camps.
» Nous avons découvert la Grande Bre-
» tagne, & nous l'avons subjuguée.

» Dans nos longues marches, pendant
» qu'il vous falloit lutter contre les mon-
» tagnes, contre les forêts, contre les
» fleuves, j'entendois les plus braves se
» demander les uns aux autres, Quand
» aurons-nous joint les ennemis ? quand
» nous sera-t-il donné de combattre ? Les
» voici qui viennent à vous, contraints
» d'abandonner les retraites où ils s'étoient
» enfoncés. Maintenant l'accomplissement
» de vos vœux est en vos mains : votre
» valeur a un champ libre pour s'exercer.
» Vainqueurs une fois, tout s'applanit de-
» vant vous : mais aussi tout vous devien-
» droit contraire, si vous étiez vaincus.

» Car de même qu'il est glorieux sans

» doute d'avoir parcouru une si vaste éten-
» due de pays, d'avoir traversé d'immen-
» ses forêts, d'avoir passé des lacs & des
» rivieres où remonte le flux de l'Océan:
« d'un autre côté ce sont-là autant d'obs-
» tacles pour la fuite, & nos avantages
» mêmes se changeroient en difficultés &
» en périls. Nous n'avons ni la même con-
» noissance des lieux, que les ennemis, ni
» la même abondance de vivres: nos bras
» & nos armes, voilà nos uniques ref-
» sources. (1) Quant à moi, il y a long-
» tems que mon parti est pris & arrêté de
» regarder la fuite, soit pour une armée,
» soit pour un chef, comme la voie infail-
» lible de se perdre. Deux maximes cer-
» taines. Une mort honorable doit être
» préférée à une vie couverte de honte;
» & d'ailleurs la sûreté & la gloire mar-
» chent de compagnie, & ne se séparent
» point. Et mourir, s'il le faut, ou finit
» l'enceinte du monde, c'est un sort qui
» ne peut être que glorieux.

» Si l'ennemi vous étoit inconnu, si vous
» aviez à combattre des peuples avec les-
» quels vous ne vous fussiez jamais mesu-
» rés, je vous citerois, pour vous encou-
» rager, les exemples des autres armées.

(1) Quod ad me attinet, jampridem mihi decretum est, neque exercitûs neque ducis terga tuta esse. Proinde & honesta mors turpi vitâ potior, & incolumitas ac decus eodem loco sita sunt. Nec inglorium fuerit in ipso terrarum ac naturæ fine cecidisse.

» Mais ici rappellez-vous vos propres tro-
» phées, interrogez vos yeux. Ce sont
» ces mêmes Barbares, qui l'année der-
» niere ayant tenté une entreprise furtive
» contre une de nos Légions, ne purent
» soutenir vos approches, & furent mis
» en fuite par vos premiers cris. Ce sont
» les plus timides & les plus prompts à
» fuir de tous les Bretons; & s'ils subsis-
» tent encore, ils n'en sont redevables
» qu'à la légéreté de leurs pieds. De même
» que dans ces grandes chasses, où l'on
» se propose de battre une forêt, la force
» seule vient à bout des animaux coura-
» geux, au lieu que ceux sur qui la peur
» fait une vive impression, s'effrayent au
» bruit des équipages arrivans, & s'en-
» foncent dans l'épaisseur du bois : de mê-
» me aussi les plus vigoureux des Bretons
» se sont fait écraser d'abord; ce qui reste
» n'est qu'un troupeau de lâches. Si vous
» les avez enfin trouvés, ce n'est pas
» qu'ils vous ayent attendus : mais ne pou-
» vant plus reculer, ils demeurent par
» nécessité immobiles & tremblans, vous
» présentant matiere à remporter une vic-
» toire aussi aisée que glorieuse.

» (1) Achevez une si belle carriere :
» couronnez cinquante ans de guerre par

(1) Transite cum expeditionibus : imponite quinquaginta annis magnum diem : approbate Reipublicæ nunquam exercitui imputari potuisse aut moras belli, aut causas rebellandi.

» un jour triomphant : prouvez à la République, que l'on ne peut imputer à l'armée ni les longueurs de la guerre, ni les fréquentes rébellions des vaincus. »

Pendant qu'Agricola parloit encore, l'ardeur des ſoldats brilloit dans leurs yeux ; & dès qu'il eut fini, pleins de confiance ils coururent aux armes. La diſpoſition que le Général donna à ſon armée eſt remarquable, en ce qu'il forma ſa premiere ligne uniquement de troupes auxiliaires, huit mille hommes de pied au centre, trois mille chevaux ſur les aîles. Les Légions demeurerent en corps de réſerve à la tête du retranchement. Agricola enviſageoit dans cet arrangement un double avantage. Ce devoit être une grande gloire de vaincre ſans qu'il en coutât une ſeule goute de ſang Romain : & ſi la premiere ligne plioit, elle trouvoit dans la ſeconde une puiſſante reſſource.

Bataille. Les Romains reſtent vainqueurs.

L'armée des Bretons occupant un terrein élevé en pente, ſe rangea en amphithéâtre, de façon que la premiere ligne placée en bas étoit ſoutenue & ſurmontée par les autres rangs qui croiſſoient en hauteur avec la colline. La cavalerie & les chariots armés en guerre battoient le milieu de la plaine, faiſant grand bruit & grand fracas. Comme les Barbares avoient la ſupériorité du nombre, Agricola craignit qu'ils ne s'étendiſſent & ne parvinſſent à envelopper ſon armée. Pour prévenir cet

inconvénient plusieurs officiers lui conseilloient de faire avancer les Légions. Mais il ne s'allarmoit pas aisément : & plus disposé à bien espérer, il s'en tint à son plan, & se contenta de donner un plus grand front à sa premiere ligne en élargissant les rangs.

D'abord on se battit de loin : & les Bretons se défendoient sans peine. Joignant l'adresse au courage, ils paroient les traits des Romains, & en lançoient sur eux une grêle. Mais les choses changerent de face, lorsque deux cohortes de Tongres & trois de Bataves, suivant l'ordre d'Agricola, se furent approchées des ennemis, & les eurent obligés d'en venir aux épées. Les Bretons avoient un grand désavantage dans ce genre de combat, parce que leurs boucliers étoient petits, & leurs épées énormément longues & sans pointe. Ainsi lorsqu'ils étoient serrés de près par un ennemi qui les pointoit, ils ne pouvoient ni parer les coups, ni en rendre. Les Bataves au contraire étoient très-expérimentés & très-habiles dans cette façon d'attaquer, & ils eurent bon marché des Bretons. Les frappant à coups redoublés, les heurtant avec leurs larges boucliers, leur portant au visage la pointe de leurs épées, ils les mirent bientôt en désordres. Les autres cohortes animées par leur exemple secondent leurs efforts, & chacune à son poste taille en pièces ceux qui lui étoient opposés.

La * cavalerie Bretonne & les chariots armés en guerre, ſuivirent le ſort de leur infanterie. Après quelque réſiſtance, ils furent rompus : & déjà les Romains avoient nettoyé toute la plaine.

En ce moment, ceux des Bretons qui poſtés ſur la hauteur avoient été juſques-là ſimples ſpectateurs du combat, commencerent à deſcendre, & à envelopper les vainqueurs. Agricola avoit réſervé quatre régimens de cavalerie pour les beſoins imprévus, & il leur donna ordre de partir, d'aller au-devant de cette nouvelle attaque, & d'en empêcher l'effet. Ce fut-là ce qui décida de la victoire. Les Bretons ſoutinrent d'autant moins le choc de la cavalerie Romaine, qu'ils venoient eux-mêmes avec plus de vivacité & d'ardeur. Ils ne purent garder leurs rangs, ils furent tout d'un coup diſſipés ; & la cavalerie victorieuſe, tournant contre les Barbares leur propre ſtratagême, s'étendit pour prendre en queue ceux qui combattoient encore. Ainſi fut achevée la défaite entiere de l'armée des Bretons. Perſonne ne ſongea plus à faire aucune réſiſtance, & tous ſe débandant chercherent leur ſalut dans la fuite.

Les vainqueurs en firent un grand carnage, les pourſuivant l'épée dans les reins. Néanmoins en certaines rencontres l'indi-

* *Le récit de Tacite s'embarraſſe ici, & probablement le texte a ſouffert quelque altération. J'en ai pris uniquement ce qui eſt clair.*

gnation ranimoit le courage des vaincus. Sur-tout lorſqu'ils ſe virent près des bois, pluſieurs pelottons ſe rallierent, & s'embuſquant dans l'obſcurité des forêts, ils ſurprirent & tuerent ceux qui couroient après eux avec trop d'avidité & peu de précaution. Agricola, à la vigilance duquel rien n'échappoit, ſentit le danger, & prit de ſages meſures pour empêcher qu'une trop grande confiance ne devînt funeſte à ſon armée victorieuſe. Il forma autour de la forêt une enceinte de bonnes troupes d'infanterie : il envoya de la cavalerie dans les routes, & jetta dans le fort du bois quelques cavaliers, qui mirent pied à terre pour y pouvoir pénétrer. Moyennant ces ſecours, la pourſuite s'acheva ſans riſque; & les Bretons qui n'eſpéroient plus rien de la ſurpriſe, ſe diſperſerent de nouveau, s'évitant les uns les autres, & croyant qu'il y avoit plus de ſûreté pour eux à fuir ſeuls qu'à ſe faire remarquer en marchant en bande. Les Romains ayant pourſuivi les vaincus juſqu'à la nuit, las de faire des priſonniers & de tuer, reprirent le chemin de leur camp. La perte des Bretons fut eſtimée à dix mille hommes; les Romains n'en perdirent que trois cens quarante, & un ſeul officier de diſtinction.

Il eſt aiſé de concevoir que la nuit qui ſuivit fut une nuit de joie & de tranquillité pour les vainqueurs. Les Bretons l'employerent à ſe lamenter ſur leur déſaſtre,

à se chercher mutuellement. On entendoit les pleurs des femmes, les cris furieux des hommes : ils traînoient les blessés qui avoient de la peine à suivre, ils appelloient ceux dont aucune blessure n'avoit diminué les forces ; ils abandonnoient leurs maisons, & dans leur désespoir ils y mettoient eux-mêmes le feu : ils choisissoient des retraites qui leur paroissoient sûres, & le moment d'après ils les quittoient : ils se réunissoient pour prendre en commun quelque résolution, & ensuite ils se * séparoient pour suivre chacun leurs vûes particulieres. Tantôt l'aspect des personnes les plus cheres les attendrissoit, tantôt il les mettoit en fureur : & il demeura pour constant que quelques-uns tuerent leurs femmes & leurs enfans, prétendant leur donner une derniere marque de tendresse & de commisération.

Le lendemain les Romains jouirent pleinement du spectacle de leur victoire. Un silence de solitude, les collines désertes, les maisons fumantes, tout leur annonçoit qu'il ne leur restoit plus d'ennemis. On envoya des partis à la découverte, & ils ne rencontrerent personne. Agricola se tint donc pour bien assûré, que l'armée des Bretons étoit entiérement dissipée, que les vaincus avoient dirigé leur fuite vers différens côtés, & qu'ils ne songeoient point

* *Au lieu de* sperare, *qui se trouve dans le texte, il est clair que l'on doit lire* separare.

à se rassembler : & comme la saison étoit déjà fort avancée, & ne permettoit pas de s'enfoncer dans le pays, & de suivre les fuyards dans toutes leurs retraites pour achever de les subjuguer, il ramena ses troupes vers le Midi dans le pays des * Horestes. Ayant reçû des ôtages de ce peuple, il continua sa route, marchant lentement, pour donner le tems aux nations qu'il traversoit de mieux remarquer la force de son armée, & pour laisser dans leurs esprits une plus profonde impression de terreur. Il regagna ainsi ses quartiers d'hiver.

La flotte d'Agricola fait le tour de l'Isle par le Nord. *Tac. Agr.* 10.

Pendant cette marche, il avoit envoyé sa flotte faire le tour de l'Isle par le Nord. C'étoit la premiere fois qu'une flotte Romaine entreprenoit cette navigation, qui ayant réussi ne laissa plus lieu de douter que la Grande Bretagne ne fût une Isle. C'est l'expression de Tacite, qui prouve que jusques-là, comme je l'ai remarqué ailleurs, il n'y avoit pas sur ce point une entiere certitude parmi les Romains. La flotte d'Agricola découvrit les Orcades, & reconnut même Thylé, cachée jusqu'alors, dit Tacite, dans les neiges & les frimats. Cette Thylé ne peut point être l'Islande, trop éloignée de ces parages, & il paroît que l'on doit entendre les isles de Schetland. Toute la navigation fut heureuse, & la

* *On place ces peuples en-deçà du golfe de* Clyd, *près de l'*Eden, *à-peu-près dans le canton nommé maintenant* Eskedal.

flotte

flotte comblée de gloire vint aborder au port de Trutule. *

Aventure mémorable d'une cohorte de Germains.

Dio. Tit. Tac. Agr. 28.

L'idée de tourner la Grande Bretagne étoit venue à Agricola à l'occasion d'une aventure mémorable, arrivée l'année précédente. Une cohorte nouvellement levée dans le pays des Usipiens en Germanie, avoit été amenée dans la Grande Bretagne. Ces Barbares qui regrettoient leurs pays, & supportoient impatiemment l'espece d'exil où on les retenoit, tuérent le Centurion & les vieux soldats qu'on leur avoit donnés pour les instruire & les former : & s'étant emparés de trois vaisseaux, ils s'y rembarquerent, & forcerent les pilotes d'y rester avec eux. Un de ces trois pilotes ayant néanmoins fait ensorte de leur échapper & de s'enfuir, les deux autres devinrent suspects aux Usipiens, qui les tuerent, & se trouverent ainsi sur une mer inconnue, avec des vaisseaux qu'ils n'avoient point l'art de gouverner. Ils prirent le parti de suivre les côtes, & firent route sans savoir où ils alloient, causant une extrême surprise dans tous les lieux où on les voyoit aborder. Car le besoin de provisions les obligeoit de faire souvent des descentes, & de livrer des combats aux différens peuples Bretons, qui ne se laissoient pas piller

* *Ce nom n'est pas connu des Géographes. On veut qu'il soit fautif, & on corrige* Rutupe, *qui est* Richborow *dans la Province de Kent : ce qui me paroît souffrir difficulté.*

impunément. Dans ces combats les Usipiens tantôt vainqueurs, tantôt repoussés, furent enfin réduits à une si affreuse disette, qu'ils se mangerent les uns les autres, choississant d'abord les plus foibles, & ensuite se réglant sur ce que le sort en décidoit. Enfin, ayant fait le tour de l'Isle, ils tomberent dans la mer de Germanie, où ils furent pris, partie par les Suéves, partie par les Frisons. Quelques-uns d'entre eux furent vendus à des maîtres qui les amenerent en Italie, où leur navigation leur attira une grande célébrité. C'étoit alors une aussi étonnante merveille, que l'a été dans les tems postérieurs le voyage des Indes Orientales, lorsque le Cap de Bonne Espérance fut pour la premiere fois doublé par Vasco de Gama.

Domitien jaloux de la gloire d'Agricola.

(1) Agricola, en rendant compte à Domitien de sa victoire sur les Calédoniens, & de l'état où il avoit mis les affaires des Romains dans la Grande Bretagne, eut soin de se renfermer dans un simple exposé des faits, sans rien donner à l'ostentation. Mais la modestie de ses dépêches ne put prévenir la jalousie que la grandeur des exploits en eux-mêmes causoit à un Prince ombrageux. Domitien en fut inquiété & troublé au fond de l'ame, quoiqu'au-dehors il en témoignât de la joie. Il ne pouvoit se dis-

(1) Hunc rerum cursum, quanquam nullâ jactantiâ epistolis Agricolæ auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus, pectore anxius accepit.

simuler que son triomphe récent sur les Germains étoit une misérable comédie, qui n'avoit excité que la risée du Public : au lieu qu'ici il s'agissoit d'une véritable & éclatante victoire, qui méritoit & qui attiroit l'estime de tous les Romains. Etre obscurci par un particulier, c'étoit pour lui le comble de la douleur, &, comme il se l'imaginoit, du danger. Il se disoit à lui-même qu'envain avoit-il étouffé la voix de l'Eloquence, & réduit au silence tous les beaux Arts, s'il se trouvoit un homme qui s'emparât de la gloire militaire. Que les autres genres de mérite pouvoient même plus aisément se supporter : mais que le mérite guerrier étoit l'appanage du Souverain.

Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens du triomphe.

Ces réflexions l'agiterent beaucoup ; & ce qui dans un caractère tel que le sien étoit la marque de quelque dessein sinistre, il les (1) renferma en lui-même. On le devina. Mais pour lui, il s'étudia à se rendre, s'il eût pû, impénétrable : il s'enveloppa dans ses noires pensées, & il résolut de mettre sa haine en réserve, en attendant que l'éclat de la Renommée & la faveur des soldats se rallentissent par le tems. Il fit donc décerner à Agricola les orne-

(1) Talibus curis exercitus, quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit reponere odium, donec impetus famæ & favor exercitûs languesceret.

mens de Triomphateur, l'honneur d'une statue, & tout ce qui sous les Empereurs s'accordoit aux particuliers en la place du Triomphe, auquel ils ne pouvoient plus aspirer. En même-tems il le révoqua, & l'empêcha ainsi de mettre la derniere main à la conquête de la Grande Bretagne. Mais de peur que cette révocation ne parût une disgrace, comme elle l'étoit en effet, il fit courir le bruit qu'il destinoit à Agricola le gouvernement de Syrie, l'une des plus importantes places de l'Empire, & qui vaquoit actuellement. On dit même dans le tems, qu'un affranchi qui avoit coutume d'être employé par le Prince dans les commissions secrettes, fut envoyé avec les provisions de ce gouvernement, & chargé de les donner à Agricola, s'il le trouvoit encore dans la Grande Bretagne : & que l'ayant rencontré dans la Manche, il revint sans même lui avoir parlé. Tacite n'assûre point ce fait, & il soupçonne qu'il peut avoir été inventé d'après le caractère connu de Domitien; mais il le trouve vraisemblable.

An. rom. 836.

Conduite modeste d'Agricola.

Cependant Agricola avoit remis sa Province sûre & tranquille à son successeur. (1) En arrivant à Rome, sa grande atten-

(1) Ac ne notabilis celebritate & frequentiâ occurrentium introitus esset, vitato amicorum officio, noctu in urbem, noctu in Palatium venit: exceptusque brevi osculo & nullo sermone, turbæ servientium immixtus est. Ceterum, ut militare no-

tion fut d'empêcher que ſon entrée dans la ville ne ſe fit remarquer par le concours de ceux qui viendroient au-devant de lui : & ce motif le détermina à tromper l'empreſſement de ſes amis, qui vouloient aller le recevoir hors des portes. Il entra de nuit dans Rome, il vint de nuit au Palais : & là, après un baiſer froid qu'il reçut de Domitien ſans une ſeule parole obligeante, il ſe confondit parmi la foule des Courtiſans. Tout le reſte de ſa conduite fut réglé ſur le même modéle. Il craignit que l'éclat de ſa gloire militaire ne bleſsât les yeux jaloux du citoyen oiſif : & il chercha à obſcurcir & à étouffer cet éclat par la ſimplicité à laquelle il ſe réduiſit. Un train modeſte, des manieres faciles, deux ou trois amis pour tout cortége : enſorte que ceux qui ont coutume d'eſtimer les grands hommes par le faſte & par la pompe extérieure, après avoir vû & conſidéré Agricola, ſe demandoient ſi c'étoit donc là ce Capitaine dont le nom étoit ſi fameux : il y en avoit peu qui pénétraſſent les raiſons ſecrettes d'une politique ſi ſage & ſi profonde.

Il vécut encore neuf ans & plus dans cette même tranquillité, qui ne lui épar-

men, grave inter otioſos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit, cultu modicus, ſermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus : adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æſtimare mos eſt, viſo adſpectoque Agricolâ, quærerent famam, pauci interpretarentur.

gna pas les dangers, mais qui lui ſauva au moins une cataſtrophe ſanglante. (1) Dès les premiers tems qui ſuivirent ſon retour à Rome, il fut pluſieurs fois accuſé abſent devant Domitien, & déchargé abſent. Les accuſations intentées contre un homme dont la conduite étoit irréprochable, & de qui perſonne ne faiſoit aucune plainte, avoient pour unique fondement ſa gloire trop brillante, les jalouſies du Prince, & les louanges malignes que des ennemis artificieux prodiguoient à celui qu'ils vouloient perdre. D'ailleurs, les mauvais ſuccès des guerres mal-à-propos entrepriſes, encore plus mal conduites, ne permettoient pas d'oublier Agricola. Lorſque l'on vit les armées Romaines taillées en piéces dans la Mœſie, dans la Dace, dans la Pannonie, tout le Public demandoit que l'on mît en place Agricola : tous comparoient ſa vigueur, ſon habileté, ſon expérience avec la molleſſe, l'incapacité, la témérité des Généraux que l'on employoit. Et (2)

(1) Crebrò per eos dies apud Domitianum abſens accuſatus, abſens abſolutus eſt. Cauſa periculi non crimen ullum, aut querela læſi cujuſquam, ſed gloria viri, & infenſus virtutibus Princeps, & peſſimum inimicorum genus laudantes.

(2) Quibus ſermonibus ſatis conſtabat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quiſque libertorum amore & fide, peſſimi malignitate & livore, pronum deterioribus Principem exſtimulabant. Sic Agricola ſimul ſuis virtutibus, ſimul vitiis aliorum, in ipſam gloriam præceps agebatur.

ces discours furent portés jusqu'aux oreilles de Domitien, dont les affranchis, les uns par attachement & par zêle, les autres par envie & par noirceur, tenoient tous le même langage, & contribuoient également à aigrir contre Agricola un Prince uniquement susceptible des mauvaises impressions. C'est ainsi qu'Agricola, & par ses propres vertus & par les vices des autres, étoit élevé au faîte de la gloire, qui pouvoit devenir pour lui un précipice.

Arriva le tems où il se trouvoit en tour de tirer au sort les Proconsulats d'Asie & d'Afrique. Ces deux emplois également utiles & honorables, étoient pour les particuliers le comble de la fortune. Ils ne pouvoient être possédés que par des Consulaires, qui y parvenoient par ancienneté : & le sort n'étoit employé que pour décider lequel des deux plus anciens auroit le département d'Asie ou celui d'Afrique. Agricola ne doutoit point que s'il vouloit jouir de son droit, il n'irritât les défiances du Prince : & Civica proconsul d'Asie, récemment mis à mort sous le faux prétexte d'un dessein de révolte, étoit pour lui une leçon, comme pour Domitien un encouragement à répéter cet exemple. Pour aider à déterminer Agricola, des émissaires du Prince vinrent le trouver, & d'abord ils lui demanderent s'il prendroit un gouvernement de Province. Sur sa réponse incertaine, ils lui louérent beaucoup le repos

& la tranquillité, & ils lui offrirent leur médiation pour faire agréer ses excuses. Enfin ne se cachant plus, & lui donnant des conseils en amis, lui faisant même entrevoir les dangers, ils l'amenerent à Domitien. Ce (1) Prince s'étoit préparé à jouer la comédie. Monté sur le ton d'arrogance, il reçut d'un air de fierté & de hauteur la priere que lui fit Agricola de le dispenser d'aller en Gouvernement : & après lui avoir accordé sa demande, il ne rougit point de recevoir des remercimens pour un si odieux bienfait. Il ne lui donna pourtant point la gratification qui étoit d'usage en pareil cas, & qu'il avoit lui-même faite à quelques-uns, soit qu'il se tînt offensé de ce qu'Agricola ne la lui avoit point demandée, soit de peur de paroître avoir payé la docilité à ses défenses secrettes.

C'est (2) le propre du cœur humain, dit Tacite, de haïr celui que l'on a offensé. Cette injuste disposition se trouvoit au suprême degré en Domitien, qui étoit un caractère méchant & malfaisant : & comme il y joignoit une dissimulation profonde, il

(1) Qui paratus simulatione, in arrogantiam compositus, & audiit preces excusantis, & quum annuisset, agi sibi gratias passus est, nec erubuit beneficii invidiâ.

(2) Proprium humani ingenii est, odisse quem læseris. Domitiani verò natura, quo obscurior, eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiâque Agricolæ leniebatur : quia non contumaciâ, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat.

étoit bien difficile de guérir une plaie soigneusement cachée. Cependant Agricola le désarmoit par une douceur & une patience à toute épreuve, & par son attention à éviter ces grands éclats, cette vaine ostentation de liberté, qui en cherchant la gloire trouve souvent la mort.

Mort d'Agricola.

An. rom. 844.

Agricola mourut paisiblement le 23 Août de l'année où Colléga & Priscus furent Consuls. Tacite a soin d'observer que ce fut un événement auquel prirent part tous les ordres de Citoyens. Le peuple même & les plus indifférens s'y intéresserent. Durant la maladie on vint en foule à sa maison pour s'informer de son état, on s'en entretint dans les places publiques & dans les promenades : & lorsqu'il fut mort il n'y eut personne qui s'en réjouît, personne qui ne s'en occupât avec sensibilité. La commisération étoit d'autant plus grande, que le bruit commun attribuoit sa maladie au poison. Tacite n'assûre point le fait : & Agricola ne le crut en aucune façon. Au contraire, parmi les motifs de consolation qui le soutenoient dans ses derniers momens, il témoigna qu'il étoit bien aise d'épargner par sa mort un crime à Domitien. Ce qui n'est pas douteux, c'est que ce Prince cruel & jaloux fut charmé d'être délivré d'un sujet, dont le mérite lui causoit de perpétuelles inquiétudes. C'est ce que prouvent évidemment les fréquentes visites qu'il lui fit rendre par ses Médecins, par ceux de

ſes affranchis qui entroient le plus dans ſa confidence. Il n'avoit pas coutume de donner de ſi grandes marques de conſidération à des particuliers : & c'étoit aſsûrement bien plûtôt motif de curioſité, qu'intérêt qu'il prît au malade. Sur-tout le dernier jour il voulut être informé de tous les changemens qui arrivant d'un moment à l'autre préparoient de plus en plus une fin prochaine, & il ſe les fit annoncer par des couriers diſpoſés d'eſpace en eſpace depuis la maiſon d'Agricola juſqu'au Palais. Auroit-il eu tant d'empreſſement pour apprendre une nouvelle qui eût dû lui cauſer de la douleur ? Il en montra pourtant les ſemblans : mais on n'y fut point trompé. Les intérêts de ſa haine étoient en sûreté : & l'on ſavoit, que ſuivant le caractère des ames lâches, (1) il lui étoit plus aiſé de diſſimuler ſa joie que ſes craintes.

Agricola ſuivit dans ſon teſtament le plan de politique, qui avoit réglé ſes démarches durant ſa vie, & il inſtitua Domitien ſon héritier avec ſa femme & ſa fille. L'Empereur fut flatté de cette diſpoſition teſtamentaire, qu'il regardoit comme une marque d'eſtime. (2) L'adulation continuelle l'avoit tellement gâté & aveuglé, qu'il ne

(1) Speciem tamen doloris . . . . . præ ſe tulit : ſecurus jam odii, & qui faciliùs diſſimularet gaudium quàm metum.

(2) Tam cœca & corrupta mens aſſiduis adulationibus erat, ut neſciret à bono patre non ſcribi hæredem, niſi malum Principem.

savoit pas, dit Tacite, qu'un Souverain, s'il n'est méchant, n'est point nommé pour héritier par un bon pere.

Agricola ne laissa point d'autre postérité, que sa fille mariée à Tacite. Il avoit eu un fils, qui lui étoit né dans la Grande Bretagne, & qui ne vécut qu'un an. Il (1) supporta cette perte sans foiblesse, & sans affectation d'un courage fastueux : & la guerre servit de diversion à sa douleur. *Tac. Agr. 28.*

Sentimens tendres & nobles de Tacite au sujet de la mort de son beau-pere.

Tacite étoit absent de Rome depuis quatre ans lorsqu'Agricola mourut. Sans doute quelque emploi le retenoit si long-tems dans la Province. Il exprime ses regrets à ce sujet avec tant d'éloquence & de tendresse, que je croirois faire tort au Lecteur si je les supprimois ici. Il adresse la parole à son beau-pere mourant. » Une (2) circonstance, dit-il, qui augmente ma douleur & celle de votre fille, c'est qu'il ne nous ait point été permis de prendre

(1) Quem casum neque, ut plerique fortium virorum, ambitiosè, neque per lamenta rursus ac mœrorem muliebriter tulit : & in luctu bellum inter remedia erat. *Tac. Agr. 28.*

(2) Mihi filiæque, præter acerbitatem parentis erepti, auget mœstitiam, quòd assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu, complexu, non contingit. Excepissemus certè mandata vocesque, quas penitus animo figeremus. Noster hic dolor, nostrum vulnus, nobis tam longæ absentiæ conditione ante quadriennium amissus es. Omnia sine dubio, optime parentum, assidente amantissimâ uxore, superfuere honori tuo. Paucioribus tamen lacrymis compositus es, & novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

» soin de vous pendant votre maladie, de
» soulager vos derniers momens, nous
» jetter entre vos bras, pour tâcher, s'il
» eût été possible, de retenir un si cher
» objet qui nous échappoit. Au moins au-
» rions-nous reçu avec un profond respect
» vos derniers avis, pour les graver à ja-
» mais dans notre mémoire. C'est pour
» nous une amertume d'avoir été privés
» de cette douce consolation, c'est une
» plaie qui nous est propre ; nous vous
» avions perdu quatre ans avant que vous
» nous fussiez enlevé par la mort. Sans
» doute, ô le meilleur des peres, les soins
» d'une épouse qui vous aimoit tendre-
» ment, vous ont fait rendre tous les hon-
» neurs dûs à un si grand homme. Mais il
» a été moins versé de pleurs dans vos
» funérailles, & vos regards en s'éteignant
» ont eu quelque chose à désirer. »

La douleur de Tacite si vivement exprimée, n'étoit point foible néanmoins. Au lieu de se consumer en plaintes superflues, il veut que les exemples de vertu qu'Agricola laisse à sa famille, soient pour elle le motif d'une généreuse émulation. Il n'est point permis, dit-il, de déshonorer par des larmes la gloire d'un Héros. Payons-lui plûtôt le tribut de notre admiration : acquittons-nous envers lui par des louanges immortelles. (1) » Voilà de quelle façon ceux

(1) Is verus honos, ea pietas. Id filiæ quoque conjunctissimi cujusque uxorique præceperim,

» qui lui appartiennent doivent lui prou-
» ver leur piété. Ces sentimens ne sont
» pas pour moi seul. Je recommande même
» à sa femme & à sa fille de croire ne pou-
» voir mieux témoigner leur vénération
» pour sa mémoire, qu'en se rappellant
» sans cesse toutes ses actions & tous ses
» discours ; & en travaillant à peindre dans
» leur esprit l'image de ses vertus, plûtôt
» qu'à conserver par les couleurs ou par
» le marbre une réprésentation périssable
» de sa figure & de ses traits. Ce n'est pas,
» ajoûte-t-il, que je prétende interdire aux
» proches ces sortes de monumens, par
» lesquels ils se mettent devant les yeux
» la ressemblance de la personne & du vi-
» sage de ceux qui leur ont été chers.
» Mais c'est à l'ame qu'ils se doivent sur-
» tout attacher : c'est elle dont ils peuvent
» exprimer le tableau, non par une ma-
» tiere étrangere & inanimée, mais par
» l'image vivante de leurs mœurs. »

Outre ce premier devoir pour lequel le cœur suffit, Tacite en a rempli un autre qui demandoit ses talens. Le portrait qu'il

sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, famamque ac figuram animi magis quàm corporis complectantur. Non quia intercedendum putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur : sed ut vultus hominum, ita simulacra vultûs imbecilla ac mortalia sunt : forma mentis æterna, quàm tenere & exprimere, non per alienam materiam & artem, sed tuis ipse moribus, possis.

nous a tracé de son beau-pere avec la plume, surpasse tout ce que le pinceau des plus grands Peintres, ou le ciseau des plus excellens Sculpteurs eût pû faire pour perpétuer la mémoire d'Agricola. Il n'a pas même voulu que nous ignorassions ce qui regarde l'extérieur de sa personne. Il nous apprend que sa taille étoit bien proportionnée sans être haute; que l'air de son visage n'avoit rien de rude ni d'effrayant, & plus de grace que l'on n'en exige d'un homme & d'un guerrier; que sa physionomie étoit heureuse, & annonçoit la probité & la candeur, ensorte qu'on ne pouvoit le voir sans l'aimer, & sans être charmé de trouver en lui le grand homme réuni à l'homme de bien.

Agricola n'avoit pas cinquante-six ans quand il mourut, & par conséquent (1) il fut enlevé dans un âge où il pouvoit se promettre encore plusieurs années de vie. » Mais que lui restoit-il à désirer ? dit Ta-

(1) Quanquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam longissimum ævum peregit. Quippe & vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat, & consularibus ac triumphalibus ornamentis prædito quid aliud astruere fortuna poterat? Opibus nimiis non gaudebat: speciosæ contingerant, Filiâ atque uxore superstitibus, potest videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente famâ, salvis affinitatibus & amicitiis, futura effugisse.... Festinatæ mortis grande solatium tulit, evasisse postremum illud tempus, quo Domitianus, non jam per intervalla ac spiramenta temporum, sed continuo & velut uno ictu, Rempublicam exhausit.

» cite. Il avoit acquis en un haut degré » les vrais biens, qui consistent dans les » vertus. Consulaire, & décoré des orne- » mens du triomphe, la fortune n'avoit » plus aucun nouveau titre d'honneur à » lui ajouter. Il ne souhaitoit point d'im- » menses richesses : il en avoit de suffisan- » tes pour soutenir son rang. Il laissoit sa » famille dans une situation tranquille & » florissante. En de telles circonstances sa » mort fut d'autant plus heureuse, qu'elle » lui épargna la vûe des plus grands mal- » heurs que Domitien ait fait souffrir à la » patrie. Car ce fut dans ses dernieres an- » nées que ce Prince redoubla de cruauté, » & que ne se contentant plus d'attaquer » la République par intervalles, & d'une » façon qui lui laissât le tems de respirer, » il sembla vouloir la détruire d'un seul » coup. »

L'occasion qui aigrit & porta à son comble l'humeur farouche de Domitien, fut la révolte de L. Antonius : & c'est par ce fait que je reprens le fil de l'Histoire.

§. IV.

Révolte, défaite, & mort de L. Antonius. Le bruit de sa défaite se répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée. Son vainqueur brûle tous ses papiers. Domitien redouble de cruautés. Condamnation & mort d'Helvidius Priscus. Sénécion éprouve le

même ſort. Trait de généroſité de Pline le jeune. Fannia, & Arria ſa mere, exilées. Condamnation & mort d'Arulénus Ruſticus. Triſte ſituation du Sénat. Les Philoſophes chaſſés de Rome & de l'Italie. Dion Chryſoſtome. Pontius Téléſinus. Epictéte. Artémidore. Tous les talens étouffés, & en particulier l'Eloquence. Délateurs. Domitien perſécute l'Egliſe. Les petits-fils de l'Apôtre S. Jude amenés devant l'Empereur, & interrogés par lui. S. Jean plongé dans l'huile bouillante, & enſuite exilés à Pathmos. Martyre de Flavius Clémens. Enfans de Clémens. Domitien fait mourir Acilius Glabrio. Juvencius Celſus gagne du tems, & évite la condamnation & la mort. Précautions priſes par Domitien pour prévenir la révolte parmi les troupes. Le Sénat opprimé. Domitien veut intimider les gens de ſa maiſon par le ſupplice d'Epaphrodite. Ils conſpirent contre lui, ayant l'Impératrice à leur tête. Ils s'aſſurent du conſentement de Nerva, qu'ils deſtinoient pour ſucceſſeur à Domitien. Domitien ſe tient ſur ſes gardes. Prétendues prédictions par leſquelles on veut qu'il ait été averti du ſort qui le menaçoit. Il eſt tué dans ſa chambre par les conjurés. On dit qu'Apollonius de Tyanes à Epheſe eut connoiſſance du meurtre dans l'inſtant même où il s'exécutoit. Age de Domitien. Ses funérailles furtives. Quelques détails ſur l'extérieur de ſa perſonne. Sur ſes diſpoſitions par rapport à la

Littérature. Il tiroit parfaitement de l'arc. On peut le comparer à Tibére. Le Sénat déteste sa mémoire : le peuple demeure indifférent : les soldats le regrettent.

NOUS avons fort peu de détails sur la révolte de L. Antonius. A peine connoissons-nous sa personne, & nous savons seulement qu'il commandoit l'armée du haut Rhin, & qu'irrité contre les cruautés tyranniques de Domitien, aigri personnellement par les propos injurieux & outrageans que ce Prince tenoit à son sujet, il se souleva & forma le dessein d'envahir le rang suprême. Il paroît que son parti avoit des forces considérables. Non-seulement les Légions qu'il commandoit se déclarerent pour lui : mais il engagea dans ses intérêts les peuples Germains qui habitoient au-delà du Rhin, & ils se mirent en mouvement pour le secourir.

An. rom. 843.

Révolte, défaite, & mort de L. Antonius.

Suet. Dom. 6. & 10.
Dio. Vict. Epit. Plut. Æmil.

L'allarme fut donc grande dans Rome, & Domitien partit pour la Germanie, accompagné de tout le Sénat, dont aucun membre n'osa se dispenser du voyage, de peur de se rendre suspect de froideur & d'indifférence pour les périls de l'Empereur. Dion parle d'un vieux Sénateur, presque toujours retiré à la campagne, que la crainte d'une mort infaillible, s'il paroissoit manquer de zèle en cette occasion, força de sortir de sa retraite pour se mettre à la suite de ce Prince.

Domitien encore en marche apprit la défaite du rébelle. L. Maximus, ou Appius Norbanus, (car il eſt appellé diverſement par les différens Auteurs, & peut-être eſt-ce le même homme qui réuniſſoit ces quatre noms) ſe hâta d'attaquer Antonius, avant la jonction des ſecours de Germanie, qu'une crûe ſubite du Rhin arrêtoit : il remporta ſur lui une victoire complette, & Antonius fut tué dans le combat.

Le bruit de ſa défaite ſe répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée.

On a regardé comme une merveille le bruit que cet évênement fit dans Rome, avant que de pouvoir y être connu par aucune voie sûre. Suétone rapporte que le jour même de la bataille, une aigle remarquable par ſa grandeur vint ſe poſer ſur une ſtatue de Domitien dans Rome, & l'enveloppa de ſes aîles, en pouſſant des cris qui paroiſſoient exprimer la joie. Mais ce prétendu préſage, ſemblable à mille autres contes frivoles, mérite peu notre attention. Ce qui eſt ſingulier au premier aſpect, & néanmoins conſtant, c'eſt qu'en ce même jour le bruit ſe répandit dans la ville qu'Antonius étoit vaincu & tué. La nouvelle fit des progrès rapides : tout le monde y ajouta foi : les Magiſtrats offrirent des ſacrifices d'actions de graces. Enſuite on réfléchit : on voulut remonter à la ſource & chercher le premier auteur. On ne le trouva point, & l'on vit que l'on n'avoit pour garand qu'une multitude qui parloit comme inſtruite de tout, & qui

ne savoit rien. Le bruit s'étouffa donc pour le moment. Mais après quelques jours d'intervalle, lorsqu'on eut appris par des courriers certains la défaite & la mort d'Antonius, on combina les dates, & on reconnut que l'événement & l'éclat qu'il avoit fait dans Rome tomboient au même jour. Ce rapport sembla merveilleux : on crut qu'il y avoit là quelque chose de divin, & Plutarque, tout judicieux qu'il est, y admet du prodige, quoiqu'il ne soit nullement étonnant qu'un bruit se répande, & qu'il se trouve concourir fortuitement avec la réalité. Ce n'est ici que la répétition de ce qui étoit déjà arrivé à l'occasion de la victoire que Paul Emile remporta sur Persée dans la Macédoine.

Voyez Hist. Rom. T. VIII.

Son vainqueur brûle tous ses papiers.

Le vainqueur d'Antonius fit un acte de générosité plus glorieux que sa victoire même. Sans s'inquiéter des suites, sans craindre d'irriter Domitien en frustrant sa vengeance, il brûla tous les papiers du rebelle vaincu, de peur qu'ils ne fournissent matiere à d'odieuses accusations, & à d'injustes poursuites contre les plus gens de bien de Rome.

Domitien redouble de cruautés.

Il n'est point dit si Domitien punit Maximus de cette belle action. Ce qui est certain, c'est que privé des lumieres qu'il auroit pû tirer des papiers d'Antonius, il y suppléa par une tyrannie, à qui les prétextes n'étoient point nécessaires. Il rechercha avec une rigueur inouie tous ceux qui

pouvoient avoir eu la part la plus légére aux desseins d'Antonius : & leur mort ne suffisoit pas à sa cruauté. Il leur faisoit souffrir les tourmens les plus effrayans, & il inventa même un nouveau genre de question par le feu appliqué sur les parties du corps les plus sensibles & les plus délicates. Aucun de ceux qu'il soupçonna n'échappa à sa vengeance. S'il accorda la vie à quelques-uns, il leur fit couper les mains, ou il les envoya en exil. Deux officiers seulement furent épargnés, parce qu'ils acheterent leur sûreté aux dépens de leur honneur, ayant prouvé que leur conduite étoit déréglée jusqu'à l'infamie, & que par conséquent ils avoient été incapables de prendre aucun crédit, ni auprès du chef de la révolte, ni sur les soldats.

Dio ap. Val. Il n'est pas possible de marquer le nombre de ceux que Domitien fit mourir en cette occasion : mais on peut juger aisément qu'il fut énorme, puisque celui qui ordonnoit ces supplices en eut honte lui-même, & défendit qu'on en tînt registre. Il n'en écrivit point non plus au Sénat, quoiqu'il envoyât à Rome les têtes qu'il faisoit couper, pour être exposées sur les Rostres avec celle d'Antonius.

C'est particuliérement le tems dont je parle ici, que Tacite avoit en vue dans la peinture énergique qu'il nous a tracée en abrégé des malheurs affreux que les Romains éprouverent sous le regne de Domi-

tien. On (1) vit, dit-il, la mer couverte d'exilés, les roches, où on les avoit confinés, bientôt après teintes de leur ſang, de plus grandes cruautés encore exercées dans la ville même. La naiſſance, les richeſſes étoient devenues des crimes : on ſe rendoit coupable en poſſédant les honneurs, on ſe rendoit coupable en ne les poſſédant pas : mais ſur-tout la vertu étoit le gage le plus certain d'une perte infaillible. Les récompenſes des délateurs excitoient encore plus l'indignation que leurs crimes. Ils triomphoient inſolemment, les uns décorés de ſacerdoces & de conſulats, qu'ils étaloient comme de riches dépouilles de leurs déteſtables victoires ; les autres s'attachant plus au ſolide qu'à l'éclat, obtenoient des Intendances, acquéroient de la puiſſance à la Cour, & ſe rendoient la terreur de tous les bons citoyens. On ſuſcitoit les eſclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons : & ſi quelqu'un n'avoit point d'ennemis, on ſe ſervoit de ſes amis pour le perdre.

(1) Plenum exſiliis mare : infecti cædibus ſcopuli : atrociùs in urbe ſævitum. Nobilitas, opes, omiſſi geſtique honores pro crimine, & ob virtutes certiſſimum exitium. Nec minùs præmia delatorum inviſa, quàm ſcelera : quum alii ſacerdotia & conſulatus ut ſpolia adepti, procurationes alii & interiorem potentiam, agerent, ferrent cuncta odio & terrore. Corrupti in dominos ſervi, in patronos liberti ; & quibus deerat inimicus, per amicos oppreſſi. *Tac. Hiſt. I. 2.*

Au (1) milieu de tant d'horreurs brillerent des traits de vertu, mais qui ne font que charger celui qui donnoit lieu à ces actions de générosité par sa tyrannie. Des meres accompagnerent leurs fils en exil, des femmes leurs maris; plusieurs accusés trouverent de la fidélité & du zèle dans leurs proches: on vit des esclaves mêmes braver par attachement pour leurs maîtres toute la rigueur des tourmens. D'illustres personnages subirent la mort avec une constance digne d'être comparée aux modéles les plus vantés de l'Antiquité.

Tel est le tableau que Tacite nous présente en raccourci des maux que j'ai à décrire. Quel dommage que nous ayons perdu la partie de l'ouvrage de cet excellent Maître, où ces mêmes objets étoient peints dans leur juste grandeur? Quel intérêt n'avoit-il pas jetté dans le récit des tristes catastrophes de trois des plus illustres & des plus vertueux Sénateurs qui fussent alors, Helvidius Priscus, Arulénus Rusticus, & Hérennius Sénécion? Je vais donner au Lecteur l'ombre & le squélete de ces faits, puisqu'il ne nous en reste pas davantage.

(1) Non tamen adeo virtutum sterile seculum, ut non & bona exempla prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exsilia conjuges, propinqui audentes, constantes generi, contumax etiam adversùs tormenta servorum fides. Supremæ clarorum virorum necessitates: ipsa necessitas fortiter tolerata: & laudatis antiquorum mortibus pares exitus. *Tac.*

J'ai parlé de la mort d'Helvidius Priscus le pere sous le regne de Vespasien. Son fils marcha sur ses traces dans la pratique d'une exacte probité. S'il imita sa fierté Républicaine & son zèle amer & outré, c'est ce qu'on peut regarder comme un problême : parce que d'une part Pline dit de lui que pour (1) se dérober, s'il eût pû, au malheur des tems, il cachoit dans la retraite un grand nom qu'égaloient ses vertus ; & que de l'autre, Suétone témoigne qu'il avoit joué le divorce de l'Empereur avec sa femme, sous les noms de Paris & d'Œnone, ce qui ne pourroit être disculpé d'imprudence.

Condamnation & mort d'Helvidius Priscus.

An. rom. 845.

Plin. IX. ep. 13.

Suet. Dom. 10.

Il fut accusé devant le Sénat, soit au sujet de ses vers, ce qui ne paroît guères vraisemblable, soit sur quelque autre prétexte, qui couvroit le vrai motif de la haine de Domitien. Il étoit Consulaire, & respecté de tous les gens de bien. Cependant Publicius Certus ancien Préteur eut la bassesse & la lâcheté de porter la main sur lui dans le Sénat même, & de le traîner en prison. Pline (2) a raison de penser qu'il ne s'étoit rien vû de plus atroce que cette indigne action d'un Sénateur qui mettoit la main sur son confrere, d'un Juge

Tac. Agr. 45.

(1) Metu temporum nomen ingens, pares virtutes, secessu tegebat. *Plin. IX. ep. 13.*

(2) Inter multa scelera multorum nullum atrocius videbatur, quàm quòd senator senatori, prætorius consulari, reo judex manus intulisset. *Plin.*

qui s'oublioit jusqu'à user de violence contre un accusé. Helvidius fut condamné & mis à mort.

Sénécion éprouve le même sort. Trait de générosité de Pline le jeune.
Dio.
Suet. Dom. 10.

Hérennius Sénécion éprouva la même injustice : l'austére vertu dont il faisoit profession, ne pouvoit manquer de le rendre odieux à Domitien, qui se tenoit en particulier très-offensé de ce que Sénécion content du rang d'ancien Questeur, y demeuroit constamment attaché, sans aspirer à monter plus haut ; faisant assez connoître par cette conduite singuliere, qu'il regardoit les charges de la République comme devenues des postes de servitude, peu convenables à un homme qui avoit de l'élévation & des sentimens. D'ailleurs il avoit écrit la vie d'Helvidius Priscus le pere, à la priere de Fannia sa veuve, & donné de grands éloges à ce fier Sénateur, dont Vespasien même, tout modéré qu'il étoit, n'avoit pû supporter les procédés trop hardis. Enfin il s'étoit attiré un ennemi redoutable en la personne de Bébius Massa fameux délateur, qu'il avoit accusé de concussion. Ce fait nous est raconté en détail par Pline, qui s'y est acquis beaucoup d'honneur, & il fera connoître la fermeté du caractère de Sénécion.

Plin. VII. ep. 19.
Plin. VII. ep. 33.

Bébius Massa avoit été Gouverneur de la Bétique. Les peuples de cette Province vexés par lui le poursuivirent lorsqu'il fut sorti de place, & le Sénat leur nomma pour Avocats Sénécion & Pline. Les crimes

mes de Maſſa étoient clairs. Ainſi il fut condamné, & pour ſûreté des dommages & intérêts qu'il devoit aux peuples à qui il avoit fait de très-grands torts, on ordonna que ſes biens ſeroient mis ſous la garde d'un officier public. Sénécion, qui prenoit cette affaire à cœur, craignit quelque intrigue de la part de Bébius, quelque colluſion entre lui & le gardien, & il réſolut de s'adreſſer aux Conſuls, pour les prier de donner leurs ordres, afin que rien ne fût détourné. Il invita Pline à ſe joindre à lui pour préſenter cette requête, qu'il regardoit comme une ſuite de l'accuſation qu'ils avoient pouſſée de concert. Pline témoigna d'abord quelque répugnance, croyant leur commiſſion finie par le jugement prononcé. » Vous pouvez, lui dit » Sénécion, faire ce qu'il vous plaira. » Vous n'avez d'autre liaiſon avec la Pro» vince de Bétique, que par le bienfait » récent dont elle vous eſt redevable. Pour » moi, j'y ſuis né, & j'y ai exercé la » Queſture. Si votre parti eſt pris, répli» qua Pline, je ne me ſéparerai point de » vous. Je ne veux pas que cette démar» che, ſi elle peut avoir des ſuites fâcheu» ſes, ſoit imputée à vous ſeul. » Ils allerent donc enſemble faire leur demande, qui mit Bébius en fureur. Il s'emporta avec la derniere violence contre Sénécion, lui reprochant qu'il paſſoit les bornes du devoir d'un Avocat, & montroit l'aigreur &

l'amertume d'un ennemi ; & il ajouta qu'il le déféroit lui-même comme coupable d'impiété contre le Prince. Cet mot fit trembler toute l'assistance. Pline prit la parole : » Messieurs, dit-il aux Consuls, je crains » que Bébius en ne me comprenant point » dans son accusation contre mon confrere, » ne me rende suspect de prévarication & » d'infidélité envers mes parties. »

Nous ne savons point la conclusion de cette affaire, dont Pline n'acheve point le récit. Mais peu de tems après Sénécion fut poursuivi comme criminel de lése-majesté par Metius Carus, autre délateur non moins dangereux que Bébius Massa, & qui vraisemblablement étoit d'intelligence avec lui. La vie d'Helvidius, que Sénécion avoit écrite, fut le fondement de cette accusation. Il fut condamné à mort, & son ouvrage brûlé par la main du bourreau.

Plin. I. ep. 5.

Tac. Agr. 2.

Fannia, & Arria sa mere, exilées.

Plin. VII. ep. 19.

Fannia, veuve d'Helvidius loué par Sénécion, fut aussi mise en cause. Sénécion, à qui on faisoit un crime d'Etat de son livre, voulant faire connoître que c'étoit une liaison particuliere d'amitié qui l'avoit engagé à l'écrire, déclara qu'il l'avoit composé à la priere de Fannia. Aussi-tôt elle est citée pour être interrogée par l'accusateur. C'étoit une Dame d'une rare vertu & d'un courage très élevé, sortie d'une de ces familles où les sentimens de droiture & d'honneur sont héréditaires, fille de Thraséa, petite-fille par sa mere de la cé-

lébre Arria ; & son mariage avec Helvidius avoit nourri en elle la grandeur d'ame qu'elle avoit reçûe des auteurs de sa naissance. Elle parut donc en jugement avec une noble intrépidité : & Métius Carus lui ayant demandé si elle avoit prié Sénécion de composer la vie de son mari, » Oui, » répondit-elle, je l'en ai prié. » Lui avez-vous fourni des mémoires ? » Je lui en ai » fourni. » Est-ce de concert avec votre » mere ? » Elle n'en savoit rien. » A toutes les autres interrogations de Carus, Fannia répondit avec la même fermeté. En conséquence elle fut condamnée à l'exil, & ses biens confisqués. C'étoit la troisieme fois qu'elle alloit en exil. Elle y avoit suivi deux fois son mari, sous Néron & sous Vespasien : & c'étoit à cause de lui qu'elle souffroit son troisieme exil. Elle (1) y porta le livre qui étoit le motif de sa disgrace, sans s'embarrasser des défenses qui avoient été faites de le lire & de le garder. Sa mere Arria, veuve de Thraséa, fut pareillement exilée, sans doute pour une cause semblable, & à l'occasion de l'éloge historique de ce grand homme, composé par Arulénus Rusticus.

Condamnation & mort d'Arulénus Rusticus.

Arulénus avoit été fort lié avec Thraséa, & j'ai rapporté qu'étant Tribun du peuple il voulut user du droit de sa charge pour s'opposer à la condamnation de ce respectable Sénateur, qui l'en détourna,

(1) Tulit in exsilium exsilii causam. *Plin.*

comme d'une saillie où il entroit plus de zèle que de prudence. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'Arulénus se soit porté volontiers à écrire la vie de Thraséa, qu'il avoit pris pour son modéle, & sur les pas duquel il se faisoit gloire de marcher. Pline formé par ses avis témoigne un souverain respect pour sa mémoire, & une parfaite estime de sa vertu. Sa gloire étoit telle que Domitien en fut jaloux, &, selon Plutarque, il se détermina par ce motif à s'en défaire. Il est fâcheux que nous n'ayons pas un grand nombre de traits particuliers à rapporter sur un homme de ce mérite. Plutarque nous en a conservé un, dont il fut témoin oculaire, & qui doit nous être précieux, sinon comme fort intéressant en lui-même, au moins comme le seul qui nous reste.

Plin. I. ep. 14.

Plut. περὶ πολυπραγμοσύνης.

Pendant qu'Arulénus écoutoit Plutarque, qui récitoit devant un auditoire un discours de sa composition, il reçut une lettre de l'Empereur, qui lui fut apportée par un soldat. Aussi-tôt le Philosophe se tut, & tout le monde demeura dans le silence, pour donner le tems à Arulénus de lire sa lettre. Il fut assez maître de lui-même, & eut assez de gravité pour prier Plutarque de continuer, & pour différer, jusqu'à ce que le discours fût fini & l'assemblée séparée, une lecture qui sembloit ne souffrir aucun délai.

Tac. Agr. 2.

Le crime d'Arulénus étoit semblable à

celui de Sénécion, & il éprouva le même traitement. Il fut condamné à mort, & son livre brûlé. Régulus, qui avoit fait connoître ses dangereux talens par des accusations odieuses dès le tems de Néron, & qui continuoit encore sous Domitien, quoiqu'avec un peu plus de réserve, un métier dont il s'étoit trop bien trouvé, sollicita & appuya la condamnation d'Arulénus, & il fut même assez lâche pour l'insulter après sa mort par un écrit qu'il publia & récita avec emphase. Ennemi de toute vertu, il lui associoit Sénécion dans son invective. Mais Tacite a bien vengé ces deux illustres personnages par les éloges qu'il leur donne. (1) Il les traite d'esprits sublimes, & il observe qu'il étoit bien inutile de brûler leurs écrits, & qu'il auroit donc fallu livrer aux mêmes flammes la voix du peuple Romain, la liberté du Sénat, & le témoignage du genre humain. *Plin. I. ep. 5.*

Junius Mauricus, frere d'Arulénus, & non moins homme de bien que lui, fut enveloppé dans sa disgrace, & envoyé en exil. *Plin. I. ep. 5. & 14.*

Ces différentes condamnations furent portées par le Sénat, que Domitien faisoit *Triste situation du Sénat.*

(1) Neque in ipsos modò auctores, sed in libros quoque eorum sævitum, delegato triumviris ministerio, ut monumenta clarissimorum ingeniorum in comitio ac foro uterentur. Scilicet illo igne vocem populi Romani, & libertatem senatûs, & conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur. *Tac.*

Tac. Agr. 45. aſſiéger de ſoldats armés, pour ne lui laiſſer pas même une ombre de liberté : les Sénateurs n'oſoient ſeulement gémir de la tyrannie qu'ils ſouffroient, & dont on les forçoit de devenir les inſtrumens. (1) On tenoit regître de leurs ſoupirs : & l'Empereur préſent à tout, étudioit les airs de leurs viſages pour leur en faire des crimes.

Pline nous décrit de quelle maniere ſe paſſoient ces triſtes délibérations. Perſonne, (2) dit-il, ne parloit, perſonne n'ouvroit la bouche, ſi ce n'eſt celui qui avoit le malheur d'être le premier opinant. Les autres, muets & immobiles, conſentoient d'un ſimple geſte par néceſſité : mais avec quelle douleur dans l'ame ! avec quel tremblement de tout le corps ! Un ſeul ouvroit un avis que tous ſuivoient, & qui déplaiſoit à tous, & principalement à celui qui l'avoit ouvert. Car dans des tems auſſi malheureux, rien n'eſt plus généralement im-

(1) Quum ſuſpiria noſtra ſubſcriberentur, quum denotandis tot hominum palloribus ſufficeret ſævus ille vultus, & rubor à quo ſe contra pudorem muniebat. *Tac.*

(2) Quis loqui, quis hiſcere audebat, præter miſeros illos qui primi interrogabantur ? Ceteri quidem, defixi & attoniti, illam mutam ac ſedentariam aſſentiendi neceſſitatem quo cum dolore animi, quo cum totius corporis horrore perpetiebantur ? Unus ſoluſque cenſebat quod ſequerentur omnes, & omnes improbarent, imprimis ipſe qui cenſuerat : adeo nulla magis omnibus diſplicent, quàm quæ ſic fiunt tamquam omnibus placeant. *Plin. Pan. 76.*

prouvé, que ce qui passe avec un air d'approbation générale.

S'il ne s'agissoit (1) point dans le Sénat de ces sortes d'odieuses affaires, aucune affaire ne s'y traitoit. On ne tenoit cette auguste assemblée que par dérision, ou pour la plonger dans l'amertume : jamais elle n'ordonnoit rien de sérieux, & souvent on la forçoit de se prêter aux décisions les plus affligeantes.

Les Philosophes chassés de Rome & de l'Italie. *Dio. Suet.* 10.

Tous ceux dont je viens de rapporter les tragiques aventures, étoient des éleves de l'Ecole Stoïque : & leur condamnation attira un orage contre la Philosophie. Domitien par un sénatusconsulte bannit tous les Philosophes de Rome & de l'Italie. Il ne (2) vouloit souffrir devant ses yeux, dit Tacite, aucun vestige d'honneur & de vertu : & c'étoit pour se délivrer d'un aspect importun, qu'il chassoit ceux qui enseignoient la sagesse, & qu'il réduisoit au silence tous les beaux Arts.

Philostr. Apollon. VII. 4.

Les Philosophes étoient en grand nombre dans Rome, & ils se disperserent & s'enfuirent, les uns aux extrêmités de la Gaule, les autres dans les déserts de Libye, ou de Scythie. Il y en eut qui trou-

(1) Quum senatus aut ad summum otium, aut ad summum nefas vocaretur, & modò ludibrio, modò dolori retentus, nunquam seria, tristia sæpe censeret. *Plin. VIII. ep.* 14.

(2) Expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omni bonâ arte in exsilium actâ, ne quid usquam honesti occurreret. *Tac. Agr.* 2.

verent plus commode de renoncer à une profeſſion trop périlleuſe, & de ſe réconcilier avec les mœurs du ſiecle.

Dion Chryſoſtome. *Philoſt. Soph. I. 7.* Parmi les fugitifs nous pouvons citer Dion, ſurnommé Chryſoſtome ou bouche d'or, qui ſe retira dans le pays des Daces, où il vécut, ſi nous en croyons Philoſtrate, du travail de ſes mains, bêchant la terre, ſe louant pour cultiver des jardins, & n'ayant d'autre conſolation qu'un Dialogue de Platon & une Harangue de Démoſthéne, qu'il emporta avec lui. Philoſtrate

Pontius Téléſinus. *Philoſtr. Apollon. VII. 11.* fait encore mention de Pontius Téléſinus, qui étant Conſul ſous Néron avoit fait connoiſſance avec Apollonius de Tyanes, & qui depuis ce tems attaché à la Philoſophie, aima mieux ſous Domitien ſortir de Rome comme Philoſophe, que d'y vivre dans le rang de Conſulaire.

Epictéte. Mais le plus célébre de tous ceux que l'ordonnance rendue contre les Philoſophes obligea de quitter Rome, eſt Epictéte, l'honneur du Portique, le plus fameux & le plus parfait des diſciples de Zénon. Son exemple eſt une preuve que les diſgraces de la fortune ne ſont point un obſtacle pour devenir un homme ſupérieur. Epic-

Tillem. Adr. art. 20. téte fut eſclave de pluſieurs maîtres ſucceſſivement, & en particulier d'Epaphrodite, qui paroît être le célébre affranchi de Néron. Il étoit eſtropié & boiteux : il vécut toujours pauvre. Et néanmoins l'élévation de ſon génie, la ſublimité de ſes maximes, &

& le ton persuasif dont il les débitoit, lui firent une haute réputation, & lui attirerent une foule d'admirateurs & de sectateurs. Son Manuel, le seul ouvrage qui nous reste de lui, ne mérite point la censure méprisante qu'en a faite un de nos Poëtes. Une morale séche & austere n'est pas au goût des nourrissons des Muses. Il est peut-être difficile à la raison humaine de porter plus loin, qu'Epictète ne l'a fait dans ce petit ouvrage, les principes de détachement, de modération, d'égalité d'ame; mais un si bel édifice n'a ni fondement, ni fin solide. Les Payens n'ont jamais connu ni la liaison de la Morale avec la connoissance de Dieu, qui doit lui servir de base, ni la vraie félicité qui doit en être le terme. Epictéte se retira à Nicopolis en Epire, & il revint à Rome après la mort de Domitien.

Il vécut jusques sous Adrien, de qui il fut consideré & aimé. Il laissa en mourant un grand nom; & nul Philosophe, depuis les fondateurs des sectes, n'a reçu des témoignages d'une vénération si profonde. Elle alloit dans quelques-uns jusqu'à la superstition; & Lucien se moque avec raison d'un imbécille qui acheta trois mille dragmes (quinze cens francs) la lampe d'Epictéte. Cette lampe étoit de terre : mais l'acheteur s'imaginoit qu'en travaillant pendant la nuit à la lumière de la lampe d'Epictéte, il recevroit par infusion la sa-

Spart. Adr. 16.

Luc. πρὸ ἀπαίδευτον.

gesse de celui à qui elle avoit appartenu.

Artémidore. *Plin.* III. *ep.* 11.

Artémidore, gendre de Musonius Rufus, dont il a été parlé plus d'une fois dans cette Histoire, fut aussi du nombre de ceux que la haine de Domitien contre les Philosophes écarta de Rome. Pline peint Artémidore comme un vrai Philosophe, dont la morale ne s'en tenoit point à de vaines spéculations, & influoit dans sa conduite. Il l'estimoit au point, que le sachant dans un fauxbourg prêt à partir, mais encore retenu par la nécessité de payer des dettes contractées pour les causes les plus louables & les plus nobles, il emprunta la somme dont ce Philosophe avoit besoin, & alla lui en faire don. D'illustres & opulens amis d'Artémidore avoient affecté de ne pas entendre les prieres par lesquelles il les sollicitoit de le secourir. Pline saisit l'occasion de placer un bienfait, & cela dans des circonstances où il s'exposoit beaucoup. Il étoit actuellement Préteur, & cette dignité attiroit sur lui l'attention. D'ailleurs la foudre venoit de tomber tout autour de lui, & elle lui avoit enlevé plusieurs amis par la mort & par l'exil. Il en étoit menacé lui-même, si Domitien eût vécu plus long-tems. Car après la mort de cet Empereur on trouva parmi ses papiers un mémoire, que Métius Carus lui avoit donné contre Pline.

Plin. VII. *ep.* 26.

Tous les talens étouffés, &

Avec la Philosophie Domitien bannit aussi les beaux Arts. Tout ce qui brilloit,

lui faisoit ombrage : & l'éloquence même n'osoit se montrer. De-là suivit une espèce d'engourdissement dans les esprits, qui tenoit les talens dans l'inaction, & en étouffoit presque le germe. Sulpicia, Dame Romaine, qui composa une satyre sur ce sujet, (1) demande à sa Muse, si Jupiter veut ôter aux Romains les Arts qu'il leur a donnés ; s'il veut que réduits au silence, & privés de toute culture, ils retournent à la grossiéreté du prémier âge, & à l'enfance du genre humain, qui ne savoit que se nourrir de gland, & se désaltérer dans l'onde pure.

en particulier l'éloquence. *Tac. Agr.* 3.

Tacite, qui écrivoit sous Trajan, se plaint de ce que la liberté, dont on avoit recommencé à jouir sous ce bon Prince & sous Nerva, son prédécesseur, avoit peine à faire renaître ce beau feu que la violence avoit éteint. La (2) foiblesse de la na-

(1) Dic mihi, Calliope, quidnam pater ille Deorum
Cogitat. An terras & patria secula mutat ?
Quasque dedit quondam, morientibus eripit Artes ?
Nosque jubet tacitos, & jam rationis egenos,
Non aliter primo quàm quum surreximus ævo,
Glandibus, & puræ rursus procumbere lymphæ ?
Sulpicia.

(2) Naturâ infirmitatis humanæ tardiora sunt remedia quàm mala : &, ut corpora lentè augescunt, citò exstinguuntur, sic ingenia studiaque oppresseris faciliùs, quàm revocaveris. Subit quippe etiam ipsius inertiæ dulcedo, & invisa primò desidia postremò amatur. Quid quod per quindecim annos, grande mortalis ævi spatium, multi fortuitis casibus, promptissimus quisque sævitiâ Principis interdicerunt ? Pauci, &, ut ita dicam,

ture humaine eſt telle, dit-il, que les remèdes opérent bien plus lentement que les maux : & de même que les corps ont beſoin d'un long tems pour croître, & qu'au contraire il ne faut qu'un inſtant pour les détruire, auſſi eſt-il plus aiſé d'étouffer l'activité des eſprits, & les beaux Arts qui en dépendent, que de les reſſuſciter. La douceur même de l'oiſiveté ſe gliſſe imperceptiblement dans l'ame ; & la pareſſe, que l'on haïſſoit d'abord, parvient enfin par l'habitude à ſe faire aimer. Bien plus, ajoute-t-il, pendant un intervalle de quinze ans, qui fait une grande portion de la vie humaine, pluſieurs ont payé le tribut à la nature, & les ſujets les plus brillans ont péri par la cruauté du Prince. Nous ne reſtons qu'un petit nombre, qui ſurvivons, non-ſeulement aux autres, mais en quelque façon à nous-mêmes, puiſque du milieu de nôtre vie ont été retranchées tant d'années, durant leſquelles condamnés au ſilence, nous ſommes arrivés les uns à la vieilleſſe, les autres au dernier période de l'âge.

Délateurs

Les délateurs étoient les inſtrumens que Domitien employoit pour tenir tout Rome dans la terreur & dans l'oppreſſion. J'en ai déjà nommé quelques-uns, Bébius Maſſa,

non modò aliorum, ſed etiam noſtri ſuperſtites ſumus, exemptis è media vita tot annis, quibus juvenes ad ſeneƈtutem, ſenes propè ad ipſos exactæ ætatis terminos per ſilentium venimus. *Tac.*

Métius Carus. Pline & Juvénal nous en font connoître d'autres, Veiento, Catullus Messalinus, (1) monstre de cruauté, aveugle, & par la privation même de sa vue affranchi de toute impression de respect, de pitié, de pudeur. Mais le plus célébre dans les Lettres de Pline est Régulus, dont la noirceur, déjà prouvée par les plus grands forfaits, se fera parfaitement sentir dans le trait suivant. *Juven. Sat. I. & IV. Plin. II. ep. 24.*

Pline défendoit au Tribunal des Centumvirs une cause, dont il s'étoit chargé à la priere d'Arulénus Rusticus; & Régulus plaidoit contre lui. Par rapport à un des chefs de cette cause, Pline s'appuyoit sur le sentiment de Métius Modestus, très-homme de bien, actuellement exilé. Régulus l'attaqua à ce sujet, & lui dit: » Vous » citez Modestus. Que pensez-vous de cet » homme-là? « Pline apperçut tout le venin d'une interrogation si captieuse. Quelle honte, s'il répondoit qu'il jugeoit mal d'un honnête homme? Quel péril, s'il témoignoit de l'estime pour un exilé? Lui-même en racontant ce fait pense que les Dieux l'assisterent. Il répondit: » Je dois satisfaire » à votre question, si c'est-là l'objet sur » lequel les Centumvirs ont à prononcer.« *Plin. I. ep. 5.*

(1) Grande & conspicuum nostro quoque tempore monstrum, Cæcus adulator. *Juv.* Qui luminibus orbatus, ingenio sævo mala cæcitatis addiderat. Non verebatur, non erubescebat, non miserebatur. *Plin.*

Régulus revint à la charge. » Je vous demande encore une fois, dit-il, ce que » vous pensez de Modestus. C'est par rapport aux accusés, répliqua Pline, & non » par rapport à ceux qui sont déjà condamnés, que l'on interroge les témoins. « Régulus insista une troisieme fois. » Je ne » vous demande plus, dit-il, ce que vous » pensez de la personne de Modestus, mais » de sa piété envers le Prince. « Pline soutint ce troisieme choc avec la même prudence. » Je ne crois pas, répondit-il, qu'il » soit même permis d'interroger sur le » compte de ceux qui sont jugés. « On voit l'horrible malignité de Régulus, qui vouloit forcer Pline à se déshonorer, ou à se perdre. Ce même homme, aussi lâche que méchant, après la mort de Domitien, alla faire d'humbles excuses à Pline, & le prier de se réconcilier avec lui.

L'effroi que ces délateurs répandoient dans Rome y glaçoit tous les esprits. (1) Certes, dit Tacite, nous avons donné un grand exemple de patience servile : & de même que nos ayeux ont vu l'excès de la liberté, nous avons éprouvé celui de l'esclavage. L'inquisition qui s'exerçoit au mi-

(1) Dedimus profectò grande patientiæ documentum : & sicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones & loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci quàm tacere. *Tac. Agr.* 2.

lieu de nous, nous privoit même de la liberté des entretiens familiers. Nous aurions perdu la mémoire avec la voix, si nous étions aussi bien maîtres d'oublier que de nous taire.

Domitien persécute l'Eglise.

Domitien mit le comble à ses crimes en persécutant l'Eglise de Jesus-Christ. J'ai déjà observé que vraisemblablement ce qui donna occasion à cette persécution, furent les recherches contre les Juifs au sujet du tribut qu'ils devoient au Fisc. Suétone dit qu'on étendit ces recherches à ceux qui en vertu d'un engagement contracté, vivoient en Juifs dans la ville : expression qui désigne assez naturellement les Chrétiens, que l'on confondoit encore alors avec les Juifs. *Suet. Dom. 12.*

Un autre motif, un prétendu intérêt d'Etat, aiguillonna la cruauté de Domitien. La postérité de David lui donna de l'inquiétude. Il craignit que ceux qui restoient de la race de ce saint Roi ne soulevassent la nation des Juifs : & les idées du Royaume du Christ, mêlées à tout cela dans l'esprit d'un Prince qui étoit bien éloigné d'en connoître le mystère, augmenterent ses allarmes, & l'engagerent à renouveller les ordres qu'avoit donnés autrefois Vespasien, son pere, contre les descendans de David. Ils se cachoient pour se dérober à la persécution. Deux néanmoins furent découverts, & amenés à Rome par un Officier. C'étoient les petits-fils de S. *Eus. H. Eccl. III. 12. 19. 20.*

Les petits fils de l'Apôtre S. Jude ame-

nés devant l'Empereur, & interrogés par lui.

Jude, parens de J. C. & issus comme lui du sang de David. Ils parurent devant l'Empereur : & leur interrogatoire, rapporté par * Hégésippe, auteur presque contemporain, me paroît tout-à-fait digne de trouver place ici.

Domitien leur demanda s'ils étoient de la race de David. Ils l'avouerent. Il les interrogea ensuite sur leur fortune, & sur le bien qu'ils pouvoient posséder. Ils répondirent qu'à eux deux ils avoient la valeur de neuf * mille deniers, non pas en argent, mais en terres, dont trente-neuf arpens, cultivés de leurs mains, leur fournissoient de quoi payer les tributs, & se procurer à eux-mêmes une modique subsistance. En preuve de ce qu'ils alléguoient, ils montrerent leurs mains endurcies par le travail, & pleines de calus, comme les ont ordinairement ceux qui manient la bêche, & conduisent la charrue. Domitien conçut que de pareils hommes n'étoient guéres à

* *Quatre mille cinq cens livres.*

* *Scaliger dans ses remarques sur la Chronique d'Eusébe, n. MMCXII. réfute ce récit d'Hégésippe, mais sur un fondement frivole. Il suppose que selon cet ancien Auteur la postérité de David étoit alors réduite aux deux petits-fils de l'Apôtre S. Jude. Hégésippe dit seulement qu'ils furent dénoncés comme descendans de David. Ces Savans du premier ordre ne prennent pas toujours garde de bien près à ce qu'ils avancent, & ils tombent par-là dans des fautes qu'une juste défiance fait éviter à ceux qui sçavent infiniment moins. On peut voir dans M. de Tillemont, articles de S. Jacques le Mineur & de S. Jude, comment ces deux Saints freres étoient parens de Jesus-Christ.*

craindre pour lui. Il voulut pourtant avoir quelque éclairciſſement ſur le Royaume du Chriſt. Ils lui répondirent que ce Royaume n'étoit ni terreſtre ni temporel, mais céleſte & ſpirituel; & qu'il ne ſe manifeſteroit qu'à la conſommation des ſiécles, lorſque le Chriſt venant dans ſa gloire jugeroit les vivans & les morts, & rendroit à chacun ſelon ſes œuvres. Domitien par ces réponſes fut entiérement guéri de ſa peur: il mépriſa des hommes ſimples & pauvres, & il les renvoya ſans leur faire ſouffrir aucun mal.

J'ai anticipé le récit de ce fait. Car les ordres pour la perſécution ayant été donnés par l'Empereur l'année devant ſa mort, il avoit fallu du tems pour découvrir, & enſuite pour amener de Judée à Rome les petits-fils de l'Apôtre S. Jude; & par conſéquent leur interrogatoire ne put pas avoir précédé de beaucoup la fin du regne & de la vie de Domitien. Durant cet intervalle pluſieurs Martyrs avoient glorieuſement confeſſé le nom de J. C. Je ne parlerai que des plus illuſtres.

Euſeb. Chron. Dio.

An. Rom. 846.

S. Jean plongé dans l'huile bouillante, & enſuite exilé à Pathmos.

Tert. de præſcr. hæret. Euſ. Hiſt. Eccl. III. 18.

Tout le monde ſait que c'eſt alors que S. Jean l'Evangéliſte fut jetté dans une chaudière d'huile bouillante près de la porte Latine à Rome, & qu'ayant été préſervé miraculeuſement de l'effet d'un ſi horrible ſupplice, il fut relégué dans l'Iſle de Pathmos, où il écrivit ſon Apocalypſe.

Domitien trouva des Chrétiens juſques

Martyre de Flavius Clémens. dans sa famille, & il ne leur fit pas plus de grace qu'aux étrangers. * Flavius Clémens, son cousin germain, étant Consul avec lui l'an de J. C. 95. de Rome 846. fut accusé, dit Dion, d'Athéisme, & mis à mort au sortir de son Consulat. On entend assez ce que signifie dans le langage d'un Payen l'imputation d'Athéisme, qui ne marque que l'aversion pour le culte des faux Dieux; & l'Historien s'explique lui-même en ajoutant que plusieurs autres furent pareillement condamnés pour avoir embrassé les mœurs des Juifs, c'est-à-dire, des Chrétiens. Suétone reproche à Clémens une paresse qui, dit-il, le rendoit entiérement méprisable. C'est ainsi que les Payens qualifioient l'indifférence pour les choses de la terre en conséquence de l'amour & de l'espérance des biens du ciel.

Dio. & Suet. 15.

Exil des deux Domitilles. Flavie Domitille, épouse de Clémens & niéce de l'Empereur, fut impliquée dans l'accusation intentée contre son mari, & elle eut la gloire de souffrir, sinon la mort, au moins l'exil pour le nom de J. C. Elle fut reléguée dans l'Isle Pandataire.

Dio.

Nos Historiens Ecclésiastiques font mention d'une autre Flavie Domitille, vierge,

Euseb. Chron. & Hist. Eccl. III. 18.

* *Il paroît que Flavius Clémens étoit fils de Flavius Sabinus, qui fut tué après l'incendie du Capitole, & frere d'un autre Flavius Sabinus, que Domitien fit mourir vers les commencemens de son regne. Sa femme Flavie Domitille étoit probablement fille de la sœur de Domitien, qui étoit morte avant l'élévation de Vespasien à l'Empire.*

fille d'une sœur de Clémens, qui fut aussi bannie & enfermée dans l'Isle Ponce.

Enfans de Clémens.

Suet. Dom. 15.

Du mariage de Clémens & de Domitille étoient sortis deux fils, que Domitien destinoit à lui succéder, & dont par cette raison il changea les noms, appellant l'un Vespasien, & l'autre Domitien. Tout ce que nous savons de ces jeunes Princes, c'est que Quintilien fut chargé par l'Empereur du soin de leur instruction. Du reste, on ignore ce qu'ils devinrent, & il n'en est plus fait aucune mention dans l'Histoire.

Quintil. Inst. Or. IV. Praef.

Domitien fait mourir Acilius Glabrio.

La persécution excitée par Domitien contre l'Eglise *, ne finit qu'avec son regne. Il n'étoit pas de caractère à revenir sur ses pas, ni à se laisser toucher par des considérations d'humanité & de justice. Au contraire, ses humeurs s'aigrissoient contre tous indifféremment, & ses défiances augmentant à mesure qu'il se sentoit devenir plus digne de haine, il *lavoit dans le sang*

* *Hégésippe & Tertullien ont écrit que Domitien révoqua les ordres qu'il avoit publiés pour la persécution contre l'Eglise. Mais il est constant par le témoignage d'Eusébe*, (Hist. Eccl. III. 18) *que S. Jean ne sortit de son exil que sous Nerva : & Dion rapporte que ce dernier Prince défendit que l'on poursuivît personne pour cause de Judaïsme, c'est-à-dire, de Christianisme. Or cette défense n'auroit pas été nécessaire, si Domitien en eût déjà fait une pareille. Ce qui peut avoir induit en erreur Hégésippe & Tertullien, c'est que la persécution de Domitien ne fut pas longue ; & il est même possible qu'elle se soit rallentie dans les derniers mois de son regne.*

son bras ensanglanté. Après avoir abattu tant de têtes illustres, il fit encore mourir Acilius Glabrio, qui avoit été Consul avec Trajan cinq ans auparavant, & qui portoit un nom respecté dès le tems de la République. Glabrio sachant combien l'exposoit la splendeur de sa naissance, tâchoit d'en amortir l'éclat en se livrant à des exercices peu dignes de lui, & il imitoit la ruse de l'ancien Brutus, qui (1) avoit cherché sa sûreté dans le mépris, puisque les loix ne pouvoient pas lui servir de sauvegarde. Il combattoit sur l'arène contre les bêtes, & il réussissoit parfaitement dans ces sortes de combats. Il n'étoit ni ours ni lion, dont il ne triomphât. Mais ce qu'il employoit comme précaution de sûreté fut précisément la cause de sa perte. Domitien l'ayant engagé à entrer en lice contre un lion furieux, dans des jeux qu'il donnoit à Albe, fut surpris & effrayé de la force & de l'adresse avec lesquelles Glabrio vint à bout de terrasser ce redoutable animal. Il craignit que de semblables talens ne fussent tournés contre lui-même, & sous de faux prétextes, qui ne lui manquoient jamais au besoin, il l'envoya en exil, où il le fit ensuite massacrer.

Dio. & Juven. Sat. IV.

Suet. Dom. 19.

Un autre consulaire, Salvidiénus Orfitus, fut traité avec la même cruauté. Philostrate parle d'un Rufus confiné par ordre

Phil. Apol. VII. 8.

(1) Contemptu tutus esse (statuit,) ubi in jure parum præsidii esset. *Liv. I. 56.*

de Domitien dans une Isle ; & il ajoute que Nerva fut relégué à Tarente. Ces trois Sénateurs étoient tous gens de mérite, & passoient pour être dignes de l'Empire, comme en effet Nerva y parvint. Mais si nous ajoutons foi au témoignage de Philostrate, les défiances que Domitien avoit conçues contre eux n'étoient pas trop mal fondées, puisqu'ils étoient en commerce avec Apollonius de Tyanes, qui ne cessoit de les exhorter à délivrer l'univers d'un tyran qui l'opprimoit.

Exil de Nerva.

Juventius Celsus, célébre Jurisconsulte, évita par adresse la condamnation & la mort. Il étoit entré des premiers dans une conspiration contre Domitien, & se voyant près d'être convaincu, il demanda & obtint une audience secréte de l'Empereur. Il se prosterna à ses pieds pour l'adorer, il l'appella son Seigneur & son Dieu, & après avoir protesté de son innocence, il ajouta qu'il lui prouveroit même son zèle en recherchant ceux qui formoient des desseins criminels contre la vie de leur Prince ; qu'il les découvriroit, & les lui dénonceroit. Ces promesses flatterent Domitien. Il accorda un délai à Juventius, qui gagna ainsi du tems : & pendant qu'il différe sous divers prétextes, comme n'ayant point encore de lumières suffisantes, la mort de Domitien arriva, & le tira de danger.

Juventius Celsus gagne du tems, & évite la condamnation & la mort.

Dio.

Ce Prince vivoit dans des allarmes continuelles : tout le faisoit trembler. Il disoit

Précautions pri-

ſes par Domitien pour prévenir la révolte parmi les troupes.

Suet. Dom. 20.

ſouvent que le ſort des Princes étoit à plaindre, parce qu'on ne croyoit la réalité des conjurations formées contre eux, qu'après qu'ils en avoient été les victimes : penſée qui peut avoir du vrai, mais bien dangereuſe dans l'eſprit d'un Souverain. Pour écarter, s'il eût pu, le malheur qu'il appréhendoit, il s'étoit aſſuré du côté des gens de guerre, non-ſeulement en ſe les attachant par des largeſſes, mais en prévenant par des réglemens de diſcipline tout ce qui pouvoit tendre à une révolte. Ainſi il défendit que deux Légions campaſſent enſemble en tems de paix, de peur que leurs forces réunies ne leur inſpiraſſent trop de hardieſſe. C'étoit l'uſage que les ſoldats & les Officiers dépoſaſſent dans une caiſſe, que l'on gardoit près de l'Aigle, l'argent qu'ils pouvoient ſe réſerver ou des libéralités Impériales, ou de leurs épargnes, ou des gains militaires : & cette caiſſe avoit été un fond dont L. Antonius s'étoit aidé dans ſa rébellion. Domitien, pour parer à un ſemblable inconvénient, voulut empêcher que ces dépôts ne formaſſent des amas d'argent conſidérables, & il défendit à tout ſoldat ou Officier, d'y porter plus de mille ſeſterces, ou cent vingt-cinq livres. Ces meſures étoient ſagement priſes, & elles lui réuſſirent : ce ne fut point par les gens de guerre qu'il périt.

Suet. Dom. 7.

Le Sénat opprimé.

Nous avons vu comment il ſe précautionnoit contre les Grands & contre le Sé-

nat par les violences, par les cruautés, par la tyrannie. Il s'en faisoit aussi souverainement haïr. Il n'étoit point de Sénateur qui ne lui souhaitât la mort, & qui ne fût dans la disposition de la lui procurer, si l'occasion s'en présentoit. Pline rapporte que Corellius, dont il vante extrêmement la sagesse & la vertu, accablé alors d'années & d'infirmités, tourmenté par une goutte cruelle, lui dit un jour : » Par (1) quel » motif pensez-vous que je m'opiniâtre à » souffrir de si grandes douleurs, pendant » que je puis m'en affranchir par une mort » volontaire? C'est pour survivre, quand » ce ne seroit que d'un jour, à ce tyran » que je déteste. « Sur quoi Pline ajoute : Si Corellius eût eu un corps capable de seconder son courage, il auroit fait ce qu'il se contentoit de désirer. Il est plus que probable que le très-grand nombre des Sénateurs étoit dans les mêmes sentimens. Mais des hommes qui ont un rang, un état, une famille, sont retenus par ces différens liens : ils ont trop à perdre, pour risquer aisément ; & Domitien brava impunément la haine du Sénat.

Plin. l. 1, ep. 12.

Il n'en fut pas de même de ses affranchis, & de ceux qui composoient sa maison. Il les redoutoit, & pour leur donner

Domitien veut intimider les gens de sa

(1) *Cur me putas hos tantos dolores tamdiu sustinere? Ut scilicet isti latroni vel uno die superstim.* Dedisses huic animo par corpus : fecisset quod optabat. *Plin.*

maiſon par le ſupplice d'Epaphrodite.

Suet. 14. & Dio.

un exemple qui les intimidât, il fit un crime à Epaphrodite, affranchi de Néron, de n'avoir pas défendu ſon maître, & de l'avoir au contraire aidé à ſe donner la mort: & pour ce ſujet, quoiqu'il ſe fût long-tems ſervi de ſon miniſtère, & qu'il lui eût confié, comme Néron, le ſoin de recevoir les requêtes adreſſées à l'Empereur, il le fit punir du dernier ſupplice. Les Préfets des Gardes Prétoriennes n'étoient point à couvert de ſes défiances cruelles, & il ne faiſoit point difficulté de les immoler à ſes moindres ſoupçons. Il avoit verſé par le même motif le ſang de ſes parens.

Ils conſpirent contre lui, ayant l'Impératrice à leur tête.

Ici ſa politique ſanguinaire le trompa. En ſe rendant un objet de terreur pour tous ceux qui l'approchoient, il arma contre lui les mains que le devoir intéreſſoit le plus à ſa conſervation & à ſa défenſe. Il ſe forma contre lui une conſpiration, toute de gens de ſa maiſon. Sa femme étoit à la tête : les deux Préfets du Prétoire, Norbanus & Petronius Secundus, en avoient connoiſſance : Parthéne, ſon chambellan, en qui il avoit tant de confiance, qu'il lui permettoit de paroître en ſa préſence avec l'épée : Sigérius, autre chambellan : Entellus, garde des archives Impériales : Etienne, Intendant de Domitille, & d'autres pareillement attachés à l'Empereur par des liens particuliers, tramerent le complot & l'exécuterent.

Suet. 1. 3. & 14. & Dio.

Domitia avoit été éperdument aimée de Domitien,

Domitien, qui l'enleva, comme je l'ai dit, à Elius Lamia, son mari. Il eut d'elle un fils, vers les * commencemens de son Empire, & il la décora du nom d'*Augusta*. Mais Domitia s'étant follement éprise de l'Histrion Paris, il s'en fallut peu qu'il ne la punît de mort, & il ne fut détourné de ce dessein que par les représentations d'Ursus, homme recommandable par son esprit & par son rang. Il se contenta donc de la répudier, & peu après il eut la foiblesse de la reprendre. On a lieu de penser qu'elle ne se mit pas beaucoup en peine de mériter son pardon & l'affection de son mari par une meilleure conduite. Elle parvint enfin à se faire tellement haïr, que si nous en croyons Dion, Domitien résolut absolument de lui ôter la vie. Le même Historien ajoute que tous ceux que j'ai nommés étoient menacés d'un pareil sort, & qu'ils en furent instruits. Suétone ne dit rien de semblable. Il ne marque aucun danger précis & déterminé, que par rapport à Etienne, Intendant de Domitille, qui étoit actuellement poursuivi comme coupable d'infidélité dans l'administration des biens de sa maîtresse. Du reste il suppose que les conjurés n'eurent pour motif que des craintes générales, qui n'avoient point d'application singuliere pour chacun d'eux : & je

Tillem.

* *Le texte de Suétone est altéré dans l'endroit que je traduis. J'y donne l'interprétation qui m'a paru la plus vraisemblable.*

m'en rapporte plus volontiers à son * témoignage.

Ils s'assurent du consentement de Nerva, qu'ils destinoient pour successeur à Domitien. *Dio.*

Il ne paroît point qu'ils se soient pressés d'en venir à l'exécution. Ils se donnerent le tems d'arranger leur plan, & avant que de tuer Domitien, ils voulurent s'assurer d'un successeur à l'Empire. Ils sonderent quelques-uns des Chefs du Sénat, qui refuserent, n'osant s'engager dans une entreprise si hazardeuse; & qui néanmoins leur garderent le secret. Enfin ils s'adresserent à Nerva, respectable vieillard, & comblé de dignités, alors relégué à Tarente, si le témoignage de Philostrate doit être compté pour quelque chose: mais la suite des faits, motif supérieur à l'autorité de cet Ecrivain Romanesque, nous porte à croire que Nerva étoit à Rome. Domitien, à qui son mérite causoit de l'inquiétude, l'auroit fait

* *Le récit de Dion n'a aucune vraisemblance. Il raconte que Domitien ayant dessein de faire mourir sa femme, & plusieurs officiers de sa chambre & de sa maison, écrivit leurs noms sur des tablettes; qu'un enfant, qui lui servoit de jouet, enleva ces tablettes de dessous le chevet de son lit pendant qu'il dormoit; que Domitia ayant rencontré cet enfant pris les tablettes, les lut, & les fit lire à tous ceux qui y étoient intéressés. Ce trait est visiblement une répétition anticipée de ce qui arriva à l'Empereur Commode: & une preuve qu'il est ici déplacé, c'est que l'Historien met un intervalle considérable entre la découverte de ces tablettes fatales, & la mort de Domitien. Or on conçoit aisément, qu'au prémier instant où Domitien se seroit apperçu que ses tablettes étoient égarées, il n'auroit pas manqué de prévenir les conjurés.*

mourir, s'il n'eût été trompé par un Astrologue, qui étant ami de ce Sénateur, persuada au Prince qu'il avoit lû dans les astres la fin prochaine de celui dont la vie lui donnoit de l'inquiétude. Nerva, qui savoit ce qu'il avoit à appréhender de Domitien, & qui, suivant les idées alors reçues, regardoit comme légitime le projet de délivrer Rome d'un tyran, accepta la proposition.

Domitien se tient sur ses gardes. Prétendues prédictions par lesquelles on veut qu'il ait été averti du sort qui le menaçoit.

Suet. Dom. 14.

Les conjurés n'eurent donc plus qu'à concerter les moyens & le moment de l'attaquer; & ils n'y furent pas peu embarrassés. Car Domitien étoit fort peureux, & par cette raison extrêmement sur ses gardes. Il avoit toujours été frappé de la crainte d'une mort violente: & rien, dit-on, ne l'engagea tant à se relâcher en partie sur l'ordonnance qu'il avoit rendue pour faire arracher les vignes, qu'un Distique Grec, qui courut par-tout, & qui ayant été fait originairement contre le bouc, étoit tourné, au moyen d'un leger changement, contre Domitien. On y faisoit parler la vigne, qui disoit: » (1) Quand » tu me rongerois jusqu'à la racine, je » porterai encore assez de fruit pour four- » nir aux libations qu'il faudra faire sur la » tête de César, lorsqu'on l'immolera. « Par un effet de la même frayeur, Domitien refusa un honneur singulier que le Sé-

(1) Κἄν με φάγῃς ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω,
Ὅσσον ἐπισπεῖσαι Καίσαρι θυομένῳ.

nat lui offroit. On vouloit ordonner que lorsque le Prince géreroit le consulat, des Chevaliers Romains, revêtus des robes qu'ils portoient aux jours les plus solemnels, & tenant en main des piques, marchassent devant lui parmi ses Licteurs. La vanité de Domitien le rendoit très-avide de ces sortes d'honneurs : mais ici la peur fut la plus forte, & elle ne lui permit pas d'approcher de sa personne des Chevaliers armés.

Suet. 14. & 15. & Dio. Il ne tient pas à Suétone & à Dion, que nous ne croyions que Domitien avoit, non de simples pressentimens, mais des avertissemens clairs & précis du genre de mort par lequel il devoit périr, du jour & de l'heure qui devoient lui être funestes. Ils accumulent des présages, des prédictions, des faits qui auroient de quoi étonner, s'ils étoient bien prouvés. Je choisis le plus frappant.

Un Astrologue nommé Asclétarion, avoit, disent-ils, prédit la manière & le jour de la mort de Domitien. Il fut décelé, & amené devant le Prince, à qui il avoua le fait. Interrogé sur la destinée qui lui étoit réservée à lui-même, il dit qu'il seroit bientôt déchiré par des chiens devorans. Domitien, pour le convaincre de faux, ordonna qu'il fût brûlé : ce qui fut exécuté sur le champ. Mais il survint une grande pluie, qui éteignit le feu : & des chiens trouvant ce cadavre à demi rôti, se jetterent dessus & le

dévorerent. L'Empereur en fut inſtruit par un farceur, qui avoit coutume de le divertir des nouvelles de la ville, & qui lui conta celle-là pendant ſon ſouper.

Si le récit de nos Auteurs eſt exact, s'ils ne l'ont point embelli par quelques circonſtances de leur invention, on ne peut s'empêcher d'admirer un rapport ſi juſte entre la prédiction & l'événement. Mais on ſait combien les hommes crédules, & amateurs du merveilleux, prêtent à la lettre, preſque ſans s'en appercevoir, en racontant de ſemblables prodiges. Ce qui paroît vrai, c'eſt que Domitien, qui croyoit à l'Aſtrologie & à toutes les ſortes de Divinations, avoit l'eſprit frappé, dans les derniers tems qui précéderent ſa mort, de l'idée d'un danger prochain & extrême.

Il prit une nouvelle précaution pour tâcher de n'être point ſurpris par une attaque imprévue. On avoit trouvé ſous le regne de Néron, dans des carrières de Cappadoce, une * pierre d'une nature ſinguliere, dure comme le marbre, & en même-tems tranſparente, ou plutôt lumineuſe. Car, ſelon le témoignage de Pline le Naturaliſte, dans un temple bâti de cette pierre par Néron, on voyoit clair les portes fermées. Domitien voulut mettre à profit cette de-

Plin. Hiſtor. Natur. XXXVI. 22.

Suet.

* *Cette pierre fut appellée d'un nom qui exprimoit ſa vertu*, phengites, *lumineux, du mot Grec* φέγγος *lumiére, éclat. Je ne ſais pas ſi elle eſt connue aujourd'hui.*

couverte, & afin que personne ne pût l'approcher même par derriere sans être apperçu, il fit revêtir de feuilles d'une pierre si utile pour ses vues, les murailles des portiques où il se promenoit ordinairement.

Il avoit toujours été d'un accès très-difficile : il s'enfonça alors plus que jamais dans la solitude & dans les ténèbres. Mais tant d'attentions furent inutiles, parce qu'il ne vouloit pas employer le seul moyen efficace, qui eût été de se rendre aimable. (1) Dans ces murs, dit Pline, par lesquels il croyoit mettre sa vie en sûreté, il enferma avec lui la trahison, les embûches, & un Dieu vengeur. La peine due à ses crimes écarta les gardes, força les barrières, & se fit jour à travers des passages étroits & soigneusement fermés, comme si elle eût rencontré de larges ouvertures.

Il est tué dans sa chambre par les conjurés. *Suet. 16. 17. & Dio.*

Les conjurés, qui étoient tous de sa maison, comme je l'ai remarqué, après avoir long-tems délibéré, convinrent enfin du jour & du moment. Etienne, qui étoit le plus robuste, se chargea de porter le premier coup : & voici de quelle manière la chose s'exécuta.

Le dix-huit Septembre, vers la cinquieme heure du jour, Domitien, qui, dit-on,

(1) Ille tamen, quibus sibi parietibus & muris salutem suam tueri videbatur, dolum, & insidias, & ultorem scelerum Deum inclusit. Dimovit perfregitque custodias pœna; angustosque per aditus & obstructos, non secus ac per apertas fores & invitantia limina, irrupit. *Plin. Pan. 49.*

craignoit ce moment, comme pouvant lui être fatal, demanda quelle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit midi : & cette réponse lui fit grand plaisir, parce qu'il s'imagina que le péril étoit passé. Il se disposoit à aller prendre le bain, lorsque Parthéne, son chambellan, lui dit, qu'Etienne, Intendant de Domitille, demandoit à lui parler pour une affaire de grande conséquence, qui ne souffroit point de délai. L'Empereur ayant donné ordre que tout le monde se retirât, entra dans sa chambre, & fit appeller Etienne, qui avoit le bras gauche en écharpe. Il le portoit ainsi depuis plusieurs jours, comme s'il y eût eu quelque mal, afin de pouvoir cacher, comme il fit, un poignard dans l'écharpe, sans donner de soupçon. Il dit à l'Empereur qu'il venoit lui découvrir une conjuration tramée contre sa personne, & il lui donna un mémoire qui en contenoit le détail. Pendant que Domitien lisoit avec beaucoup d'attention & même de saisissement, Etienne tira son poignard, & le lui enfonça dans le ventre. La blessure n'étoit pas mortelle : & Domitien se jetta sur le meurtrier, & le terrassa, appellant au secours, & demandant l'épée qui devoit être sous son chevet. Un enfant qui se trouva dans la chambre, chargé, suivant l'usage, du soin des Dieux Lares, courut au lit, & il ne trouva que la * garde de l'épée : Parthéne en

* *M. de Tillemont traduit* le fourreau : *& cela est*

avoit ôté la lame. Toutes les portes étoient fermées. Ainsi personne ne put secourir le Prince, & ceux qui étoient destinés à achever le meurtre, savoir, un affranchi de Parthéne, un gladiateur, & deux bas Officiers, eurent toute liberté de tomber sur Domitien, qui se débattoit contre Etienne, & s'efforçoit tantôt de lui arracher son poignard, tantôt de lui porter ses doigts tout déchiquetés dans les yeux, pour les lui crever. Le renfort d'assassins fit bientôt cesser le combat, en perçant Domitien de sept coups. Cependant accoururent au bruit quelques Officiers de la garde, qui vinrent trop tard pour sauver le Prince, mais qui tuerent Etienne sur la place.

On dit qu'Apollonius de Tyanes à Ephése eut connoissance du meurtre dans l'instant même où il s'exécutoit.

Phil. Apollon. VIII. 16. & Dio.

Une circonstance bien remarquable, si elle est vraie, de la mort de Domitien, c'est qu'Apollonius de Tyanes, qui étoit alors à Ephése, en eut, dit-on, connoissance dans le moment même que le meurtre s'exécutoit. Philostrate raconte qu'Apollonius discouroit sur le midi dans un jardin, où toute la ville d'Ephése étoit assemblée pour l'entendre. Tout d'un coup il s'arrête, comme frappé de terreur : il baisse la voix, & parle d'un air distrait, comme s'il eût eu devant les yeux un objet intéressant qui eut attiré toute son attention : il garde quelques momens le silence. En-

plus aisé à concevoir. Mais le mot capulus, *dont se sert Suétone, ne paroît pas souffrir cette interprétation.*

suite

suite regardant fixement la terre, il fait trois ou quatre pas, & s'écrie : » Frappe » le tyran, frappe. « Tout l'auditoire demeura étrangement surpris. » Messieurs, » dit Apollonius, ayez bon courage : le » tyran a été tué aujourd'hui. Que dis-je? » aujourd'hui. Dans l'instant même, de par » Minerve, dans l'instant où je me suis tû, » il subissoit la peine de ses crimes. « Ce discours fut regardé par les Ephésiens comme une folie. Mais au bout de quelques jours il se trouva vérifié par la nouvelle de la mort de Domitien, qui arriva de Rome.

Philostrate donne ce fait pour constant: Dion ne veut pas qu'il soit permis d'en douter. Nous n'avons aucun intérêt à le nier, puisqu'il n'excéde pas la puissance des Démons, avec lesquels Apollonius entretenoit commerce par la Magie. J'observerai seulement que Philostrate & Dion sont des écrivains si crédules, que le poids de leur témoignage est peu capable de contrebalancer l'absurdité d'une semblable merveille. Ma défiance paroîtra encore plus justement fondée, lorsqu'on aura lû l'article détaillé & circonstancié que je donnerai sur Apollonius de Tyanes, à l'exemple de M. de Tillemont. Mais auparavant je dois achever ce que j'ai encore à dire sur Domitien.

Ce Prince avoit, lorsqu'il fut tué, quarante-quatre ans, dix mois, & vingt-six Age de Domitien

Ses funérailles furtives. Dio. & Suet. Dom. 1. & 17. jours. Ainsi il étoit né l'an de Rome 802. le vingt-quatre d'Octobre. Il régna quinze ans & cinq jours. Son corps ne reçut aucuns honneurs après sa mort : & même si l'on n'eût pris soin de le dérober à la vengeance du Sénat, il couroit risque d'être traité avec ignominie. Il fut emporté précipitamment dans une biére hors de la ville. Sa nourrice, qui se nommoit Phyllis, lui célébra de modiques funérailles dans une maison de campagne qu'elle avoit sur la voie Latine. Ensuite elle fit porter furtivement les cendres dans le temple de la maison Flavia, & elle les mêla avec celles de Julie, fille de Tite, dont elle avoit aussi élevé l'enfance.

Quelques détails sur l'extérieur de sa personne. Suet. 13. Il étoit grand de taille, bien fait de sa personne : son visage annonçoit la modestie, & il rougissoit très-aisément. Il s'en faisoit honneur, & dans un discours au Sénat il s'en vanta en ces termes : » (1) » Jusqu'ici, Messieurs, vous avez approu- » vé & mes sentimens, & la pudeur qui » régne sur mon visage. « Mais l'intérieur démentoit bien cette modestie apparente. La rougeur (2) habituelle de son visage étoit en lui, dit Tacite, un préservatif contre la honte, qui n'avoit plus de signe par où se manifester.

(1) Usque adhuc certè animum meum probastis & vultum. *Suet.*

(2) Sævus ille vultus, & rubor à quo se contra pudorem muniebat. *Tac. Agr.* 45.

Il devint chauve de bonne heure, & il en étoit très-mortifié : ensorte qu'il prenoit à offense, si on en faisoit devant lui le reproche même à un autre, soit par raillerie, soit sérieusement. C'est pour cela que Juvénal voulant le désigner d'une façon injurieuse & piquante, l'appelle *Néron le chauve*. Néanmoins Domitien dans un petit écrit qu'il composa *sur le soin que demandent les cheveux*, & qu'il adressa à un ami chauve comme lui, le consoloit & se consoloit lui-même avec assez de courage sur leur commune disgrace. » (1) Ne voyez-» vous pas, lui disoit-il, en s'appliquant » les paroles d'Achille dans Homére, com-» bien je suis avantagé du côté de la figu-» re & de la taille ? Cependant mes che-» veux éprouvent le même sort que les » vôtres, & je supporte avec constance » le désagrément de voir ma chevelure » vieillir pendant que je suis encore jeune. » C'est une leçon qui nous apprend que » rien n'est ni plus agréable, ni de plus » courte durée, que tout ce qui sert à » l'ornement. «

Juv. Sat. IV.

On voit par ce morceau qui ne manque ni de goût, ni d'élégance, que Domitien étoit capable de bien écrire & de bien par-

Sur ses dispositions par rapport à la Littérature.

Suet. 20.

(1) Οὐχ ὁράας οἷος κἀγὼ καλός τε μέγας τε, *Il. XXI. v. 108.*

Eadem me tamen manent capillorum fata, & forti animo fero comam in adolescentia senescentem. Scias nec gratius quidquam decore, nec brevius. *Suet.*

ler, s'il eût voulu s'en donner la peine. Il avoit affecté dans sa jeunesse, comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, de paroître aimer la Poësie. Mais c'étoit pure feinte. Lorsqu'il fut Empereur, il ne témoigna que de l'indifférence pour les beaux Arts. Contre l'usage des premiers Césars, imité sans doute par son pere & par son frere, il se servoit de la plume d'autrui pour dresser ses lettres, ses ordonnances, ses harangues. Il ne lisoit même rien, ni Poësie, ni Histoire, mais seulement les Mémoires de Tibére, où il étudioit les maximes de la tyrannie. L'unique preuve qu'il donna d'attention pour la Littérature, fut le soin qu'il eut de réparer les Bibliothéques consumées par les différens incendies qui avoient successivement affligé Rome. Il rassembla des exemplaires de toutes parts, & il envoya d'habiles copistes à Alexandrie pour transcrire les livres qui manquoient, & rendre plus corrects ceux qu'il avoit. Ainsi Domitien étoit du nombre de ceux qui sont bien aises d'avoir des livres, comme une parure, comme un ameublement qui orne leurs salles, sans tirer à conséquence pour leur esprit.

Il tiroit parfaitement de l'arc.

Suet. 19.

Il étoit si moû & si nonchalant, qu'il négligeoit même les exercices du corps. Seulement il tiroit de l'arc avec beaucoup d'adresse : foible mérite pour un Empereur.

On peut le comparer à Tibére.

Nous avons vu qu'il ne possédoit presque aucune des qualités qu'exige le rang

ſuprême, & qu'il eut tous les vices des tyrans. On l'a comparé à Néron. Il paroît, comme l'a obſervé M. de Tillemont, qu'il avoit plus de reſſemblance avec Tibére, par l'humeur ſombre, par la méchanceté réfléchie, par une politique auſſi artificieuſe que cruelle.

Le Sénat détefte ſa mémoire: le peuple demeure indifférent: les ſoldats le regrettent.

Le Sénat, qui l'avoit déteſté & redouté vivant, fut charmé de ſa mort. Dès qu'elle fut ſçue, les Sénateurs coururent à l'envi au lieu de leur aſſemblée: & là ils ſatisfirent leur haine contre ſa mémoire par les acclamations les plus atroces: ils vouloient que l'on jettât ſon corps aux Gémonies: ils ordonnerent que l'on arrachât ſur le champ les buſtes qui le repréſentoient, ſes portraits, ſes ſtatues, & qu'on les jettât par terre; que l'on effaçât ſon nom & des Faſtes, & de tous les monumens publics; & il nous en reſte encore pluſieurs, où paroît l'exécution de ce Décret du Sénat. Le peuple, qui n'avoit pas été l'objet des violences & des cruautés de Domitien, & que d'un autre côté nulle raiſon n'invitoit à l'aimer, prit peu de part à ſon ſort. Les ſoldats, dont il s'étoit étudié à gagner l'affection par des complaiſances & par des largeſſes, le regretterent amérement. Il ne tint pas à eux qu'il ne fût mis au rang des Dieux, & que ceux qui l'avoient tué ne fuſſent punis ſur le champ. Nous verrons les ſuites de leurs mouvemens ſous Nerva,

Suet. 23.

Noris, Ep. Conſ.

après que j'aurai acquitté ma promesse sur ce qui concerne Apollonius de Tyanes.

§. V.

DIGRESSION

SUR APOLLONIUS DE TYANES.

Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion Chrétienne. L'idée qui résulte de sa vie écrite par Philostrate, est qu'il fut ou Magicien ou imposteur. Naissance d'Apollonius, ornée de prodiges. Ses premieres études. Il s'attache à la Philosophie de Pythagore. Il embrasse la vie Pythagoricienne. Il établit sa résidence dans le Temple d'Esculape à Eges, en Cilicie. Sa générosité envers son frere & ses autres parens. Il retire son frere de la débauche. Il garde le silence, & ne laisse pas d'appaiser, sans ouvrir la bouche, une sedition furieuse. Il commence à dogmatiser dans Antioche. Distribution de sa journée. Il forme la résolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes. A Ninive, il s'attache Damis. Sa réponse pleine de forfanterie à un Péager. Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux. Il passe vingt mois à la Cour de Bardane, Roi des Parthes. Sa morgue Philosophique. Il fait preuve d'amour pour la simplicité, & de désintéressement. Il voit les Mages, dont il

ne fait qu'une médiocre estime. L'Inde pays de merveilles. Ignorance d'Apollonius & de son Historien. Apollonius arrive dans l'Inde. Phraotès, Roi Philosophe. Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles sur merveilles. Apollonius quitte les Indes, & vient en Ionie. Il y est accueilli avec toutes sortes d'honneurs. Il prévoit la peste d'Ephése, & la fait cesser. Observations sur ce fait. Il vient à Athénes, & y reçoit un affront. Sa doctrine sur les libations. Il guérit un prétendu possédé. Il démasque un fantôme qui abusoit un de ses disciples pour le dévorer. Bévue historique d'Apollonius & de son Historien. Il vient à Rome. Il se ménage, & néanmoins il ne laisse pas d'être accusé, & s'en tire heureusement. Prétendu miracle de résurrection. Il se transporte en Espagne. Merveilles de ce pays débitées par Apollonius. Ses discours contre Néron. Quelques prétendues prédictions. Son voyage d'Espagne en Egypte. Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux & romanesques. Avis d'Apollonius à Vespasien sur la manière de bien gouverner. Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome. Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une manière insolente. Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis. Apollonius fait le voyage de la haute Egypte; & voit les Gymnosophistes, de qui il est assez mal reçu. Il va en

avant pour voir les sources du Nil, & ne passe pas les cataractes. A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie. Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville. Ses querelles avec le Philosophe Euphrate. Euphrate accuse Apollonius devant Domitien. Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque. Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése. Son attention à dérober la connoissance de sa mort. Sa gloire a duré autant que le Paganisme. Il ne reconnoissoit d'autre Divinité que la Nature.

Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion Chrétienne.

CE qui a sur-tout rendu célébre Apollonius de Tyanes, c'est l'audace qu'ont eu les ennemis de la Religion Chrétienne, de le comparer, & même de le préférer à Jesus-Christ. Hiéroclès, grand persécuteur des Chrétiens, avoit composé un ouvrage où il faisoit cet indigne paralléle, & dont nous avons la réfutation par Eusébe de Césarée.

Il ne paroît pas qu'Apollonius lui-même ait eu la pensée de se rendre le rival de Jesus-Christ. Il étoit trop orgueilleux pour se mesurer avec le modèle d'une humilité toute divine; & les Chrétiens ne faisoient pas de son tems une assez grande figure dans le monde, pour qu'il regardât comme un exploit digne de lui la victoire qu'il auroit remportée sur eux & sur leur Chef. Dans tous les discours qu'on lui attribue,

il ne fait aucune mention de J. C. ni des Chrétiens, & Philoſtrate, ſon Hiſtorien, ne les nomme pas dans ſon ouvrage.

C'eſt l'orgueil, c'eſt l'amour effréné d'une folle gloire, qui a engagé Apollonius à embraſſer un genre de vie ſingulier, à ſe diſtinguer par ſes façons de parler & de penſer, par ſa conduite, par ſon habillement, de tout le reſte des hommes; à ſe faire paſſer pour ami des Dieux, & même pour un Dieu; à jouer le rôle de Thaumaturge: le tout pour s'attirer l'admiration du vulgaire, au riſque d'être regardé par les hommes judicieux comme un impoſteur, ou un Magicien.

L'idée qui réſulte de ſa vie écrite par Philoſtrate, eſt qu'il fut ou Magicien ou impoſteur.

Telle eſt en effet l'idée que donnera de lui à tout Lecteur intelligent l'ouvrage compoſé en ſon honneur par Philoſtrate. C'eſt moins une vie, qu'un panégyrique écrit principalement ſur les mémoires de Damis, imbécille admirateur d'Apollonius. Philoſtrate y paroît lui-même rempli d'une profonde vénération pour ſon Héros. Il le peint réellement comme un eſprit ſupérieur, ayant une très-grande étendue de connoiſſances, détaché des plaiſirs & de l'argent, frugal juſqu'au prodige, déſintéreſſé, chaſte. Mais contre ſon intention ce même Ecrivain nous adminiſtre les preuves d'un orgueil pouſſé juſqu'à l'extravagance par Apollonius, & d'une conduite myſtérieuſe qui annonce la fourberie. Crédule & débitant froidement les fables les

plus abſurdes, même dans des cas auxquels ſon Philoſophe n'eſt pas directement intéreſſé, il décrédite ſon témoignage ſur les merveilles dont il le fait auteur. Ajoutez des ignorances & des bévues groſſiéres par rapport à des événemens récens & célébres. En un mot, de la lecture de l'ouvrage de Philoſtrate, il ne réſulte qu'une impreſſion de mépris pour l'Hiſtorien, & d'indignation contre le fourbe dont il a écrit l'hiſtoire. Que feroit-ce, ſi nous avions les mémoires de ceux qui ont attaqué la réputation d'Apollonius encore vivant, & qui l'ont traité de charlatan & d'impoſteur?

Qu'on ne s'imagine point que ce ſoit un zèle pieux qui me faſſe tenir ce langage. Je rends compte naïvement de l'effet qu'a produit ſur moi la lecture de la vie d'Apollonius par Philoſtrate: & j'eſpére que l'abrégé fidéle que j'en vais tracer ici, affectera de même mes Lecteurs.

Naiſſance d'Apollonius ornée de prodiges. *Phil. I.* 4-6.

Apollonius nâquit à Tyanes, en Cappadoce, ſous le regne d'Auguſte. Et s'il eſt vrai qu'il ait vécu cent ans, comme ç'a été l'opinion de quelques-uns, il doit être né vers l'an de Rome 748. quatrieme avant l'Ere commune de J. C. Sa naiſſance a été ornée de prodiges par ſes admirateurs. Pendant que ſa mere étoit groſſe de lui, elle eut un ſonge dans lequel elle vit Protée, qui lui diſoit: » Vous accoucherez de » moi. « Prédiction manifeſte de la ſageſſe

de l'enfant qui naîtroit d'elle ; de la multiplicité de ſes talens, qui le rendroit habile à prendre toutes ſortes de formes ; & de la connoiſſance qu'il auroit des choſes les plus cachées.

Lorſque ſes couches approchoient, un nouveau ſonge l'avertit d'aller dans une prairie cueillir des fleurs. Elle y alla & s'endormit. Pendant ſon ſommeil, une troupe de cygnes vint ſe ranger autour d'elle en chœur, & tout d'un coup ils s'éleverent en battant des aîles, & formant un concert par leur chant mélodieux. Elle s'éveilla, & accoucha dans le moment. Et afin que le ciel concourût avec la terre pour célébrer la naiſſance de celui qui devoit être le confident de la Divinité, il arriva dans le même tems qu'un tonnerre prêt à tomber ſe releva, & ſe diſſipa dans les airs.

Sur ces preuves, auxquelles il faut ajouter le voiſinage d'une fontaine miraculeuſe conſacrée à Jupiter, les compatriotes d'Apollonius le diſoient fils de ce Dieu : mais pour lui il ne s'eſt jamais donné que pour fils d'Apollonius, qui étoit l'un des plus riches & des plus illuſtres citoyens de Tyanes.

Ses premieres études.

7.

Son enfance n'a rien de remarquable, ſinon qu'il y donna des marques d'eſprit, de facilité à apprendre, & qu'il fit des progrès rapides dans l'étude des Lettres. Lorſqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, ſon pere l'envoya à Tarſe, pour y prendre les

leçons du Rhéteur Euthydéme. Le maître lui plut, mais non le séjour de Tarse, qui étoit une ville de plaisirs. Le jeune Apollonius, annonçant dès lors cette sévérité de moeurs, dont il fit profession toute sa vie, obtint de son pere la permission de se transporter avec son maître à Egês, ville voisine de Tarse, mais plus tranquille, où l'on menoit une vie moins dissipée, & plus convenable à son caractère sérieux ; & où l'attiroit sur-tout un Temple d'Esculape, renommé dans toute la contrée par les fréquentes apparitions du Dieu, & par les guérisons merveilleuses qui s'y opéroient.

Il s'attache à la Philosophie de Pythagore.

Dans ce nouveau séjour, il joignit à la Rhétorique l'étude de la Philosophie, & il voulut faire connoissance avec toutes les sectes. Il écouta des disciples de Platon, de Zénon, d'Aristote. Il ne négligea pas même de s'instruire des dogmes d'Epicure. Mais la Philosophie de Pythagore eut toute sa tendresse. Nul maître ne lui convenoit mieux que ce mystérieux Philosophe, qui avoit étayé un mérite réel par les artifices de la charlatanerie. Pythagore apprivoisa un aigle, & l'accoutuma à voler au-dessus de sa tête. En traversant l'assemblée des jeux Olympiques, il découvrit sa cuisse, qui parut d'or aux yeux des assistans. (1) Magnifique dans son langage, il alloit, dit un Poëte, à la chasse des hommes, & il

Plut. Numa.

(1) Πυθαγόρην δὲ γόητα, ἀποκλίνοντ' ἐπὶ δόξας, θήρῃ ἐπ' ἀνθρώπων, σεμνηγορίης ὀαριστήν.

croyoit qu'ils avoient besoin d'être dupés, pour être amenés au bien. Ce goût de merveilles capables d'éblouir le vulgaire étoit précisément celui d'Apollonius. Il se livra donc à la Philosophie Pythagoricienne : & quoiqu'Euxénus, qui lui en enseigna les maximes, y conformât peu sa conduite, & que Pythagoricien dans la spéculation, il vécût en Epicurien, Apollonius, sans se laisser ébranler par un tel exemple, embrassa le système complet ; & à l'âge de seize ans, il prit la résolution de vivre selon toute l'austérité Pythagoricienne.

Il embrasse la vie Pythagoricienne.

Il laissa croître sa chevelure : il renonça à manger jamais de rien qui eût eu vie : il s'abstint de vin : il ne porta plus de chaussure, plus d'habits qui fussent la dépouille 8. d'aucun animal. La terre lui fournit seule sa nourriture & son vêtement. Sur l'article de la chasteté, il alla même au-delà du 13. précepte de Pythagore, qui s'étoit contenté d'éloigner ses disciples de l'adultère. Apollonius se fit une loi de garder une continence perpétuelle : &, si nous en croyons son Panégyriste, il fut fidéle à cet engagement. Il est vrai qu'on a mis sur son compte une intrigue avec une très-belle femme, mere du Sophiste Alexandre Péloplaton. Mais Philostrate nie le fait : & ce qui donne du poids à son témoignage, c'est que le Philosophe Euphrate, qui eut de très-grands démêlés avec Apollonius, & qui entreprit de le décrier sans nul mé-

Phil. Soph. II. Alex.

Phil. Apol. I. 13.

nagement, ne lui reprocha jamais aucun dérangement dans les moeurs. Laissons la chose pour ce qu'elle est. Quoique la continence n'ait été une vertu commune que parmi les Chrétiens, il n'est pas impossible qu'un homme aussi singulier qu'Apollonius s'en soit piqué.

Il établit sa résidence dans le Temple d'Esculape à Eges en Cilicie. 8-12.

Il établit sa résidence dans le Temple d'Esculape, & il y fit l'apprentissage du métier qu'il exerça toute sa vie, c'est-à-dire, de la supercherie d'un prétendu commerce entretenu avec les Dieux. Esculape dit à son Prêtre, qu'il étoit ravi d'avoir Apollonius pour témoin des guérisons qu'il opéroit. Il lui renvoya un malade, qu'Apollonius guérit d'une façon qui n'a rien du tout de merveilleux. C'étoit un jeune homme qui avoit altéré son tempérament par la débauche, & qui continuant toujours les mêmes excès augmentoit son mal. Apollonius lui rendit la santé par la diéte, & par un régime de sobriété.

Un Cilicien très-riche, qui avoit perdu un œil, ayant offert un magnifique sacrifice dans le temple d'Esculape, le Prêtre charmé s'en félicitoit avec Apollonius, voulant l'engager à employer son crédit auprès du Dieu en faveur d'un si généreux bienfaiteur. Apollonius lui demanda le nom de cet homme, & l'ayant appris, » Je » m'imagine, dit-il, que c'est un criminel, » qui ne mérite pas d'avoir accès ici. « Esculape, qui s'entendoit parfaitement avec

Apollonius, ne manqua pas la nuit ſuivante d'ordonner à ſon Prêtre de chaſſer cet indigne ſuppliant. C'étoit un inceſtueux, à qui ſon épouſe outragée avoit fait payer la peine de ſon crime en lui arrachant un œil.

Je croirois peu néceſſaire de rapporter les ſollicitations infames d'un Gouverneur de Cilicie, rejettées avec indignation par Apollonius, qui étoit alors un très-beau jeune homme dans la premiere fleur de l'âge, ſi ce fait n'étoit accompagné d'une prédiction qui eſt la premiere que l'on attribue à notre Devin Philoſophe. Car comme le corrupteur rebuté le menaçoit de lui faire trancher la tête, » Je vous at» tends, lui répondit Apollonius, à un » tel jour. « Le jour venu, le Magiſtrat fut mis à mort par ordre de l'Empereur, comme coupable d'intelligence avec Archélaüs, Roi de Cappadoce, que Tibére dépouilla de ſes Etats, ainſi qu'il a été raconté ailleurs. *T. II. L. V.*

Sa généroſité envers ſon frere & ſes autres parens. Il retire ſon frere de la débauche.

A l'âge de vingt ans Apollonius perdit ſon pere. Obligé par cette raiſon de retourner à Tyanes, il n'y reſta que le tems néceſſaire pour s'acquitter des derniers devoirs de la piété filiale, & pour partager la ſucceſſion paternelle avec un * frere aîné

Phil. Ap. I. 13.

* *Parmi les lettres d'Apollonius il s'en trouve une, (c'eſt la 55e.) où il eſt fait mention d'un troiſieme frere. Si cette lettre, qui renferme des traits peu convenables, ce me ſemble, au carac-*

qu'il avoit. Dès qu'il fut libre de ces ſoins, il revola à ſon ſéjour chéri, au Temple d'Eges, qu'il avoit changé, dit ſon Hiſtorien, en un Lycée, qui ne retentiſſoit que de diſcours & de converſations philoſophiques. Il attendit le tems de ſa majorité: & lorſqu'il ſe vit maître de ſon bien, le premier uſage qu'il fit de la liberté où il ſe trouvoit d'en diſpoſer, fut d'en céder la moitié à ſon frere, qui avoit, diſoit-il, plus de beſoins que lui.

Ce frere étoit dérangé, aimant la bonne chére, le vin, le jeu, les femmes. Quelqu'un ayant repréſenté à Apollonius qu'il devoit tâcher de ramener ſon frere: » L'en» trepriſe eſt difficile, répondit-il. Il ne me » ſied pas, à moi qui ſuis le plus jeune, » de cenſurer mon aîné. « Néanmoins ayant gagné ſon affection par la libéralité dont je viens de parler, il y ajouta des manières inſinuantes. » Notre pere, lui dit-il, tant » qu'il a vécu, nous inſtruiſoit & nous » donnoit ſes avis. Maintenant je n'ai plus » que votre conſeil, & vous le mien. Si » donc vous remarquez que je tombe dans » quelque faute, avertiſſez-moi. Si au con» traire il y a quelque choſe à déſirer dans » votre conduite, ſouffrez que je vous » faſſe mes remontrances. « Par cette voie

tère d'Apollonius, eſt véritablement de celui dont elle porte le nom, il faudra dire que Philoſtrate ne parle point ici du plus jeune des trois freres, parce qu'il étoit encore en bas âge.

de douceur il parvint à se faire écouter, & à retirer son frere de la débauche.

Le bien qui lui restoit, étoit encore considérable, & il en fit des largesses à des parens à qui ce secours étoit utile, ne se réservant à lui-même qu'un fort petit revenu : action tout-à-fait louable, s'il ne l'avoit pas gâtée par la vanité. Car se comparant avec Anaxagore, qui avoit laissé ses terres incultes, ensorte qu'elles servoient de pâturages aux troupeaux d'autrui, avec Cratès, qui avoit jetté son or & son argent dans la mer, il observoit que ces deux Philosophes avoient manqué le but, puisque l'un ne s'étoit rendu utile qu'à des bestiaux, & non aux hommes ; & que l'autre n'avoit pas même fait le profit des animaux. Apollonius disoit vrai : sa conduite est tout autrement sensée que celle d'Anaxagore & de Cratès : mais il devoit laisser à d'autres le soin de le dire.

Il garde le silence pendant cinq ans, & ne laisse pas d'appaiser sans ouvrir la bouche, une sédition furieuse.

V. Bayle, art. Pythagoras.

Il n'avoit pas encore fait le noviciat de silence qu'exigeoit la discipline Pythagoricienne, & il s'y condamna pour cinq ans : terme le plus long auquel Pythagore eût poussé cette épreuve par rapport à ses disciples. Car il s'étoit souvent contenté de deux ans pour ceux en qui il reconnoissoit plus de gravité & de maturité : & il est assez singulier qu'Apollonius se soit traité lui-même selon la régle que son maître imposoit aux plus babillards. C'est que son goût le portoit toujours à l'extrême. En tout cas

Philost. Apol. I. 14. & 15. il se rendoit justice. Nul tems de sa vie ne lui parut, de son aveu, plus long ni plus pénible, que ses cinq années de silence. Il s'en dédommagea bien dans la suite. Dans le tems même de son observance, si sa langue demeuroit dans l'inaction, toute sa personne parloit. L'air du visage, les mouvemens de tête, les yeux, la main, tout étoit employé pour suppléer au défaut de la parole qu'il s'interdisoit : &, si nous en croyons son Historien, par ces interprétes muëts, il fit plus que n'auroient pu opérer les discours les plus éloquens. Ce n'étoit qu'un jeu pour lui d'appaiser, sans ouvrir la bouche, les mouvemens populaires qui s'excitoient souvent au sujet des jeux & des spectacles dans les villes de Pamphylie & de Cilicie, où il passa tout son tems de silence. Sa merveilleuse vertu trouva un exercice digne d'elle dans une sédition qui avoit pour principe la disette & la cherté des vivres, objet si capable de porter une populace aux derniers excès de fureur, & dont l'impression céda à la présence & à de simples gestes d'Apollonius. Cette scène comique de la part du Philosophe, mérite d'être rapportée ici avec toutes ses circonstances.

Aspendus, l'une des grandes villes de la Pamphylie, souffroit actuellement la famine par l'injustice des riches, qui serroient le bled afin de le vendre à un plus haut prix. Le peuple s'en prit, comme il ne man-

que jamais d'arriver, au Magistrat, qui se voyant menacé de périr, se réfugia auprès d'une statue de l'Empereur, asyle redoutable sous Tibére, comme on doit bien s'en souvenir. Cependant la multitude emportée, & ne connoissant dans sa rage aucun frein, se préparoit à brûler le suppliant au pied de la statue même. Dans le moment arrive Apollonius, & s'adressant au Magistrat, il fait un geste de la main pour l'interroger sur la cause de l'émeute. Le Magistrat répondit qu'il n'avoit rien à se reprocher, & qu'au contraire il souffroit lui-même injustice avec le peuple, & périroit avec lui, si on persévéroit à lui refuser audience. Apollonius se retourna vers les mutins, & par un signe de tête il leur ordonna de se disposer à écouter. Non-seulement ils se turent, mais ils quitterent le feu qu'ils avoient déjà dans les mains, & le déposerent sur un autel. Le Magistrat reprenant courage, nomma les auteurs de la misère publique, qui se tenoient à la campagne, ayant de différens côtés leurs maisons & leurs magasins. Les Aspendiens vouloient y courir. Par un geste de défe[illegible] Apollonius les arrêta, & leur fit entendre qu'il valoit mieux mander les coupables, & obtenir d'eux qu'ils apportassent volontairement leurs bleds à la ville. On les manda : ils vinrent : & leur vue ayant renouvellé les plaintes du peuple, les vieillards, les femmes, les enfans jettant des cris lamen-

tables, peu s'en fallut qu'Apollonius n'oubliât la loi qu'il s'étoit imposée, & n'exprimât par des paroles les sentimens d'indignation & de pitié qui le pénétroient en même tems. Il respecta néanmoins son engagement Pythagorique, & s'étant fait apporter des tablettes, il y écrivit ces mots : » Apollonius aux monopoleurs des bleds » d'Aspendus. La terre est juste, elle est » la mere commune de tous : & vous, » avides & injustes, vous voulez qu'elle » ne soit la mere que de vous seuls ! Si » vous ne changez de conduite, je ne vous » laisserai pas subsister sur la face de la ter» re. « Les coupables intimidés par cette menace, garnirent les marchés de bleds, & la ville reprit vie.

* Art. Apollonius.

Le Romanesque perce de toutes parts dans cette narration. Bayle * a eu raison de dire que le Sage de Virgile, qui a (1) besoin de paroles pour gouverner & calmer une multitude irritée, n'auroit été que l'apprenti d'Apollonius.

Il commence à dogmatiser dans Antioche.

Philost. Apol. I. 16. 17.

Après le tems de son silence fini, notre Philosophe vint à Antioche, & ce fut alors qu'il commença à dogmatiser. Il ne cherchoit point pour débiter ses discours les endroits les plus fréquentés de la ville. » Ce » n'est pas, disoit-il, un auditoire nom» breux que je désire : il me faut des hom» mes pour auditeurs. « Il établissoit donc sa demeure dans les Temples : & voici

(1) Ille regit dictis animos, & pectora mulcet.

quelle étoit la diſtribution de ſa journée.

Le matin, au lever de l'aurore, il s'occupoit des pratiques myſtérieuſes qui regardoient ſon prétendu commerce avec les Dieux, & auxquelles il n'admettoit que ceux qu'il avoit éprouvés par un ſilence de quatre ans. Enſuite il aſſembloit les Prêtres du Temple où il habitoit : & s'il ſe trouvoit dans une ville Grecque, comme Antioche, ſi les Divinités du temple dont il s'agiſſoit, & les cérémonies de leur culte étoient connues, il philoſophoit avec les Prêtres ſur les choſes divines, il remarquoit les abus qui s'étoient gliſſés dans leurs obſervances religieuſes, & il leur donnoit ſes conſeils ſur les moyens d'y mettre ordre. Car il avoit pour le culte des idoles, & de cette multitude de faux Dieux du Paganiſme, un zèle vif & ardent. Durant le cours de ſes voyages, lorſqu'il étoit arrivé dans un pays barbare, dont il ne connoiſſoit ni les Dieux, ni la Religion, il s'en inſtruiſoit ſoigneuſement, & réformateur univerſel il travailloit à perfectionner & à redreſſer les vues & les idées des Prêtres ſur la nature de la Divinité, & ſur le genre de culte qui devoit lui être le plus agréable.

Diſtribution de ſa journée.

Après avoir paſſé la premiere partie de la journée avec les Dieux, ſuivant ſon expreſſion, la ſeconde à parler des Dieux, il ſe croyoit permis de s'occuper des choſes humaines, & il ſe livroit à ſes diſciples. Il

leur donnoit la liberté de l'interroger, & sur quelque matière qu'ils souhaitassent d'être instruits, il se mettoit en devoir d'y satisfaire par ses réponses. A la suite de ces leçons privées, il en faisoit de publiques à l'heure de midi, auxquelles il admettoit tous ceux qui étoient curieux de l'entendre, & il y traitoit quelque point de Morale ou de Religion. C'étoit-là son dernier travail de la journée, après lequel il prenoit le bain, toujours à l'eau froide. Car il regardoit les bains chauds comme amollissant les corps, & nuisibles à la santé.

Son ton décisif. Il ne doute de rien.

Son style dans ses discours ne ressembloit en rien à celui des Sophistes. Il n'y montroit aucune affectation ni de grands mots, ni de purisme Attique. Mais il parloit d'un ton de maître & d'oracle, par sentences courtes, nerveuses, & prononcées avec autorité. Jamais de doute, toujours le faste de la décision. » Je sais : il me » paroît : vous devez savoir : « c'étoient-là ses formules ordinaires. Quelqu'un lui ayant demandé un jour, pourquoi il ne cherchoit point le vrai. » C'est que je l'ai » cherché dans ma jeunesse, répondit-il. » Maintenant il n'est plus question de cher- » cher, mais d'enseigner ce que j'ai trou- » vé. « Celui qui avoit commencé à l'interroger insista, & lui dit : » Comment » donc doit parler le Sage ? » Comme un » législateur, reprit Apollonius. Car le lé- » gislateur prescrit aux autres comme loix

» les maximes dont il s'est persuadé lui-
» même. «

On sent combien cette arrogance marque un profond oubli de l'incertitude & des bornes étroites des connoissances humaines. Ce n'étoit pas-là le ton de Socrate ni de ses disciples. Apollonius méprisoit de semblables modéles : & il enchérit encore en diverses occasions sur les traits d'orgueil que je viens de rapporter. Il se vantoit de savoir toutes les langues, sans les avoir apprises, & même de pénétrer les pensées secrétes des hommes. Sur la fin de sa vie il ne feignoit point de dire : » Je sais » plus que qui que ce soit : car je sais » tout. « Ceci passe l'orgueil : c'est extravagance, ou plutôt c'est charlatanerie, & dessein formel d'en imposer. 19. VII. 14.

Il forme la résolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes.

Philostr. Apol. I. 18.

Apollonius encore jeune comptoit avoir épuisé toute la sagesse des Grecs, & curieux d'y joindre le savoir étranger, il résolut d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes, & de voir en passant les Mages de Babylone & de Suse. Il avoit alors sept disciples, à qui il proposa sa pensée, les invitant à le suivre. Il les en trouva si éloignés, qu'ils tenterent même de le détourner d'un voyage rempli de fatigues & de périls. Il leur répondit : » J'ai consulté » les Dieux, & je vous ai déclaré ma ré-
» solution. Je voulois éprouver si vous
» auriez le courage de marcher sur mes
» pas. Puisque vous mollissez, adieu : con-

» tinuez de vous appliquer à la Philoſo» phie. Pour moi, il faut que j'aille où » m'appelle la ſageſſe, & un Génie ſupé» rieur aux conſeils humains. « Il partit ainſi d'Antioche, accompagné ſeulement de deux eſclaves, qui écrivoient, l'un très-vîte, & l'autre très-bien.

A Ninive, il s'attache Damis.

Arrivé à Ninive, il y fit acquiſition de l'imbécille Damis, dont il étonna tout d'un coup l'imagination timide par ſes propos audacieux & bouffis d'arrogance. De ce moment Damis le regarda comme élevé au-deſſus de la condition humaine, & au moins comme un Dieu du ſecond ordre. Il ne le quitta plus, & il le ſuivit dans toutes ſes courſes, moins comme diſciple, que comme adorateur. Ils ſe mirent donc enſemble en route, & vinrent à Zeugma ſur l'Euphrate. Là l'Hiſtorien d'Apollonius nous fournit de ſa part un petit trait de forfanterie.

Sa réponſe pleine de forfanterie à un Péager.

On exigeoit en ce lieu, qui étoit le grand paſſage de l'Euphrate, un droit de péage. Celui qui le levoit, demanda à Apollonius ce qu'il menoit avec lui. » Je méne,
20. » répondit-il, la tempérance, la juſtice, la » vertu, la modération, la force, la pa» tience. « Le Péager, demi-barbare & eſprit groſſier, entendant tous ces noms féminins accumulés, crut que c'étoient autant de femmes eſclaves : & ſe félicitant d'avoir une bonne ſomme à recevoir, il dit à Apollonius : » Ecrivez ſur mon livre les

» les noms de ces esclaves. « Ce ne sont » point des esclaves que je méne avec moi, » reprit Apollonius : elles sont mes maî- » tresses. « On reconnoît en tout la singularité, la bizarrerie, la présomption du personnage.

En traversant la Mésopotamie, il acquit une connoissance bien précieuse : il apprit à entendre & à interpréter le langage des animaux. Cette science étoit toute commune parmi les Arabes, & c'est d'eux qu'Apollonius la reçut. Le moyen qu'ils employoient pour y parvenir, étoit de manger le foie ou le cœur d'un dragon. Il fallut donc, selon la remarque d'Eusébe, que notre Philosophe s'écartât, au moins pour cette fois, de son abstinence Pythagoricienne. Mais plutôt jugeons avec le même Auteur, qu'un trait tel que celui-là suffit pour faire perdre toute créance à l'Ecrivain qui le débite.

Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux.

Euf. adv. Hierocl. 10. & 22. 23.

Apollonius en arrivant à Babylone, trouva Bardane * assis sur le trône des Arsacides. Tacite nous peint ce Prince comme un fier & vaillant guerrier : Philostrate le donne pour habile dans la langue & dans les sciences des Grecs, ami des sages &

Il passe vingt mois à la Cour de Bardane, Roi des Parthes.

Tac. XI. An. 8-10.

* *M. de Tillemont pense que Philostrate est en contradiction avec Tacite sur la durée du regne de Bardane. Oléarius, éditeur de Philostrate, entreprend de les concilier. Il ne seroit pas bien étonnant que l'Ecrivain de la vie d'Apollonius se fût trompé. Mais son erreur ne me paroît pas clairement prouvée.*

Phil. Apol. I. 21-41. de la ſageſſe. Apollonius fit un ſéjour de vingt mois à ſa Cour. J'en abrégerai beaucoup le récit, en tâchant néanmoins de ne rien omettre d'eſſentiel.

Sa morgue philoſophique. Et d'abord je remarque qu'il parla du Roi avec une irrévérence qui eût mérité châtiment, & qui lui attira de ſa part l'accueil le plus favorable. Lorſqu'il entroit dans Babylone, on lui préſenta la ſtatue d'or du Prince à adorer. » Qui eſt celui-ci ? » dit Apollonius. C'eſt le Roi, lui répon- » dit-on. Eh bien, celui que vous adorez, » ſera bien heureux, s'il peut obtenir » d'être loué par moi comme partiſan de » la vertu. « En diſant ces mots le Philoſophe paſſa outre, & entra dans la ville.

On le mena au tribunal de ceux que l'on appelloit les oreilles du Roi. Car les Miniſtres des Rois Arſacides, auſſi bien que ceux des anciens Rois de Perſe, étoient appellés les yeux & les oreilles du Prince qu'ils ſervoient. Le plus ancien de ce tribunal demanda à Apollonius, pourquoi il mépriſoit le Roi. » Je ne l'ai point encore » mépriſé, répondit-il. « Mais auriez-vous la hardieſſe de le traiter avec mépris ? » Oui, de par Jupiter, ſi après avoir con- » féré avec lui, je ne le trouvois pas ver- » tueux. « Quels préſens lui apportez-vous? » Je lui apporte la force de courage, la » juſtice & tous les autres dons pareils. « Après bien des diſcours de cette eſpèce, le vieux Satrape parut ravi en admiration.

» Heureuse aventure ! s'écria-t-il. Le Roi » est déjà rempli de vertus. Les conseils » d'un aussi sublime Philosophe que celui-» ci le rendront encore plus parfait. « Tout le tribunal se leva, & alla porter au Roi la bonne nouvelle de l'arrivée d'un Grec, le plus sage des hommes, & le plus capable de lui donner d'utiles avis. Bardane étoit déjà disposé par un songe à bien recevoir Apollonius, & il ordonna qu'on l'introduisît sur le champ.

Le Philosophe soutint parfaitement sa morgue dans une occasion d'un si grand éclat. Il traversa les salles & les appartemens, sans daigner jetter un regard sur toutes les belles choses qui s'offroient de toutes parts à ses yeux, & appellant Damis, il s'entretint avec lui d'une compagne de Sapho, qui avoit composé des hymnes en l'honneur de Diane.

Du plus loin que le Roi l'apperçut, il s'écria : » C'est Apollonius, que mon frere » Mégabate a connu à Antioche révéré & » adoré de tous les gens de bien. Je le » reconnois tel qu'il m'a été dépeint. » En même-tems il l'invita à prendre part à un sacrifice qu'il alloit offrir au Soleil, en lui immolant un cheval. Le Pythagoricien ne voulut point se souiller par l'effusion du sang. » Sacrifiez, Prince, dit-il, selon vo-» tre usage. Pour moi, voici le mien. » Il prit de l'encens, & fit cette priere au Soleil : » Astre du jour, conduisez-moi

» dans tous les pays où c'eſt votre volonté
» & la mienne que je voyage. Puiſſé-je
» connoître un grand nombre de gens de
» bien ! Pour ce qui eſt des méchans, je
» ne veux ni les connoître, ni en être
» connu. » En finiſſant ces mots, il jetta l'encens dans le feu, & après pluſieurs obſervations ſuperſtitieuſes ſur les évolutions de la fumée, ſur les figures qu'elle prenoit, & autres futilités ſemblables, il ſe retira.

Lorſque le ſacrifice du Roi fut achevé, Apollonius revint, & il converſa avec ce Prince, qui eut la patience de l'entendre ſe vanter & s'exhalter lui-même juſqu'aux nues. » Ma ſageſſe, diſoit Apollonius, eſt
» celle de Pythagore, qui m'a appris à
» honorer les Dieux ſelon le rit que vous
» m'avez vû pratiquer ; à les entendre,
» ſoit qu'ils ſe manifeſtent, ſoit qu'ils de-
» meurent inviſibles ; à entrer en un com-
» merce familier avec eux. » Il rendit compte, toujours avec le même faſte, de ſa manière de s'habiller & de ſe nourrir : après quoi il ajouta : » Je ne partagerai
» point les plaiſirs de la table, ni aucune
» ſorte de délices & de luxe, ſoit avec
» vous, ſoit avec qui que ce puiſſe être.
» Mais ſi vous avez des inquiétudes qui
» vous agitent, des difficultés dont vous
» ne trouviez point la ſolution, je vous
» rendrai tout clair & facile. Car non-ſeu-
» lement je ſais ce qu'il faut faire, mais

» je prévois l'avenir. » Bardane l'en crut ſur ſa parole, ſans le mettre à l'épreuve, & lui dit qu'il étoit plus charmé de le poſſéder, qu'il ne le ſeroit de la conquête de tout ce qui appartenoit aux Perſes & aux Indiens.

J'avoue que je trouve tout cela ſouverainement ridicule. Damis, ſur les mémoires duquel a travaillé Philoſtrate, a communiqué à tous les perſonnages qu'il introduit ſur la ſcène la vénération ſtupide, dont il étoit prévenu pour ſon maître. Qui reconnoîtroit un Roi des Parthes dans les procédés que je viens de décrire ? L'arrogance que l'Hiſtorien attribue à Apollonius, & dont il lui fait un mérite, n'eſt propre qu'à le décrier. Voici des faits plus capables de lui attirer l'eſtime, quoique toujours infectés du levain de la préſomption.

Bardane lui ayant offert de le loger dans ſon Palais, » Si vous veniez, dit Apollo- » nius, à Tyanes ma patrie, & que je vous » invitaſſe à loger chez moi, y conſenti- » riez-vous ? Non, de par Jupiter, répon- » dit le Roi : à moins que l'édifice où vous » voudriez me loger, ne pût contenir tous » mes officiers & toute ma garde. » Je ſuis » dans le même cas, reprit Apollo- » nius. Si j'étois logé au-deſſus de ma con- » dition, je ne me trouverois pas à l'aiſe. » (1) Car le trop fatigue plus les Sages,

Il fait preuve d'amour pour la ſimplicité, & de déſintéreſſement.

(1) Τὸ ὑπερβάλλον μυμεῖ τὺς σόφυς μᾶλλον, ἢ ὑμᾶς τὸ ἐλλεῖπον. 33.

» que le trop peu ne vous déplaît. » Il prit donc un logement chez un particulier.

Son désintéressement égala son amour pour la simplicité. Le Roi voulant lui témoigner sa considération par des effets, lui envoya un Eunuque chargé de lui dire qu'il pouvoit faire dix demandes à son gré, qui toutes lui seroient accordées. L'Eunuque avoit ordre de l'exhorter à les faire grandes & importantes, parce que l'intention du Roi étoit de signaler sa magnificence à l'égard d'un homme qu'il estimoit au-dessus de tous ceux que la Gréce avoit jamais portés. La chose devoit s'exécuter le lendemain avec cérémonie dans une audience solemnelle en présence de toute la Cour.

Apollonius s'y étant rendu, dit au Roi : » Prince, je ne me refuserai point entiérement à votre libéralité. Mais au lieu » de dix graces, que vous voulez m'accorder, je ne vous en demanderai qu'une, » qui me tiendra lieu de toutes. Vous avez » non loin d'ici des Grecs issus de ces anciens * Erétriens, que Darius fils d'Hystaspe transporta, il y a six cens ans, en » ce pays. Il leur assigna un terrein ingrat, où ils n'ont qu'un très-petit espace » de bonne terre, qu'ils cultivent avec » soin. Mais aux approches de la récolte, » des Barbares leurs voisins viennent tout » ravager, les privant du fruit de leurs » travaux, & les réduisant à une affreuse

* *Voyez Hist. Anc. Tom. III. pages 125. & 152.*

» disette. Je vous prie donc de les mettre » à couvert de cette vexation, & de les » faire jouir en paix du lieu d'exil que Da- » rius leur a donné. » Le Roi acquiesça à la demande d'Apollonius, & lui répondit : » Jusqu'au jour d'hier, les Erétriens dont » vous me parlez, étoient regardés com- » me mes ennemis & les ennemis de mes » peres, parce qu'autrefois ils nous ont » attaqués les premiers par l'incendie de » Sardes. Mais de ce moment ils seront » traités comme amis, & je leur donnerai » pour Gouverneur un homme de bien » qui leur rendra bonne justice. Au reste » pourquoi refusez-vous neuf dons que je » suis disposé à vous faire ? C'est que je » n'ai point encore acquis d'amis dans ce » pays-ci. Et vous, n'avez-vous besoin de » rien ? Il me faut des fruits & du pain. » Avec cela je fais bonne chere. »

Rien n'est plus noble assurément, que ce procédé d'Apollonius. Il se soutint jusqu'à la fin : & lorsqu'il partit pour les Indes, il pria le Roi de l'acquitter envers l'hôte chez qui il avoit logé, & envers les Mages avec lesquels il avoit eu plusieurs conférences. Ainsi il ne tira rien pour lui-même, & il n'usa que pour les autres de la libéralité & de la bienveillance d'un grand Prince. Il n'avoit qu'une passion, qui étoit l'orgueil Philosophique.

Il vit les Mages, comme je viens de le dire, mais mystérieusement, seul avec eux, Il voit les Mages,

dont il ne fait qu'une médiocre estime. & sans admettre à de si hauts entretiens même son fidéle Damis. Il convint qu'il avoit reçû d'eux quelques lumières, & prétendit leur en avoir aussi communiqué de son côté. Ils étoient, selon lui, des hommes sages, mais non jusqu'à la perfection. C'étoit dans les Indes qu'il devoit trouver des Philosophes dignes de toute son estime.

26.

L'Inde pays de merveilles.

Philostr. Apollon. lib. II. & III.

L'Inde est le pays des merveilles pour Apollonius & pour Damis. Les hommes de sept pieds & demi, les serpens de soixante-&-dix coudées, une femme moitié noire & moitié blanche, tout cela ne coûte rien à nos voyageurs. Je me réserve à détailler les prodiges des Brachmanes, qui appartiennent plus directement à mon sujet. Ici je suis bien-aise de faire observer quelques bévûes Géographiques & Astronomiques de nos Philosophes & de leur Historien.

Ignorance d'Apollonius & de son Historien.

Strabo, L. XI. p. 505. & L. XV. pag. 688.

Ils appellent du nom de Caucase la chaîne de montagnes qui borne les Indes à l'Occident, & les sépare de l'Etat des Perses. C'étoit une erreur déjà ancienne, & imaginée par les Macédoniens contemporains d'Alexandre, pour flatter ridiculement ce conquérant, dont ils diminuoient la gloire en se proposant de l'augmenter. Strabon, qui a vécu dans le même-tems & le même pays qu'Apollonius, mais qui étoit sans comparaison plus judicieux & plus instruit que ce prétendu Sage, a fort bien remarqué cette erreur, dont Philostrate & son

Héros ne se sont pas seulement doutés. Ils transportent dans ce même pays la fable de Prométhée : les chaînes qui avoient attaché cet infortuné aux rochers du Caucase, subsistoient encore, & avoient été vûes par Damis.

En montant la montagne dont il s'agit, qui est le Paropamisus, Apollonius débite à Damis sa science Astronomique. Il lui dit que de ces lieux si exhaussés le ciel paroît plus azuré, les astres plus grands, & que le soleil se leve avant la fin de la nuit. » Phénoménes, ajoute-t-il, qui ne sont » pas ignorés même des pâtres. » Disons plutôt, qui ne sont pas crûs même des gens les plus grossiers.

Après avoir passé le fleuve Indus, Apollonius se trouva dans les Etats d'un Roi Philosophe, nommé Phraotès, amateur de la simplicité, vivant sans faste, & sans gardes, se contentant pour sa nourriture des fruits de la terre, qu'il cultivoit de ses propres mains, s'abstenant de l'usage du vin, en un mot suivant en tout les maximes Pythagoriciennes, ou plutôt les maximes des Philosophes Indiens, dont Pythagore avoit pris les leçons. La rencontre ne pouvoit être plus heureuse pour Apollonius, qui pourtant ne passa que trois jours avec Phraotès, parce que les usages des Indiens ne permettoient pas aux étrangers de demeurer un plus long espace de tems dans leurs villes. Il est bon de remarquer qu'A-

Apollonius arrive dans l'Inde.

Phraotès Roi Philosophe.

Philostr. Apollon. II. 23. & seqq.

pollonius, qui savoit toutes les langues, eut cependant besoin d'interprête pour entendre Phraotès, tant que ce Prince lui parla Indien. Mais après le premier abord, leurs conversations se tinrent en Grec, que le Roi Indien parloit fort aisément.

Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles sur merveilles.

Philostr. Apol. III. 12. & seqq.

Après les trois jours révolus, Apollonius se mit en marche pour aller à l'habitation des Brachmanes, qui étoit le terme de son voyage. C'est ici que le merveilleux est prodigué sans mesure. Ces Sages habitoient entre l'Hyphasis & le Gange, sur une colline environnée d'un nuage, qui leur servoit de rempart, & à l'aide duquel ils se rendoient visibles ou invisibles, selon qu'il leur plaisoit. Ils n'étoient pas moins redoutables par une puissance surnaturelle, que dignes de respect par leurs sublimes connoissances. Car ils avoient les éclairs & les foudres à leur disposition, & telles étoient les armes dont ils se servoient pour repousser leurs ennemis. » Alexandre, di-

II. 33.

» soit Phraotès à Apollonius, n'a pas pé-
» nétré jusqu'à eux. Mais s'il s'en fût ap-
» proché, & qu'il eût osé les attaquer,
» il n'auroit pas réussi dans son entreprise,
» quand même il eût eu dix mille Achilles
» & trente mille Ajax dans ses armées.
» Hercule & Bacchus en ont fait l'épreu-
» ve : & les tentatives qu'ils ont hazardées
» de concert, & en réunissant leurs for-
» ces, pour s'emparer d'une petite colli-
» ne, ont tourné à leur honte. » En effet

III. 13. & seqq.

Apollonius en y montant reconnut les vestiges ineffaçables de leur défaite. Ils avoient employé pour cette attaque des Pans ou Faunes : & la terre avoit conservé les empreintes de pieds fourchus, de visages, de barbes, & de dos, qui paroissoient avoir glissé le long de la pente.

Ce ne furent pas là les seules merveilles que la colline offrit aux regards avides d'Apollonius. Sans parler d'un puits merveilleux, qui dans la réalité paroît n'avoir été qu'une eau minérale, impregnée de parties métalliques, il vit deux tonneaux, l'un des pluies, l'autre des vents : ressources assurées pour humecter, ou pour dessécher la terre, selon le besoin qu'elle en auroit.

Il avoit été mandé seul par les Brachmanes, & lorsqu'il arriva, il les trouva tous assis, & Iarchas, le chef de la bande, sur une espece de trône plus élevé & plus orné que les siéges des autres. Iarchas, pour faire tout d'un coup ses preuves, & frapper d'admiration cet étranger, au lieu de lui demander qui il étoit, d'où il venoit, ce qui l'amenoit, lui raconta à lui-même toute son histoire, dans quelle ville & de quels parens il étoit né, ce qui lui étoit arrivé pendant son séjour à Eges en Cilicie, comment il avoit trouvé Damis à Ninive, & se l'étoit attaché : en un mot il lui fit le détail de toute sa vie & des aventures de son voyage : le tout en Grec, qu'il parloit comme sa langue naturelle.

Cependant approchoit l'heure de midi, à laquelle ils avoient coutume d'adorer le Soleil. Ils commencerent par prendre le bain pour se purifier. Ensuite ayant formé un chœur dont Iarchas étoit le Coryphée *, ils frapperent tous la terre d'une baguette qu'ils avoient à la main. Aussi-tôt la terre prenant une courbûre semblable à celle d'une vague qui s'enfle, les poussa en l'air à la hauteur de deux coudées. En cet état ils chanterent une hymne, après laquelle ils redescendirent à terre : & Iarchas ayant fait donner à Apollonius le siége du Roi Phraotès, reprit sa place, & lui dit : » Interrogez-moi sur ce qu'il vous plaira. » Car vous avez trouvé des hommes qui » savent tout. »

Apollonius lui demanda donc s'ils se connoissoient eux-mêmes. » Nous commençons par là, répondit le Philosophe Indien. Qui pensez-vous que vous soyez ? » Nous sommes des Dieux. Et comment » êtes-vous des Dieux ? C'est que nous » sommes des hommes de bien. » Langage absurde, & dont la contradiction saute aux yeux. Apollonius insista, & dit à Iarchas : » Quelle est votre opinion sur l'ame ? » Celle, répondit Iarchas, que Pythagore » a enseignée aux Grecs, la tenant de » nous. En sauriez-vous bien autant que » Pythagore ? reprit Apollonius : & de

* *On appelloit ainsi le principal personnage du Chœur dans les Tragédies Grecques.*

» même qu'il se souvenoit d'avoir été Euphorbe au tems de la guerre de Troie, » pourriez-vous dire qui vous avez été » avant que votre ame animât le corps » qu'elle gouverne maintenant ? » Le Brachmane ne fut point embarrassé, & il assûra qu'il avoit été plusieurs siécles auparavant le Roi Gangès, fils du fleuve de même nom, Prince sage, vertueux, & doué de toutes les perfections. Il ajouta, en montrant un jeune homme de vingt ans, qui vivoit dans leur compagnie : » Celui-» ci a été Palaméde : & indigné de ce » qu'Ulysse, qui passe pour sage, a tramé » autrefois contre lui une insigne perfidie, » & de ce qu'Homére n'a pas daigné faire » de lui la plus légére mémoire, il a pris » en haine la Philosophie, & il ne demeure » avec nous que par contrainte & malgré » lui. »

Après avoir ainsi satisfait aux questions d'Apollonius, Iarchas l'interrogea à son tour, & lui demanda s'il se souvenoit qui il avoit été dans les siécles précédens : » Je » m'en souviens peu, répondit le Philoso-» phe Grec, parce que l'état que je tenois » n'est pas fort digne de mémoire. Eh quoi ? » reprit Iarchas. Avez-vous honte d'avouer » que vous avez été pilote d'un vaisseau » Egyptien ? » Apollonius convint du fait, & il raconta une action louable qu'il avoit faite sous cette forme.

Je demande pardon à mes Lecteurs de

les entretenir de pareilles inepties, qui ne méritent qu'un souverain mépris. J'abrége autant qu'il m'est possible. Mais j'ai rencontré plus d'une fois des hommes religieux & pleins de respect pour la Révélation, à qui les prétendus miracles d'Apollonius sembloient pouvoir faire quelque apparence de difficulté : & je suis bien-aise de convaincre une bonne fois tous ceux qui me liront, qu'Apollonius étoit un fourbe, & son Historien un homme sans esprit & sans jugement.

Quelle autre idée peut donner d'eux le repas des Philosophes Indiens, où les trépieds d'airain marchent d'eux-mêmes comme ceux que Vulcain dans Homére a fabriqués pour les Dieux ; où des Echansons pareillement d'airain puisent le vin & l'eau dans les grands vases, & font le tour de la table, présentant la coupe à chaque convive ; où la terre produit tout d'un coup à l'usage de la compagnie des lits de gazon ; où les mets se servent eux-mêmes, mieux assaisonnés, que si le cuisinier le plus habile y eût mis la main ? Qui peut douter que ce ne soient là de pures fables, de vrais contes de Fées, & que par conséquent on ne doive regarder celui qui les a débités le premier, comme un imposteur, & celui qui les rapporte d'après son autorité, comme un imbécille ?

Remarques particulieres. Tout le reste est de même trempe : & sans m'y arrêter davantage, j'observerai

ſeulement que le Roi de la contrée étant ſurvenu, Apollonius ne converſe avec ce Prince, qu'à l'aide d'Iarchas, qui lui ſert d'interprête ; que pendant un ſéjour de quatre mois, il eut de fréquens entretiens avec les Brachmanes ſur l'Aſtrologie, ſur toutes les eſpéces de divinations, ſur les ſacrifices occultes, ſur les cérémonies de l'évocation des Dieux, mais toujours ſeul & ſans Damis, qui ne fut appellé que lorſqu'il s'agiſſoit de la Philoſophie commune & ordinaire ; enfin qu'entre ces Sages régna, comme parmi les hommes vulgaires, un commerce réciproque de flatteries, & que de même qu'Apollonius ſe montra admirateur paſſionné de la ſageſſe Indienne, les Philoſophes Indiens à leur tour lui prédirent, lorſqu'il prit congé d'eux, qu'il ſeroit adoré comme un Dieu, & qu'il jouiroit vivant de ce grand privilége.

Pour ſon retour il prit la mer, & ayant rangé toute la côte depuis les embouchures de l'Indus juſqu'à celle de l'Euphrate * dans le Golfe Perſique, il remonta ce dernier fleuve & vint à Babylone, où il trouva encore Bardane régnant, & reçut de lui le même accueil. De là il pourſuivit ſa route par Ninive, & gagna Antioche : & comme cette ville livrée aux délices ne faiſoit pas d'Apollonius l'eſtime qu'il croyoit

Apollonius quitte les Indes, & vient en Ionie.

* *Je n'ai point changé l'expreſſion de Philoſtrate, quoique ce ſoit par le Tigre que l'Euphrate ſe jette dans la mer.*

mériter, il s'embarqua à Séleucie, passa dans l'isle de Chypre, où il visita le temple de Vénus à Paphos, & enfin il vint établir sa résidence au moins pour un tems dans l'Ionie.

Il y est accueilli avec toutes sortes d'honneurs. IV. 1.

Il eut lieu d'être satisfait de la maniere dont son arrivée y fut célébrée. Les villes & les peuples s'empressoient de lui témoigner leur admiration : les oracles chantoient ses louanges, & le Dieu de la Médecine lui envoyoit de son temple de Pergame les malades pour être guéris. Apollonius se donna alors tout de bon pour Thaumaturge. Sa sagesse perfectionnée par le commerce qu'il avoit eu avec les Philosophes de l'Inde, le mettoit en état d'opérer les plus grandes merveilles.

Il prévoit la peste d'Ephése, & la fait cesser.

Il en fit le premier essai à Ephése dans une occasion d'éclat. Il prévit que cette ville étoit menacée de la peste, & il l'annonça aux Ephésiens, mais d'une façon énigmatique. Dans les discours de morale qu'il leur faisoit, il s'interrompoit pour s'adresser à la terre avec un grand cri. » O » terre, disoit-il, demeure la même. » Puis apostrophant d'un ton de menace le démon de la peste, mais sans le nommer, il lui donnoit ses ordres. » Sauve ceux-ci : » tu ne passeras point par ce lieu. » Quoique ces prophéties ne fussent pas fort claires, les Ephésiens en comprirent le sens, mais ils en firent peu de cas, regardant ce langage comme celui d'un charlatan qui

vouloit

vouloit faire crier merveille. Il les quitta donc, & parcourut les autres villes d'Ionie.

Au bout d'un tems la prédiction se vérifia, & les Ephésiens attaqués de la peste, implorerent le secours d'Apollonius. Il étoit à Smyrne, & ne croyant pas devoir différer un moment, il dit : » Partons ; » & aussi-tôt il se trouva dans Ephése. Il en assembla les malheureux habitans, il leur promit de faire cesser la maladie dans le jour même, & il les mena au Théâtre. Là ils apperçurent un mendiant, vieux, clignant les yeux d'une façon singuliere, portant une besace, où étoient quelques morceaux de pain, couvert de haillons, hideux de visage. » Frappez cet ennemi des Dieux, » cria Apollonius aux Ephésiens, & accablez-le de pierres. » Ils furent surpris & choqués d'un ordre qui paroissoit si contraire à l'humanité, d'autant plus que le mendiant les supplioit en toute humilité, & tâchoit de les émouvoir à compassion. Apollonius insista : & quelques-uns ayant commencé à jetter quelques pierres comme pour escarmoucher, cet homme, qui avoit les yeux à demi fermés, les ouvrit en plein, & il lança sur l'assemblée des regards étincelans. Sur cet indice les Ephésiens jugerent que c'étoit le démon de la peste, & ils le couvrirent d'une si grande multitude de pierres, qu'il s'en forma un tertre qui avoit quelque hauteur. Après un intervalle Apollonius ordonna aux Ephésiens

d'ôter les pierres, afin de pouvoir reconnoître quelle bête ils avoient tuée : & ils trouverent, non plus un homme, mais un chien noir, grand comme un lion, & de la gueule duquel il sortoit beaucoup d'écume. La maladie cessa : Apollonius fit dresser dans le lieu même une statue, qui représentoit ce chien, & qui devoit servir de talisman, & il la consacra à Hercule.

Observations sur ce fait.

Tel est le récit que nous a laissé Philostrate de ce prétendu miracle, le plus éclatant de ceux dont on a voulu faire honneur à Apollonius. J'ai déjà observé & prouvé que cet Ecrivain ne mérite aucune créance, & par conséquent il est permis de trancher la difficulté en niant le fait. Mais en s'en tenant même à son témoignage, Apollonius ne peut éviter de passer pour fourbe. Car après avoir prédit la peste comme inspiré & éclairé d'en haut, dans l'Apologie qu'il dressa long-tems après pour être présentée à Domitien, il n'attribue cette prévision à aucune cause surnaturelle, mais à la frugalité & à la simplicité de son régime, qui lui tenant les sens plus dégagés, plus alertes, plus vifs, le rendoit susceptible d'impressions dont les autres ne sentoient point l'effet, & le mettoit ainsi en état de prévoir les maux qui se préparoient, avant qu'ils fussent arrivés. L'aventure du chien noir est un tour de gibeciére. Nos joueurs de gobelets en font tous les jours de plus surprenans. Le mal cessa,

VIII. 7.

parce qu'il devoit cesser : & ceux qui voudroient faire de cet événement un miracle, seroient donc obligés de reconnoître quelque vertu dans Hercule, à qui Apollonius rapportoit la gloire de la guérison des Ephésiens. En ce cas ce seroit pure Magie, & opération du Démon.

Je pourrois tirer parti contre Apollonius de son entretien avec l'ombre d'Achille, qui ne roule que sur des objets frivoles, & où l'imposteur montre qu'il n'a pas même assez d'esprit pour donner au conte qu'il invente une tournure capable de lui faire honneur. Mais je me hâte d'avancer, & de le suivre à Athénes, où il reçut un affront. Car s'étant présenté pour être initié aux mystères de Cérès Eleusine, il fut repoussé par l'Hiérophante ; qui lui déclara qu'il n'initiéroit point un fourbe, & qu'il ne découvriroit point les mystères à un homme qui n'étoit pas pur en ce qui regarde le culte des Dieux. Apollonius ne se déconcerta point. » Tu n'as pas marqué, » dit-il, à l'Hiérophante, le plus grand de » mes crimes : c'est que j'en fais plus que » toi sur les mystères dont tu es le ministre. » Philostrate ajoute que l'Hiérophante étourdi de la fierté de cette réponse, & voyant que son refus étoit improuvé de la multitude, se radoucit, & offrit à Apollonius de l'initier. » Non, reprit celui» ci : ce ne sera pas toi, mais ton succes» seur qui m'initiera : » & la chose se fit

IV. 11-16.

Il vient à Athénes, & y reçoit un affront. IV. 18.

quatre ans après. Ce qui résulte bien clairement de tout ce récit, c'est que la premiere fois qu'Apollonius se présenta aux mystères de Cérès, il fut refusé comme fourbe & Magicien.

Sa doctrine sur les libations. 19.-25.

Pour se laver du reproche que lui avoit fait le Prêtre de Cérès, il parla beaucoup sur le culte des Dieux pendant le séjour qu'il fit à Athénes : & voici quelle étoit une de ces graves instructions. En traitant des libations, il blâmoit l'usage établi de boire dans la coupe dont on se servoit pour cette cérémonie. Il vouloit de plus que cette coupe eût deux anses, & qu'en faisant la libation on versât la liqueur par le côté de l'anse, qui n'est point celui par lequel on boit.

Il guérit un prétendu possédé.

Il ne falloit pas être possédé du diable pour se moquer de pareilles bagatelles, débitées sérieusement par un Philosophe qui se vantoit des plus sublimes connoissances. Cependant un jeune homme qui assistoit à ce discours, s'étant mis à rire, Apollonius reconnut à ce signe qu'un démon s'étoit rendu maître de son ame & de son corps. Il le dit : & à son seul regard l'esprit malin, irrité, mais tremblant, protesta qu'il alloit sortir du corps du jeune homme; & pour preuve de l'exécution de sa promesse, il ajouta qu'il alloit renverser une statue qu'il désigna. La statue fut renversée : le jeune homme non-seulement fut guéri du mal qu'il ne se connoissoit pas,

mais il renonça à la vie débauchée qu'il avoit menée jusqu'alors, & il devint disciple & sectateur d'Apollonius.

Il démasque un fantôme qui abusoit un de ses disciples pour le dévorer.

Il faut mettre ce beau miracle de notre Philosophe avec un autre d'une espéce encore plus singuliere, qu'il opéra peu de tems après à Corinthe. Ménippe jeune homme de vingt-cinq ans, très-bien fait de sa personne, Cynique de profession, & néanmoins attaché à Apollonius, se croyoit aimé d'une femme riche, belle, qui avoit fait des avances vers lui, qui l'attiroit chez elle; & il se préparoit à l'épouser. Apollonius, par ses lumieres supérieures, connut que cette prétendue femme étoit un fantôme cruel & sanguinaire, qui engraissoit Ménippe pour le dévorer & se nourrir de sa chair. Il ne s'en expliqua pas clairement, se contentant d'avertir son disciple qu'il nourrissoit un serpent dans son sein. Mais pendant que l'on célébroit la nôce, il se transporta sur le lieu, & déclara alors à Ménippe que tout ce qu'il voyoit, le vin qu'il bûvoit, les mets qui étoient sur table, la vaisselle d'or & d'argent, les domestiques, n'étoient que de vaines apparences sans corps & sans réalité: & en effet à l'ordre d'Apollonius tout cela disparut. La femme se fit presser un peu davantage. Elle sembloit pleurer, elle demandoit quartier au Philosophe, le priant de ne la point tourmenter, & de ne la point contraindre d'avouer ce qu'elle étoit. Il tint

bon : & ce fut une néceſſité pour elle de reconnoître qu'elle étoit une Empuſe, * (c'eſt le nom que l'on donnoit à ces fantômes, créés par des imaginations échauffées) & que ſon deſſein avoit été de ſe repaître du ſang & des chairs de Ménippe. Philoſtrate ſe félicite d'avoir éclairci, à l'aide des Mémoires de Damis, cet important événement, dont on n'avoit communément qu'une idée vague & confuſe.

Apollonius paſſa un tems conſidérable dans la Gréce, parcourant tous les temples fameux, aſſiſtant aux fêtes & aux ſpectacles, qui ſe célébroient, comme l'on ſait, chez les Grecs avec un très-grand appareil, & faiſant par tout le perſonnage de réformateur & de cenſeur.

Il va à Rome. 34.-47. Après avoir fait un tour en Créte, il réſolut d'aller à Rome, quoique la qualité de Philoſophe n'y fût pas alors une bonne recommandation, & qu'elle pût même attirer des périls. Car Néron faiſoit la guerre à la Philoſophie, & tenoit ** actuellement Muſonius en priſon. Mais Apollonius après avoir vû tant de bêtes féroces dans les déſerts de l'Arabie & des Indes, n'avoit point

* *Le nom & la choſe ont aſſez de rapport avec les Vampires de Bohême.*

** *M. de Tillemont doute avec beaucoup de fondement, ſi Philoſtrate ne nous conte pas ici des fables. Car Muſonius Rufus, célébre Philoſophe Stoïcien, dont il eſt ſouvent fait mention dans Tacite, avoit été exilé, & non pas empriſonné par Néron. Voyez T. IV. de cette Hiſtoire, L. XII. p. 314.*

encore vû de tyran : & il vouloit ſavoir, diſoit-il, quelle bête c'étoit, combien elle avoit de têtes, ſi elle étoit armée d'ongles crochus & de dents en forme de ſcie. Beau motif pour un Philoſophe ! Lorſqu'il étoit déjà près d'Aricie, il vit venir à ſa rencontre un homme de ſa connoiſſance, nommé Philolaüs, qui lui exaggéra les dangers auxquels il s'expoſoit en entrant dans Rome, & qui n'épargna rien pour le détourner de ſa réſolution, & l'engager à rebrouſſer chemin. Les diſcours de Philolaüs, & ſes frayeurs peintes ſur ſon viſage & dans tous ſes mouvemens, frapperent de terreur les diſciples d'Apollonius ; & ſur trente-quatre qu'il amenoit, il ne lui en reſta que huit qui vouluſſent le ſuivre. Apollonius loua beaucoup le courage de ceux-ci, & ſe mettant à leur tête il continua ſa route.

Je remarquerai en paſſant une bévûe d'Apollonius & de ſon Hiſtorien ſur un fait bien célébre. Parlant du meurtre d'Agrippine alors tout récent, ce Philoſophe dit que Néron avoit fait périr ſa mere par un naufrage, quoiqu'il ſoit conſtant qu'elle ſe ſauva de ce naufrage, & qu'elle fut enſuite aſſommée & poignardée dans ſon lit.

Bévûe hiſtorique d'Apollonius & de ſon Hiſtorien.

De quelque bravoure que ſe piquât Apollonius, il y joignoit la prudence : comme il parut par une petite aventure, qui ſuivit de près ſon arrivée à Rome. Il s'étoit logé dans une hôtellerie, où vint un homme qui faiſoit métier d'aller de maiſon en mai-

Il ſe ménage, & néanmoins il ne laiſſe pas d'être accuſé, &

Il s'en tire heureusement.

son chanter les vers de Néron : & quiconque n'étoit pas ravi en admiration, ou ne le payoit pas bien, devenoit criminel de lése-majesté. Apollonius & sa compagnie écouterent assez froidement ce chanteur, & en conséquence il ne manqua pas de les accuser d'impiété envers le Prince. Notre Philosophe feignit de n'être pas ému de ce discours, mais cependant il fit payer au musicien son salaire.

Pendant tout le séjour qu'il fit à Rome, il observa des ménagemens, il évita ce qui pouvoit faire de l'éclat. Cependant il lui échappa quelques paroles, qui lui attirerent une accusation. Il comparut devant Tigellin, qui fut bien effrayé, lorsque le mémoire de griefs qu'on lui avoit remis, devint entre ses mains un papier blanc, sur lequel il ne paroissoit plus aucun vestige d'écriture. Le Préfet du Prétoire interrogea l'accusé en secret, & sur ses réponses il le renvoya libre, en exigeant néanmoins une caution qui répondît de lui, & qui se chargeât de le représenter. Je coule légérement sur ces faits, parce que nous en trouverons d'autres de même genre, qui mériteront plus d'attention.

Prétendu miracle de résurrection.

Mais je ne dois pas omettre un prétendu miracle de résurrection, qui paroit copié d'après celui du fils de la veuve de Naïm. On portoit au tombeau une jeune personne d'âge nubile, que l'on croyoit morte. Celui qui devoit l'épouser, suivoit le lit funébre

nèbre en pleurant & en se lamentant beaucoup. Arrive Apollonius, qui ordonne que l'on pose le lit à terre. » Je vais, dit-il, » faire cesser vos larmes. » Il demanda le nom de la jeune fille, question assez singuliere dans la bouche d'un Thaumaturge capable de ressusciter un mort. Il prend cette jeune personne par le bras, & murmurant tout bas avec un air de mystère quelques paroles que personne n'entendit, il la rappelle à la vie, & elle retourne à la maison de son pere. Philostrate n'ose pas assûrer qu'elle fût morte, & il dit que ceux qui furent présens à cette scène étoient dans le même doute. Il observe que son visage avoit une moiteur, qui prouve au moins un reste de chaleur vitale. Ne doutons pas qu'elle ne fût bien vivante, & que si ce n'est point ici un conte inventé à plaisir, ce ne soit une comédie jouée avec adresse.

Il se transporte en Espagne.

Lorsque Néron partit pour la Gréce, il rendit, si nous en croyons Philostrate, une Ordonnance pour chasser les Philosophes de Rome. Quoiqu'il en soit de ce fait, qui n'est attesté par aucun autre Ecrivain, Apollonius s'éloigna de Rome & de l'Italie, & s'en alla en Espagne visiter le Détroit d'Hercule & Gadiz.

Merveilles de ce pays débitées par Apollonius. V. 1.-6.

C'étoit encore là un pays fécond en merveilles. L'extrêmité du monde connu, l'entrée de l'Océan, voilà un fond sur lequel l'imagination des Grecs trouvoit à travail-

ler. Apollonius ne s'y oublie pas. Nul crépuscule à Cadiz. L'éclat de la lumiere succéde sans milieu aux ténébres de la nuit, & vient subitement frapper les yeux comme un éclair. Deux arbres singuliers, & tels qu'on n'en voit point dans aucun autre endroit du monde. Ils sortent du tombeau de Géryon, & il en coule des gouttes de sang. Notre Philosophe, qui sait tout, connoît la cause du flux & reflux de la mer. Il y a de profondes cavernes dans le bassin de l'Océan, d'où partent des vents qui, lorsqu'ils soufflent, poussent les flots vers la terre, & les ramenent en se retirant. Cette belle théorie est confirmée par une expérience de même aloi. C'est que les mourans à Cadiz n'expirent jamais pendant que la mer monte, mais seulement lorsqu'elle baisse.

Ses discours contre Néron. Quelques prétendues prédictions. 7.-27.

Apollonius se voyant loin de Néron, parla contre lui avec plus de hardiesse. Philostrate même lui attribue quelque part dans la révolution qui délivra le genre humain de ce fléau. Mais l'Intendant de la Bétique, qu'il suppose avoir été engagé par Apollonius à se lier avec Vindex, n'est point connu dans l'Histoire, & son emploi ne le mettoit pas en état d'influer beaucoup dans les affaires générales. Le même Philostrate fait aussi honneur à son Prophête de quelques prédictions, par rapport aux guerres civiles qui suivirent la mort de Néron, & aux catastrophes promptes & sanglantes des

trois Princes qui remplirent après lui le trône des Césars. Mais cet homme si pénétrant dans l'avenir, connoissoit assez mal le passé, puisqu'il fait mourir chez les Gaulois Occidentaux l'Empereur Othon, qui se tua à Brixellum sur le Pô dans la Gaule Cisalpine. Par une erreur encore plus grossiére, il suppose ailleurs que le même Othon avoit été adopté avec Pison par Galba.

13.

32.

Son voyage d'Espagne en Egypte.

Pendant que ces grands mouvemens agitoient tout l'Empire Romain, Apollonius voyagea. Il alla d'Espagne en Sicile : de-là il passa en Gréce, & s'étant arrêté à Athénes, il se fit initier aux mystères de Cérès Eleusine. Il s'embarqua ensuite au Pirée, dans le dessein d'aller visiter l'Egypte, qu'il n'avoit point encore vûe, & où il étoit, si nous nous en rapportons au témoignage de son Historien, extrêmement désiré. Le vaisseau qu'il monta, le conduisit à l'isle de Chio, d'où il vint à Rhodes, & après y avoir séjourné quelque tems, il arriva enfin à Alexandrie, peu avant que Vespasien s'y rendît.

Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux & romanesques.

C'est ici un endroit très-remarquable de la vie d'Apollonius. Nulle part l'Historien ne fournit de plus fortes armes contre lui-même & contre son Héros : & les entretiens de l'Empereur & du Philosophe sont plus romanesques, que les trépieds qui marchoient d'eux-mêmes chez les Indiens, & que les échansons d'airain qui servoient à table. Pour le mieux sentir, je prie le lec-

teur de se rappeller l'idée non-seulement du rang suprême que tenoit Vespasien, mais de son caractère solide & judicieux. Rien n'y est plus contraire, que ce que je vais raconter d'après Philostrate.

Voyez Tom. V. L. XIV. p. 281.

Tacite a crû que Vespasien vint à Alexandrie, pour être maître de l'Egypte, qui étoit la mere nourrice de Rome, & pour faire la guerre à Vitellius par la famine, pendant que Mucien la lui feroit par les armes. Il s'est trompé; c'est, selon Philostrate, le desir de voir Apollonius qui amena Vespasien à Alexandrie. Il avoit mandé Apollonius, étant encore en Judée, afin de le consulter sur la pensée qu'il avoit de se faire déclarer Empereur: & ce Philosophe avoit refusé de l'aller trouver, disant qu'il ne vouloit pas mettre le pied dans un pays, que ses habitans rendoient impur & souillé soit par leurs actions, soit par les horribles calamités qu'ils souffroient. Il fallut donc que Vespasien passât outre, & qu'il se laissât proclamer Empereur, sans avoir l'attache d'Apollonius. Mais il y suppléa, en venant soumettre à sa décision la chose faite, & savoir de lui s'il devoit garder l'Empire ou l'abdiquer.

Lorsqu'il approcha d'Alexandrie, le peuple, les Magistrats, les Prêtres, les Philosophes allerent au-devant de lui. Apollonius seul, sans se déranger en rien, demeura dans le temple, occupé de ses soins accoutumés. Vespasien après avoir répondu

obligeamment & avec bonté, mais en peu de mots, aux félicitations des Alexandrins, demanda tout d'un coup des nouvelles d'Apollonius. Dion Chryſoſtôme Rhéteur & Philoſophe, lui répondit qu'il le trouveroit dans le temple. » Allons donc, dit l'Empe-
» reur, prier les Dieux, & converſer avec
» un homme bien eſtimable par l'élévation
» de ſes ſentimens. »

Il ne ſe donna que le tems d'offrir ſon 28.-35.
ſacrifice : & avant que d'écouter les Députés des peuples & des villes, il adreſſa à Apollonius, en préſence de toute la multitude qui rempliſſoit le temple, cette humble ſupplication, » Faites-moi Empereur.
» Je l'ai déjà fait, répondit le modeſte
» Philoſophe. Car lorſque je demandois aux
» Dieux un Empereur ami de la Juſtice,
» généreux, modéré, reſpectable par ſes
» cheveux blancs, vrai pere de la patrie,
» vous étiez l'objet de mes prieres. » Veſpaſien fut charmé de cette réponſe, à laquelle applaudit tout le peuple : & enhardi par le ſuccès, il lui propoſa cette queſtion difficile : » Que faut-il penſer du gouver-
» nement de Néron ? » Je ſupprime la réponſe d'Apollonius, qui n'a rien de remarquable : mais j'obſerverai que ce Philoſophe non content d'être conſulté par l'Empereur comme un maître par ſon diſciple, lui nomme ſes camarades pour conſeillers, & l'exhorte à profiter des ſages avis des Philoſophes Dion & Euphrate.

Vespasien, au lieu d'être blessé de cette audace, prend Apollonius par la main, & le menant au Palais, il lui fait son apologie sur ce qu'à l'âge de soixante ans, il avoit formé, en aspirant à l'Empire, un projet qui sembloit ne convenir qu'à un jeune ambitieux. Il fut bien récompensé de cette confidence. Apollonius lui applaudit, & de plus il l'avertit que la veille du jour qu'il lui parloit, le Capitole avoit été brûlé.

Chaque trait de connoissance surnaturelle dans Apollonius a son contrepoids à côté. Comment croire une telle merveille sur la foi d'un Ecrivain, qui a assez peu de jugement pour démentir la vérité historique par rapport à des faits connus de tout l'Univers ? Philostrate nous débite que l'incendie du Capitole étoit arrivé à l'occasion des mouvemens que Domitien avoit faits pour se mettre en armes, & pour combattre contre Vitellius : pendant qu'il est certain que Domitien, encore trop jeune pour agir, n'eut d'autre part à ces événemens, que d'avoir été chercher un asyle dans le Capitole, & de s'en être sauvé, après la prise de la place, avec grande peine & grand danger.

La fin de la conversation entre l'Empereur & le Philosophe répondit à tout le reste. A l'heure de midi Apollonius se retira, en disant que cette heure étoit consacrée par les Philosophes Indiens à l'adoration du soleil ; & que s'étant voué à leur

institut, il ne lui étoit pas permis de manquer à une de leurs plus saintes pratiques.

Je ne croirois pas qu'il fût possible d'imaginer rien de plus absurde que ce qu'on vient de lire, si Philostrate ne nous fournissoit pour le lendemain une scène qui l'est encore davantage. Apollonius étant entré dans le cabinet du Prince, l'avertit que Dion & Euphrate étoient dans l'antichambre, & il lui proposa de les faire appeller. » Qu'ils entrent, dit Vespasien : ma porte » n'est jamais fermée aux hommes sages, » mais pour vous mon cœur vous est ou» vert. » Voilà donc un conseil composé de trois Philosophes, qui, avec les travers dont ils étoient pleins, n'auroient pas été sûrement capables de gouverner un village ; & Vespasien leur demande des avis & des leçons pour le Gouvernement de l'Empire Romain.

Euphrate parla le premier, & il le fit avec une insolence qui méritoit punition. Il commença par établir que des Philosophes ne devoient point flatter ceux qui les consultoient. Il prétendit ensuite que Vespasien avoit mal posé l'état de la question, & qu'il ne s'agissoit pas d'examiner comment il devoit gouverner l'Empire, mais s'il devoit être Empereur. Il lui reprocha comme une lâcheté, l'inaction dans laquelle il s'étoit tenu par rapport à Néron. » Vous » vous êtes laissé, lui dit-il, dérober par » Vindex une gloire qu'il vous convenoit

» d'acquérir. Lorsque j'entendois vanter » vos victoires sur les Juifs, je me disois » à moi-même, N'a-t-il donc rien de » mieux à faire ? Maintenant distinguons » dans votre projet deux parties. Vous at- » taquez Vitellius : vous faites bien. C'est » un nouveau Néron qu'il faut détruire. » Mais après que vous en aurez délivré la » terre, au lieu de vous substituer en sa » place, abolissez la Monarchie, devenue » trop justement odieuse, & rendez la li- » berté au peuple Romain. »

Euphrate dans cette façon d'opiner avoit un motif secret. Il étoit jaloux de la préférence que Vespasien donnoit sur lui à Apollonius ; & sachant que son confrere approuvoit en plein le systême du Prince, il se faisoit un plaisir de le contredire.

Dion, quoique plus doux, étoit entré dans son complot. Cependant il n'embrassa pas entiérement son avis. Il craignoit, disoit-il, que le peuple Romain façonné depuis si long-tems au joug de la tyrannie, ne pût pas aisément s'accommoder du gouvernement Démocratique, comme les yeux au sortir des ténebres sont éblouis par l'éclat d'une trop vive lumiere. Il conseilloit donc à Vespasien de donner aux Romains le choix entre la Démocratie & le gouvernement d'un seul. » S'ils choisissent la li- » berté, ajouta-t-il en s'adressant à Vespa- « sien, vous serez récompensé par une » gloire bien préférable au plaisir de com-

» mander ; vous verrez toute la ville rem» plie de vos portraits, de vos ſtatues ; & » vous nous fournirez une matiere de pa» négyrique au-deſſus de tout ce que l'on » a jamais accordé d'éloges à * Harmodius » & à Ariſtogiton. Si le peuple Romain » préfére la Monarchie, à quel autre que » vous pourra-t-il ſonger ? »

Je crois qu'il n'eſt point de Lecteur à qui ces diſcours ridicules n'inſpirent du mépris. Veſpaſien en fut tout autrement affecté : il en eut un ſenſible chagrin : le trouble parut ſur ſon viſage, comme s'il n'eût oſé être Empereur, à moins que Dion & Euphrate ne le trouvaſſent bon. Tous demeurerent quelque tems dans le ſilence : & ce ne fut pas Veſpaſien qui le rompit : il avoit beſoin d'être remis par Apollonius. Ce Philoſophe prit donc la parole, & réfuta avec un ſérieux tout-à-fait comique ceux qui avoient parlé avant lui. Pour éviter l'ennui, je ſupprime ſon diſcours. J'en rapporterai ſeulement deux endroits : l'un, dans lequel il eſt ſi mal informé de l'état des choſes, qu'il ſuppoſe les deux fils de Veſpaſien chacun à la tête d'une armée, quoique Domitien fût conſtamment alors à Rome ſans aucun commandement, & qu'il ſoit très-probable que Tite avoit ac-

* *Libérateurs d'Athènes, dont la mémoire fut toujours célébrée par les plus grands honneurs & les éloges les plus magnifiques. Voyez Hiſt. Anc. T. III. L. V.*

compagné ſon pere à Alexandrie. L'autre endroit exprime parfaitement l'orgueil du perſonnage qui parle. » Si je m'intéreſſe, » dit-il, à voir Veſpaſien Empereur, ce » n'eſt pas pour moi. Peu m'importe par » qui la terre ſoit gouvernée : je vis ſous » la direction immédiate des Dieux. Mais » je ſerois fâché que le troupeau du genre » humain pérît faute d'un bon berger. »

Veſpaſien toujours imbécille, applaudit au diſcours d'Apollonius, qui lui avoit rendu le courage. » Certes, lui dit-il, ſi » vous aviez lû dans mon ame, vous n'au» riez pas pû repréſenter plus fidélement » mes penſées. Je vous ſuis pour guide, » car je regarde comme divin tout ce qui » vient de vous. Enſeignez-moi comment » doit ſe conduire un ſage Prince. »

Avis d'Apollonius à Veſpaſien ſur la maniere de bien gouverner.

26\. Apollonius ne ſe fit point preſſer, & prit tranquillement le ton de maître avec un Empereur âgé de ſoixante ans, qui avoit paſſé toute ſa vie dans l'adminiſtration des plus grandes affaires, gouverné des Provinces, & commandé des armées. Il faut pourtant avouer que la plûpart des avis qu'il lui donne ſont ſenſés : j'en citerai quelques-uns pour ne le point fruſtrer de la gloire qui lui eſt dûe, & lui rendre juſtice en bien comme en mal.

» Ne tenez point en réſerve, dit-il, » des amas d'or & d'argent. En quoi de » pareils tréſors valent-ils mieux que des » monceaux de ſable ? Ne vous enrichiſſez

» pas par des impoſitions qui faſſent gémir
» ceux qui les payent. C'eſt un or faux &
» malheureux, que celui que vous ache-
» teriez par les larmes de vos ſujets. Le
» meilleur uſage que vous puiſſiez faire des
» richeſſes, c'eſt d'en ſoulager ceux qui
» ſont dans le beſoin, & de conſerver aux
» riches la poſſeſſion de ce qui leur appar-
» tient légitimement.

» Que la Loi vous commande. Vous
» établirez de ſages Loix, ſi vous vous y
» ſoumettez le premier.

» Honorez les Dieux avec plus de ſoin
» encore que vous ne faiſiez ſimple parti-
» culier. Vous avez reçû d'eux de grandes
» choſes, & vous en avez de grandes à
» leur demander.

» Le vin, le jeu, les femmes ne vous
» ont pas corrompu même dans votre jeu-
» neſſe. Ainſi il eſt inutile que je vous en
» parle maintenant. Mais la ville de Rome
» a grand beſoin de réforme ſur cet arti-
» cle. Procédez-y doucement. Il n'eſt pas
» poſſible de ramener tout d'un coup un
» grand peuple à la ſageſſe. Proſcrivez tan-
» tôt un abus, tantôt un autre. Attaquez
» le vice tantôt à découvert, tantôt par
» des voies plus cachées; & accoutumez
» peu-à-peu les eſprits à une façon de pen-
» ſer plus ſérieuſe & plus ſolide. »

Tels ſont les principaux avis que donne Apollonius à Veſpaſien: & il n'y manque que d'être ſortis d'une bouche plus propre à les faire reſpecter.

Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome.

37.-41.

Pendant tout le tems que Vespasien séjourna à Alexandrie, il continua, je ne dirai pas de faire accueil à Apollonius, mais de l'écouter avec la docilité d'un disciple : & lorsqu'il partit pour Rome, il témoigna souhaiter de l'emmener avec lui. Mais le Philosophe vouloit visiter la haute Egypte, boire de l'eau du Nil à sa source, & sur-tout conférer avec les * Gymnosophistes, qui habitoient en Ethiopie **, & comparer leur doctrine avec la sagesse Indienne. Il s'excusa donc par ces raisons d'être du voyage de l'Empereur, qui lui dit en le quittant : » Ne vous souviendrez-vous » pas de nous? Oui, répondit Apollonius, » si vous persévérez dans le bien, & si » vous vous souvenez de vous-même. »

Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une maniere insolente.

Il ne le revit plus. Quoiqu'invité plusieurs fois par Vespasien à venir à Rome, il refusa constamment, ne pouvant lui pardonner d'avoir ôté la liberté à la Gréce. Philostrate rapporte trois billets laconiques d'Apollonius à Vespasien, d'un style & d'un ton tout-à-fait injurieux. Vespasien y est comparé à Xerxès, qui a asservi la Gréce ;

* *Philostrate les appelle* Γυμνοὺς, nûs. *Je traduis* Gymnosophistes *d'après les interprêtes Latins & François, quoique ce nom soit consacré par la plûpart des Ecrivains aux Philosophes de l'Inde.*

** *Il paroît que le pays où habitoient les Gymnosophistes est la Thébaïde, appellée abusivement par Philostrate du nom d'Ethiopie, puisqu'elle faisoit partie de l'Egypte. C'est ce qui m'a autorisé à qualifier ces Philosophes tantôt Egyptiens, tantôt Ethiopiens.*

il y est mis au-dessous de Néron, qui lui a donné la liberté. En voici un, qui ne contient que ce peu de mots : » Puisque » vous êtes si ennemi des Grecs, que vous » les réduisez en servitude, quel besoin » avez-vous de ma conversation ? » Je crois bien qu'Apollonius pouvoit être assez insolent pour écrire de cette façon à un Prince dont il connoissoit la douceur : mais ce qui est absolument incroyable, c'est que Vespasien recherchât l'entretien d'un pareil extravagant.

Il ne convenoit pas qu'Apollonius quittât l'Egypte, sans y signaler la sagesse plus qu'humaine qu'il tiroit de son commerce avec les Dieux. Un lion lui en présenta l'occasion. Cet animal étoit apprivoisé au point, non-seulement de se laisser gouverner par son maître, mais de caresser tous les hommes qui l'approchoient. On le laissoit entrer dans les temples, parce qu'il n'avoit point les inclinations cruelles de ceux de son espéce. Il n'étoit point avide de sang : les membres des victimes déchirés & sanglans ne le tentoient point. Il vivoit presque à la Pythagoricienne, se contentant de gâteaux au miel, de fruits, de légumes, si ce n'est pourtant qu'il mangeoit de la chair cuite. Ce lion si plein de douceur flattoit un jour Apollonius d'une maniere où il paroissoit de la prédilection. » Savez-vous, dit le Philosophe aux assis» tans, ce que me veut cet animal ? Il sou-

Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis. 42.

L'esprit romanesque & le goût du mensonge accompagnent, comme l'on voit, par-tout Apollonius, aussi-bien en Egypte qu'aux Indes. Admirateur décidé de la sagesse Indienne, il fut trés-scandalisé du discours de Thespésion, & il entreprit de le réfuter. Mais ces discussions misérables nous ennuieroient sans aucun fruit.

Il va en avantpour voir les sources du Nil, & ne passe pas les cataractes.

Après un séjour qui ne fut pas long, Apollonius quitta les Gymnosophistes pour aller voir les sources du Nil. Il ne vit que les cataractes, qu'il appelle du nom de sources. Il en reconnoît pourtant d'autres ultérieures, auxquelles présidoit un démon,
23-27. qui régloit la juste mesure des eaux du fleuve.

Satyre.

Dans ce pays il trouva un satyre, qu'il endormit & rendit sage en lui donnant du vin à boire : & Philostrate ne veut pas que l'on doute de ce fait. Car il a connu lui-même dans l'isle de Lemnos un homme dont la mere recevoit souvent les visites d'un satyre. Tel est le jugement & le sens du grave Historien d'Apollonius.

A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie.

Au retour de son voyage d'Ethiopie notre Philosophe apprit que Tite venoit de terminer la guerre des Juifs par la prise de Jérusalem ; & charmé de la modération que
30-34. ce jeune Prince faisoit paroître après la victoire, il l'en félicita par lettres. Tite non moins disposé que son pere à révérer Apollonius, l'engagea à se rendre auprès de lui en Cilicie : & dans leurs entretiens le Prince

& le conquérant fait le perſonnage de diſciple, & le Philoſophe garde le ton de ſupériorité. Ne pouvant ou ne voulant pas accompagner Tite à Rome, il établit ſon ſubſtitut auprès de lui Démétrius le Cynique, à qui il écrivit en ces termes : » Je » vous donne à l'Empereur Tite pour maî» tre, par rapport à la façon dont il doit » gouverner. » Ce fait n'eſt pas aiſé à concilier avec l'Hiſtoire, qui nous apprend que Démétrius fut banni de Rome par Veſpaſien à cauſe de ſon inſolence, & qu'il n'évita la mort que par le mépris que l'Empereur faiſoit de lui.

Laiſſons-là ces fables abſurdes, au milieu deſquelles je trouve un trait digne de mémoire, & vraiment beau. Ceux de Tarſe préſentoient à Tite une requête ſur des objets qui les intéreſſoient infiniment. Tite leur répondit qu'il s'en ſouviendroit lorſqu'il ſeroit à Rome, & qu'il ſe rendroit lui-même leur agent auprès de ſon pere. Cette réponſe étoit favorable & obligeante : mais Apollonius n'en fut pas content. » Si j'ac» cuſois devant vous quelques-uns de ceux» ci, dit-il à Tite, d'avoir conſpiré contre » vous & contre l'Empire, d'avoir entre» tenu des intelligences avec les Juifs en» fermés dans Jéruſalem, quel traitement » éprouveroient-ils de votre part ? » Je les ferois périr ſur le champ, répondit le Prince. » Eh quoi ? reprit le Philoſophe, » n'eſt-il pas honteux de tirer vengeance

» dans le moment, & de différer les grâ-
» ces ; de décider par vous-même du sup-
» plice, & d'attendre des ordres pour dis-
» penser les bienfaits ? » Tite fut frappé de cette remontrance : & il accorda à ceux de Tarse ce qu'ils lui demandoient.

Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville.

35.

Apollonius ne voulut point, comme je l'ai dit, suivre Tite à Rome. Il ne lui restoit plus néanmoins de longs voyages à faire. Sa curiosité étoit satisfaite. Il avoit vû les Mages en Chaldée, les Brachmanes dans les Indes, les Gymnosophistes en Egypte : il avoit vû les colonnes d'Hercule & Cadiz. Mais son caractère inquiet ne lui permettoit pas de se tranquilliser dans un séjour fixe. Il passa le reste de sa vie à errer de ville en ville, dans l'Ionie sur-tout, & dans la Gréce. Je ne le suivrai point dans toutes ces différentes petites courses. Je ne trouve plus dans sa vie qu'un fait important à raconter, qui est son accusation devant Domitien. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

Ses querelles avec le Philosophe Euphrate.

J'ai dit, d'après Philostrate, qu'Euphrate étoit jaloux de la considération où il voyoit Apollonius auprès de Vespasien. C'est, selon le même Historien, cette jalousie, qui accrûe & portée à l'excès par des disputes vives & continuelles entre ces deux Philosophes, porta enfin Euphrate à s'oublier jusqu'au point de se rendre accusateur de son confrere.

VII. 9.

Il est pourtant à propos d'observer qu'Eu-

phrate, qui nous est représenté par Philostrate comme un méchant homme, a en sa faveur un témoignage bien respectable. Pline le jeune, après l'avoir connu & pratiqué pendant fort long-tems, lui donne les plus grands éloges. » (1) La régularité de » ses mœurs, dit Pline, est parfaite, & il » y joint une égale douceur. C'est aux vi» ces qu'il en veut, & non aux hommes: » il ne réprimande point avec hauteur » ceux qui sont en faute, il travaille à les » réformer. » Plin. I. ep. 10.

Il est encore bon de remarquer qu'il ne paroît dans Euphrate aucun soupçon de prestiges & d'imposture. Au contraire c'est par cet endroit qu'il attaque Apollonius devant Vespasien. » Aimez, dit-il, ô Prin» ce, & embrassez la Philosophie Natu» relle. Mais pour celle qui se vante d'être » l'interprête des Dieux, rejettez-la. Car » ceux qui l'enseignent nous enflent d'un » vain orgueil, en débitant bien des cho» ses fausses & insensées sur la Divinité. » Phil. Apollon. V. 37.

Sous ce regard Euphrate a donc l'avantage sur Apollonius. Mais sur l'article de l'intérêt, Apollonius, selon le rapport de son Historien, prend bien sa revanche, & brille beaucoup vis-à-vis d'Euphrate. Après la conférence qu'Apollonius, Dion, & Euphrate eurent avec Vespasien sur son élé- V. 38.

(1) Vitæ sanctitas summa, comitas par. Insectatur vitia, non homines: nec castigat errantes, sed emendat.

vation à l'Empire, ce Prince voulut les récompenser magnifiquement, & promit de leur donner tout ce qu'ils souhaiteroient. Apollonius ne demanda rien. Dion fit une demande plus noble que n'étoit le désintéressement même de son confrere. Il pria le Prince d'accorder le congé à un jeune homme qui avoit quitté l'étude de la Philosophie pour les armes, & qui vouloit revenir à sa premiere profession. Mais Euphrate demanda de l'argent pour lui & pour ses amis : ce qui lui attira de la part d'Apollonius ce reproche piquant : » Eh quoi ? Pendant que vous aviez tant de choses à » demander à l'Empereur, vous conseillez » la Démocratie ! »

Euphrate chercha à se venger en prévenant, comme je l'ai dit, les Gymnosophistes contre Apollonius. Lorsque celui-ci fut de retour, la querelle des deux Philosophes éclata avec une aigreur scandaleuse. Nous avons des lettres d'Apollonius à Euphrate, toutes plus insultantes les unes que les autres. Il l'attaque & dans ces lettres, & dans quelques autres, non-seulement sur l'intérêt, mais sur les mœurs. Il lui reproche des liaisons de débauche avec un certain Bassus, qu'il accuse de l'avoir voulu assassiner, après avoir empoisonné son propre pere.

Apol. Ep. 1.-8. 14.-18. 36-37. 50.-52. 60.-74. 76-80.

Euphrate irrité, comme on le peut penser, ne garda plus de ménagement, & se rendit délateur contre Apollonius auprès

Euphrate accuse Apollonius devant

de Domitien. Il lui imputoit le crime de Magie, & celui de rébellion. Il prouvoit le premier chef par la singularité de son vêtement & de sa maniere de vivre, par la facilité qu'il avoit de se laisser traiter de Dieu, par le fait de la peste d'Ephése. A l'égard du second, il prétendoit qu'Apollonius sollicitoit Nerva & plusieurs autres Sénateurs à conspirer contre l'Empereur; & qu'il avoit fait un sacrifice abominable, & immolé un enfant, pour chercher dans ses entrailles la connoissance de l'avenir, & des moyens de faire réussir la conjuration.

Domitien. VII. 9. 20. VIII. 5.

L'histoire de la défense d'Apollonius est toute romanesque, & elle renferme tant de circonstances absurdes & visiblement fausses, que l'on est en droit de douter du récit entier. Je suis pourtant obligé de raconter les choses telles que Philostrate nous les débite, mais sans me rendre garand de rien, & sans demander créance même pour ce que je ne réfuterai pas expressément.

Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque. VII. & VIII.

Le fait des intelligences d'Apollonius avec Nerva & d'autres Sénateurs, étoit vrai. Il ne se ménageoit pas même beaucoup dans ses discours, & il lui échappoit en présence de témoins des paroles séditieuses, qui exprimoient le desir de voir l'Empire délivré du joug insupportable de Domitien. Ce Prince averti des intrigues qui se tramoient contre sa personne, mais n'en ayant pas la preuve complette, exila,

comme je l'ai dit, Nerva à Tarente, confina Salvidiénus & Rufus dans des isles; & pour s'éclaircir pleinement de tout le mystère, il fit expédier un ordre au Proconsul d'Asie d'arrêter Apollonius, & de le lui envoyer. Notre Philosophe devin connut par révélation l'ordre qui avoit été donné contre lui, avant que le Proconsul en fût informé : & sur le champ il se mit en chemin pour venir à Rome. Il lui auroit été aisé, comme il s'en vanta depuis, de disparoître, & de se retirer dans des pays, où les délations n'avoient point lieu. Mais en ce cas il abandonnoit ses amis, contre lesquels sa fuite auroit été une conviction. Ce fut par ce motif généreux qu'il vint se jetter au milieu du danger, sans être retenu par les représentations de Démétrius le Cynique, qu'il rencontra à Pouzzoles; & qui l'exhorta vivement à se mettre en sûreté.

Dès qu'il fut arrivé à Rome, Caspérius Elianus Préfet du Prétoire, qui l'ayant connu en Egypte avoit toujours conservé de l'attachement & même du respect pour lui, mais qui étoit obligé de cacher la faveur qu'il lui portoit, de peur de se rendre suspect, ordonna qu'on le saisît, & qu'on l'amenât en sa présence. Sa charge lui procura la facilité de se ménager un entretien secret avec l'accusé, qu'il instruisit des griefs portés sur le mémoire de l'accusateur, & à qui il donna des avis sur la

conduite qu'il lui convenoit de tenir dans sa défense : après quoi il le mit à la garde d'un officier jusqu'à nouvel ordre. Au bout de quelque tems il le fit conduire dans une prison, mais de manière qu'Apollonius y conservoit la liberté de marcher, de se promener, de parler à qui il vouloit. Il vécut dans la prison à sa manière accoutumée, conversant avec les autres prisonniers, leur donnant des conseils Philosophiques sur ce qu'ils devoient faire pour se rendre leur état plus doux, & s'entretenant avec Damis, qui lui tint toujours fidéle compagnie, de tout autre chose que de son affaire, dont il paroissoit fort peu occupé.

Domitien, avant que de le juger solemnellement, voulut le voir & l'interroger en particulier. Il désiroit, comme je l'ai dit, & espéroit tirer de lui des éclaircissemens sur les desseins de Nerva & de ceux qui étoient dans la même cause. Voici la réponse d'Apollonius. » Je connois, dit-il, » Nerva pour le plus modéré des hommes, » doux, affectionné à votre service, capable de bien gouverner de grandes af» faires, mais en craignant si fort le poids, » qu'il fuit les honneurs. Je pense de même » de Salvidiénus & de Rufus. Ils ne sont » nullement propres ni à former des pro» jets de rébellion, ni à entrer dans ceux » qui seroient formés par un autre. » Ici notre Philosophe péche grossiérement contre la sincérité. Il avoit lui-même exhorté

fortement ceux dont il parle à conſpirer contre Domitien, & il ſavoit que la bonne volonté ne leur manquoit pas, mais la hardieſſe & les occaſions. Son Panégyriſte ne fait néanmoins aucune remarque ſur ce menſonge, parce qu'il le jugeoit glorieux, étant dans la dangereuſe perſuaſion que contre un tyran tout eſt permis, & que les loix de la Morale n'obligent plus vis-à-vis d'un ennemi du genre humain.

Domitien, mécontent de la réponſe d'Apollonius, s'emporta violemment contre lui. » Tu me regardes donc, lui dit-il, » comme un calomniateur, puiſque tu traites d'hommes vertueux & modeſtes ceux » que j'ai trouvé coupables de complots » criminels contre moi. Je penſe bien que » s'ils étoient à leur tour interrogés ſur ton » compte, ils ne conviendroient point que » tu fuſſes ni Magicien, ni téméraire, ni » fanfaron, ni avide d'argent, ni contempteur des Loix. Mais tous vos ſubterfuges » ſont inutiles : je ſuis informé de tout ce » qui s'eſt paſſé entre vous, comme ſi j'avois été de la confidence. » Apollonius avec un ſens froid étonnant lui répliqua : » Seigneur, il eſt honteux pour vous, ou » de chercher par la voie des procédures » juridiques les choſes dont vous êtes perſuadé, ou d'être perſuadé de ce qui doit » être encore examiné & diſcuté par les » formes judiciaires. Vous êtes plus injuſte » à mon égard que le calomniateur qui m'attaque.

» m'attaque. Il demande à vous instruire, » & vous êtes déjà persuadé avant que de » l'avoir entendu. »

Tel que Domitien nous est représenté dans tous les monumens de l'Antiquité, il n'est pas aisé de croire qu'un homme qui lui auroit tenu ce langage remportât sa tête sur ses épaules. Philostrate, il est vrai, observe que l'Empereur fut extrêmement irrité. Mais cette colère aboutit à ordonner que l'on coupât à Apollonius les cheveux & la barbe, qu'on le remenât en prison, & qu'on lui mît les fers aux pieds & aux mains. Apollonius le poussa à bout, en se moquant des peines qu'il lui faisoit subir. Sur l'ordre de le raser, il dit : » Je ne m'at» tendois pas que mes cheveux & les poils » de ma barbe dussent courir quelque ris» que dans cette affaire. « Sur les chaînes il adressa la parole à l'Empereur, qui l'avoit traité de Magicien. » Comment, lui » dit-il, si je suis Magicien, viendrez-vous » à bout de m'enchaîner ? « Ces manières insultantes ne furent point punies, & le surcroît de colère qu'elles causerent à Domitien, s'exhala en paroles.

Apollonius ne fut que deux jours dans les fers, & pendant ce peu de tems Philostrate raconte de lui deux grands traits de forfanterie. Un espion de l'Empereur étant venu le trouver, & feignant de plaindre son sort, lui demanda comment ses jambes pouvoient supporter les entraves qui les

ferroient. » Je n'en fais rien, répondit-il. » Car mon efprit eft ailleurs. « Le fecond trait eft plus fort, & confifte non dans une fimple bravade, mais dans une opération, qui s'éléveroit, fi elle étoit réelle, au-deffus des loix de la nature. Damis fe défefpéroit, & n'envifageoit qu'une mort prochaine pour fon maître & pour lui. Apollonius commença par le raffurer, en lui prédifant qu'ils ne feroient mis à mort ni l'un ni l'autre. » Et quand ferez-vous dé-» livré de vos chaînes? dit Damis. Si vous » m'interrogez, répondit Apollonius, fur » l'ordre qui doit être donné pour m'ôter » les fers, ce fera aujourd'hui. Si vous » parlez de ce qui dépend de moi, ce fera » tout à l'heure. « En même tems il tira fa jambe hors des fers, & enfuite la remit. Damis eft le feul témoin de cette merveille : & foit qu'il l'ait inventée, foit, ce qui eft plus vraifemblable, qu'il ait été la dupe de la rufe & de la fourberie de fon maître, qui avoit peut-être trouvé le moyen de limer fa chaîne, il n'eft point de fuppofition qu'il ne foit plus aifé d'admettre que fon récit.

Le même jour à midi commença à fe vérifier la prédiction d'Apollonius. Un Officier vint lui annoncer que l'Empereur avoit ordonné qu'on lui ôtât fes chaines, & qu'on le remît au même état dont il avoit d'abord joui dans la prifon, jufqu'à ce qu'il fût entendu dans fes défenfes : ce qui feroit probablement dans cinq jours.

Le lendemain Apollonius fit partir Damis, & lui ordonna d'aller l'attendre à Pouzzoles, vis-à-vis de l'Isle de Calypso *. Observons en passant que la situation de l'Isle de Calypso est très-incertaine parmi les plus savans Géographes, & qu'aucun ne la place près de Pouzzoles. Mais Philostrate n'y regarde pas de si près. Damis se rendit par terre au lieu marqué, & mit trois jours à faire le chemin.

Apollonius eut audience au jour qui lui avoit été annoncé, & il fut mandé pour venir plaider sa cause devant l'Empereur assisté de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans Rome. Domitien, qui espéroit acquérir par les discours du Philosophe des preuves contre Nerva, & contre ceux qu'il regardoit comme lui étant unis, étoit bien aise de mettre en évidence les motifs légitimes & solides qu'il auroit de sévir contre de si illustres personnages. Apollonius apporta à ce redoutable tribunal une sécurité que rien ne peut égaler. En y venant de la prison, il conversa tranquillement avec le Greffier qui l'amenoit, badinant même d'une manière assez froide. Car il ne brilloit pas par le talent de la plaisanterie. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il affecta des airs de mépris par rapport au Prince, ne daignant pas même le regarder. L'accusateur en fit la remarque, & le pressa

* *Voyez le Dictionnaire de la Martinière au mot Calypso.*

de regarder celui qui étoit le Dieu de l'Univers. Apollonius éleva les yeux en haut, pour marquer qu'il adressoit ses regards & ses respects à Jupiter.

Le jugement se passa d'une façon très-singuliere. Apollonius avoit préparé un long plaidoyer, que Philostrate a inséré dans son huitieme Livre. Mais il n'eut point lieu d'en faire usage. Ni l'accusateur ne plaida contre lui, ni l'accusé n'eut besoin de prononcer un discours suivi. L'Empereur interrogea lui-même Apollonius sur les quatre griefs que j'ai rapportés; & le Philosophe le satisfit sur chacun par une réponse très-courte.

» Pourquoi, lui dit Domitien, vous dis-
» tinguez-vous des autres par le vêtement?
» La terre qui me nourrit, m'habille, ré-
» pondit Apollonius, & je laisse les mal-
» heureux animaux en paix. «

Domitien lui demanda ensuite pourquoi il souffroit qu'on l'appellât Dieu. Il répondit que tout homme de bien étoit honoré de ce titre. Nous avons vu qu'il tenoit des Philosophes Indiens ce langage également absurde & impie, auquel il apporte néanmoins des adoucissemens dans l'apologie
VII. c. 7. dont j'ai fait mention. Il s'y justifie sur ce
sect. 7. point en disant, qu'il y a entre Dieu & l'homme une liaison, une affinité, une ressemblance; que le Sage a quelque chose de divin; & autres expressions, qui sont susceptibles d'un bon sens. Mais il y nie

formellement qu'aucune ville se soit assemblée par décret pour sacrifier à Apollonius. Cependant il est de fait qu'il se laissoit adorer publiquement. La preuve en est dans un entretien rapporté par Philostrate entre notre Philosophe & un Officier de guerre, qui peu après son arrivée à Rome lui parla des adorations qu'il souffroit qu'on lui rendît. » Et qu'est-ce qui m'a adoré, dit Apol- VII. 21.
» lonius ? C'est moi, répondit l'Officier,
» qui étant encore enfant vous adorai à
» Ephése, lorsque vous nous eûtes déli-
» vrés de la peste. « Apollonius convint du fait, & l'approuva. » Vous aviez raison,
» dit-il, vous, & la ville d'Ephése que j'a-
» vois sauvée. « Qui ne reconnoît dans ces tergiversations un fourbe orgueilleux, dont la vanité sacrilége étoit flattée par les honneurs divins, & qui lorsqu'il se voyoit attaqué sur un si odieux attentat, cherchoit à se mettre à couvert par des interprétations & des subterfuges ?

Cette même duplicité de conduite & de langage se remarque par rapport à l'article de la peste d'Ephése, qui faisoit le troisieme chef d'accusation contre lui. A Ephése il s'étoit laissé adorer comme sauveur de la ville. Interrogé par Domitien sur ce point, VIII. c. 5. & c. 7. sect. 9.
il n'est plus, comme je l'ai déjà observé, qu'un sage, que la frugalité de sa vie met à portée de sentir avant les autres l'approche d'un mal avenir, & qui renvoye à Hercule l'honneur de la guérison.

Reſtoit le quatrieme grief, qui rouloit ſur les intelligences d'Apollonius avec Nerva & les autres Sénateurs dont j'ai parlé. Lorſqu'il fut queſtion de ce point, le plus intéreſſant de tous ſans comparaiſon pour Domitien, Philoſtrate veut que nous croyons que le Prince fut embarraſſé & déconcerté. Il garda long-tems le ſilence : il réfléchit beaucoup : il parut agité de différentes penſées qui ſe combattoient. Enfin ſans nommer Nerva, ſans donner aucun ſigne de colére, il tourna ſon interrogation d'une façon captieuſe. » Lorſque vous ſortîtes de votre maiſon un tel jour, dit-il » à Apollonius, & que vous allâtes en » pleine campagne, à qui ſacrifiâtes-vous » cet enfant? « La réponſe d'Apollonius eſt inintelligible. Prenant le ton d'un maître qui remettroit ſur les voies un enfant : » Que dites-vous là? répondit-il. Si je ſuis » ſorti de ma maiſon au jour que vous me » marquez, j'ai fait le ſacrifice dont on » m'accuſe. Si j'ai ſacrifié, j'ai mangé de » la victime. J'invoque ici des témoins di» gnes de foi. « Le ſens de ces paroles eſt développé dans l'apologie, que j'ai déjà citée plus d'une fois. Apollonius veut dire qu'au jour dont on lui parle il n'étoit point chez lui, mais chez un de ſes diſciples nommé Philiſcus, malade à la mort. Qu'il y paſſa le jour & la nuit, & par conſéquent qu'il n'a point été à la campagne, & n'a point fait le ſacrifice abominable qu'on lui

VIII. c. 5. & c. 7. ſect. 10.

impute, & qui est si contraire à ses principes, qu'il vaudroit autant l'accuser d'avoir mangé de la chair humaine. Enfin qu'il est en état de prouver ce qu'il avance par le témoignage de Téléfinus, homme consulaire, des deux Médecins qui voyoient le malade, & de trente de leurs disciples, qui les accompagnoient.

Si l'Empereur & ses assesseurs virent dans la réponse énigmatique d'Apollonius tout ce que je viens d'exposer, ils avoient assurément une grande pénétration d'esprit. Il faut pourtant qu'ils aient compris ce mystérieux langage. Car tout le Tribunal y applaudit, & Domitien vaincu par ce consentement unanime, déchargea Apollonius de l'accusation, en lui ordonnant néanmoins de rester jusqu'à ce qu'il eût avec lui un entretien particulier. » Je vous rends gra-
» ces, Seigneur, dit Apollonius avec une
» fermeté plus grande encore qu'il n'avoit
» jusques-là témoignée. Mais par les ma-
» nœuvres des scélérats semblables à ceux
» qui m'ont accusé, les villes entieres sont
» renversées, les Isles sont remplies d'exi-
» lés, les Provinces de deuil & de larmes,
» les armées de lâcheté, le Sénat de dé-
» fiances & de soupçons. Ce n'est point
» pour mon intérêt que je parle : je ne
» crains rien. Mon ame par sa nature est
» invulnérable, & il ne vous est pas don-
» né de vous rendre maître de mon corps.
» Non, ajouta-t-il en citant un vers d'Ho-

» mére, (1) vous ne me ferez point mourir. Car mon deſtin m'affranchit de la crainte de vos coups. « En achevant ces mots, il diſparut du milieu de l'aſſemblée, & le même jour il ſe retrouva à Pouzzoles, & rejoignit Damis : digne concluſion du Roman.

Un prodige ſi éclatant, arrivé ſur le plus grand théâtre de l'Univers, dans Rome, ſous les yeux d'une illuſtre aſſemblée à laquelle préſidoit l'Empereur, dut aſſurément faire un grand bruit. Cependant nul autre Auteur que Philoſtrate n'en parle aucunement. Dion, tout avide qu'il eſt du merveilleux, a paſſé cette merveille ſous ſilence. Pline, qui vivoit dans le tems même, & qui dans une de ſes lettres cite des prodiges, dont il cherche la cauſe & l'interprétation, ne dit pas un mot de celui-ci. Reléguons-le donc hardiment au pays des fables, & ne ſoyons point les dupes de notre déférence pour un auſſi mépriſable Ecrivain que Philoſtrate.

Plin. VII. ep. 27.

Apollonius avoit appris à Domitien à ne point eſpérer de réuſſir dans les entrepriſes qu'il tenteroit contre ſa liberté & contre ſa vie. Auſſi laiſſa-t-il notre Philoſophe jouir d'une pleine ſécurité. Apollonius paſſa tranquillement le reſte du regne de ce Prince

(1) *Ce ſont les paroles d'Apollon à Achille, qui le pourſuivoit :*

Οὐ γάρ με κτανέεις, ἐπεὶ οὔτοι μόρσιμός εἰμι.

Hom. Il. XXI. 13.

dans la Gréce & dans l'Ionie, non-seulement sans se cacher, mais avec un très-grand éclat, au milieu d'un cortége nombreux de disciples, & d'auditeurs de toute espèce. C'est tout ce que cet espace de tems me paroît offrir de mémorable dans la vie d'Apollonius, si ce n'est la ressource qu'il trouva pour ses besoins dans le trésor de Jupiter Olympien. Manquant d'argent il demanda mille drachmes * au Prêtre qui avoit la garde de ce trésor, & il les reçut. Il en usoit familiérement avec Jupiter, comme avec un ami & un égal.

* *Cinq cens francs.*

Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése.

J'ai rapporté la derniere merveille qui couronna la gloire de ce prétendu Thaumaturge; & il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit touchant le meurtre de Domitien connu d'Apollonius à Ephése, si nous en voulons croire Philostrate & Dion, dans le moment même qu'il s'exécutoit à Rome.

Son attention à dérober la connoissance de sa mort.

Très-peu de tems après, Apollonius disparut du milieu de la société humaine, sans que l'on puisse marquer au juste les circonstances de sa mort. Voici ce qui la précéda.

Philost. Ap. VIII. 27-31.

Nerva, qui succéda à Domitien, comme je le raconterai bientôt, ne se vit pas plutôt établi sur le trône des Césars, qu'il écrivit à Apollonius en ces termes: » Les » conseils des Dieux & les vôtres m'ont » élevé à l'Empire; mais pour le conser- » ver & le régir, j'aurai grand besoin de » vos lumières. « Notre Philosophe pro-

bablement se sentoit défaillir : & il étoit tems, puisque, si l'on peut compter sur les dates de Philostrate, Apollonius avoit alors cent ans. C'est en ce sens qu'il faut prendre la réponse énigmatique qu'il fit à Nerva. » Nous nous verrons, lui disoit-il, » pendant un long-tems, sans avoir per- » sonne à qui nous commandions, ni per- » sonne qui nous commande. « On a pré- tendu que cette réponse contenoit aussi une prédiction de la mort prochaine de Nerva. L'événement seul a fait naître cette idée.

Le fourbe prit ensuite ses mesures pour n'avoir point de témoins de sa mort, afin qu'elle ne démentît point les merveilles par lesquelles il avoit prétendu diviniser sa vie. Il avoit eu souvent à la bouche cette parole célèbre, qu'il n'avoit jamais pratiquée. » Faites ensorte que votre vie demeure » cachée : « & il ajoutoit, » Si vous ne » pouvez y réussir, cachez au moins votre » mort. « Le précepte de cacher sa mort est bizarre & sans objet par rapport au grand nombre des hommes : mais il convenoit parfaitement aux vues de l'imposteur. Damis, fidèle compagnon de toutes ses démarches depuis plus de soixante ans, étoit un obstacle à ce dessein. Apollonius résolut de l'éloigner, & il saisit l'occasion que lui offroit l'invitation qui lui avoit été faite par Nerva. Il feignit ne vouloir pas manquer à un ami si estimable, pour sa

vertu, & parvenu à la premiere place de l'Univers. Il dressa donc une lettre remplie de leçons & d'avis sur le Gouvernement, & il chargea Damis de la porter à l'Empereur, en lui disant qu'elle contenoit des choses qui ne pouvoient être expliquées que par celui qui l'avoit écrite, ou par le plus fidéle & le mieux instruit de ses disciples. C'étoit un mensonge. Car Damis témoignoit dans ses Mémoires que cette lettre auroit pu être envoyée par d'autres que par lui. Il en fut la dupe. Il ne se rappella point ce que son maître avoit dit tant de fois du dessein où il étoit de dérober la connoissance de sa mort. Il avoit l'esprit si peu ouvert, qu'il ne comprit pas même le sens des paroles par lesquelles Apollonius lui dit adieu, & qui néanmoins n'étoient pas obscures dans la bouche d'un homme centénaire : » Damis, en philosophant seul, » ayez-moi toujours devant les yeux. « Il partit, & il ne revit plus Apollonius.

Ainsi finissoient les Mémoires de Damis, qui n'avoit rien écrit touchant la mort de son maître. Philostrate a voulu suppléer à ce silence, & il paroît visiblement incliner à croire qu'Apollonius ne mourut point, & fut enlevé au ciel. Il remarque avec complaisance qu'on ne montre nulle part le tombeau de ce Philosophe, & qu'on lui a bâti un temple à Tyanes, sa patrie. Cependant il rend témoignage à une tradition qui est sans doute la véritable, & selon la-

quelle Apollonius mourut à Ephése entre les bras de deux femmes esclaves.

Sa gloire a duré autant que le Paganisme.

Bayle, art. Apollonius de Tyanes.

La gloire de cet imposteur a duré autant que le Paganisme. L'Impératrice Julie, épouse de Sévére, Princesse qui aimoit beaucoup les Lettres & la Philosophie, s'intéressoit à la mémoire d'Apollonius, & ce fut par ses ordres que Philostrate composa la vie, ou plutôt le Panégyrique de ce Philosophe. Antonin Caracalla lui consacra un temple. Alexandre Sévére avoit son image dans une chapelle domestique qui lui servoit d'oratoire, & par un assortiment bien singulier il l'associoit pour le culte avec Abraham & Jesus-Christ. Vopiscus dans la vie d'Aurélien témoigne une profonde vénération pour Apollonius, & le traite nettement de Dieu. Hiéroclès sous Dioclétien avoit eu l'audace, comme je l'ai dit, de comparer Apollonius à J. C. Et il paroît par S. Augustin, que les défenseurs de l'Idolatrie expirante faisoient de ce paralléle une de leurs principales ressources. Mais qu'est-ce que toute cette gloire, qui n'a jamais eu qu'un éclat médiocre, & qui depuis treize siécles est totalement tombée dans l'oubli ?

Il ne reconnoissoit d'autre Divinité que la nature.

Je ne parle point ici des brêches que sa réputation a souffertes, & des attaques que lui ont livrées, & de son vivant & après sa mort, ceux qui le définissant mieux que les autres, l'ont qualifié magicien, fourbe, & imposteur. Mais je crois devoir

observer que cet homme si zélé pour réformer & épurer le culte des Dieux, qui s'est laissé adorer lui-même comme un Dieu, étoit un impie qui ne reconnoissoit d'autre divinité que la nature. La preuve de ce que j'avance se trouve dans une de ses lettres, dans laquelle après avoir établi qu'il n'y a ni génération, ni destruction, mais simple changement de forme dans l'Univers, il ajoute : » Ce sujet de toutes les » formes, comment l'appellerons-nous, » sinon la premiere substance, seule agis- » sante & seule passive, qui est toute en » toutes choses, le Dieu éternel, à qui » l'on ôte injustement son caractère propre » par la variété des noms & des apparen- » ces? « C'est-là, si je ne me trompe, le pur Spinosisme, digne couronnement des prestiges, des extravagances, & de l'orgueil insensé, que la vie d'Apollonius présente de toutes parts à un Lecteur attentif. *Ep. 58.*

Comme les derniers traits de cette vie sont liés avec l'Histoire des Empereurs, j'ai cru ne me pas écarter de mon sujet en donnant quelques détails sur un fourbe si fameux. Je reprends l'ordre des faits à la mort de Domitien.

LIVRE DIX-HUITIEME.

FASTES DU REGNE DE NERVA.

An. Rom. 847. De J. C. 96.

C. FULVIUS VALENS.
C. ANTISTIUS VETUS.

Nerva eſt proclamé Empereur par le crédit de ceux qui avoient fait périr Domitien.

Son gouvernement doux & modéré péche même par excès d'indulgence.

An. Rom. 848. De J. C. 97.

NERVA AUGUSTUS III.
L. VIRGINIUS RUFUS III.

Mort de Virginius. Tacite, Conſul ſubſtitué, fait ſon éloge funèbre.

Calpurnius Craſſus conſpire contre Nerva, qui lui pardonne.

Les Prétoriens veulent venger la mort de Domitien, & animés par Caſpérius Ælianus, Préfet du Prétoire, ils s'attroupent ſéditieuſement, & forcent Nerva de leur livrer les auteurs du meurtre de ſon prédéceſſeur.

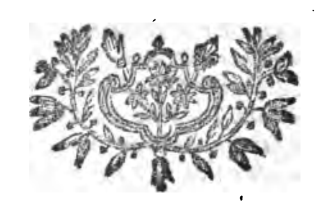
On reçoit nouvelle d'un avantage remporté ſur les Barbares en Pannonie.

Nerva reconnoiſſant que l'Empire a beſoin d'un ſoutien plus ferme que lui, adopte Trajan, qui commandoit alors l'armée de la baſſe Germanie.

NERVA AUGUSTUS IV.
TRAJANUS CÆSAR II.

An. Rom. 849. De J. C. 98.

Nerva meurt vers la fin de Janvier.



NERVA.

§. I.

Nerva est proclamé & reconnu Empereur. Douceur de son caractère & de son Gouvernement. Il abolit l'action de léze-majesté, rappelle les exilés, punit les délateurs. Pline recherché par Régulus. Il attaque Publicius Certus lâche oppresseur d'Helvidius. Nerva prive Certus du Consulat qui lui étoit destiné. Facilité excessive de Nerva. Mot de Mauricus. Mot de Fronton. Edit de Nerva pour confirmer les dons de son prédécesseur. Traits de sagesse & de bonté. Il rétablit les Pantomimes. Troisieme Consulat de Virginius & sa mort. Sédition des Prétoriens qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. Adoption de Trajan. Mort de Nerva.

Nerva est proclamé & reconnu Empereur.

Dio. Eutrop. Victor uterque.

AVANT que de tuer Domitien, les conspirateurs avoient pris toutes les mesures nécessaires pour substituer Nerva en sa place. Ainsi dès le jour même, qui étoit le dix-huit Septembre, Nerva fut proclamé & reconnu Empereur. Il avoit dans ses intérêts Pétronius Secundus, Préfet du Prétoire, qui entraîna sans doute par son autorité les cohortes qu'il commandoit. Le chambellan

chambellan Parthéne l'aida aussi de son crédit auprès de ses amis. Les Sénateurs n'avoient pas besoin d'être sollicités. Ils détestoient Domitien : ils étoient remplis d'estime pour Nerva. Ils se porterent donc avec effusion de cœur à lui décerner tous les honneurs & tous les titres, dont l'assemblage constituoit la dignité Impériale.

Au milieu de ces applaudissemens & d'une félicitation universelle, un sage ami osa tenir au nouveau Prince un langage tout différent. Arrius Antoninus, qui fut ayeul maternel de l'Empereur Tite Antonin, en embrassant Nerva, lui dit qu'il estimoit l'Empire heureux de l'avoir pour chef. » Mais quant à ce qui vous regarde, » ajouta-t-il, je suis plus disposé à plaindre votre sort qu'à le louer. Vous perdez la tranquillité de la vie privée : & à quels orages ne vous exposez-vous pas ? » Que de fatigues ? Que de dangers, & » pour votre personne, & pour votre » réputation, jusqu'ici sans tache ? Vous » aurez à vous défendre des embuches de » vos ennemis : vous aurez à craindre l'avidité de vos amis, que vous ne pourrez satisfaire sans nuire au bien public, » ni frustrer sans changer leur zèle en » haine contre vous. «

Capit. T. Anton. 1. & Vict. Epit. in Nerva.

Arrius avoit un objet précis en annonçant des dangers à Nerva. Les Prétoriens regrettoient Domitien : ils avoient demandé à grands cris qu'on leur livrât les au-

teurs de sa mort : & ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'ils s'étoient laissé appaiser par les remontrances des premiers de la ville, & par la promesse que leur fit Nerva d'une gratification. Ils parurent rentrer dans le calme. Mais ce n'étoit qu'un feu mal éteint, qui se réveilla bientôt après, & qui causa à Nerva, comme nous le verrons, de vives allarmes.

Les Légions répandues dans les Provinces suivirent l'impression & l'exemple de la Capitale : si ce n'est pourtant que Philostrate veut qu'il y ait eu des mouvemens dans l'armée de Pannonie, que réprima, si nous l'en croyons, l'éloquence du Sophiste Dion Chrysostome, qui s'étoit exilé dans ces contrées. Mais un fait qui n'a pour garant que cet Ecrivain fabuleux, me paroît bien mal appuyé.

Phil. Soph. l. 7.

Douceur de son caractère & de son gouvernement.

Nerva méritoit par sa vertu l'élévation à laquelle il fut porté. C'étoit un caractère extrêmement judicieux & modéré, aimant les gens de bien, respectant les Loix : il ne lui manqua, pour être un Prince accompli, que la vigueur & la fermeté. Né avec des inclinations douces & même timides, on conçoit aisément qu'il ne s'étoit pas fortifié par l'âge, & que * soixante & dix ans

* *Je suis Eutrope & S. Jérôme, quoique Dion & Victor donnent seulement, l'un soixante-cinq, l'autre soixante-trois ans de vie à Nerva. Et ma raison est que le calcul d'Eutrope s'accorde mieux avec le langage de Pline, qui parle toujours de Nerva,*

de vie, joints à une santé toujours délicate, avoient dû faire dégénérer sa douceur en foiblesse.

Son Gouvernement enchanta les Romains, d'autant plus sensibles au bonheur dont il les faisoit jouir, qu'ils sortoient d'un état violent où ils avoient éprouvé toutes les rigueurs de la tyrannie. Le commencement du regne de Nerva est appellé par Pline l'époque du retour de la liberté. (1) Tacite loue ce sage Prince d'avoir sçu allier deux choses autrefois contraires & ennemies, l'autorité suprême d'un seul & la liberté des citoyens : & le siécle ouvert par Nerva est selon lui le siécle de la félicité publique.

Plin. IX. ep. 13. Tac. Agr. 3.

Son premier soin fut de réparer les maux du Gouvernement précédent. Il déchargea de l'accusation ceux qui étoient actuellement poursuivis pour prétendu crime de léze-majesté : & il abolit entiérement cette vexation odieuse & cruelle, la terreur des honnêtes gens, & l'un des principaux ressorts de la tyrannie. Il fit cesser pareillement la persécution contre les Chrétiens, en défendant d'accuser personne pour cause de Judaïsme. Il rappella les exilés, & annulla les confiscations prononcées

Il abolit l'action de léze-majesté, rappelle les exilés, punit les délateurs.

Empereur, comme d'un vieillard, comme d'un Prince fort avancé en âge.

(1) Quanquam primo statim beatissimi seculi ortu Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, Principatum & libertatem.

injustement contre eux. Parmi ceux à qui le bienfait du Prince rendit leur état, l'Histoire nous fait connoître en particulier Junius Mauricus, frere d'Arulénus Rusticus, Arria, veuve de Thraséa, Fannia, fille d'Arria, & belle-mere d'Helvidius Priscus, mis à mort par Domitien : & il ne nous est pas permis d'oublier l'Apôtre S. Jean, qui sortit de l'Isle de Pathmos & retourna à Ephése.

Euf. Chron.

Non content de protéger & de rétablir dans la possession de leurs droits & de leurs biens ceux que la calomnie en avoit dépouillés, Nerva les vengea de leurs délateurs. Les affranchis & les esclaves, qui par leurs accusations avoient causé la ruine de leurs patrons & de leurs maîtres, furent punis de mort : & il fut dit qu'à l'avenir aucun homme de condition servile ne seroit écouté en jugement, sur quelque matière que ce pût être, contre ceux dont il seroit ou auroit été esclave. Les autres délateurs, sans être traités si rigoureusement, éprouverent néanmoins la justice de Nerva, qui renouvella & aggrava les peines portées contre eux par l'Ordonnance de Tite, dont il a été parlé en son lieu.

Des personnes du plus haut rang s'étoient mêlées de cet indigne métier, & on juge bien que leur crédit & leur puissance les mirent à l'abri du châtiment mérité : mais on les voyoit dans un état d'humiliation qui faisoit la joie publique. Nous pou-

vons en citer pour exemple le fameux Régulus. Il fit des démarches de soumission auprès de Pline, dont il avoit persécuté les amis, & qu'il se souvenoit d'avoir offensé personnellement. Il craignoit d'être accusé par lui dans le Sénat, & pour obtenir que Pline voulût bien oublier le passé, il recourut à la médiation de tous ceux qu'il savoit avoir quelque autorité sur son esprit. Pline s'abstint en effet d'intenter action contre ce scélérat, qui (1) étoit riche, intriguant, à qui plusieurs faisoient la cour, qu'un plus grand nombre encore craignoient comme capable de leur nuire: motif plus puissant sur la plûpart des hommes que l'affection. D'ailleurs Régulus s'étoit observé sous Domitien, & avoit pris soin de cacher ses forfaits. Un attentat commis en plein Sénat sur la personne du plus vertueux citoyen de Rome parut à Pline un plus digne objet de son zèle.

Pline recherché par Régulus.

Plin. I. ep. 5.

On se souvint que lorsqu'Helvidius Priscus fut accusé dans le Sénat, un ancien Préteur nommé Publicius Certus, se montra assez lâchement cruel pour mettre la main sur lui, & aider les archers à le mener en prison. Certus fut récompensé de ce crime, & il étoit à la mort de Domitien Intendant du Trésor public, & désigné Consul. Ce fut cet insigne criminel que

Il attaque Publicius Certus, lâche oppresseur d'Helvidius.

Plin. IX. ep. 13.

(1) Est enim locuples, factiosus; curatur à multis, timetur à pluribus, quod plerumque fortius amore est. *Plin.*

Pline résolut d'attaquer par vénération pour la mémoire d'Helvidius, par attachement pour Arria & Fannia, qui étoient depuis peu revenues d'exil, par le desir de venger la vertu & la décence publique indignement outragées. Je voudrois qu'à des motifs si louables il n'eût pas ajouté lui-même celui de se faire de la réputation.

Dans l'exécution de ce dessein il se conduisit avec autant de prudence que de courage. Il laissa passer les premiers jours du regne de Nerva, pendant lesquels chacun se hâtant de profiter du moment favorable demandoit tumultuairement & obtenoit justice contre ses ennemis particuliers, avec la précaution néanmoins de ne poursuivre que ceux qui étoient foibles & avoient peu de crédit. Pline jugea plus à propos de donner le tems à ce premier feu de s'amortir, & aux esprits de se rasseoir & de se calmer, afin que toutes choses se fissent en regle, & que Certus ne pût pas prétendre avoir été opprimé par l'emportement de la haine publique contre le Gouvernement précédent. Il étoit résolu d'agir seul, s'il le falloit. Mais il crut convenable de proposer l'affaire à Anteia, veuve d'Helvidius, à Fannia, sa belle-mere, & à Arria, mere de Fannia, & de leur demander si elles vouloient se rendre parties. Elles y consentirent avec joie, & Pline se disposa à poursuivre Certus au nom de ces Dames & au sien.

Le premier jour de Sénat qui suivit, il se léve, & demande la permission de parler. Il commença par des généralités, & on l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Lorsqu'il entâma la matière, & qu'il fit connoître à qui il en vouloit, ce fut une réclamation universelle. De tous les coins de la salle il s'éleva des voix contre lui. On lui demandoit pourquoi il parloit hors de son rang, pourquoi il vouloit occuper le Sénat d'une affaire que les Magistrats n'avoient point mise en délibération. Quelques-uns s'écrioient : » Encore de nouveaux » dangers ! Nous avons eu bien de la peine » à échapper. Qu'on nous laisse au moins » vivre en paix. « Pline écouta toutes ces clameurs sans se troubler, sans se déconcerter, (1) soutenu, comme il l'observe lui-même, par le mérite de l'entreprise, & éprouvant quelle différence il y a entre déplaire ou être désapprouvé. Il ne put néanmoins reprendre ni continuer son discours, parce que le Consul lui ordonna d'attendre son rang pour parler.

Pendant qu'on traitoit des affaires courantes, un Consulaire s'approche de Pline, & lui fait une grave remontrance sur la hardiesse de sa démarche. Il l'exhorte à revenir sur ses pas. » Vous vous ferez re» marquer, lui dit-il, des Princes qui vien-

(1) Tantùm susceptæ rei honestas valet, tantùmque ad fiduciam vel metum differt, nolint homines quod facias, an non probent.

» dront dans la ſuite. A la bonne heure, » répondit Pline, s'ils ſont mauvais. « A peine ce premier moniteur s'étoit-il retiré, qu'un ſecond vient à la charge. » Que faites-vous ? dit-il à Pline : à quoi penſez-vous ? à quel danger ne craignez-vous point de vous expoſer ? Pourquoi comptez-vous ſur l'état préſent des choſes, n'ayant aucune aſſurance de l'avenir ? Vous attaquez un homme déja Intendant du Tréſor public, & bientôt Conſul, dont le crédit eſt immenſe, qui a des amis très-puiſſans. « Il lui cita en particulier le Commandant des Légions de Syrie, dont Pline remarque en paſſant que la réputation * étoit très-équivoque. A ces vives repréſentations toujours la même réponſe : » (1) J'ai tout peſé, j'ai tout prévu : & je ne refuſe point d'être puni, s'il le faut, d'une très-bonne action, pendant que je pourſuis la vengeance d'une lâche & indigne cruauté. «

Cependant vint le tems d'opiner. Ceux qui parlerent les premiers, & qui formoient

* *M. de Tillemont entend autrement les paroles de Pline,* non fine magnis dubiiſque rumoribus. *Selon lui le ſens eſt que l'on appréhendoit quelques mouvemens de la part du Gouverneur de Syrie. Je me rendrois volontiers à l'autorité de ce grand homme. Mais l'interprétation que j'ai ſuivie me paroît plus ſimple & plus naturelle.*

(1) Omnia præcepi, atque animo mecum antè peregi. Nec recuſo, ſi ita caſus attulerit. Luere pœnas ob honeſtiſſimum factum, dum flagitioſiſſimum ulciſcor.

la tête de la Compagnie, prirent presque tous la défense de Certus, quoiqu'il n'eût point été nommé, & lui firent ainsi eux-mêmes l'application des expressions générales de l'accusateur. Lorsque le tour de Pline fut venu, il soutint avec vigueur ce qu'il avoit commencé: il réfuta sur le champ tout ce qui avoit été avancé par les défenseurs de Certus: & soit par la force de ses raisons, soit par la fermeté de sa conduite, il ramena tous les esprits. Ceux qui s'étoient récriés d'abord contre lui, revinrent à lui applaudir. Veiento seul voulut répliquer, & ne put obtenir qu'on l'écoutât: ce qui ayant causé une altercation, le Consul rompit l'assemblée sans qu'il y eût rien de décidé. Pline fut accablé de complimens & de félicitations. On lui savoit gré sur-tout d'avoir lavé le Sénat du reproche d'inégalité & d'inconséquence; d'indulgence à l'égard des membres de la Compagnie, pendant qu'il usoit de sévérité contre les autres coupables.

Nerva prive Certus du Consulat qui lui étoit destiné.

L'affaire n'alla pas plus loin. Nerva ne souffrit point qu'elle fût remise à la délibération du Sénat: mais il priva Certus du Consulat, qui lui étoit destiné. Il rendit ainsi une demi-justice: & c'étoit quelque chose pour un Prince qui savoit mieux favoriser les bons, que punir les méchans.

Facilité excessive de Nerva. Mot de

Cette facilité excessive de Nerva lui fut reprochée, non pas durement, mais avec liberté, par Junius Mauricus, dont j'ai eu

Mauricus. *Plin. IV. ep. 22.* occasion de parler plus d'une fois. Ce grave Sénateur, après son retour d'exil, étoit à table avec l'Empereur, & il voyoit parmi les convives Veiento, l'un des instrumens de la tyrannie de Domitien. On vint à parler de l'aveugle Catullus Messalinus, qui ne vivoit plus alors, & dont la mémoire étoit en exécration à cause de ses délations odieuses, & des avis sanguinaires qu'il avoit toujours été le premier à ouvrir dans le Sénat. Comme chacun en disoit beaucoup de mal, Nerva lui-même proposa cette question : » Que pensez-vous qu'il lui fût » arrivé, s'il eût vécu jusqu'aujourd'hui ? » Il souperoit avec nous, « répondit Mauricus.

Rien n'étoit mieux dit, ni plus vrai. Nerva eût été charmé que la vertu fût triomphante : mais il ne savoit arrêter ni le vice, ni l'abus du bien. La liberté qu'il avoit accordée de tirer vengeance des délateurs, dégénéra en licence : & Dion rapporte à ce sujet un mot remarquable de Fronton, personnage consulaire, & homme de sens, qui voyant les accusations se multiplier sans fin, & en conséquence les esprits s'échauffer, la division s'allumer, osa dire : » Il est fâcheux sans doute d'obéir à un » Prince, sous qui rien n'est permis à per» sonne : mais ce n'est pas un moindre in» convénient, que tout soit permis à tous. «

Mot de Fronton. *Dio.*

Edit de Nerva. Je ne voudrois pourtant pas adopter en plein cette censure un peu chagrine. Fronton

ne rendoit pas assez justice au gouvernement de Nerva, qui à l'exception d'un seul article, c'est-à-dire, de l'indulgence poussée trop loin, fut parfaitement louable, & réglé sur le modéle de celui de Tite. Il confirma, comme lui, par un Edit tous les dons de son prédécesseur. Pline nous a conservé cet Edit, qui respire la bonté, » J'ai » (1) préféré, dit Nerva, le bien public » à mon repos, & mon intention en acceptant l'Empire a été d'accorder de » nouveaux bienfaits, & de ratifier les anciens. Que ceux qui en ont obtenu de » mon prédécesseur n'aient aucune défiance, & qu'ils n'appréhendent point que » la mémoire du Prince à qui ils en sont » redevables ne nuise à leur solidité. Je ne » prétends point même abolir ces conces-

pour confirmer les dons de son prédécesseur.

Plin. X. ep. 66.

(1) Hoc sibi quisque civium meorum spondere potest, me securitatem omnium quieti meæ prætulisse, ut & libenter nova beneficia conferrem, & ante me concessa servarem. Ne tamen aliquam gaudiis publicis afferat hæsitationem vel eorum qui impetraverunt diffidentia, vel ejus memoria qui præstitit, necessarium pariter credidi ac lætum, obviam dubitantibus indulgentiam meam mittere. Nolo existimet quisquam, quæ alio Principe vel privatim vel publicè consecutus, ideò saltem à me rescindi, ut potiùs mihi debeat, si illa rata & certa. Nec gratulatio ullius instauratis eget precibus: & qui habent *, me, quem fortuna Imperii vultu meliore respexit, novis beneficiis vacare patiantur; & ea demum sciant roganda esse, quæ non habent.

* *Les éditions portent* non habent : *ce qui me paroît une faute contraire au sens.*

» ſions pour les reſtituer enſuite, afin que » l'on m'en ait l'obligation : je ne veux » point fatiguer ceux qui en jouiſſent, en » les aſſujettiſſant à la néceſſité d'en obte- » nir la confirmation. Qu'ils me laiſſent » m'occuper du ſoin de répandre de nou- » veaux dons, & qu'ils ſachent que l'on » ne doit me demander que ce que l'on » n'a pas. «

Traits de ſageſſe & de bonté.

Dio. Victor uterque.

Ce langage dans la bouche de Nerva étoit férieux, & il en prouva la ſincérité par des effets. Il conſacra des ſommes conſidérables à acheter des terres, qu'il diſtribua enſuite aux pauvres citoyens. Il pourvut à la nourriture & à l'éducation des enfans de l'un & de l'autre ſexe, nés de parens pauvres dans toute l'étendue de l'Italie. Il ſoulagea par ſes libéralités pluſieurs villes affligées de différens fléaux. Il fit remiſe des accroiſſemens de taxe, dont on avoit chargé ceux qui étoient lents à payer les tributs.

Plin. Pan. 62.

Pour ſuffire à ces largeſſes & à pluſieurs autres de même nature, il fit établir par le Sénat des commiſſaires qui travaillaſſent à diminuer les dépenſes de l'Etat; il diminua lui-même la ſienne; il retrancha des fêtes & des ſpectacles dont les frais étoient énormes; enfin manquant d'argent, il vendit des meubles precieux, des joyaux, & même des biens fonds, ſoit de ſon patrimoine, ſoit du domaine Impérial.

Plein de conſidération & de déférence

pour le Sénat, il ne décidoit aucune affaire qu'après avoir pris l'avis des chefs de cette auguste Compagnie; &, ce que Tite avoit fait le premier, ce que n'avoit jamais voulu accorder Domitien, il jura qu'il ne feroit mourir aucun Sénateur. Il tint parole: & Calpurnius Crassus, issu des anciens Crassus, ayant conspiré contre lui avec quelques autres membres du Sénat, Nerva suivit à la lettre l'exemple qu'avoit donné Tite dans un cas pareil. Il fit asseoir les conjurés à côté de lui dans un spectacle, & il leur mit en main les épées des gladiateurs, les invitant à examiner si elles étoient en régle, & les rendant ainsi maîtres de sa vie. Toute la vengeance qu'il tira d'un complot si criminel, se réduisit à exiler Calpurnius Crassus à Tarente, & il n'écouta point les représentations des Sénateurs, qui blâmoient sa clémence comme excessive & périlleuse.

Nerva rendoit la justice avec assiduité & intelligence: l'étude & la connoissance du Droit étoient héréditaires dans sa famille. Son * ayeul avoit été l'un des plus grands Jurisconsultes de Rome. Il confirma la loi de Domitien qui défendoit de faire des eunuques: il abolit celle par laquelle Claude avoit permis les mariages de l'oncle avec la niéce. J'ai parlé du droit de vingtieme impofé par Auguste sur les successions col- *T. I. L. II.*

* *Cocceius Nerva, qui se laissa mourir de faim sous Tibére. Voyez T. II. p. 529.*

Plin. Pan. 37. 40. latérales. Aux cas d'exemption marqués dans la premiere loi Nerva en ajouta d'autres, & il fraya la route à Trajan pour porter encore plus loin sur cette matière l'équité & la munificence.

Par tous ces traits de sagesse & de bonne conduite réunis, il paroît que Nerva se glorifioit à juste titre d'avoir gouverné de manière, qu'il pouvoit en quittant l'Empire rendre bon compte de tout ce qu'il avoit fait; & rentrer sans crainte dans la condition privée. *Dio.*

Il n'en avoit jamais perdu de vue la modestie. Il refusa les honneurs excessifs, & défendit qu'on lui dressât aucune statue d'or ni d'argent; & il se faisoit une gloire d'égaler presque les particuliers avec lui.

Il rétablit les Pantomimes. *Plin. Pan. 48.*

Il est fâcheux qu'on ait à lui reprocher d'avoir favorisé la corruption publique en rétablissant les Pantomimes bannis par son prédécesseur. Mais le peuple avoit demandé leur rappel à grands cris, & il falloit à Nerva de puissans motifs pour lui inspirer la force de résister aux mouvemens séditieux d'une multitude.

Troisieme Consulat de Virginius, & sa mort.

Ce bon Prince ne pouvoit mieux marquer quel cas il faisoit de la vertu, qu'en honorant le célébre Virginius d'un troisieme Consulat, en même-tems qu'il se faisoit lui-même Consul pour la troisieme fois.

Depuis la belle action que Virginius avoit faite en refusant l'Empire après la défaite de Vindex, & qu'il réitéra & con-

firma par de nouveaux refus en plus d'une occasion, il n'est plus parlé de lui dans l'Histoire jusqu'à ce troisieme Consulat dont Nerva voulut décorer son tombeau. Car il approchoit alors de quatre-vingts-trois ans. On ne peut guères douter qu'il n'ait été considéré de Vespasien & de Tite, Princes amis de la vertu. Il (1) se vit célébré par les éloges des Poëtes & des Historiens : il jouit de sa gloire, &, pour me servir de l'expression de Pline, il vécut avec sa postérité. Cette douce séduction ne lui inspira point un fol orgueil : il garda la modestie, qui est un des principaux caractères d'une grande ame : & Pline, dont il fut tuteur, qu'il aima avec tendresse, & qui, malgré la disproportion de l'âge, entretint avec lui un commerce d'amitié intime, assure ne l'avoir jamais entendu parler qu'une seule fois de l'action qui faisoit sa gloire. Le trait mérite de trouver place ici. Cluvius Rufus, fameux Historien, disoit un jour à Virginius : » Vous savez avec » quelle fidélité doit s'écrire l'Histoire. Ainsi » je vous prie de me pardonner, si vous » trouviez dans mes ouvrages quelque » chose qui ne vous fût pas agréable. (2) » Ignorez-vous, répondit Virginius, que

Plin. Ep. II. 1. V. 3. VI. 10. IX. 19.

(1) Legit scripta de se carmina, legit Historias, & posteritati suæ interfuit. *Plin. II. 1.*

(2) Tunc, Cluvi, ignoras, adeo me fecisse quod feci, ut esset liberum vobis scribere quæ libuisset. *Plin. IX. 19.*

» ce que j'ai fait, je l'ai fait afin que les » Ecrivains eussent toute liberté de dire » de moi ce qu'ils jugeroient à propos. « Cette réponse est noble, & devoit faire repentir Cluvius de son fade compliment.

Virginius, déjà âgé lorsque Domitien monta sur le trône, s'enfonça dans la retraite, passant la plus grande partie de sa vie à une maison de campagne qu'il avoit près d'Alsium, & qu'il appelloit le nid de sa vieillesse. Il n'en sortoit guéres, & ne se montroit à Rome que pour des fonctions nécessaires, ou pour des devoirs d'amitié, qu'il persista à rendre à Pline depuis même qu'il eut pris le parti de s'en dispenser à l'égard des autres. Cette modeste obscurité dans laquelle il s'enveloppa, le mit à l'abri des fureurs d'un tyran jaloux & soupçonneux.

Parvenu au regne de Nerva, il recommença à jouir des honneurs dus à son mérite : mais ce ne fut pas pour long-tems. Ayant été fait Consul pour la troisieme fois, comme je l'ai dit, il avoit préparé un discours d'action de graces à l'Empereur, pour le prononcer dans l'assemblée du Sénat, & il s'exerçoit chez lui à le réciter. Un grand livre, qu'il se trouvoit avoir à la main, tomba, & Virginius en voulant le ramasser glissa sur le plancher, tomba lui-même, & se rompit la cuisse. Comme il étoit fort âgé, l'accident en fut plus fâcheux, & la fracture ne put point être so-

lidement guérie. Il traîna assez long-tems, & mourut. Sa mort fut honorée par des funérailles publiques : & Pline observe que le bonheur qui l'avoit accompagné durant sa vie, lui donna encore pour Panégyriste après sa mort le plus grand Orateur du tems, Corneille Tacite actuellement Consul.

Virginius avoit pris soin de composer son Epitaphe en deux vers, qui ne rappelloient que l'unique action par laquelle il se croyoit sur-tout illustré. En voici la traduction. » Ci gît Virginius, qui après avoir » réprimé (1) l'entreprise de Vindex, as» sura la possession de l'Empire, non à » lui-même, mais à la patrie. «

Ce Héros aimoit les Lettres : il s'amusoit quelquefois à faire des vers, & même un peu libres. Pline le compte parmi ceux de l'exemple desquels il s'autorise pour composer des Poësies, où il s'égayoit au-delà des bornes de l'honnêteté & de la décence, ne faisant pas réflexion que ce n'est point par leurs endroits foibles qu'il faut imiter les grands hommes.

Sédition des Prétoriens, qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien.

Nerva, depuis son avénement à l'Empire, s'étoit vu respecté & chéri, & il avoit joui du calme que méritoit la droiture & la pureté de ses intentions. Mais sa facilité, propre à le faire aimer des bons, l'exposoit à être bravé par les séditieux & les

(1) Hic situs est Rufus, pulso qui Vindice quondam
Imperium asseruit, non sibi, sed patriæ.
Plin. VI. 10.

Dio. Victor uterque. Plin. Pan. 5. 6.

mutins. C'eſt de quoi il fit une fâcheuſe épreuve dans le ſoulévement des Prétoriens, qui animés par Caſpérius Elianus, l'un des Préfets du Prétoire, vinrent avec des cris furieux aſſiéger leur Empereur dans ſon Palais, demandant qu'il leur livrât les meurtriers de Domitien. Il n'eſt point d'effort que ne tentât Nerva, pour ſauver ceux à qui il étoit redevable de l'Empire. La bonté & la reconnoiſſance lui donnerent du courage : & quoique ſon corps éprouvât tous les effets d'une peur extrême, la vigueur de l'ame ſe ſoutint. Il ſe préſenta aux ſoldats forcénés, & ſe découvrant la gorge, il les exhorta à le frapper plutôt lui-même. Mais un ſpectacle ſi touchant ne put arrêter leur fureur, parce que la foibleſſe du Gouvernement de Nerva leur avoit appris à mépriſer ſon autorité. Ils s'opiniâtrerent à exiger qu'on leur abandonnât leurs victimes, & Nerva fut forcé d'y conſentir. Ils tuerent d'un ſeul coup le Préfet du Prétoire Pétronius Secundus : mais ils prirent un plaiſir inhumain à exercer les plus grandes cruautés ſur le chambellan Parthéne. Et Caſpérius non content d'avoir (1) humilié la ſouveraine puiſſance, en la privant de ſa plus douce prérogative, qui conſiſte à mettre à l'abri ceux qu'elle protége, contraignit encore Nerva

(1) Ablata mitiſſimo ſeni ſervandorum hominum poteſtas, ereptumque Principi illud in Principatu beatiſſimum, quòd nihil cogitur. *Plin.*

d'approuver ce qui venoit d'être fait, & de témoigner dans un discours au peuple, qu'il remercioit les soldats d'avoir purgé le monde des plus scélérats de tous les mortels.

Cette cruelle aventure produisit pourtant le plus heureux effet, puisqu'elle fut cause de l'adoption de Trajan. Nerva sentit qu'il avoit besoin d'un appui; & en homme supérieur, il le chercha, non dans sa famille, non dans ses connoissances, mais dans un mérite solide & prouvé. Trajan étoit celui qu'il falloit, & il est à propos de faire ici connoître son origine & ses commencemens.

Adoption de Trajan.
Plin. Pan. 7-10. & 13-15.
Dio.
Victor uterque.
Eutrop.

Né à Italica *, dans la Bétique, il appartenoit néanmoins à l'Italie par ses ancêtres. Cette ville reconnoissoit pour fondateur le premier Scipion l'Africain, qui en quittant l'Espagne, dont il avoit chassé les Carthaginois, déposa en un lieu voisin du Bétis * les soldats que l'âge & les blessures rendoient désormais incapables du service. La nouvelle ville s'accrut, devint florissante, & acquit les droits de municipe & de colonie Romaine.

* *Sevilla Veïa.*
Appian. Iber.
* *Le Guadalquivir.*

Le pere de Trajan est le premier de sa famille qui soit parvenu aux honneurs dans Rome. Nous avons eu occasion de le nommer plusieurs fois, & toujours avec distinction & avec éloge, dans la guerre des Juifs. Il fut mis par Vespasien au rang des Patriciens, s'éléva au Consulat, & obtint les ornemens du triomphe.

Son fils encore jeune l'accompagna & sur l'Euphrate & sur le Rhin, & dès ses premieres années il se fit un grand nom dans les armes. Il endurcissoit son corps aux fatigues, il faisoit à pied de longues marches, comme le dernier soldat, il se rendit familiers par une habitude assidue tous les exercices militaires, il travailla dans toutes ses campagnes à acquérir les connoissances nécessaires à un homme destiné à commander les armées : populaire, affable, mais toujours avec dignité, il se faisoit aimer du soldat, estimer & chérir de ses égaux. Il mérita ainsi les honneurs auxquels sa naissance lui donnoit droit d'aspirer, & il devint Consul ordinaire sous Domitien. Après son Consulat, il paroît qu'il se retira en Espagne, puisque ce fut de-là que Domitien le manda pour le mettre à la tête des Légions de la basse Germanie. Dans cette place, l'une des plus brillantes de l'Etat, il suivit le même systême de conduite, qu'il avoit tenu n'étant que simple Tribun : mêmes exercices, même constance à supporter les fatigues de la guerre, même affabilité envers tous, sans préjudice de la fermeté & de l'autorité du commandement : & telle fut la recommandation qu'il se procura auprès de Nerva, à qui il n'étoit lié, comme je l'ai dit, ni par le sang, ni par un commerce d'amitié familiere.

Plin. Pan. 4. Les grandes qualités de l'ame étoient accompagnées dans Trajan des avantages du

corps : une ſanté vigoureuſe, une haute taille, un air de tête plein de dignité & de majeſté, un âge mur, qui ne ſe ſentoit pas néanmoins encore des infirmités de la vieilleſſe, quoiqu'il en portât dans ſes cheveux blancs les marques vénérables. Il paſſoit alors quarante ans.

Nerva s'étant donc fixé au choix que lui dictoit l'amour du bien public, prit occaſion de la nouvelle qui étoit arrivée d'un avantage remporté par les armes Romaines en Pannonie. Ayant alors ajouté à ſes noms celui de Germanique, il monta au Capitole pour offrir à Jupiter la branche de laurier, qui lui avoit été envoyée comme ſigne de la victoire, & en préſence de toute la multitude aſſemblée pour la cérémonie, il déclara qu'il adoptoit Trajan. S'étant de-là tranſporté au Sénat, il aſſocia ſon fils adoptif à tous ſes droits : il lui conféra les titres de Céſar, de Germanique, d'Empereur, il lui fit part de la puiſſance Tribunicienne. C'étoit moins un ſucceſſeur qu'il ſe déſignoit, qu'un collégue qu'il ſe donnoit.

Cette élection eſt un exemple rare & parfait des deux côtés. Nerva n'y eut en vue que l'intérêt de l'Empire, & Trajan avoit été ſi éloigné de ſolliciter la premiere place de l'Univers, qu'il ne ſavoit pas même ce qui ſe paſſoit à Rome ; & qu'il ſe trouva fils de l'Empereur & aſſocié à la ſouveraine puiſſance, avant que d'y avoir

seulement pensé. Il reçut à Cologne la nouvelle de son adoption, & la principale joie qu'il en ressentit, fut de pouvoir remédier aux maux qui l'avoient rendu nécessaire. Son nom seul avoit abattu tout d'un coup la sédition, & rétabli le calme dans la ville : & sa vigueur acheva l'ouvrage en vengeant l'insulte faite à la dignité Impériale. Nerva lui avoit demandé cette vengéance par une lettre écrite de sa main, où il employoit un vers d'Homére, tiré de la priere de Chrysès à Apollon : » Que » (1) les Grecs expient par vos traits les » larmes qu'ils m'ont fait répandre. « Trajan manda près de sa personne Caspérius Elianus, & les autres instigateurs du trouble, & il en délivra l'Etat, soit par la mort, soit par l'exil.

Mort de Nerva.

L'adoption de Trajan fut la derniere action d'éclat du regne de Nerva. Il n'abdiqua point l'Empire, mais il en remit tous les soins au digne successeur qu'il avoit choisi, & il goûta le repos dont son âge & ses infirmités avoient besoin. Il vécut ainsi trois mois, au bout desquels s'étant laissé aller à un mouvement de colére contre Régulus, qui n'étoit que trop capable de lui en fournir l'occasion, il prit la fiévre, & en mourut vers la fin de Janvier, étant Consul pour la quatrieme fois avec Trajan, qui l'étoit lui-même pour la se-

(1) Τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν. *Hom. Il. I. 42.*

conde. Il avoit régné un peu plus de seize mois, & vécu soixante & douze ans.

Il est le premier Empereur qui ne fût pas d'origine Italienne. Sa famille étoit Crétoise, mais devenue Romaine, au moins depuis son bisayeul, qui eut grande part à l'amitié d'Auguste. Pour lui, il nâquit à Narni, dans l'Ombrie, & fils, petit-fils, & arrière-petit-fils de Consul, il fut élevé lui-même deux fois au Consulat, avant que de parvenir à l'Empire. Il aima la Poësie, & si nous en croyons Martial, il y réussit excellemment. C'est apparemment ce goût qui lui concilia l'amitié de Néron, sous lequel il obtint les ornemens du triomphe, n'étant encore que Préteur désigné. On lui reproche l'intempérance dans l'usage du vin : & sa réputation du côté des mœurs devient équivoque par le soupçon dont nous avons fait mention en parlant de la corruption des premières années de Domitien. Tillem.





FASTES DU REGNE DE TRAJAN.

An. rom. 849. De J. C. 98.

NERVA AUGUSTUS IV.
TRAJANUS CÆSAR II.

Trajan reçoit à Cologne la nouvelle de la mort de Nerva, & eſt proclamé Auguſte.

Il reſte dans la Germanie pendant toute l'année.

An. rom. 850. De J. C. 99.

A. CORNELIUS PALMA.
C. SOSIUS SENECIO.

Trajan fait ſon entrée dans Rome à pied, ſans aucun faſte.

Il gagne tous les cœurs par la douceur, la modération & la ſageſſe de ſon Gouvernement.

Il reçoit le titre de Pere de la Patrie. On lui défére celui d'*Optimus*, ou *très-bon*, qui ne paſſe néanmoins dans l'uſage ordinaire que pluſieurs années après.

En acceptant un troiſieme Conſulat, il ſe ſoumet à tout le cerémonial qu'obſervoient les particuliers.

TRAJANUS

TRAJANUS AUGUSTUS III. An. Rom. 852.
M. JULIUS FRONTO III. De J. C. 100.

Trajan, Conſul, jure l'obſervation des Loix.

Il témoigne une déférence parfaite pour le Sénat, qui en exprime ſa reconnoiſſance par les acclamations les plus flatteuſes.

Affaire de Marius Priſcus.

Affaire de Claſſicus.

Panégyrique de Trajan, prononcé par Pline, Conſul, au mois de Septembre.

Mariage d'Adrien avec Sabine, petite-niéce de Trajan.

TRAJANUS AUGUSTUS IV. An. Rom. 852.
SEX. ARTICULEIUS PÆTUS. De J. C. 101.

Adrien Queſteur de l'Empereur.

Uſage du ſcrutin introduit dans les élections des Magiſtrats par le Sénat.

Guerre contre les Daces. Décébale leur Roi eſt forcé de ſe ſoumettre à des conditions très-dures. La paix lui eſt accordée; & Trajan entre en triomphe dans Rome cette année même, ou la ſuivante.

Adrien avoit ſuivi Trajan dans cette guerre. Luſius Quietus y exerça un commandement important, & s'y diſtingua beaucoup.

An. Rom. 853. De J. C. 102.

. . . . SURANUS.
L. LICINIUS SURA.

Mort de Frontin. Pline lui succéde dans la dignité d'Augure.

Jeux Gymniques abolis à Vienne.

Renouvellement des anciennes Ordonnances qui défendoient aux Avocats de recevoir de l'argent des parties.

Ordonnances de Trajan contre la brigue, & pour n'admettre à aspirer aux charges, que ceux qui auroient le tiers de leur bien en fonds de terres ou en maisons dans l'Italie.

An. Rom. 854. De J. C. 103.

TRAJANUS AUGUSTUS V.
L. MAXIMUS.

Trajan bâtit le port de Centumcelles, ou *Civita Vecchia.*

Divers jugemens rendus par lui avec beaucoup d'équité.

Pline part pour son Gouvernement de Pont & de Bithynie.

An Rom. 855. De J. C. 104.

L. LICINIUS SURA II.
. . . . . MARCELLUS.

Palais d'or brûlé.

Lettre de Pline à Trajan sur les Chrétiens.

Seconde guerre contre les Daces. Pont bâti par Trajan sur le Danube.

TI. JULIUS CANDIDUS II.
A. JULIUS QUADRATUS II.

An. rom. 856.
De J. C. 105.

Tremblemens de terre en Asie & en Gréce.

Adrien, Tribun du peuple.

Décébale vaincu, désespéré, se tue lui-même. La Dace est réduite en Province Romaine. Colonies établies dans la Dace, & dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan.

Conquête de l'Arabie Pétrée par Cornélius Palma.

...... COMMODUS.
...... CEREALIS.

An. rom. 857.
De J. C. 106.

Grand chemin dressé & construit dans les marais Pomptins.

Conjuration de Crassus, punie seulement par l'exil.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & se transporte en Orient.

L. LICINIUS SURA III.
C. SOSIUS SENECIO II.

An. rom. 858.
De J. C. 107.

Préture d'Adrien.

Trajan fait la conquête de l'Arménie. Il refuse Parthamasiris, qui étoit venu dans son camp lui demander l'investiture de cette Couronne. Parthamasiris est tué dans un combat.

An Rom. 859. De J. C. 108.

AP. ANNIUS TREBONIANUS GALLUS.
M. ATILIUS METELLUS BRADUA.

Adrien commande dans la basse Pannonie.

Il semble que l'on doive rapporter à cette année la conquête de la Mésopotamie par Trajan. Prise des villes de Batné, de Singares, de Nisibe. Ce fut Lusius Quietus qui prit la ville de Singares.

Otages donnés à Trajan par Chosroès, Roi des Parthes. Paix ou tréve entre les Parthes & les Romains.

L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine.

Trajan fait reconnoître sa puissance parmi les peuples qui habitoient au Nord de l'Arménie, entre le Pont Euxin & la Mer Caspienne.

Ces exploits peuvent avoir occupé Trajan pendant une ou plusieurs des années suivantes, sur lesquelles nous n'avons aucun fait précis à placer.

Nous supposons aussi qu'il revint à Rome, & qu'il y passa plusieurs de ces mêmes années.

An. rom. 860. De J. C. 109.

A. CORNELIUS PALMA II.
. . . . TULLUS.

Adrien, Consul substitué.

. . . PRISCIANUS, ou CRISPINUS. . . . . . ORFITUS.	An. Rom. 861. De J. C. 110.
C. CALPURNIUS PISO. M. VETTIUS BOLANUS.	An. rom. 862. De J. C. 111.
TRAJANUS AUGUSTUS VI. T. SEXTIUS AFRICANUS.	An. rom. 863. De J. C. 112.
L. PUBLIUS CELSUS II. C. CLODIUS CRISPINUS.	An. rom. 864. De J. C. 113.
Q. NINNIUS HASTA. P. MANILIUS VOPISCUS.	An. Rom. 865. De J. C. 114.

Trajan, après avoir dédié sa magnifique place dans Rome, où il fit ériger la colonne qui porte son nom, retourne en Orient, pour renouveller la guerre contre les Parthes.

L. VIPSTANUS MESSALA. M. VERGILIANUS PEDO.	An. rom. 866. De J. C. 115.

Furieux tremblement de terre à Antioche. Le Consul Pedo y périt, & Trajan lui-même n'échappe qu'à grande peine.

Il consulte l'Oracle d'Héliopolis.

Il fait la conquête de l'Assyrie.

Il revient vers Babylone, repasse le Tigre, & prend les villes de Ctésiphon & de Suse.

Révolte des Juifs dans la Cyrénaïque ; dans l'Egypte, & dans l'Isle de Chypre.

An. Rom. 867. De J. C. 116.

L. ÆLIUS LAMIA.
ÆLIANUS VETER.

Trajan descend par le Tigre dans le Golfe Persique, & pousse sa navigation jusqu'à la grande mer.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

Les Provinces conquises sur les Parthes par Trajan, savoir, l'Arménie, la Mésopotamie, & l'Assyrie, profitent de son absence pour se révolter.

Il apprend cette nouvelle à Babylone, dont il visitoit les ruines, & où il rendit des respects à la mémoire d'Alexandre le Grand.

Il est obligé de recommencer la guerre pour faire rentrer sous le joug les Provinces révoltées.

Il donne Parthamaspatès pour Roi aux Parthes.

Il met le siége devant Atra, & est obligé de le lever.

Les Juifs sont réduits par Martius Turbo dans l'Egypte & dans la Cyrénaïque.

Trajan charge Lusius Quietus de purger la Mésopotamie de la race des Juifs. Ils sont vaincus, & leur vainqueur est fait Gouverneur de la Palestine.

Port d'Ancone.

. . . . . QUINTIUS NIGER. An. Rom. 868.
C. VIPSTANUS APRONIANUS. De J. C. 117.

Maladie de Trajan. Il reste dans un état de langueur.

Il part pour s'en retourner à Rome, laissant Adrien à la tête de son armée en Syrie.

Toutes les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Il meurt à Sélinonte, en Cilicie : & Adrien lui succéde à l'Empire, sur une fausse adoption, qui est l'ouvrage de l'Impératrice Plotine.

Trajan est mis au rang des Dieux. Ses cendres sont portées à Rome, & placées sous sa colonne.



TRAJAN.

§. II.

Trajan est le meilleur & le plus grand Prince qu'aient eu les Romains. Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au Sénat. Les Barbares contenus. La discipline rétablie. Trajan refuse le Consulat. Il revient à Rome. Modestie de son retour. Il accepte le nom de Pere de la Patrie. Son entrée dans Rome. Il fait au Peuple une largesse, & y comprend les enfans. Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement. Il purge Rome de la race des délateurs. Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc. Il modére l'imposition du vingtieme. Il est riche de sa frugalité. Le mérite considéré & honoré par Trajan. Mot célébre de Trajan à son Préfet du Prétoire. Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la régle de sa conduite lorsqu'il se vit Empereur. Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura. Il aimoit ses amis sans intérêt. Facilité de ses audiences. Gaieté familiere dans ses repas. Son goût pour la Chasse. Fruits du bon exemple du Prince. Le peuple lui demande l'expulsion des Pantomimes. Com-

bats

*bats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protége les Lettres & les beaux Arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente, ou donne une grande partie des Maisons Impériales. Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages simples & vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfére aux honneurs excessifs. On lui donne le surnom d'*Optimus. *Acclamations du Peuple & du Sénat, pleines de tendresse, & méritées par mille traits de sagesse & de bonté. Affaire de Marius Priscus. Affaire de Classicus. Consulat & Panégyrique de Pline. Largius Macedo, ancien Préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite-niéce de Trajan. Quatrieme Consulat de Trajan. Adrien, Questeur de l'Empereur. Guerre contre les Daces. Leur Roi demande la paix, & ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement. Mort de Frontin. Son caractère, & ses ouvrages. Pline lui succéde dans la dignité d'Augure. Trait louable d'un Questeur. L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat. La brigue réprimée. Obligation imposée aux Candidats d'avoir des biens fonds en Italie. Renouvellement des ancien-*

nes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties. Cinquieme Consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité & de lumière par Trajan. Modestie & douce familiarité de Trajan dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancone. Pline va gouverner le Pont & la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Réponse de Trajan. Persécution de l'Eglise sous Trajan. Mort de Pline. Son caractère peint d'après ses lettres par M. Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline & Tacite. Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance & de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvénal a écrit sous Trajan la plûpart de ses satyres. Mort du délateur Régulus. Traits de son audace & de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de la Poësie.

Trajan est le meilleur & le plus grand Prince qu'aient eu les Romains.

TRAJAN passe avec raison pour le plus grand & le meilleur Prince qu'aient jamais eu les Romains. On peut en citer qui l'aient égalé en bonté. On peut lui trouver parmi ceux qui l'ont précédé, ou suivi, des rivaux pour le mérite de la guerre. Sa gloire propre est d'avoir réuni les talens & les vertus, d'avoir mérité également l'admiration & l'amour. Ces deux caractères sont imprimés sur toutes les parties de

ſa conduite pendant un regne de près de vingt ans, & lui aſſureroient le premier rang d'eſtime entre tous les Empereurs Romains, s'il n'avoit pas été trop Héros pour être un Prince accompli.

Il falloit que les affaires de la Germanie impoſaſſent à Trajan une eſpèce de néceſſité de reſter dans le voiſinage du Rhin & du Danube, puiſque ni ſon adoption, ni la mort de Nerva ne le déterminerent à revenir à Rome. Lorſqu'il ſçut que ſon pere adoptif n'étoit plus, & le laiſſoit par ſa mort maître de l'Empire, ſon premier ſoin fut de remplir les devoirs que la reconnoiſſance & la piété filiale exigeoient de lui. Suivant l'uſage ſacrilége qu'autoriſoit le Paganiſme, il le fit mettre au rang des Dieux, & lui décerna un Temple, un Prêtre, & des autels. En même-tems il écrivit au Sénat de ſa propre main, pour renouveller l'engagement que Nerva avoit pris avec cette Compagnie de * reſpecter la vie des Sénateurs, & de n'en faire jamais mourir aucun.

Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au Sénat.

An. Rom. 849.

Plin. Pan. 11. Dio.

Il paſſa en Germanie toute l'année de ſon ſecond Conſulat, qui étoit la premiere de ſon regne. Nous ne pouvons néanmoins ſpécifier aucun exploit de guerre, par le-

Les Barbares contenus.

Plin. Pan. 12. 19.

* *Je m'écarte du texte de Dion ou de ſon Abréviateur, ſelon lequel Trajan promet de n'ôter ni la vie ni l'honneur à aucun homme de bien : promeſſe vague, & que pourroit faire le plus déterminé tyran comme le meilleur Prince. J'ai exprimé ce que mon Auteur devoit dire, & non ce qu'il dit.*

quel il ait ſignalé ſa préſence en ces contrées. Il fit mieux : il contint les Barbares, qui n'oſerent, même pendant que le Danube étoit glacé, profiter de la commodité du paſſage pour entreprendre leurs courſes accoutumées. Non moins ſage que vaillant, Trajan arrêta auſſi l'ardeur du ſoldat Romain, qui vouloit entrer ſur les terres ennemies. Cette conduite, également éloignée de la molleſſe & de la témérité, lui réuſſit. Les Germains, qui avoient appris à mépriſer ſous Domitien les armes Romaines, commencerent à les redouter. Ils demanderent la paix, & donnerent des ôtages.

La diſcipline rétablie.

Un autre objet, bien digne d'un grand Prince, l'occupa encore dans ces commencemens de ſon regne. Ce fut le rétabliſſement de la diſcipline militaire, non-ſeulement dans l'armée qu'il commandoit en perſonne, mais dans toutes celles de l'Empire. Les défiances éternelles & ſanguinaires de Domitien avoient mis les Généraux dans la néceſſité d'appréhender de trop bien faire. Ils laiſſoient tout languir, de peur que la gloire qu'ils acquerroient ne devînt un crime. Trajan plein de mérite n'étoit point allarmé d'en trouver dans ſes inférieurs. Au contraire il leur inſpiroit & par ſes ordres, & par ſes exemples, toute la vigueur & toute l'activité néceſſaires pour rendre le ſoldat ſoumis à ſes Chefs & terrible aux ennemis. Afin que ſes Lieutenans

fussent respectés, il les honoroit (1) lui-même. Il n'affectoit point de les obscurcir par l'éclat de la majesté Impériale, & il vouloit qu'en sa présence & sous ses yeux ils exerçassent tous leurs droits, & jouissent de toute leur autorité.

Trajan étoit encore en Germanie au commencement de l'an de Rome huit cens cinquante, qui eut pour Consuls Palma & Sénécion. C'étoit un usage établi que les Empereurs prissent le Consulat immédiatement après leur avénement au trône, & le Sénat ne manqua pas d'inviter & de presser Trajan de se conformer à l'exemple de ses prédécesseurs. La modestie de ce Prince le porta à penser que s'étant trouvé Consul lorsque par la mort de Nerva il étoit parvenu à l'Empire, il avoit satisfait à la coutume. Il refusa le Consulat qu'on lui offroit, & il laissa à deux particuliers l'honneur d'ouvrir l'année.

Trajan refuse le Consulat. *Plin. Pan.* 56-58.

Résolu enfin de revenir à Rome, où le rappelloient les vœux de tous les citoyens, il se mit en marche avec un cortége digne du rang suprême, mais exactement discipliné. Les pays qu'il traversa n'éprouverent ni vexation, ni rapine, ni injustice. La mémoire étoit toute récente du ravage

Il revient à Rome. Modestie de son retour.

An. Rom. 850.

Plin. Pan. 20.

(1) Tu major quidem omnibus eras, sed sine ullius diminutione major : eamdem auctoritatem præsente te quisque, quam absente, retinebat. Quin etiam plerisque ex eo reverentia accesserat, quòd tu quoque illos reverebare. *Plin.*

qu'avoit causé sur cette même route le passage de Domitien : & Trajan, pour aider à rendre plus exacte cette comparaison, qui tournoit toute à sa gloire, donna dans un placard affiché publiquement par son ordre, le calcul des sommes dépensées pour le voyage de son prédécesseur & pour le sien. Sur quoi Pline lui adresse cet éloge accompagné d'une judicieuse réflexion : » (1) Dans une pareille démarche, » lui dit-il, vous aviez moins en vue vo» tre gloire que l'utilité commune. Il est » bon que l'Empereur s'accoutume à comp» ter avec l'Empire ; que dans ses voya» ges il s'impose cette obligation ; qu'il » rende publique la dépense qu'il aura fai» te : de-là il arrivera qu'il ne fera point » une dépense qu'il ait honte de rendre » publique. «

Il accepte le nom de Pere de la patrie. 21.

C'est entre le départ de Trajan & son arrivée à Rome, que Pline dans son Panégyrique place l'acceptation du nom de Pere de la patrie, qui étoit offert à ce Prince depuis long-tems par le Sénat. Trajan voulut mériter un si beau titre avant que de le porter : & ce ne fut que lorsqu'il crut s'en être rendu digne par ses bienfaits, qu'il se

(1) Non tam pro tua gloria, quàm pro utilitate communi, edicto subjecisti quid in utrumque vestrûm esset impensum. Assuescat Imperator cum Imperio calculum ponere, sic exeat, sic redeat, tanquam rationem redditurus : edicat quia absumpserit ; ita fiet ut non absumat quod pudeat edicere.

résolut à le recevoir, moins encore comme un honneur, que comme un engagement à traiter les citoyens comme ses enfans.

Il prouva ces sentimens au jour de son entrée dans Rome, qui ne parut pas tant l'entrée d'un Souverain dans sa capitale, que le retour d'un pere au milieu de sa famille. Il marchoit à pied, précédé de ses Licteurs, qui gardoient un silence modeste, & suivi de quelques compagnies de soldats aussi tranquilles que des bourgeois. (1) Revenu Empereur au lieu d'où il étoit sorti simple particulier, il ne paroissoit point qu'il fût arrivé en lui aucun changement. S'égalant à tous, il n'affectoit d'autre supériorité, que celle de la vertu. Il reconnoissoit ses anciens amis, & prenoit plaisir à en être reconnu. Il saluoit gracieusement les Sénateurs & les premiers de l'ordre des Chevaliers. Tout le monde avoit la liberté de l'approcher : & il fut souvent obligé de s'arrêter par la foule qui le pressoit.

Son entrée dans Rome. 22.-23.

On peut aisément juger que cette foule étoit immense. Aux motifs généraux qui attirent toujours une grande multitude à ces sortes de cérémonies, se joignoit celui d'une affection tendre pour un Prince si plein de modestie & de bonté. Tout âge,

(1) Ut reversus Imperator unde privatus exieras, agnoscis, agnosceris! Eosdem nos, eumdem te putas, par omnibus, & hoc tantùm ceteris major, quo melior. *Plin. Pan.* 22.

tout sexe y accourut : les (1) malades même s'y traînoient, pour satisfaire leurs yeux par un spectacle, qui en les comblant de joie sembloit leur rendre la santé. Les uns disoient qu'ils avoient assez vécu, puisqu'ils voyoient Trajan à la tête de l'Empire : les autres en concluoient que c'étoit pour eux une nouvelle raison de souhaiter de vivre. Les femmes se louoient de leur fécondité ; & elles félicitoient leurs enfans d'avoir à passer leur vie sous un Gouvernement qui ne seroit occupé que du soin de les rendre heureux.

C'est au milieu de ces discours si flatteurs pour une belle ame, que Trajan monta au Capitole, & ensuite se rendit au Palais Impérial, où il entra du même air que s'il eût revû sa demeure privée. Plotine sa femme imitoit sa modestie : & lorsqu'elle fut sur les degrés du Palais, se tournant vers la multitude qui la suivoit, elle lui adressa ces paroles remarquables : » Telle que j'entre ici, telle je veux en sortir. La fortune ne changera rien dans mes mœurs. »

Dio.

Il fait au peuple

Il n'y avoit point de fard ni d'artifice dans la conduite si aimable & si populaire

(1) Ægri quoque, neglecto medentium imperio, ad conspectum tui, quasi ad salutem sanitatemque, prorepere. Inde alii se satis vixisse te viso, te recepto ; alii nunc magis esse vivendum prædicabant. Feminas etiam tunc fecunditatis suæ maxima voluptas subiit, quum cernerent cui Principi cives, cui Imperatori milites peperissent. *Plin. Pan.* 22.

de Trajan. Elle partoit du cœur, & les effets y répondirent. Il n'avoit encore payé aux troupes que la moitié de la gratification que les Empereurs avoient coutume de leur faire en arrivant à la souveraine puissance : & le peuple, qu'il paroissoit moins important de contenter, reçut de lui en entier la distribution destinée au soulagement des pauvres citoyens. Il fit cette largesse noblement : & au lieu que ç'avoit été l'usage de n'y compter que les présens, il voulut que ceux qui étoient retenus ou par affaires, ou par maladie, ou par quelque autre raison que ce pût être, reçussent, dès qu'ils se présenteroient, la libéralité à laquelle ils avoient droit. Il y comprit même les enfans en bas âge, sans attendre qu'on lui demandât cette grace, & se faisant une joie de prévenir les vœux des peres. Les réflexions de Pline sur ce dernier article sont si belles, que je ne puis me résoudre à en priver mon Lecteur. » Vous avez » voulu, dit-il à Trajan, que (1) dès les » premieres années de leur enfance vos ci- » toyens trouvassent en vous un pere com- » mun, à qui ils fussent redevables de leur » éducation, qu'ils crûssent & se fortifias- » sent par vos dons, puisqu'ils croissoient

Une largesse, & y comprend les enfans. 25-28.

(1) Ut jam inde ab infantia te parentem publicum munere educationis experirentur; crescerent de tuo qui crescerent tibi, alimentisque tuis ad stipendia tua pervenirent, tantumque omnes uni tibi quantum parentibus suis quisque deberet.

» pour vous ; que les alimens que vous » leur auriez accordés dans un âge tendre, » les conduisissent à être un jour payés » comme vos soldats ; & que tous vous » dûssent autant à vous seul, que chacun » doit à ceux de qui il tient la vie. »

Les expressions de Pline semblent marquer, non une libéralité passagere, mais un secours continué pendant toute la durée de l'éducation : & suivant Dion, Trajan ne renferma pas dans Rome une munificence si louable, il l'étendit à toutes les villes de l'Italie. *

Dio.

Pendant qu'il répandoit ainsi ses bienfaits, infiniment éloigné de retirer d'une main ce qu'il donnoit de l'autre, il dispensa même les peuples & les villes des contributions volontaires que les nouveaux Empereurs avoient coutume de recevoir de leur part.

Plin. Pan. 41.

Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement.

Il se fit aussi un devoir de procurer l'abondance dans Rome & dans l'Italie, sans néanmoins épuiser les Provinces. Les Empereurs avoient toujours eu grande attention à approvisionner leur Capitale : mais pour y réussir ils employoient souvent les enlévemens violens de bleds, les extor-

29.-32.

* *On a trouvé en 1747. à Plaisance un acte original, gravé sur une table d'airain, qui atteste cette libéralité de Trajan, & les fonds assignés par lui pour les alimens des enfans de l'un & de l'autre sexe. Cet acte a été inséré par M. Terrasson dans son* Histoire de la Jurisprudence Romaine.

sions, les vexations. La voie dont se servit Trajan fut la douceur du Gouvernement. Il donna une liberté entière à un commerce si nécessaire. Les peuples des Provinces trouvoient leur avantage à apporter leurs bleds en Italie : le Fisc les payoit avec fidélité. Ainsi (1) l'abondance régnoit dans Rome, & la disette ne se faisoit sentir en aucun endroit. Trajan prit des mesures, & fit des établissemens qui tendoient à perpétuer ce bien si désirable aux peuples, & si nécessaire à la tranquillité de l'Etat. *Vict.*

La ville de Rome étoit si abondamment pourvûe, qu'elle devint la ressource de l'Egypte affligée de la famine. Cette riche & fertile contrée nourrissoit ordinairement en grande partie la Capitale de l'Univers. Mais la crûe du Nil ne s'étant point portée à la hauteur convenable, l'Egypte fut frappée de stérilité. Elle implora le secours de Rome, à qui elle avoit été jusqu'alors si utile : & Rome, par la sage prévoyance de Trajan, se trouva en état de lui rendre le service qu'elle étoit accoutumée d'en tirer elle-même tous les ans. *Plin.*

Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. *Vict. Epit. & Euseb. Chron.*

Trajan eut la même attention à remédier à toutes les calamités qui arriverent sous son regne. Rome souffrit une violente inondation du Tibre, & plusieurs incendies, dans l'un desquels fut brûlé le Palais d'or de Néron. Il y eut en différentes provinces des tremblemens de terre, des disettes,

(1) Inde hîc satietas, nec fames usquam.

des maladies contagieuſes. La bonté du Prince apporta à chaque plaie les ſoulagemens convenables. Pour prévenir, s'il étoit poſſible, la chûte des maiſons dans les ſecouſſes des tremblemens de terre, & diminuer les frais des réparations, il défendit qu'on leur donnât plus de ſoixante pieds de hauteur.

Il purge Rome de la race des Délateurs.

Plin. Pan. 94. 95.

Les Délateurs avoient régné ſous Domitien, & la facilité exceſſive de Nerva l'avoit empêché de pouſſer contre eux la ſévérité auſſi loin que l'exigeoit la grandeur de leurs forfaits. Trajan ſuppléa à ce qu'auroit dû faire ſon prédéceſſeur, & il purgea Rome de toute cette race malfaiſante, qu'il fit embarquer ſur des vaiſſeaux, & tranſporter dans les mêmes iſles déſertes, où tant d'innocens à leur pourſuite avoient été confinés. Si nous nous en rapportions aux expreſſions de Pline, il ſembleroit que cette flotte odieuſe eût été livrée à la merci des vents & des tempêtes. C'eſt apparemment un tour oratoire, qui apprécié à ſa juſte valeur ſignifie que l'on n'attendit pas la ſaiſon favorable pour mettre en mer des criminels ſi déteſtés, & que l'on étoit diſpoſé, s'ils périſſoient dans le trajet, à ſe conſoler aiſément d'une ſemblable perte.

A cet exemple ſi redoutable pour les Délateurs à venir, Trajan ajouta une Ordonnance ſévére, qui enchériſſoit ſur celles de Tite & de Nerva, & qui prononçoit des peines plus rigoureuſes contre ceux

qui seroient convaincus d'avoir accusé injustement. Les Délateurs, comme je l'ai observé ailleurs, étoient un mal qui naissoit de la disposition des Loix Romaines, selon lesquelles il étoit permis à tout citoyen de se porter pour accusateur en matière criminelle. L'usage de la partie publique dans les Tribunaux n'étoit point connu. Il falloit donc laisser aux particuliers la liberté d'accuser. Mais Trajan prit toutes les précautions possibles pour prévenir les accusations injustes & tyranniques.

Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc.

Plin. Pan. 36.

Les droits du Fisc y servoient souvent d'occasion. Les Délateurs affectoient de faire valoir ces droits & de les étendre, pour avoir lieu sous ce prétexte spécieux de satisfaire leur cupidité. Trajan, (1) ennemi de toutes flatteries, se tenoit particuliérement en garde contre celles qui se couvroient d'un zèle faux pour ses intérêts. Il n'abolit point sans doute les redevances qui lui appartenoient légitimement, mais il empêcha qu'on n'en prît occasion de vexer les citoyens. Les tribunaux étoient ouverts à quiconque croyoit avoir à se plaindre des Agens & des Intendans de l'Empereur : & le (2) Fisc, dont la cause n'est jamais mauvaise, dit Pline, que sous un bon Prince, perdoit souvent son procès.

(1) Ad tuas aures, quum ceteris omnibus tum maximè avaris adulationibus obstructus est aditus. *Plin. Pan.* 41.

(2) Sæpius vincitur Fiscus, cujus mala causa nunquam est, nisi sub bono Principe.

Vict. Epit. in Julian. On rapporte que Plotine sa femme l'aida à conserver sa gloire exemte de toute tache sur ce point. Pline assûre que les Intendans choisis par Trajan étoient si gens de bien, que dans les affaires qui regardoient les droits du Prince, souvent les particuliers ne demandoient point d'autres juges. Mais un bon Prince peut être trompé. Les distractions causées par les autres soins du Gouvernement, la pente même à la facilité & à l'indulgence donne lieu aux méchans d'obtenir, contre l'intention du Souverain, des places destinées à la vertu, & d'abuser du pouvoir qu'ils se trouvent avoir en main. Le cas, dit-on, arriva sous Trajan : & quelques-uns de ses Intendans tourmentérent les Provinces par des rapines odieuses. Averti par Plotine il punit les coupables, & il tint la main à prévenir dans la suite de pareils inconvéniens. Il avoit coutume de dire, que le Fisc est dans l'Etat (1) ce qu'est dans le corps humain la rate, * qui ne peut croître sans que les autres membres en souffrent & tombent dans l'amaigrissement.

Il modére l'imposition du Trajan ne craignit pas même de faire bréche à ses revenus en apposant de nouvelles restrictions au droit de vingtieme sur

(1) Ut Fiscum lienem vocaret, quòd eo crescente artus reliqui tabescant.

* *Je ne sais si ce que Trajan dit ici de la rate est fondé en expérience. Il suffit que telle fût alors l'opinion commune.*

les successions collatérales, établi par Auguste, & déja modéré par Nerva : & il voulut même que son Ordonnance eût un effet rétroactif par rapport aux degrés de parenté qu'elle affranchissoit de cette imposition, & que ceux qui se trouvant dans le cas de la nouvelle exemption n'auroient pas encore payé, ne pûssent y être assujettis. vingtiéme. Plin. Pan. 37.-40.

Ce qui est bien remarquable, c'est qu'après toutes ces libéralités de différentes espéces que je viens de rapporter, Trajan se trouvoit dans l'abondance. La frugalité, la bonne œconomie, la modestie du Prince suffisoit seule, comme Pline a soin de l'observer, pour suppléer à la diminution de ses revenus, & pour faire face à toutes les dépenses qu'exigeoit de lui son inclination à soulager les peuples & à les combler de ses bienfaits. Il est riche de sa frugalité. 41.

Il n'est pas besoin de dire que sous un si bon Prince les accusations de prétendus crimes de lése-majesté ne furent point écoutées. On étoit même délivré de toute crainte à cet égard. On ne (1) faisoit plus consister la sagesse à se laisser oublier, & à ensévelir ses talens dans les ténébres. Le mé- Le mérite considéré & honoré par Trajan. Plin. 42.-44.

(1) Salva est omnibus vita, & dignitas vitæ : nec jam consideratus & sapiens, qui ætatem in tenebris agit. . . . Amas constantiam civium, rectosque ac vividos animos non, ut alii, contundis ac deprimis, sed foves & attollis . . . His honores, his sacerdotia, his provincias offers : hi amicitiâ tuâ, hi judicio florent. Plin. 44.

rite osoit se montrer, & au lieu d'attirer des périls & des disgraces, il étoit récompensé & honoré. Trajan aimoit dans les citoyens la fermeté & l'élévation d'ame. Loin d'humilier & d'abattre les courages vigoureux, il se faisoit un devoir de nourrir en eux la noblesse & la générosité des sentimens. C'étoit à eux qu'il donnoit les charges, les sacerdoces, les gouvernemens de Provinces : c'étoit pour eux qu'il prodiguoit les témoignages de son estime & de son amitié. Il pensoit (1) avec raison que de même qu'il n'y avoit rien de plus différent que le despotisme & la puissance d'un Empereur, aussi nuls caractères n'étoient plus disposés à aimer leur Prince, que ceux qui souffroient le plus impatiemment la servitude.

Mot célébre de Trajan à son Préfet du Prétoire.

Il n'ouvroit donc point son cœur aux soupçons, aux craintes, aux ombrages. Sa vertu lui répondoit de la fidélité de ceux qui devoient lui obéir. Il prouva bien cette noble confiance, lorsque mettant Suburanus en possession de la charge de Préfet du Prétoire, il lui dit en lui donnant l'épée qui étoit la marque de sa dignité : » (2) Je » vous confie cette épée pour l'employer » à me défendre, si je gouverne bien ; ou

Plin. 67. Dio. Vict.

(1) Scis, ut sunt diversa naturâ dominatio & principatus, ita non aliis esse Principem gratiorem, quàm qui maximè dominum graventur. *Plin. 45.*

(2) Tibi istum ad munimentum meî committo, si rectè agam : sin aliter, in me magis. *Vict.*

» contre

» contre moi, si je me conduis mal. » Parole magnanime, mais d'ailleurs propre à autoriser l'idée que nous avons donnée du Gouvernement de Rome sous les Empereurs, & à faire connoître que la constitution de l'Etat étoit toujours Républicaine au fond, & que la dignité Impériale doit être regardée comme une simple Magistrature, comptable envers la République.

Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la regle de sa conduite lorsqu'il se vit Empereur. *Plin.* 44.

Trajan avoit eu dans la tyrannie de Domitien une bonne leçon, dont sa modération étoit en partie l'effet & le fruit. » Vous » (1) avez vécu avec nous, lui dit son Panégyriste : vous avez couru des risques, » ressenti des allarmes : telle étoit alors la » condition du mérite & de la vertu. Vous » savez & vous avez éprouvé combien dé- » testent les mauvais Princes ceux mêmes » qui les rendent mauvais : vous vous sou- » venez des souhaits & des plaintes que » vous partagiez alors avec nous : & main- » tenant que vous êtes Empereur, vous » vous conduisez par les sentimens que » vous avez pris n'étant que particulier. »

Pline en parlant ainsi ne faisoit que répéter le langage de Trajan lui-même, qui, lorsqu'on lui reprochoit de ne pas assez conserver une prétendue dignité dans sa

(1) Vixisti nobiscum, periclitatus es, timuisti : quæ tunc erat innocentium vita. Scis & expertus es quanto opere detestentur malos Principes, etiam qui malos faciunt. Meministi, quæ optare nobiscum, quæ sis queri solitus. Nam privato judicio Principem geris. *Plin.*

conduite, de descendre à une trop grande familiarité, répondoit : » (1) Tels que j'ai » souhaité dans l'état de particulier que les » Empereurs fussent à mon égard, tel, » devenu Empereur, je veux être à l'é» gard des particuliers. » En effet, suivant l'exemple d'Auguste, il visitoit ses amis, sains & malades ; s'ils célébroient chez eux quelque fête domestique, il venoit se ranger parmi les convives ; il prenoit place souvent dans leurs voitures. Il se sentoit assez de mérite réel, pour n'avoir pas besoin de le rehausser par le faste.

Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura. *Plin. 85. Dio. ap. Val. Vict. Epit.*

Il (2) avoit des amis, parce qu'il étoit ami lui-même au sens le plus exact ; & il prenoit en eux une entière confiance. On avoit voulu lui rendre suspect Licinius Sura, qui lui étoit très-attaché, & qui paroît même avoir contribué à le faire adopter par Nerva. Trajan alla souper chez Sura : en entrant dans la maison, il renvoya toute sa garde : il employa le ministère du Chirurgien de ce Sénateur pour quelque soins que demandoient ses yeux, il se fit raser par son Barbier : & après avoir pris le bain & soupé, il dit le lendemain à ceux qui avoient tenté de faire naître dans son esprit des ombrages, » Si Sura eût eu dessein de » me tuer, il l'auroit fait hier. »

C'est ainsi que Trajan se rendoit digne

(1) Talem se Imperatorem esse privatis, quales esse sibi Imperatores privatus optasset. *Eutrop.*

(2) Habes amicos, quia amicus ipse es. *Plin.*

d'être aimé de cœur & d'affection. Il savoit (1) que l'amour ne se commande pas, & qu'il ne s'obtient que par l'amour. » Un » Prince, dit Pline, peut être haï de quel- » ques-uns, sans haïr lui-même, mais s'il » n'aime il ne peut être aimé. » Bien loin de craindre de s'avilir par l'amitié, Trajan ne connoissoit rien de bas pour un Souverain que de haïr. Aimer lui étoit aussi doux que d'être aimé.

L'Histoire compte pour les principaux de ses amis Sura, dont je viens de parler, Sossius Sénécion, à qui Plutarque adresse plusieurs de ses traités moraux, Cornélius Palma, & Celsus. Trajan leur fit à tous dresser des statues, & il honora la mémoire de Sura, qui mourut avant lui, par de magnifiques funérailles, & par un monument qu'il consacra à son nom. Il construisit des bains qu'il fit appeller les *bains de Sura*. *Dio.* *Vict. utерque.*

Il aimoit ses amis pour eux-mêmes, & sans intérêt propre, n'exigeant point leurs services, & se faisant une loi de leur laisser la liberté, soit de demeurer auprès de sa personne, soit de se retirer de la Cour, s'ils préféroient le repos. C'est de quoi Pline nous fournit un exemple remarquable. Un Préfet du Prétoire, qui avoit été mis en *Il aimoit ses amis sans intérêt.* *Plin. 86. 87.*

(1) Neque enim, ut alia subjectis, ita amor imperatur.... Potest fortasse Princeps iniquè, potest tamen odio esse nonnullis, etiam si ipse non oderit: amari, nisi ipse amet, non potest..... Placeat tibi semper hæc secta, nec unquam persuadeatur humile esse Principi, nisi odisse. *Plin.*

place par Trajan, ſans avoir déſiré ni recherché cet emploi, s'en dégoûta bientôt, & demanda la permiſſion de le quitter, & d'aller paſſer le reſte de ſes jours à ſa campagne. L'Empereur eût bien ſouhaité le retenir : mais il ne voulut point lui impoſer de néceſſité. Il céda à ſes inſtances ſans ceſſer de l'aimer. Il l'accompagna juſques ſur le rivage de la mer : il l'embraſſa tendrement au moment de la ſéparation, & en l'invitant à revenir il lui permit de s'en aller.

Facilité de ſes audiences. 47-49.

Ses bontés ne ſe faiſoient pas ſentir à ſes ſeuls amis. Elles éclatoient dans la facilité de ſes audiences, auxquelles il admettoit tout le monde indifféremment. Nulle place publique, nul temple n'étoit plus ouvert ni plus acceſſible que le Palais de Trajan. Nerva avoit fait mettre ſur le frontiſpice du Palais Impérial cette inſcription, PALAIS PUBLIC. Trajan rempliſſoit toute l'étendue de ce terme. Il ſembloit que la demeure du Prince fût la demeure de tous les citoyens. On n'y trouvoit nulle porte fermée, on n'y éprouvoit nul rebut, nulle difficulté de la part des gardes. Tout y étoit modeſte & tranquille, comme dans une maiſon privée. Trajan faiſoit accueil à tous, écoutoit tous ceux qui ſe préſentoient. Humain, affable, occupé des affaires dont on venoit lui parler, comme s'il n'en eût eu aucune autre, il ſe prêtoit même aux converſations familiéres de ceux qui n'avoient point d'affaire à lui communiquer. On avoit

pleine liberté de venir lui rendre des devoirs, pleine liberté de s'absenter. Vivant ainsi au milieu de ses citoyens comme un pere au milieu de ses enfans, il trouvoit dans l'amour des peuples une sûreté, que les gardes redoublées, la terreur & la cruauté n'avoient pû procurer à Domitien. Oui, dit Pline, nous apprenons par expérience (1), que la meilleure défense d'un Prince est sa bonté & sa vertu. Nulle citadelle, nul rempart plus invincible, que de n'avoir besoin ni de citadelle ni de rempart. En vain s'environnera d'une garde redoutable celui qui ne sera point gardé par l'affection des siens. Les armes irritent & provoquent les armes.

Gaieté familiere dans ses repas.

Trajan savoit goûter les douceurs de la société, & elles étoient l'assaisonnement de ses repas. Il avoit toujours à sa table quelques-uns des premiers & des plus vertueux citoyens. La liberté, & même l'enjouement, régnoient dans ses entretiens. Il attaquoit, il répondoit. On n'admiroit point la vaisselle d'or & d'argent, ni la variété des mets, & la finesse des ragoûts. Une gaieté aimable, des propos familiers, quelquefois roulant sur des matiéres de Littérature, faisoient de la table de Trajan un vrai & agréa-

(1) Discimus experimento fidelissimam esse custodiam Principis ipsius innocentiam. Hæc arx inaccessa, hoc inexpugnabile munimentum, munimento non egere. Frustra se terrore succinxerit, qui septus caritate non fuerit: armis enim arma irritantur.

ble délassement & pour l'Empereur & pour ses convives.

Son goût pour la chasse. 81-82. En général les maniéres de Trajan étoient simples, & ses divertissemens portoient ce caractère de simplicité. Il aimoit la chasse, & il s'y exerçoit sans faste & sans mollesse, allant lui-même lancer la bête, & la poursuivant à travers monts & vallées. S'il faisoit quelque promenade sur mer, il observoit la manoeuvre, il s'y associoit lui-même, & manioit la rame, quand il s'agissoit de vaincre la violence des vents & des flots. Je ne me lasse point d'employer ce que je trouve de plus beau dans les réflexions de Pline. Voici de quelle maniére il raisonne sur la nature des amusemens de Trajan. » (1) Il est, dit-il, des plaisirs qui rendent témoignage à l'intégrité des mœurs » & à la tempérance de celui qui les goûte. » Quel est l'homme dont les occupations » n'aient pas au moins une apparence de » sérieux ? Le loisir nous décéle. L'exercice de la chasse, tout militaire, fait honneur à un Prince, dont (2) les délassemens ne sont qu'un changement de travail. Ce (3) n'est pas, ajoute Pline, que

(1) Sunt voluptates quibus optimè de cujusque gravitate, sanctitate, temperantia creditur Nam quis adeò dissolutus, cujus non occupationibus aliqua species severitatis insideat ? Otio prodimur. *Plin.* 82.

(2) Instar refectionis existimas mutationem laboris. 81.

(3) Nec verò laudaverim per se magnopere duritiam corporis & lacertorum. Sed si his validior

» le soin d'endurcir le corps & de le ren-
» dre robuste, doive être regardé par lui-
» même comme digne de grands éloges.
» Mais si ce corps plein de vigueur est
» gouverné par une ame encore plus vi-
» goureuse, si à la force extérieure on
» joint un courage qui ne se laisse point
» énerver, ni amollir par les faveurs de la
» fortune & par les voluptés qui environ-
» nent le trône, c'est alors que je louerai
» un exercice où la fatigue plaît, & qui
» fait acheter l'accroissement des forces par
» des courses laborieuses. »

L'exemple des vertus de Trajan influa d'abord sur sa famille. Sa femme & sa sœur imitoient sa modestie : elles vivoient dans une parfaite union, & le rendoient aussi heureux dans son domestique, qu'il étoit grand au dehors. Au moins c'est ainsi qu'en parle Pline, dont peut-être les éloges souffrent ici quelque restriction. Car la protection constante que Plotine accorda à Adrien contre l'inclination de Trajan, & la manœuvre qu'elle joua pour élever le même Adrien à l'Empire, ne donnent pas une fort bonne idée de la déférence de cette Impératrice pour les volontés de son époux.

Fruits du bon exemple du Prince. *Plin.* 83. 84.

Mais rien ne nous empêche d'ajouter foi

toto corpore animus imperiret, quem non fortunæ indulgentia molliat, non copiæ principales ad segnitiem luxumque detorqueant, tunc ego... lætum opere corpus, & crescentia laboribus membra mirabor. 82.

[?]-45. au témoignage de Pline, lorſqu'il aſſûre que les mœurs publiques ſe réformérent ſur celles du Prince, & que ſous un Empereur ſi vertueux on eut honte d'aimer le vice. » Telle eſt, dit-il, la (1) force de » l'exemple du Souverain. Nous ſommes » une cire molle entre ſes mains : nous le » ſuivons par-tout où il nous mene. Car » nous voulons mériter ſon affection & » ſon eſtime : & c'eſt de quoi ne peuvent » ſe flatter ceux qui ne le reſſemblent pas. » Ajoutez le puiſſant motif des récompen-» ſes. En effet la vertu ou le vice (2) ré-» compenſé font les bons ou les mauvais. » Peu d'hommes ont l'ame aſſez élevée » pour aimer le bien en lui-même, & pour » ne pas ſe décider entre la vertu & ſon » contraire ſuivant le ſuccès. Le très-grand » nombre eſt de ceux qui voyant le prix » du travail s'accorder à la nonchalance, » & la folie de la débauche emporter les » honneurs dûs à la ſageſſe & à la bonne » conduite, veulent parvenir par les voies » qui réuſſiſſent aux autres, & imitent les

(1) Flexibiles quamcumque in partem ducimur à Principe, atque, ut ita dicam, ſequaces ſumus. Huic enim cari, huic probati eſſe cupimus : quod fruſtra ſperaverunt diſſimiles. 45.

(2) Præmia bonorum malorumque bonos ac malos faciunt. Pauci adeò ingenio valent, ut non turpe honeſtumque, prout bene aut ſecus ceſſit, expetant fugiantve. Ceteri, ubi laboris inertiæ, vigilantiæ ſomno, frugalitatis luxuriæ merces datur, eadem iſta, quibus alios artibus aſſecutos vident, conſectantur. 44.

» vices

» vices honorés. Et réciproquement lorſ-
» que la vertu attire la faveur du Prince,
» & les graces qui en ſont les ſuites, ſon
» éclat naturel, ſecondé par la récompen-
» ſe, reprend ſes droits ſur les cœurs. »

La multitude même ſe montra docile aux leçons de vertu que Trajan lui préſentoit. On ſait quel étoit l'enthouſiaſme du peuple pour le jeu des Pantomimes. Domitien les avoit chaſſés : Nerva avoit été forcé de les rétablir. Le peuple demanda à Trajan la ſuppreſſion d'un ſpectacle enchanteur, qui réuniſſoit tous les attraits du vice. Ainſi ce Prince eut la gloire de réformer un abus pernicieux, ſur la priere de ceux mêmes qui en avoient toujours été les protecteurs : & au lieu d'y employer la crainte, (1) guide infidéle dans la route du devoir, il laiſſoit à ceux qu'il amenoit au bien l'honneur de paroître s'y être portés de leur propre mouvement.

Le peuple lui demande l'expulſion des Pantomimes.

46.

L'heureuſe influence de l'exemple de la Capitale s'étendit aux Provinces. Le premier Magiſtrat de Vienne en Gaule, nommé Trébonius Rufinus, ſupprima par une Ordonnance des combats Gymniques, qu'un citoyen de la ville avoit fondés par ſon teſtament. L'affaire excita une conteſtation, & fut portée au Tribunal de Trajan, qui la jugea aſſiſté d'un conſeil choiſi. Pline en étoit. Après que Trébonius eût plaidé lui-même ſa cauſe, on alla aux voix, & Ju-

Combats Gymniques ſupprimés à Vienne.

Plin. ep. IV. 22.

(1) Infidelis recti magiſter eſt metus.

nius Mauricus opina pour confirmer la suppression ordonnée par le Magistrat de Vienne, & il ajouta : » Plût aux Dieux, que » l'on pût aussi abolir les mêmes spectacles » dans Rome ! » Son avis passa, & les combats Gymniques de Vienne demeurerent supprimés.

Trajan protége les Lettres & les beaux Arts. *Plin. Pan.* 47. *Vict. Epit.*

Trajan, sans être lui-même savant, témoigna beaucoup d'estime pour les beaux Arts, & pour ceux qui en faisoient profession. Son goût livré aux armes ne lui avoit pas permis de cultiver les Lettres. Mais en esprit supérieur, il ne laissoit pas de sentir tout le prix des connoissances qu'il ne s'étoit pas trouvé dans le cas d'acquérir. Il les aimoit, il se plaisoit à en entendre parler. Pour en faciliter la propagation, il établit des Bibliothéques. Il (1) rappella donc à la vie toutes les parties de la Littérature qui périssoient par la persécution qu'elles avoient soufferte sous Domitien. Il avoit raison de protéger l'étude de la Sagesse, & tous les Arts qui perfectionnent l'humanité, puisqu'il remplissoit dans sa conduite les devoirs qu'ils prescrivent. Leurs leçons faisoient son éloge, & pour l'honneur qu'ils lui procuroient, il leur devoit l'amour & la protection.

Dio.

(1) Ut sub te spiritum & sanguinem & patriam receperunt studia, quæ priorum temporum immanitas exsiliis puniebat ! ..... At tu easdem Artes in complexu, oculis, auribus, habes. Prestas enim quæcumque præcipiunt : tantùmque illas diligis, quantùm ab illis probaris. 47.

Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. 50.

Pline nous administre encore plusieurs autres traits du bon Gouvernement de Trajan, & je vais les rapporter dans l'ordre selon lequel il les présente. » (1) Vous » nous rendez, lui dit-il, participans de » vos biens, de votre demeure auguste, » de votre table : & en même-tems vous » voulez que nous jouissions de la proprié» té de ce qui nous appartient. Vous n'en» vahissez point toutes les possessions des » particuliers, comme ont fait plusieurs de » vos prédécesseurs. César voit quelque » chose qui n'est point à lui : & enfin l'E» tat se trouve plus grand que le domaine » du Prince. »

Il met en vente, ou donne une grande partie des maisons Impériales.

Trajan fit plus. Se trouvant surchargé de cette multitude de maisons de plaisance, de palais, de jardins superbes, que l'avidité des premiers Césars avoit envahis, il en fit mettre en vente une partie, il en donna un autre, ne croyant (2) posséder rien plus réellement que ce qu'il possédoit par ses amis.

Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence

Si par modestie & par libéralité il se défaisoit d'un grand nombre de bâtimens qui appartenoient à l'Empereur, on conçoit aisément qu'il étoit peu curieux d'en construire de nouveaux à son usage. Trajan ai-

(1) Quum rebus tuis ut participes fruamur, quæ habemus ipsi quàm propria, quàm nostra sunt! ... Est quod Cæsar non suum videat, tandemque imperium Principi, quàm patrimonium, majus est. 50.

(2) Nihil magis tuum credis, quàm quod per amicos habes.

pour les ouvrages publics. moit la magnificence, mais par rapport aux édifices publics. Pline fait mention de portiques, de temples, élevés ou achevés par ses ordres, d'une augmentation importante faite au Cirque, dans laquelle il ne voulut point se dresser de loge séparée, content d'être assis au spectacle comme les simples citoyens.

51.

Dans la suite de son regne il exécuta de plus grands ouvrages encore. Le plus célébre est la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome, & qui porta son nom. Pour en préparer le sol, il fallut couper une colline de cent vingt-huit pieds de hauteur. Il l'environna de galleries & de belles maisons, & il érigea au milieu la fameuse colonne qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom, destinée à lui servir de tombeau, & dont la hauteur marque, ainsi que le porte l'inscription, (1) celle à laquelle s'élevoit anciennement le terrein qui a été applani. Cette place & cette colonne sont les ouvrages qui frappérent d'une plus grande admiration l'Empereur Constance, lorsqu'il vint à Rome. Il les trouva inimitables, & désespéra de pouvoir jamais rien faire de pareil.

Dio.

Amm. Marc. L. XVI.

En embellissant Rome Trajan ne négligea point les Provinces. Il y établit diverses colonies : il tira un grand chemin dans

Vict.

(1) AD DECLARANDUM QUANTÆ ALTITUDINIS MONS ET LOCUS TANTIS OPERIBUS SIT EGESTUS.

toute la longueur de l'Empire d'Orient en Occident, à travers des nations Barbares, depuis le Pont-Euxin jusqu'en Gaule. Il fortifia des camps & des châteaux sur les frontiéres, & dans tous les endroits qui pouvoient en avoir besoin. En Espagne, où il étoit né, un pont sur le Tage à Alcantara, ouvrage merveilleux, & de grands chemins que tant de siécles n'ont pû entiérement détruire, sont des monumens subsistans de sa magnificence. Je parlerai ailleurs du port qu'il construisit à Civita-Vecchia, & du pont qu'il dressa sur le Danube.

Ciacconi de Col. Traj.

Témoignages simples & vrais de la vénération publique envers Trajan.

Plin. 52-55.

Un Prince qui faisoit ainsi le bonheur de l'Univers, en faisoit pareillement les délices : & la reconnoissance publique se manifestoit envers lui d'une manière aussi simple que vraie. On ne lui décernoit point les honneurs divins. Ses statues ne remplissoient point la ville : il n'y en paroissoit qu'un petit nombre, & du même métal dont étoient celles des Brutus & des Camilles, de qui il représentoit si bien les vertus. Ses éloges ne faisoient point retentir le Sénat, à tems, à contretems. Les Sénateurs ne se croyoient & n'étoient point obligés, lorsqu'ils opinoient sur des matières totalement étrangères, d'offrir hors de propos leurs encens au Souverain. Ils le louoient quand l'occasion l'exigeoit, par effusion de cœur, naïvement, uniment, sans emphase, sans exagération. La sincérité de leurs éloges les dispensoit du faste

dont la flatterie a besoin pour couvrir ses mensonges.

Il les préfére aux honneurs excessifs.

Par cette conduite ils entroient dans les intentions de Trajan, dont la modestie refusoit tous les titres & tous les honneurs qui sortoient de l'ordre commun. » (1) » Vous savez, lui dit Pline, où réside la » vraie gloire d'un Monarque, gloire im- » mortelle, & sur laquelle ne peuvent rien » ni les flammes, ni la durée des siécles, » ni la jalouse malignité des successeurs. » Les arcs de triomphe, les statues, les » autels & les temples sont sujets à périr » par vétusté, à tomber dans l'oubli, à » éprouver la négligence de la postérité; » & même à réveiller ses censures. Mais » une ame élevée au-dessus d'une vaine » ambition, & qui sait donner des bornes » & un frein à l'orgueil d'un pouvoir illi- » mité, voilà ce qui assure des honneurs » que le tems ne peut flétrir, & auxquels

(1) Scis ubi vera Principis, ubi sempiterna sit gloria, ubi sint honores in quos nihil flammis, nihil senectuti, nihil successoribus liceat. Arcus enim & statuas, aras etiam templaque demolitur & obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contrà contemptor ambitionis, & infinitæ potestatis domitor ac frenator animus ipsâ vetustâte florescit, nec ab ullis magis laudatur, quàm quibus minimè necesse est. Prætereà ut quisque factus est Princeps, extemplo fama ejus, incertum bona an mala, ceterùm æterna est. Non ergo perpetua Principi fama, quæ invitum manet, sed bona, concupiscenda est. Ea porrò non imaginibus & statuis, sed virtute ac meritis propagatur. 55.

» il communique au contraire une nouvelle
» fleur & une nouvelle vie. On loue plus
» volontiers un Prince qui se gouverne
» par ces maximes, à proportion que l'on
» y est moins obligé par la nécessité. Ajou-
» tons que les Souverains sont certains par
» leur état d'une Renommée qui peut être
» bonne ou mauvaise ; mais qui ne peut
» finir. Ce qu'ils ont donc à souhaiter ce
» n'est pas qu'on se souvienne d'eux à ja-
» mais, mais que leur mémoire soit hono-
» rée. Or c'est ce qu'ils obtiendront par
» les bienfaits & par la vertu, & non par
» les images & les statues. »

Trajan ne souffrit jamais de son vivant qu'on lui érigeât des temples. Pour ce qui est des trophées, des arcs de triomphe, il ne s'opposa point à cette sorte de monumens lorsqu'il les eût mérités par ses exploits. On l'a même accusé de les avoir trop multipliés : & tout le monde sait la plaisanterie par laquelle on le comparoit à la Pariétaire, parce que son nom, ainsi que cette herbe, s'attachoit à toutes les murailles. Peut-être l'ivresse de sa haute fortune & des prospérités militaires apporta-t-elle dans la suite qnelque altération à la noble simplicité de ses premiers sentimens. Mais dans les commencemens de son regne je ne vois rien qui nous empêche de penser avec Pline, que les témoignages de la vénération publique que lui attira sa bonté, étoient, non-seulement dans la vérité,

Amm. Marc. L. XXVII.

mais selon son goût, bien au-dessus des monumens les plus fastueux.

On lui donne le surnom d'*Optimus*.

Plin. 2. & 81.

La nation lui donna le surnom d'OPTIMUS, *très-bon* : (1) surnom nouveau, & dont l'arrogance des précédens Empereurs laissoit les prémices à Trajan. Ils avoient été curieux d'accumuler des titres superbes, & ils avoient négligé celui-ci, qui au jugement des justes estimateurs des choses, est sans contredit le plus beau dont puisse être décoré un mortel. Trajan en sentit toute la valeur, & par la continuité d'une bonne conduite soutenue pendant tout le cours de son regne, il s'en montra si digne, qu'il se le rendit propre en quelque façon. Ce nom devint son attribut spécial, son caractère distinctif : & dans les temps postérieurs, lorsque l'on prodiguoit aux nouveaux Princes les acclamations les plus flatteuses, on leur souhaitoit qu'ils fussent plus heureux qu'Auguste, & meilleurs que Trajan : FELICIOR AUGUSTO, MELIOR TRAJANO.

Eutrop.

Tillem. not. 6. *sur Trajan.*

Il est probable que l'usage de ce titre pour Trajan ne s'établit que par succession de tems. On peut croire que ce ne fut point une délibération expresse, mais la voix publique qui le lui donna d'abord. Il s'accrédita peu-à-peu, & s'introduisit par degrés dans les monumens & dans les actes. Ce n'est que vers la fin du regne de cet

(1) Quod peculiare hujus & proprium arrogantia priorum Principum fecit. 2.

Empereur qu'on le trouve employé communément ſur ſes médailles.

Outre ce titre durable, que l'amour du peuple & du Sénat conſacra à Trajan, ſouvent des acclamations ſubites, & que l'on doit regarder comme l'expreſſion impétueuſe d'une affection qui ne pouvoit ſe contenir, rempliſſoient ce bon Prince de joie, & le couronnoient de gloire. On s'écrioit ſouvent en ſa préſence : » Heureux citoyens ! heureux Empereur ! Puiſſe-t-il » renouveller toujours les mêmes traits de » bonté ! Puiſſe-t-il entendre toujours ſortir de notre bouche les mêmes vœux ! » Et (1) à de ſi tendres paroles Trajan rougiſſoit & verſoit des larmes de joie. Car il ſentoit que c'étoit à lui qu'elles s'adreſſoient, & non à ſa fortune.

Acclamations du peuple & du Sénat pleines de tendreſſe, & méritées par mille traits de ſageſſe & de bonté. *Plin. Pan.* 2.

Ce fut particuliérement à l'occaſion de ſon troiſieme Conſulat qu'il mérita ces ſortes d'acclamations, ſi douces pour un bon Prince. Les circonſtances dont il accompagna l'acceptation de cette charge, ſa geſtion, ſa démiſſion préſenta aux Romains des ſujets d'admiration, & des motifs d'attachement.

Plin. 59. 77.

Et d'abord en conſentant à devenir Conſul pour la troiſieme fois, il imita la modeſtie de Nerva, & il communiqua le même honneur à deux particuliers, auxquels il

(1) Ad quas ille voces lacrymis ac multo pudore ſuffunditur. Agnoſcit enim ſentitque ſibi, non Principi, dici. 2.

donna pareillement un troisieme Consulat. Il les fit tous deux ses collégues. Car il étendit pour lui jusqu'à quatre mois la durée du Consulat, qui pour les autres se renfermoit dans la moitié de cet espace. L'un d'eux est Frontin; ou plus vraisemblablement Fronto, dont nous avons parlé sous Nerva. L'autre nous est absolument inconnu. Mais ce que nous savons, c'est qu'il les choisit sur la récommandation de l'estime publique, & du cas singulier que le Sénat faisoit de leur mérite. Ils étoient du nombre de ceux que cette Compagnie avoit nommé Commissaires sous le regne de Nerva, pour aviser aux moyens de diminuer les dépenses de l'Etat. Trajan se fit un devoir d'honorer ceux que le Sénat honoroit, & dans le même ordre dans lequel le Sénat les avoit placés.

Tillem. not. 8. sur Trajan.

Plin.

Pline tire avec raison de cette circonstance un sujet d'éloge pour son Prince, & il (1) l'exhorte à suivre toujours le même plan. » Jugez de nous, lui dit-il, par la re-» nommée : qu'elle seule fixe vos regards » & votre attention. Ne prêtez point l'o-» reille aux rapports secrets, aux délations

(1) Persta, Cæsar, in ista ratione propositi, talesque nos crede, qualis fama cujusque est : huic aures, huic oculos intende. Ne respexeris clandestinas existimationes, nullisque magis quàm audientibus insidiantes susurros. Meliùs omnibus quàm singulis creditur. Singuli enim decipere & decipi possunt. Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. 62.

» sourdes, qui ne tendent à personne des
» piéges plus dangereux, qu'à ceux qui les
» écoutent. Il est plus sûr de se régler sur
» le témoignage de tous, que sur celui
» d'un seul. Dans ces confidences particu-
» liéres & mystérieuses un seul peut trom-
» per & être trompé. Mais jamais person-
» ne n'en a imposé à tous : jamais le rap-
» port de tous n'a trompé personne. »

Trajan déterminé à recevoir le Consulat, ne se dispensa d'aucune partie du cérémonial usité alors par rapport aux Candidats. Le peuple avoit encore quelque part dans les élections des Magistrats, au moins pour la forme. L'Empereur se transporta au champ de Mars, & tranquille au milieu de l'assemblée il attendit, comme les autres aspirans, sa nomination.

A ce grand trait de modération Trajan en ajouta aussi-tôt un autre encore plus signalé. Dès qu'il fut nommé, il alla se présenter au Consul qui avoit présidé à l'assemblée, pour prêter le même serment que prêtoient en pareil cas les particuliers. Il étoit debout, & le Consul assis lui dicta la formule du serment dont l'Empereur répéta toutes les paroles. Conséquent dans ses principes il monta, ou le même jour, ou lorsqu'il prit possession du Consulat, à la Tribune aux harangues, & jura l'observation des Loix. Il fit une semblable démarche lorsqu'il sortit de charge. Il reparut sur la Tribune, dédaignée depuis si long-tems par ses

prédéceſſeurs, & il jura qu'il n'avoit rien fait contre les Loix.

Je ne ſais ſi jamais aucun Empereur, ſoit avant, ſoit après Trajan, s'eſt ſoumis à tout ce cérémonial. Mais il réſulte de ſa conduite ce que j'ai déjà obſervé ailleurs, qu'il regardoit la République comme toujours ſubſiſtante; qu'il s'en croyoit, non le maître, mais le Chef & le premier Magiſtrat; & qu'il étoit perſuadé que la plénitude de la puiſſance ne réſidoit pas en lui, mais dans le corps de l'Etat.

C'eſt ce qu'expriment encore les termes de la harangue qu'il prononça dans le Sénat le premier Janvier. Il exhorta la Compagnie à rentrer en jouiſſance de la liberté, à prendre ſoin de l'Empire comme d'un bien commun, à veiller à l'utilité publique. Ce langage étoit uſité dans la bouche des Empereurs: mais de la part de Trajan il paſſa pour ſincére.

An. Rom. 851.

Ce qui n'étoit point du tout uſité, c'eſt la formule dans laquelle il voulut que fuſſent conçûs les vœux que la République fit pour lui le trois Janvier, ſuivant une coutume établie depuis Auguſte. Il appoſa lui-même aux vœux pour ſa conſervation & ſa proſpérité cette condition: (1) *Suppoſé qu'il gouverne bien & pour l'avantage de tous les affaires de la République.* C'étoit ſe rendre extrêmement populaire, & en même-

(1) *Si bene Rempublicam & ex utilitate omnium rexeris.* 67. & 68.

tems se montrer bien sûr de soi, que de ne désirer la prolongation de ses jours, que dépendamment du salut de la République; & de ne point souffrir que l'on formât pour lui des vœux qui n'eussent pour objet que l'utilité de ceux qui les faisoient.

Vint ensuite le jour de la désignation des Magistrats inférieurs aux Consuls, c'est-à-dire, Préteurs, Ediles, Questeurs, &c. Car c'est ainsi, je pense, qu'il faut entendre les expressions générales de Pline, qui parlant des choses très-connues de ses auditeurs, n'a pas eu besoin de s'expliquer d'une façon précise & déterminée. Cette nomination se faisoit par les suffrages du Sénat, & Trajan y présidoit comme Consul. On conçoit aisément qu'une élection, à laquelle on procédoit sous la présidence de l'Empereur, dépendoit principalement & presque uniquement de lui. Mais Trajan déclara aux Candidats, qu'ils ne devoient espérer du Prince les honneurs qu'ils désiroient, qu'autant qu'ils les auroient demandés au Sénat, & obtenus par les suffrages de cette auguste Compagnie, pour laquelle il les exhorta d'imiter son respect.

Dans le choix entre les Candidats, il considéroit beaucoup la noblesse des ancêtres. S'il restoit encore quelques rejettons de ces anciennes familles, que les Césars travailloient depuis si long-tems à détruire, il les encourageoit, il prenoit plaisir à les élever, & par un désintéressement bien

louable, il honoroit en eux un avantage qu'il n'avoit pas lui-même. Il avoit aussi beaucoup d'égard aux services précédens : la bonne conduite dans une charge inférieure étoit la meilleure recommandation auprès de lui pour monter à un degré plus haut. Il pesoit les témoignages rendus aux Candidats par des gens d'honneur & de probité. Il n'omettoit rien de ce qui pouvoit l'aider à découvrir le mérite, & à le mettre en place : le tout, sans employer la puissance Impériale, agissant presque comme un simple Sénateur, & donnant le ton par son exemple plus que par son autorité. Ceux qui se voyoient nommés d'une façon si honorable, étoient sans doute bien satisfaits : mais Trajan avoit l'art de ne point renvoyer mécontens ceux mêmes qui n'avoient pû être placés. (1) Les premiers se retiroient comblés de joie, les autres consolés par l'espérance.

Ce n'est pas tout encore. A mesure que chaque Candidat avoit été nommé pour la charge qu'il demandoit, Trajan le félicitoit avec la familiarité d'un ami. Il descendoit de sa chaise curule pour aller au-devant de lui & l'embrasser : ensorte que l'Empereur & le Candidat se trouvoient de niveau ; & le Senat, témoin autrefois de l'orgueil dédaigneux de Domitien, qui à peine présentoit sa main à baiser aux premieres person-

(1) Alii cum lætitia, alii cum spe recesserunt. Multis gratulandum, nemo consolandus fuit. 69.

nes de l'Etat, voyoit avec raviſſement l'inégalité diſparoître entre celui qui donnoit la charge, & celui qui la recevoit. (1) Le Sénat ne fut pas maître de ſes transports. On s'écria de toutes les parties de la ſalle d'aſſemblée : *Vous en êtes d'autant plus grand, d'autant plus digne de nos reſpects.* Et rien n'étoit plus vrai. » Qui eſt au faîte de la » grandeur, dit Pline, ne peut plus croî- » tre qu'en s'abaiſſant par bonté. Et la ma- » jeſté de ſon rang ne court aucun riſque. » Nul danger n'eſt moins à craindre pour » un Souverain, que celui de l'aviliſſe- » ment. »

Trajan le craignoit ſi peu, ce danger, que dans (2) la priere par laquelle il avoit commencé, ſelon l'uſage, l'aſſemblée des élections, il n'avoit point fait difficulté de ſe mettre au troiſieme rang : » Je demande » aux Dieux, avoit-il dit, que les diffé- » rens choix qui vont ſe faire, tournent » à votre avantage, à celui de la Répu- » blique, & au mien. » Et il ajouta aux vœux qui faiſoient la clôture de la cérémonie, ces paroles non moins pleines de mo-

(1) Quod factum tuum à cuncto ſenatu quàm verâ acclamatione celebratum eſt! *Tanto major! tanto auguſtior!* Nam cui nihil ad augendum faſtigium ſupereſt, hic uno modo creſcere poteſt, ſi ſe ipſe ſubmittat : ſecurus magnitudinis ſuæ. Neque enim ab illo periculo fortuna Principum longiùs abeſt, quàm humilitatis. 71.

(2) Precatus es, ut illa ipſo ordinario comitiorum *bene ac feliciter eveniret nobis, Reipublicæ, tibi.* 72.

destie, quoiqu'elles exprimassent en même-tems une juste confiance en sa vertu ; » (1) Puissent les Dieux exaucer mes prières, autant & à proportion que je continuerai de mériter votre estime. »

Le Sénat répondit à ces admirables souhaits par des acclamations de tendresse. » Heureux (2) Prince ! s'écrioit-on : ne » doutez pas que vous ne soyez aimé de » nous à jamais. Croyez-en notre témoi» gnage, croyez-en celui que vous rend » votre propre vertu. Que nous sommes » heureux nous-mêmes ! Puissent les Dieux » nous aimer, puissent-ils aimer notre Prin» ce, comme notre Prince nous aime ! »

L'usage de ces sortes d'acclamations subsistoit depuis long-tems, comme je l'ai observé ailleurs. Tom. III. p. 204. Mais ce n'étoient communément que des paroles en l'air, qui ne partoient point du cœur, & qu'extorquoit la nécessité des circonstances. Aussi ne s'embarrassoit-on nullement d'en perpétuer le souvenir, & elles périssoient en naissant. Celles dont une affection sincère honoroit Trajan ne méritoient pas d'être traitées avec cette indifférence. Le Sénat ordonnoit, après avoir obtenu avec beaucoup de peine le consentement du Prince, qu'elles fussent

(1) *Ut ita precibus tuis Dii annuerent, si judicium nostrum mereri perseverasses.* Ibid.

(2) *O te felicem! ..... Crede nobis, crede tibi....* Precati sumus, *ut sic te amarent Dii, quemadmodum tu nos; .... ut nos sic amarent Dii, quomodo tu.... O nos felices!* 74.

gravées

gravées sur le bronze, afin qu'elles piquassent l'émulation des Empereurs qui lui succéderoient, & qu'elles leur apprissent à discerner les expressions du cœur avec la flatterie.

Dans les autres fonctions du Consulat Trajan se montra toujours le même. Il n'en regarda aucune comme au-dessous de lui. Il les remplit toutes avec la même assiduité & la même exactitude que s'il n'eût été que Consul. Il présidoit aux délibérations du Sénat : il montoit sur le Tribunal pour rendre la justice à tous ceux qui se présentoient. Il n'offusquoit aucune Magistrature, & laissoit à chacune le libre exercice de ses droits. Comme les Préteurs avoient toujours été traités de Collégues des Consuls, Trajan Consul les appelloit ses Collégues, n'ayant point égard au rang d'Empereur, qui l'élevoit si fort au-dessus d'eux.

Affaire de Marius Priscus. *Plin. Ep. II. 11. & Pan. 76.*

L'affaire de Marius Priscus, qui se traita dans le mois de Janvier, donna lieu à Trajan de faire preuve d'attention & de patience dans l'exercice du ministère du Consulat. Priscus étant Proconsul d'Afrique, avoit pillé la Province : & il en disconvenoit si peu, qu'il se soumettoit volontairement à la peine portée par la Loi contre les concussionnaires, c'est-à-dire, à la restitution de tout ce qu'il avoit enlevé. Mais ce n'étoit pas-là son seul crime. Il étoit devenu cruel par avidité, & il ne s'étoit pas fait un scrupule de recevoir de l'argent

pour condamner & faire périr des innocens. L'énormité de ces derniers forfaits attira la cause au jugement du Sénat. Pline & Tacite plaidérent pour les Africains. L'affaire fut discutée pendant trois jours consécutifs : & chaque séance dura jusqu'au soir. Trajan assista à tout, sans se rebuter d'une telle longueur, sans interposer son autorité pour gêner en quelque façon que ce pût être, la liberté d'examiner & d'opiner. Sa bonté parut en ce que Pline ayant été obligé de parler pendant cinq heures de suite avec beaucoup de contention, l'Empereur inquiet sur le tort que pouvoit porter à une santé aussi délicate que la sienne cette violente fatigue, le fit avertir plusieurs fois de se ménager. Enfin Priscus fut condamné à l'exil, qui étoit la plus grande peine qu'imposassent les Loix Romaines. Mais (1) il avoit sauvé une partie de son injuste butin, & il l'emporta dans le lieu de son exil. Là, selon l'expression du Satyrique, *il jouit du Ciel même irrité contre lui*, faisant bonne chére & grande dépense, pendant que la Province, qui avoit gagné son procès, restoit gémissante & dépouillée.

Affaire de Classicus. Il paroît que l'on doit rapporter à cette même année une autre affaire de même

(1) . . . . . . Damnatus inani
Judicio, (quid enim salvis infamia nummis?)
Exul ab octava Marius bibit, & fruitur Diis
Iratis : at tu victrix Provincia ploras.
Juven. Sat. 1.

genre, dans laquelle Pline s'employa encore pour venger une Province vexée par son Proconsul. Cécilius Classicus, Africain d'origine, avoit traité la Bétique, comme Marius Priscus, né dans la Bétique, en usoit dans le même-tems à l'égard des Africains. Pline, qui avoit déjà servi le juste ressentiment de cette Province contre Bébius Massa, ne crut pas pouvoir lui refuser son secours dans une nouvelle occasion où elle en avoit besoin. Mais Classicus fut soustrait au jugement du Sénat par une mort ou naturelle, ou volontaire. Ainsi l'accusateur n'eût à demander contre lui qu'un dédommagement sur ses biens en faveur des habitans de la Bétique : & il l'obtint. Il attaqua ensuite ceux qui s'étoient rendu les ministres des injustices de ce Proconsul. Ils étoient en grand nombre, & ils se défendirent sur la prétendue nécessité pour des Provinciaux d'obéir au Magistrat Romain. Leurs excuses parurent avec raison insuffisantes : & ils furent condamnés à différentes peines selon la diversité des cas où ils se trouvoient. La Province avoit impliqué dans l'accusation la femme & la fille de Classicus. Il tomboit quelques soupçons sur la femme, mais il n'y eut rien de prouvé : & elle fut déchargée de l'accusation. Pour ce qui est de la fille, Pline la jugeant innocente, déclara qu'il ne la mettroit point en cause, & ne prêteroit point son ministère à une injuste persécution.

Plin. Ep. III. 9.

Il avoit été chargé des deux affaires contre Priſcus & contre Claſſicus, par délibération du Sénat : & les mêmes Arrêts qui condamnoient les coupables furent remplis d'éloges pour le zèle, le talent, & la probité de l'Avocat.

Consulat & Panégyrique de Pline. *Plin. Pan. 90-93.*

Pline fut Conſul la même année qu'il plaida ces deux grandes cauſes. Il géra le Conſulat pendant les mois de Septembre & d'Octobre, & il y eut pour Collégue Tertullus Cornutus, dont il parle ſouvent dans ſes Lettres, ſon ami de tous les tems, le compagnon de ſes dangers ſous la tyrannie de Domitien, & déjà aſſocié avec lui dans la charge d'Intendant du Tréſor public. Ce fut pour l'un & l'autre une douce ſatisfaction de ſe voir de nouveau réunis dans l'exercice de la ſuprême Magiſtrature. Chacun d'eux ſe crut obligé & pour ſoi-même & pour ſon Collégue : & Trajan mit le comble à ſon bienfait par les louanges qu'il leur donna en les mettant en place, & par le témoignage qu'il leur rendit d'un amour pour la vertu & pour le bien public, qui les égaloit aux anciens Conſuls.

Ce fut pendant ſon Conſulat que Pline prononça ce fameux Panégyrique, dont j'ai tiré preſque tout ce que j'ai dit juſqu'ici ſur Trajan. Quoique ce ſoit un éloge, & non pas un monument hiſtorique, j'ai crû pouvoir m'en ſervir avec confiance, parce qu'à très-peu de choſe près, l'Hiſtoire parle de cet Empereur comme Pline en a parlé.

L'ordre dans lequel ses Lettres sont rangées invite à croire que c'est vers le tems où nous en sommes, qu'arriva la mort tragique d'un ancien Préteur, qui fut assassiné par ses esclaves. Il se nommoit Largius Macédo, fils d'un affranchi, maître dur & inhumain, & qui voyant (1) dans ses esclaves l'image de la condition où son pere avoit vécu, au lieu de se sentir engagé par cette considération à les traiter avec douceur, sembloit au contraire en être aigri, & porté d'autant plus à exercer sur eux toutes sortes de barbaries. Ils se vengérent: & plusieurs d'entre eux s'étant ligués l'attaquérent pendant qu'il étoit dans le bain, l'assommérent de coups, & le laissérent pour mort sur le plancher. Il lui restoit pourtant encore de la vie : & d'autres esclaves plus fidéles lui ayant donné du secours, il reprit ses sens, & vécut assez pour voir le supplice de ses assassins. Il ne paroît point que l'on ait pensé en aucune façon dans l'occasion dont je parle, à exécuter cette loi terrible qui condamnoit à la mort tous les esclaves enfermés sous le même toît où leur maître avoit été tué : & l'on conçoit ici combien elle auroit été injuste.

Largius Macédo, ancien Préteur, assassiné par ses esclaves. *Plin. Ep. III.* 14.

L'année du troisieme Consulat de Trajan est la premiere époque de l'élévation d'Adrien, qui lui succéda dans la suite à l'Empire. Il épousa cette année Julia Sabina,

Commencement de l'élévation d'Adrien, par

(1) Superbus dominus patrem suum parum, imò & sævus, & qui servisse nimiùm meminisset. *Plin.*

Son mariage avec Sabine petite-niéce de Trajan.

Spart. Adr. 1-4.

petite-niéce de l'Empereur, & sa plus proche héritiere.

Bien des nœuds le lioient déjà avec Trajan. Il étoit né à Rome, mais originaire d'Italica, patrie de ce Prince. Son grand-pere Marcellinus avoit été le premier Sénateur de sa famille : son pere Ælius Adrianus Afer ne s'étoit pas élevé plus haut que la Préture : mais Afer étoit cousin germain de Trajan, & en mourant il le nomma tuteur de son fils, alors âgé de dix ans, avec Cœlius Tatianus * Chevalier Romain. Quand Trajan fut adopté par Nerva, Adrien servoit comme Tribun dans l'armée de la basse Mœsie : & il fut député par cette armée pour aller féliciter son cousin & son tuteur sur une adoption qui lui annonçoit le rang suprême. Il vint, il reçut du nouveau César un emploi dans l'armée du haut Rhin : & à la mort de Nerva, il fut le premier qui en porta la nouvelle à Trajan dans la basse Germanie, & qui le salua Empereur. Pour s'acquérir ce mérite auprès de lui, il eut même des obstacles à vaincre, & il les surmonta par une activité singuliere. Servien son beau-frere, qui avoit le même objet, le traversa, le retarda, jusqu'à lui faire rompre sa chaise dans le chemin. Adrien acheva la course à pied, & prévint encore le courrier de son beau-frere.

* *Saumaise prétend que ce Chevalier Romain se nommoit Attianus, & non Tatianus. Mais c'est une différence peu importante.*

Ce zèle empressé fait assez connoître les vues qu'avoit dès lors Adrien, & qui n'étoient pas mal fondées, puisque Trajan étoit sans enfans. Mais ses dépenses, & les dettes qu'il contracta, prévinrent contre lui l'esprit de Trajan, qui d'ailleurs se sentoit peu d'inclination à l'aimer, sans doute parce qu'il découvroit en lui, parmi beaucoup de grandes qualités, des germes de vices qui pouvoient devenir dangereux. Ce qu'Adrien avoit de louable n'étoit pas une puissante recommandation auprès de Trajan. Adrien né avec les plus heureuses dispositions pour les belles connoissances, les embrassa toutes. Il cultiva l'éloquence dans les deux langues, Grecque & Latine, il s'appliqua à la Philosophie, à l'étude des Loix. Ce genre de mérite n'étoit pas le plus capable de plaire à Trajan, Prince peu lettré. Adrien, par une suite de son goût pour les Sciences & pour les Arts, aimoit la paix : & il parut par la conduite qu'il tint durant son regne, que l'honneur d'étendre l'Empire par des conquêtes le touchoit moins que celui de le bien gouverner. Trajan aimoit la guerre, & l'éclat des trophées & des victoires étoit sa plus forte passion. Mais sur-tout la légéreté & l'inconstance capricieuse de l'esprit d'Adrien, son caractère envieux, ombrageux, jaloux du mérite d'autrui, étoient des vices qui devoient inspirer de l'éloignement pour lui à un cœur aussi magnanime que celui de Trajan.

Adrien, qui avoit beaucoup de pénétration, ne manqua pas de s'appercevoir de ces dispositions de l'Empereur si peu favorables à son égard, & il se tourna vers Plotine, épouse de Trajan, & qui avoit un grand crédit sur l'esprit de son mari. Il gagna l'amitié de cette Princesse, il fut protégé par elle si constamment, que la malignité en conçut des soupçons contraires à la vertu de Plotine, & l'accusa d'être gouvernée, dans le bien qu'elle faisoit à Adrien, par une folle & criminelle passion. Dion l'assure positivement. Quoi qu'il en puisse être, il n'est pas douteux que ce n'ait été Plotine qui, avec l'appui de Licinius Sura, engagea Trajan à donner, presque malgré lui, Sabine, sa petite-niéce, en mariage à Adrien. Sabine étoit fille de Matidie, qui elle-même étoit fille de Marcienne, sœur de Trajan.

Dio, l. LXIX.

Spart.

Quatrieme Consulat de Trajan.

An Rom. 852.

Plin. Pan. 79.

Le Sénat avoit été si charmé de la conduite de Trajan dans son troisieme Consulat, qu'il le pressa d'en prendre un quatrieme. Le Prince céda aux instances des Sénateurs, & se fit Consul pour la quatrieme fois avec Articuleius Pétus.

Adrien Questeur de l'Empereur.

Spart.

Il choisit cette même année Adrien pour son Questeur : & comme une des fonctions du Questeur de l'Empereur étoit de lui servir d'organe, & de lire dans le Sénat les discours du Prince, Adrien en s'acquittant de ce ministère, s'attira la risée par une prononciation rustique & provinciale. A l'âge

l'âge de quinze ans il avoit voulu voir sa patrie & sa famille, & il s'étoit transporté en Espagne, où il fit un séjour de quelques années, qui lui donna le tems de prendre l'accent de la Province. D'ailleurs il s'étoit beaucoup plus appliqué jusques-là aux Lettres Grecques qu'aux Latines. Averti par l'événement dont je viens de faire mention, il se corrigea : il sentit la nécessité de se perfectionner dans l'éloquence Latine : il y donna tous ses soins, & y réussit si bien, qu'il se rendit le meilleur Orateur de son tems.

Après sa Questure il fut chargé de la rédaction des délibérations du Sénat. Mais il quitta bientôt cet emploi pour suivre Trajan à la guerre contre les Daces.

On se souvient que cette nation, & son Roi Décébale, avoient fait trembler Domitien, qui s'étoit estimé heureux d'acheter la paix par un tribut, quoique non moins vain que lâche il eût affecté de triompher de ceux qui lui avoient donné la loi. Les Daces, de leur côté, fiers de leur avantage, augmentoient leurs troupes & insultoient les Romains. Ainsi la rupture du traité paroît devoir être attribuée en commun à Trajan & à Décébale. L'un ne pouvoit supporter une humiliation qui déshonoroit la majesté de l'Empire, & l'autre la faisoit trop sentir. Guerre contre les Daces. *Dio.*

Nous sommes peu instruits du détail des exploits de Trajan dans cette guerre, sur

laquelle nous n'avons d'autres mémoires que des abrégés assez informes de l'Historien Dion. Nous savons seulement qu'il ouvrit la campagne par une victoire signalée, dans laquelle il détruisit l'armée ennemie, mais qui coûta du sang aux Romains. Il y en eut beaucoup de tués, un plus grand nombre encore de blessés. Et Trajan montra à l'égard des uns & des autres les sentimens d'un Prince plein de bonté. Comme la multitude des blessés étoit telle, que les bandages manquoient aux plaies, il abandonna pour cet usage sa propre garderobe. Il rendit aussi les derniers honneurs aux morts avec pompe, & voulut qu'on célébrât tous les ans leur mémoire par un sacrifice solemnel.

Trajan suivit sa victoire. Il partagea son armée en trois corps, dont il commandoit l'un en personne, & donna la conduite des deux autres à Lusius Quietus, Seigneur Maure, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, & à Maximus. Il poussa ainsi Décébale de retraite en retraite, força plusieurs châteaux situés sur de hautes montagnes, & enfin pénétra jusqu'à la capitale des Daces Zarmisegethusa, ville importante alors, mais dont on ne voit plus que les ruines dans un bourg de Transilvanie, appellé Varhel.

Leur Roi demande la paix, & il ne l'ob-

Décébale avoit été effrayé dès les premiers mouvemens qu'il avoit vu faire à Trajan. Comme il étoit Prince habile & en-

tendu dans la guerre, il comprit tout d'un coup que ce n'étoit plus à Domitien qu'il avoit affaire, & que les Romains sous Trajan reprenoient toute leur supériorité, & redevenoient cette fiére nation à qui rien ne pouvoit résister dans l'univers. La bataille qu'il perdit n'ayant que trop bien vérifié ses craintes, il fit des démarches pour obtenir la paix. Il demanda une entrevue, qui lui fut refusée : & Trajan envoya en sa place Licinius Sura & Claudius Livianus, Préfet du Prétoire. Décébale ayant dédaigné d'entrer en conférence avec de simples Officiers de l'Empereur, ou n'osant se fier à eux, se contenta d'envoyer semblablement quelques personnes de sa Cour. Rien ne fut conclu. Mais lorsqu'il se vit pressé vivement, dépouillé de ses forteresses, presque assiégé dans sa capitale, ayant appris d'ailleurs que sa sœur avoit été faite prisonniere par Maximus, il se résolut à tout, & prit le parti d'une soumission pleine & absolue.

tient qu'aux conditions les plus dures.

Il accepta donc les conditions les plus dures. Il convint de livrer ses armes, ses machines de guerre, ses ingénieurs, de rendre les transfuges, & de n'en plus recevoir ; de détruire ses forteresses ; d'abandonner les conquêtes qu'il avoit faites ; enfin d'avoir les mêmes amis & les mêmes ennemis que les Romains. Après ces articles réglés, il eut la permission de se présenter devant Trajan : & en l'abordant il se

prosterna par terre, il jetta ses armes bas; pour marquer qu'il s'avouoit vaincu, il promit d'exécuter avec fidélité ses engagemens, & , ce qui me paroît bien remarquable, d'envoyer des Ambassadeurs au Sénat, afin que le consentement de cette Compagnie mît le dernier sceau à la paix. Au reste, il paroît que ces Ambassadeurs ne vinrent à Rome qu'avec Trajan, qui laissant garnison dans Zarmisegethusa, & dans les autres postes importans de la Dace, repassa en Italie.

Lorsqu'ils furent introduits dans le Sénat, ils renouvellerent tout l'humiliant cérémonial que leur Roi avoit subi lui-même devant Trajan : ils jetterent bas leurs armes, ils croiserent les mains, comme des supplians qui attendoient de leurs vainqueurs la décision de leur sort, & ils obtinrent ainsi leur pardon, & la ratification du traité.

Triomphe de Trajan. Trajan en conséquence de sa victoire triompha, & prit le surnom de Dacique. *Phil. Soph. l. 7.* Philostrate débite sur ce triomphe une fable ridicule, qui s'assortit fort bien avec toutes les autres puérilités nées sous la plume de cet Ecrivain sans jugement. Il raconte que l'Empereur avoit avec lui dans son char triomphal le Sophiste Dion Chrysostome, & que se tournant souvent vers lui pendant la cérémonie, il lui adressoit ces doucereuses paroles : » Je ne sais pas ce » que vous dites : mais je vous aime com-

» me moi-même. « Avoir exposé une pareille misére, c'est l'avoir suffisamment réfutée.

Le triomphe de Trajan fut suivi de fêtes & de spectacles. Il donna des combats de gladiateurs, dans lesquels ce Prince guerrier se plaisoit à voir une image de la guerre. Il ramena aussi les Pantomimes, dont la populace de Rome ne pouvoit se passer. Enivrée de leur jeu séducteur, si par un mouvement passager de zéle pour la pureté des mœurs elle avoit demandé leur expulsion, elle revenoit bientôt par l'inclination du cœur à les regretter. Dion ajoute que Trajan les aimoit lui-même. Cet Empereur, si parfait modéle dans tout ce qui regarde le Gouvernement, n'étoit rien moins que réglé dans sa conduite personnelle. L'Histoire lui reproche les désordres les plus contraires à la nature. Et c'est, selon le témoignage de Dion, par un attachement de ce genre infâme au Pantomime Pylade, qu'il fut porté à rétablir un spectacle si justement proscrit par lui-même peu de tems auparavant.

Combats de gladiateurs.

Pantomimes rétablis.

Dio.

Plin. Pan. 33.

Je place, d'après M. de Tillemont, la victoire de Trajan sur les Daces dans l'année de son quatrieme Consulat, & son triomphe sous la même année, ou sous la suivante, qui eut pour Consuls Licinius Sura, & un Suranus peu connu d'ailleurs dans l'Histoire.

La paix avec les Daces dura deux ans, Deux ans

de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement.

An. Rom. 853. & 854.

pendant lesquels Dion ne nous apprend rien sur Trajan, sinon que ce Prince, rendu aux soins du Gouvernement intérieur de l'Etat, s'y livroit avec application, & se faisoit un devoir de juger par lui-même les différends pour lesquels on recouroit à son autorité. Mais les lettres de Pline nous fournissent plusieurs faits, parmi lesquels je choisirai les plus intéressans.

Mort de Frontin. Son caractère & ses ouvrages.

Plin. ep. IV. 8.

Tac. Agr. 17.

Frontin. de Aquad.

Pendant l'année du Consulat de Sura, ou sur la fin de la précédente, Frontin mourut, personnage renommé de son tems par les grandes places qu'il remplit avec dignité, & célébre encore aujourd'hui par les ouvrages qu'il a laissés à la postérité. J'ai parlé de sa Préture au commencement du regne de Vespasien. Il fut sans doute élevé au Consulat par cet Empereur, qui l'envoya commander dans la Grande Bretagne; & Tacite loue ses exploits dans cette Province. Nerva le fit Intendant des aqueducs de Rome, emploi qui fut toujours occupé par des hommes du premier rang. C'étoit un esprit solide, judicieux, appliqué à ses devoirs, & qui aimoit à joindre à l'expérience les secours de la lecture & de l'étude. C'est à cette façon de penser que nous devons ses ouvrages, dont les principaux sont une collection de Stratagêmes, & des Mémoires sur les Aqueducs de Rome. Il s'en explique lui-même dans une courte Préface, qu'il a mise à la tête de ce dernier Traité. » Ayant

» été chargé, dit-il, par l'Empereur Nerva, de l'intendance des Aqueducs, (1) » j'ai cru que mon premier soin devoit » être de m'instruire de ce qui fait l'objet » de ma charge. Car en toute administra» tion il faut poser pour fondement la con» noissance exacte de ce qu'il est besoin » d'y faire & d'y éviter. En effet, quoi » de plus honteux & de plus intolérable » pour un homme de sens, que d'être » conduit dans ses fonctions par les leçons » des subalternes? Leur ministère est né» cessaire : mais ils ne doivent être em» ployés que comme des aides & des ins» trumens dirigés par les ordres du chef. «

Pline loue la probité de Frontin, & le met au rang des personnages les plus estimables qui fussent dans Rome. Il lui succéda dans la dignité d'Augure, qu'il demanda & obtint de Trajan.

Pline lui succéde dans la dignité d'Augure.
Plin. Ep. V. 1. IV. 8. X. 8.

Un sacerdoce tel que l'Augurat, étoit comme le faîte de l'élévation pour les premieres têtes du Sénat : & Pline en fut félicité par un ami, qui insistoit particuliérement sur la conformité que ce nouveau

(1) Primum ac potissimum existimo . . . . . . nosse quod suscepi. Neque enim ullum omnis actûs certius fundamentum crediderim, quàm quæ facienda, quæque vitanda sint, posse decernere. Nam quid viro tam indecorum & intolerabile, quàm delegatum officium ex adjutorum agere præceptis? ... quorum etsi necessariæ partes sunt, ut manus quædam & instrumentum agentis esse debent.

grade mettoit entre lui & Cicéron, qui avoit aussi été Augure. Pline répond à ce compliment avec une modestie, placée sans doute, mais qui n'en est pas moins aimable. » (1) Plût aux Dieux, dit-il, » qu'ainsi que je me vois devenu son égal » par les honneurs du Sacerdoce & du » Consulat, auxquels je suis même par- » venu bien plus jeune que lui, je pusse » de même dans la plus grande maturité de » l'âge égaler la sublimité de son génie ! » Mais les décorations qui dépendent de la » volonté des hommes, m'ont été accor- » dées ainsi qu'à bien d'autres. Le talent » divin par lequel il s'est illustré, est trop » difficile à atteindre : il y auroit même » de la présomption à l'espérer : il faut » l'avoir reçu du Ciel. «

Trait louable d'un Questeur. *Plin. Ep. IV. 12.*

Un fait particulier, très-louable dans un jeune homme, mérite de trouver ici sa place. Egnatius Marcellinus étant allé dans une Province, qui n'est pas nommée par Pline, en qualité de Questeur, le Greffier qu'il avoit mené avec lui, mourut avant l'échéance de ses gages. Le jeune Questeur, qui avoit reçu du Trésor public de

(1) Utinam, ut sacerdotium idem, & consulatum multo etiam junior quàm ille, sum consecutus, ita senex saltem ingenium ejus aliqua ex parte assequi possim! Sed nimirum quæ sunt in manu hominum, ea & mihi & multis aliis contigerunt : illud verò ut adipisci arduum, sic & sperare nimium est, quod dari non nisi à Diis potest. *Plin. Ep. IV. 8.*

quoi payer ſon Greffier, comprit que cet argent ne devoit pas reſter entre ſes mains. Il conſulta l'Empereur ſur l'uſage qu'il en devoit faire, & il fut renvoyé devant le Sénat. Là, s'éleva une conteſtation, qui fut plaidée & jugée en régle entre les héritiers du Greffier & les Intendans du Tréſor public. Le Sénat prononça en faveur de ces derniers. Mais ce qui attira le plus ſon attention dans cet événement, ce fut la nobleſſe du procédé d'Egnatius, qui fut univerſellement applaudi.

Les affaires qui ſouvent avoient excité de grands mouvemens au tems de la République, ſe décidoient avec une pleine tranquillité ſous le Gouvernement d'un ſeul: c'eſt de quoi nous avons un exemple dans ce qui regarde les ſuffrages par ſcrutin. On peut recourir à l'Hiſtoire de M. Rollin pour les anciens tems. Voici de quelle manière ce même objet fut réglé ſous les yeux de Pline, qui nous en rend un compte fort exact.

L'uſage des ſuffrages par ſcrutin, introduit dans les élections des Magiſtrats par le Sénat. *T. VIII. Plin. ep. III. 20. & IV. 25.*

Les élections des Magiſtrats, depuis qu'elles avoient été réſervées au Sénat, ſe faiſoient de vive voix: & d'abord les choſes ſe paſſerent avec beaucoup de dignité & de décence. Chaque Candidat étoit cité par ſon nom. Celui qui avoit été cité ſe levoit, & expoſoit briévement les motifs ſur leſquels il fondoit ſes prétentions: il rendoit compte de toute ſa vie: il repréſentoit les témoignages des Généraux ſous

lesquels il avoit servi ; &, s'il étoit dans le cas, des Magistrats supérieurs dont il avoit été Questeur : il nommoit les personnages d'autorité qui s'intéressoient pour lui. Ceux-ci prenoient la parole, & d'un ton grave, sans emphase, sans sollicitations empressées, ils marquoient les bonnes qualités qu'ils connoissoient à leur Candidat, & les raisons qui les engageoient à l'appuyer de leur recommandation. Si le Candidat avoit quelque reproche à faire à un Compétiteur sur sa naissance, sur sa conduite, il l'alléguoit modestement, sans invective. Le Sénat écoutoit tranquillement tout ce que chacun avoit à dire, & faisoit ensuite son choix avec maturité.

Du tems de Pline tout ce bel ordre étoit changé. Les assemblées du Sénat pour les élections imitoient, ou même surpassoient la licence des assemblées populaires. On ne savoit ni attendre son moment pour parler, ni se taire à propos, ni même demeurer en place. De toutes parts retentissoient des clameurs bruyantes : tous les solliciteurs s'avançoient au milieu de la salle avec leurs Candidats : & là ils formoient plusieurs pelotons, grand fracas, confusion universelle. Frappés de ces inconvéniens, les Sénateurs se réunirent tous à demander, soit sur la fin du troisieme Consulat de Trajan, soit au commencement de l'année suivante, que l'on procédât aux élections par voie de scrutin. Le succès justifia ce nou-

vel arrangement : de dignes sujets furent mis en place : & chacun s'applaudissoit d'un remède si heureusement imaginé.

Comme toutes les choses humaines ont deux faces, Pline craignit dès lors l'abus des suffrages secrets. » (1) Je ne réponds » pas, écrivoit-il à un ami, que dans ce » qui se passe ainsi sous le voile du silen» ce, ne se glisse peut-être bientôt le dé» faut de la pudeur. Car où sont ceux qui » respectent les loix de l'honnêteté dans le » secret, comme sous les yeux du Public? » Plusieurs redoutent l'opinion que l'on » aura d'eux : peu s'embarrassent du té» moignage de leur conscience. « Ce qu'il avoit prévu, arriva. A la premiere élection qui suivit, on trouva plusieurs bulletins remplis de plaisanteries, de badinages, de puérilités. » (2) Telle est, dit Pline, la » témérité qu'inspire aux mauvais esprits » cette pensée, *Qui le saura ?* « Le Sénat témoigna une extrême indignation d'un jeu si indécent & si déplacé. Mais les coupables demeurerent inconnus, & l'on fut réduit à gémir de ce que les maux étoient plus forts que les remèdes.

Un autre abus régnoit dans la poursuite des charges. Les Candidats envoyoient des

La brigue réprimée. *Plin. VI. ep.* 19.

(1) Est periculum, ne tacitis suffragiis impudentia irrepat. Nam quotocuique eadem honestatis cura secretò, quæ palam? Multi famam, conscientiam pauci verentur. *Plin. III.* 20.

(2) Tantum licentiæ pravis ingeniis adjicit illa fiducia, *Quis sciet ? Plin. IV.* 25.

présens, donnoient des repas, déposoient même des sommes d'argent en main tierce pour être distribuées, après le succès, à ceux qui les auroient bien servis. Il en fut fait des plaintes dans le Sénat, qui chargea les Consuls de recourir à l'Empereur, & de le prier d'arrêter ces désordres par son autorité suprême. Il le fit, & par une Déclaration sur la brigue il obligea les Candidats à se comporter plus modestement.

Obligation imposée aux Candidats d'avoir des biens fonds en Italie.

Par la même Loi il statua que nul ne pourroit aspirer aux charges, qui n'eût au moins le tiers de son bien placé en fonds de terre, ou en maisons situées en Italie. Il jugeoit avec raison peu convenable, que des hommes qui aspiroient à exercer la Magistrature dans Rome, regardassent l'Italie comme un lieu de passage, où ils n'eussent aucun établissement.

Renouvellement des anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties.

On avoit renouvellé peu auparavant les anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de recevoir de leurs cliens ni argent ni présent. Telle étoit la disposition de la loi Cincia portée sur la fin de la seconde guerre Punique. Cette loi avoit été remise en vigueur au commencement du regne de Nerva. Mais la cupidité forçoit toutes les barrières, & l'abus renaissant donna lieu, dans le tems dont je parle, au Préteur Licinius Népos, homme ferme & vigoureux, de signaler son zèle. Pline nous instruit dans trois de ses lettres des démarches de ce Préteur, mais d'une fa-

çon qui laisse pour nous quelque obscurité : & le détail des circonstances seroit peu intéressant aujourd'hui. Je me contente d'observer que l'autorité du Sénat & celle du Prince intervinrent dans la réforme entâmée par Népos : & nous trouvons dans Pline le dispositif d'un Sénatusconsulte, qui imposoit, non aux Avocats, mais, ce qui me paroît singulier, aux parties, la nécessité d'un serment sur cette matière. Il falloit que quiconque avoit quelque affaire, jurât, avant que d'être admis à plaider, qu'il n'avoit rien ni donné, ni promis à l'Avocat qu'il chargeoit de sa cause.

Plin. V. 4. 14. & 21.

Pline, qui non-seulement s'étoit toujours abstenu de toute convention, mais n'avoit jamais voulu recevoir de ses cliens ni aucune gratification, ni même de simples présens d'amitié, fut charmé de voir la loi qu'il s'étoit faite à lui-même, devenir une loi générale. On l'en félicitoit de toutes parts : & les uns lui disoient en plaisantant, qu'il avoit été devin, les autres que le nouveau réglement mettoit ordre à ses rapines & à ses procédés avides. Il jouissoit ainsi d'une gloire, à laquelle il n'étoit que trop sensible ; ce qui n'empêche pas que la noblesse de sa conduite ne soit très-louable. J'ai remarqué ailleurs que la différence des tems & des usages a adouci parmi nous, à cet égard, la sévérité des Ordonnances Romaines, mais sans ébranler les principes d'humanité & de générosité, sur lesquelles

elles étoient fondées, & qui conviennent essentiellement à une si honorable profession.

Cinquieme Consulat de Trajan.

An. Rom. 854.

L'an de Rome 854. Trajan prit un cinquieme Consulat avec Maximus, qui étoit lui-même Consul pour la seconde fois. Ce Maximus paroît être le même qui avoit étouffé la rébellion de L. Antonius sous Domitien, & ensuite exercé avec gloire un commandement important dans la guerre de Trajan contre Décébale. L'année du cinquieme Consulat de Trajan fut encore une année de paix : & ce Prince continua d'y faire aimer son Gouvernement par des traits de bonté & de justice. En voici un qui montre son zèle & ses lumières pour confondre la calomnie, & pour protéger l'innocence attaquée par une noire intrigue.

Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité & de lumiére par Trajan.

Plin. ep. VI. 22.

Lustricus Bruttianus avoit mené dans la Province dont il étoit Gouverneur, un certain Montanus Atticinus sur le pied d'ami, & il l'avoit employé en divers ministères. Il eut lieu de s'en repentir. Celui en qui il mettoit sa confiance, étoit un scélérat qui se rendit coupable de toute sorte de crimes : ensorte que Bruttien se crut obligé d'en écrire à l'Empereur. Atticin outré & allarmé, se porta lui-même pour accusateur de Bruttien : & par une horrible perfidie, ayant trouvé moyen de se faire remettre furtivement entre les mains ses regîtres du Magistrat, il en arracha un grand nombre de feuillets ; & il produisoit au pro-

cès le livre ainſi mutilé, comme une preuve des malverſations de celui qu'il accuſoit. L'affaire s'inſtruiſit devant Trajan, & Pline étoit l'un des juges. Les parties plaiderent elles-mêmes leur cauſe ſommairement, article par article : & Bruttien, sûr de ſon innocence, ne ſe contenta pas de repouſſer les accuſations intentées contre lui, mais il développa tous les crimes de ſon accuſateur, & il en fournit les preuves. Trajan, qui ne demandoit qu'à être éclairé, ſaiſit le vrai qu'on lui préſentoit. Il voulut que l'on commençât par prononcer ſur l'accuſateur, qui fut condamné à l'exil : & Bruttien ſortit d'affaire glorieux & triomphant, avec un éclatant témoignage de ſon intégrité & de ſa bonne conduite.

Trajan ſe faiſoit un devoir de rendre lui-même la juſtice : & même pendant qu'il étoit dans ſes maiſons de plaiſance, il ne ſe croyoit pas permis d'interrompre ce ſoin important du Gouvernement. Pline, qui paſſa trois jours avec lui à Centumcelles *, nous rend compte de trois affaires, qui remplirent chacune leur jour.

Plin. ep. VI 31.

* *Civita Vecchia.*

La premiere regardoit le plus illuſtre citoyen d'Ephéſe, Claudius Ariſton, homme de mœurs magnifiques, & qui ſe rendoit populaire ſans aucune vue d'ambition criminelle. La ſplendeur dans laquelle il vivoit, lui avoit attiré l'envie, & un miſérable délateur entreprit de le perdre. Ariſton fut abſous & vengé.

Le lendemain fut jugée une cause d'adultère. Galitta, femme d'un Tribun des soldats qui se disposoit à demander les charges, avoit souillé son honneur & celui de son mari par un commerce criminel avec un Centurion. Le mari s'en étoit plaint au Commandant de l'armée dans laquelle il servoit, & celui-ci en avoit écrit à l'Empereur. Trajan commença par casser le Centurion, & même le bannir. Il étoit question ensuite de faire le procès à la femme: & son mari, amolli par une indigne foiblesse, ne s'empressoit pas de la poursuivre. Il l'avoit même gardée auprès de lui depuis ce grand éclat, comme s'il se fût contenté de se débarrasser d'un rival. On l'obligea de pousser jusqu'au bout l'action qu'il avoit entâmée. Galitta fut condamnée, au grand regret de son accusateur, & soumise aux peines de la Loi portée par Auguste contre les adultères. Comme cette affaire n'étoit pas par elle-même de nature à devoir être jugée par l'Empereur, & qu'il n'y avoit que la qualité des personnes intéressées qui l'eût mis dans le cas d'en prendre connoissance, il eut l'attention, en prononçant son jugement, d'exprimer cette circonstance, & de marquer qu'il s'agissoit d'Officiers de guerre, afin de ne pas paroître troubler le cours de la justice, ni évoquer à soi toutes les causes.

Le troisieme jour on discuta une affaire qui traînoit depuis long-tems, & dans laquelle

quelle étoit impliqué Eurythmus, affranchi de l'Empereur. Le fond du procès rouloit sur un codicile suspecté de faux, & les héritiers du testateur avoient intenté action à ce sujet contre Eurythmus, & contre un Chevalier Romain nommé Sempronius Sénécio. D'abord ils s'étoient tous rendu parties : mais ensuite plusieurs, comme par respect pour un affranchi de César, demanderent à se désister de leur accusation. Sur quoi Trajan dit cette belle parole : » Pourquoi vous désister ? Mon affranchi » n'est point Polycléte, ni moi Néron. « Cependant il n'y eut que deux des héritiers qui se présenterent au jour où l'affaire devoit être jugée, & ils demanderent, ou que tous ceux qui avoient avec eux un même intérêt fussent obligés de se joindre à leur requête, ou qu'il leur fût permis à eux-mêmes d'abandonner leur poursuite. L'Avocat de Sempronius & d'Eurythmus s'opposa à cette demande, disant que ses parties demeureroient chargées d'un soupçon qui les déshonoroit. » Ce n'est pas là » ce qui me touche, dit Trajan avec vivacité. Moi-même je deviens suspect de » protéger l'injustice. « Et s'adressant aux juges il ajouta : » Voyez quel parti nous » devons prendre. Car il semble que ces » gens-là veulent se plaindre de n'avoir » pas eu la liberté de poursuivre leur droit. « Il fut décidé que tous les héritiers se mettroient en cause, ou que ceux qui auroient

des raisons de s'en dispenser les produiroient, afin que l'on pût juger si elles étoient valables : qu'autrement ils seroient assujettis à la peine de calomniateurs. Telle étoit la délicatesse de Trajan par rapport à sa réputation. Il ne vouloit pas y laisser la tache la plus légére sur l'article de la justice dûe à tous les citoyens.

Modestie & douce familiarité de Trajan dans les repas.

Ainsi se passoit le tems de la journée à Centumcelles. Le soir on se rassembloit pour le souper, auquel le Prince appelloit toutes les personnes distinguées de sa Cour. La table étoit servie modestement & sans faste. Trajan donnoit à ses convives le divertissement de la Musique & de la Comédie ; ou bien une conversation familiere & enjouée faisoit durer agréablement le repas jusques bien avant dans la nuit. Le dernier jour l'Empereur envoya à ceux qui l'avoient accompagné dans ce petit voyage des présens d'hospitalité, suivant l'usage pratiqué entre amis.

Port de Centumcelles.

Il s'occupoit actuellement à Centumcelles d'un ouvrage très-utile au Public. Il y bâtissoit un port, auquel il donna son nom, & qui est aujourd'hui le port de Civita-Vecchia, où le Pape tient ses galéres. Trajan forma ce port en construisant deux jettées qui s'avançoient vers la mer, & à l'entrée desquelles il éleva un môle en forme d'isle, qui arrêtoit la violence des flots, & qui assuroit la tranquillité des vaisseaux dans le bassin.

Dans la suite il construisit aussi à ses frais un port à Ancone sur la mer Adriatique, voulant rendre l'accès de l'Italie commode & aisé de toutes parts. On voit encore dans cette ville le monument qui fut érigé en son honneur par le Sénat & par le peuple Romain en reconnoissance de ce bienfait. L'inscription marque la dix-neuvieme année de Trajan, que nous comptons 867. de Rome.

Port d'Ancone. *Tillem. Traj. art.* 23. *Ant. Expliquée. Tom. IV. Part. II. p.* 295.

C'est peu de tems après le séjour que fit Pline à Centumcelles, que M. de Tillemont place son départ pour le Pont & la Bithynie. Trajan l'envoya gouverner ces deux Provinces comme son Lieutenant avec la qualité de Pro-Préteur revêtu de la puissance Consulaire. La Bithynie étoit Province du Peuple, & conséquemment avoit coutume d'être gouvernée par des Pro-Consuls tirés au sort. Mais Trajan écrit lui-même à Pline, qu'il s'y étoit glissé bien des abus qui demandoient une réforme. Tout récemment les Bithyniens avoient accusé & poursuivi comme concussionnaires deux de leurs Pro-Consuls, Julius Bassus & Rufus Varenus. On peut conjecturer que par ces raisons Trajan voulut mettre cette Province directement sous sa main, au moins pour un tems, & il choisit Pline comme très-capable d'y rétablir le bon ordre.

Pline va gouverner le Pont & la Bithynie.

Plin. ep. IV. 9. *V.* 20. *VI.* 5. & 13. *VII.* 6. & 10.

Pline entra dans son Gouvernement le dix-sept Septembre, & il y resta environ dix-huit mois. Nous avons les lettres qu'il

Plin. ep. l. X.

écrivit pendant cet espace à Trajan, & les réponses du Prince. On y voit que Trajan souffroit qu'on lui donnât le nom de Seigneur, *Domine*, qu'Auguste avoit toujours rejetté. Mais les circonstances étoient changées, & l'usage avoit prévalu.

Ce que l'on doit remarquer dans le commerce Epistolaire entre Pline & Trajan, c'est d'une part la fidélité du Magistrat à demander les ordres du Souverain sur toutes les affaires tant soit peu douteuses; & de l'autre, la dignité, l'équité, le bon sens qui régnent dans les réponses de Trajan, avec mille témoignages de bonté qu'il prodigue à Pline comme à un ami. Mais rien ne nous intéresse de plus près, que la fameuse Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Quoiqu'elle se trouve par-tout, elle fait une partie trop essentielle d'un ouvrage tel que celui-ci, pour qu'il me soit permis de l'omettre. Je la rapporterai toute entiere avec la réponse de Trajan. Pline écrit à l'Empereur en ces termes:

Lettre de Pline au sujet des Chrétiens *Plin. X.* 97.

» C'est ma pratique constante, Seigneur, » de vous consulter sur tous mes doutes. » Car qui peut mieux que vous, ou ré» soudre mes difficultés, ou suppléer au » défaut de mes lumières? Je n'ai jamais » été appellé à l'instruction ni au jugement » d'aucun procès pour cause de Christia» nisme: & ainsi j'ignore ce qui mérite » d'être puni en ce genre, & jusqu'où l'on » doit porter, soit la rigueur de la peine,

» soit l'exactitude des recherches. Je n'ai
» donc pas été peu embarrassé à me dé-
» cider sur bien des chefs : s'il convient de
» faire une différence entre les âges, ou
» si ceux de l'âge le plus tendre doivent
» être traités comme les personnes déjà
» formées ; si le repentir peut mériter le
» pardon, ou si quiconque a été Chré-
» tien ne gagne rien à cesser de l'être ; si
» c'est le nom seul qu'il faut punir, quand
» même nul crime ne viendroit à sa suite,
» ou les crimes qui accompagnent le nom.
» Voici la conduite que j'ai tenue par pro-
» vision à l'égard de ceux que l'on m'a
» déférés comme Chrétiens. Je les ai in-
» terrogés s'ils étoient Chrétiens. Sur leur
» aveu, je leur ai réitéré une seconde &
» une troisième fois la même question,
» en les menaçant de la mort. Quand ils
» ont persisté, je les ai envoyés au sup-
» plice. Car, sans examiner si ce qu'ils
» avouoient étoit criminel, je n'ai point
» douté qu'au moins leur opiniâtreté &
» leur obstination inflexible ne méritât pu-
» nition. Parmi ceux qui ont poussé la
» phrénésie jusqu'à cet excès, il s'est trou-
» vé quelques citoyens Romains, que j'ai
» séparés des autres pour les renvoyer à
» Rome. L'attention à suivre cette nature
» d'affaires en a multiplié le nombre, com-
» me il arrive ordinairement, & m'a pré-
» senté de nouvelles espèces à décider. On
» m'a donné un mémoire anonyme conte-

» nant une grande liste de noms. Mais ceux » qui m'étoient ainsi déférés, ont nié qu'ils » fussent ou qu'ils eussent jamais été Chré- » tiens. Et en effet ils ont répété d'après » moi les formules de prieres que nous » adressons à nos Dieux : ils ont offert de » l'encens & du vin à votre image, que » j'avois fait apporter exprès avec les sta- » tues des Divinités : enfin ils ont maudit » celui qu'ils appellent Christ. Sur ces » preuves j'ai cru devoir les décharger de » l'accusation. Car on assure que l'on ne » peut forcer à rien de semblable ceux qui » sont vraiment Chrétiens. Il s'en est trou- » vé d'autres qui ont d'abord avoué qu'ils » étoient Chrétiens, & ensuite l'ont nié : » d'autres encore, qui ont reconnu l'avoir » été autrefois, mais qui ont déclaré ne » l'être plus, depuis trois ans, depuis un » plus long espace, quelques-uns depuis » vingt ans. Tous ont adoré votre image » & les statues des Dieux : tous ont con- » senti à maudire Christ. Au reste (1) ils » protestoient que tout leur tort ou leur » erreur n'avoit consisté qu'en ce qu'ils

(1) Affirmabant autem hanc fuisse summam vel culpæ suæ vel erroris, quòd essent soliti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem; seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent : quibus peractis, morem sibi discedendi fuisse, rursusque coeundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen & innocuum.

» s'assembloient en un jour marqué avant
» le lever du soleil, & là adoroient Christ
» comme Dieu, chantoient des hymnes
» en son honneur, & s'engageoient par
» serment, non à aucun crime, mais à ne
» commettre ni vols, ni violences, ni adul-
» tères, à ne jamais manquer à la foi pro-
» mise, à ne point retenir les dépôts qui
» leur auroient été confiés : après quoi ils
» se retiroient, & se rassembloient ensuite
» de nouveau pour prendre ensemble une
» nourriture commune & innocente. Ils
» ajoutoient qu'ils s'étoient même abstenus
» de ces pratiques depuis la publication de
» l'Edit, par lequel, conformément à vos
» ordres, j'ai défendu les assemblées. Pour
» m'assurer pleinement du fait, j'ai ordon-
» né que l'on appliquât à la question deux
» femmes esclaves; & je n'ai découvert
» d'autre crime qu'une superstition pleine
» de travers & de folie. Par ces considé-
» rations j'ai suspendu mes recherches, &
» j'ai pris le parti de vous consulter, d'au-
» tant plus que le nombre de ceux qui se
» trouvent en danger à cette occasion est
» très-grand, & embrasse des personnes
» de tout âge, de tout sexe, de toute
» condition. Car non-seulement les villes,
» mais les bourgades & les campagnes sont
» infectées de la contagion de cette supers-
» tition. Le mal n'est pourtant pas sans re-
» mède. Déjà je vois les Temples, qui
» étoient devenus presque déserts, se re-

solennel

» peupler ; les ſacrifices ſolemnels, long-
» tems interrompus, reprendre leur célé-
» brité. Il ne ſe trouvoit preſque plus d'a-
» cheteurs pour les victimes : aujourd'hui
» il s'en vend beaucoup. De-là il eſt aiſé
» de conclure quelle multitude de perſon-
» nes on peut ramener, ſi on leur ouvre
» la porte du repentir. »

Cette lettre nous eſt infiniment précieuſe par le beau témoignage qu'elle rend à la pureté des mœurs de nos premiers peres : témoignage auquel on ne peut pas ſe refuſer, puiſqu'il ſort de la plume de celui qui les condamnoit à la mort. Elle atteſte la multiplication prodigieuſe des Chrétiens, ſi peu de tems après la naiſſance du Chriſtianiſme. Elle nous donne lieu de déplorer l'aveuglement d'un homme auſſi éclairé & auſſi judicieux que Pline, qui ſans examiner le vrai ou le faux d'une doctrine, punit du dernier ſupplice quiconque y demeure conſtamment attaché. Trajan, ſi ſage & ſi bon Prince d'ailleurs, ne montra pas plus d'équité que ſon Lieutenant. Voici ſa réponſe.

Réponſe de Trajan.

» Vous avez agi comme vous deviez,
» mon cher Pline, dans la diſcuſſion des
» cauſes de ceux que l'on vous a déférés
» comme Chrétiens. Car il n'eſt pas poſſi-
» ble d'établir une loi générale, ni une
» forme de procéder qui ſoit applicable à
» tous les cas. Il ne faut point faire de re-
» cherches pour les découvrir : s'ils ſont
» amenés à votre tribunal & convaincus,

vous

» vous devez les punir : avec cette restric-
» tion néanmoins, que si quelqu'un nie
» qu'il soit Chrétien, & prouve sa décla-
» ration par des effets, c'est-à-dire, en
» adorant nos Dieux, quand même il se-
» roit suspect pour le passé, son repentir
» doit lui procurer le pardon. (1) Pour ce
» qui est des mémoires anonymes, il ne
» faut y avoir égard dans aucun genre d'af-
» faire. C'est une chose de trop mauvais
» exemple, & qui ne convient point à no-
» tre tems. «

Il étoit bien digne de Trajan d'interdire l'usage des délations anonymes. Mais dans la premiere partie de sa réponse quelle inconséquence, que de défendre d'une part que l'on recherchât les Chrétiens, & d'ordonner de l'autre qu'ils fussent traités en criminels, lorsqu'il se trouveroit quelqu'un qui les dénonçât ?

Telle est au reste l'idée que l'on doit se former de la persécution que souffroit l'Eglise sous Trajan. Quoique ce Prince animé peut-être d'un zèle superstitieux pour sa Religion, ou plutôt trompé par une fausse politique, qui lui faisoit regarder indistinctement toute nouveauté en matière de culte comme dangereuse pour l'Etat, haït les Chrétiens, & autorisât leurs supplices, il ne rendit point d'Edit général contre eux.

Persécution de l'Eglise sous Trajan.

Tillem.

(1) Sine auctore verò propositi libelli nullo crimine locum habere debent. Nam & pessimi exempli, neque nostri seculi est.

Des émeutes populaires, le caprice & la cruauté des Gouverneurs de Provinces, la loi que Trajan s'étoit faite à lui-même de punir de mort la persévérance dans le Christianisme, voilà les causes qui firent sous son régne un grand nombre de Martyrs. Les plus célèbres de ces généreux athlétes de J. C. sont S. Siméon de Jérusalem, & S. Ignace d'Antioche. Mais le récit de leur mort glorieuse appartient à l'Histoire Ecclésiastique. Je me renferme dans mon objet.

Mort de Pline.

Il ne paroît pas que Pline ait vécu longtems depuis son retour du Gouvernement de Pont & de Bithynie. L'Histoire n'en fait plus mention, & les événemens dont parlent ses lettres ne s'étendent pas beaucoup au-delà.

Son caractère peint d'après ses Lettres par M. Rollin. *Hist. Anc. T. XII.*

On ne peut lire cet Ecrivain sans l'aimer, & je me ferois un devoir de tracer ici, par les faits que ses lettres nous administrent, un tableau de son ame & de toutes ses excellentes qualités, si ce dessein n'étoit déjà exécuté par une main plus savante que la mienne. M. Rollin s'est plu à peindre un caractère tout-à-fait semblable au sien, si ce n'est qu'en lui la Religion rehaussoit & sanctifioit des vertus, que Pline déprisoit par l'amour d'une gloire frivole, qui étoit sa derniere fin.

Trait tout-à-fait honorable à la pro-

Comme M. Rollin n'a pas pu ni dû tout dire, il a laissé en arrière un fait, qui me paroît très-intéressant dans toutes ses cir-

constances, & très-honorable à Pline. Je crois que le Lecteur sera bien aise de le trouver ici. bité de Pline. *Plin. ep.* V. I.

Pomponia Gratilla, qui paroît avoir été veuve d'Arulénus Rusticus, & que Domitien relégua en même-tems qu'il fit mettre à mort son mari, avoit d'un autre mariage un fils nommé Assudius Curianus, dont la conduite lui donnoit peu de satisfaction. Elle le déshérita par son testament, & institua Pline son héritier avec Sertorius Sévérus, ancien Préteur, & quelques Chevaliers Romains d'un nom & d'un rang distingué. Curianus résolu d'attaquer le testament, proposa à Pline de lui faire don de sa portion de l'hérédité, promettant de passer une contre-lettre qui détruiroit l'effet de la donation. La vue de Curianus étoit d'acquérir par cette voie un préjugé contre la validité du testament qu'il vouloit faire casser. Pline lui répondit qu'il ne convenoit point à son caractère de faire une démarche publique pour la détruire par un acte secret. » D'ailleurs, ajouta-t-il, vous êtes » riche, vous n'avez point d'enfans : une » donation que je vous ferois seroit sus» pecte d'intérêt. Enfin telle que vous la » demandez, vous n'en retirerez aucun » profit : au-lieu qu'une renonciation à » mon droit en votre faveur vous seroit » utile ; & je suis prêt à en passer l'acte, » si je suis persuadé une fois que vous êtes » injustement exhérédé. Eh bien, répondit

» Curianus, je vous prends vous-même » pour juge. « Pline héfita un moment : & après y avoir penfé, » J'y confens, dit- » il. Car pourquoi aurois-je moins bonne » idée de moi, que vous ne témoignez » l'avoir ? Mais je vous protefte, & fou- » venez-vous-en, que j'aurai le courage, » fi votre caufe eft mauvaife, de confir- » mer le jugement de votre mere. » Il en » fera ce que vous voudrez, répliqua Cu- » rianus : car vous ne voudrez rien que » de jufte. « Pline fe donna pour affeffeurs les deux hommes les plus refpectables de la ville, Corellius & Frontin ; & affifté d'eux, il prit féance dans fon appartement. Curianus plaida fa caufe. Pline lui répondit, parce que dans la compagnie aucun autre ne pouvoit défendre l'honneur de la teftatrice. Enfuite il fe retira dans fon cabinet avec fes affeffeurs, & de leur avis il prononça le jugement en ces termes : » Curianus, votre mere a eu de juftes rai- » fons de vous déshériter. «

Un tel jugement, où Pline avoit fait les fonctions de Juge, d'Avocat, & de partie, fut refpecté par celui contre lequel il étoit rendu. Curianus fit affigner au tribunal des Centumvirs les autres héritiers inftitués par le teftament de fa mere, & il ne mit point Pline en caufe. Déjà le jour du jugement approchoit, & les cohéritiers de Pline en craignoient l'iffue à caufe du malheur des tems. Domitien vivoit encore : & comme

quelques-uns d'entre eux avoient été amis de Rusticus & de Gratilla, ils appréhendoient que, selon qu'il étoit arrivé à plusieurs autres, une affaire civile ne devînt pour eux capitale. Ils témoignerent leur inquiétude à Pline, & le desir qu'ils avoient de proposer un accommodement. Pline se chargea de la négociation. Il offrit à Curianus ce que les Jurisconsultes appellent la quarte Falcidienne, c'est-à-dire, la quatrieme partie de la succession, assurée aux héritiers du sang par la loi de Falcidius : & il s'engagea à y contribuer à raison de sa part. Curianus accepta la proposition : & ce qui montre combien une probité parfaite attire de considération & de respect, c'est que ce même Curianus, en mourant quelques années après, laissa à Pline (1) un legs, dont véritablement la valeur étoit médiocre, mais qui dans les circonstances lui devoit faire & lui fit plus de plaisir qu'une ample & riche succession.

Amitié de Pline & de Tacite.

Pline fut lié d'une étroite amitié avec Tacite, & le nœud de cette liaison fut autant la société des sentimens de probité & de haine contre la tyrannie, que l'amour des Lettres & la profession de l'Eloquence, qui leur étoit commune. On les joignoit volontiers ensemble, comme les deux plus grands Orateurs qui fussent alors : & Pline en fournit la preuve dans une petite aven-

(1) Legatum mihi obvenit modicum, sed amplissimo gratius. *Plin.*

ture qu'il raconte avec complaisance. Tacite à un spectacle se trouva assis à côté d'un inconnu, qui après une conversation assez longue sur des matières de Littérature, voulut savoir à qui il parloit. » Vous » me connoissez, lui dit Tacite, & même » par les Lettres : Etes-vous Tacite, ou » Pline ? « reprit avec vivacité cet inconnu. (1) L'idée de la Littérature & de l'Eloquence rappelloit tout d'un coup les noms de ces deux illustres amis, qui en étoient les Héros.

Plin. ep. IX. 23.

Il n'y avoit entre eux nulle rivalité, nulle jalousie. Ils s'envoyoient mutuellement leurs ouvrages, pour recevoir les avis l'un de l'autre, & ils se rendoient ce service réciproque avec cordialité, avec franchise. Pline étoit plus jeune que Tacite, & dès son premier âge son ambition avoit été d'imiter un tel modéle, & de le suivre immédiatement, quoiqu'à une grande distance, comme il s'exprime lui-même. Il parvint au point qu'il désiroit, & c'étoit pour lui le sujet d'une joie parfaite. » Je » (2) suis charmé, écrit-il à Tacite, de

Plin. VII. 20.

(1) Exprimere non possum, quàm sit jucundum mihi, quòd nomina nostra, quasi litterarum propria, non hominum, litteris redduntur. *Plin.*

(2) Gaudeo quòd, si quis de studiis sermo, unà nominamur; quòd de te loquentibus statim occurro. Nec desunt qui utrique nostrûm præferantur. Sed nihil interest meâ quo loco jungimur. Nam mihi primus, qui à te proximus. Quin etiam in testamentis debes adnotasse, nisi quis fortè alterutri nostrûm amicissimus, eadem legata, &

» ce que si l'on parle d'Eloquence, on
» nous nomme ensemble; si l'on fait men-
» tion de vous, mon nom vient à la suite
» du vôtre. Il y a des Orateurs que l'on
» nous préfére à tous deux. Mais peu m'im-
» porte en quel rang l'on nous associe:
» car c'est pour moi la premiere place, que
» celle qui vous suit. Vous devez même
» avoir remarqué, que dans les testamens,
» à moins que le testateur ne soit ami par-
» ticulier de l'un de nous deux, on nous
» met de compagnie, on nous fait les mê-
» mes legs. Toutes ces observations ont
» pour objet de nous engager à nous ai-
» mer l'un l'autre avec encore plus d'ar-
» deur, puisque les Lettres, la ressem-
» blance des moeurs, la renommée, &
» enfin les dernieres volontés des mourans
» nous unissent par tant de liens. «

Il paroît que Tacite a survécu Pline. Car celui-ci, qui ne manque point de rendre compte dans ses Lettres & de faire l'éloge de tous les amis que la mort lui enléve, n'y parle en aucune façon de la mort de Tacite. On peut même conjecturer, par l'importance & l'étendue des ouvrages que Tacite a composés, qu'il poussa sa vie assez avant sous le regne de Trajan. En effet, il ne commença à écrire l'Histoire que sous

Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages.

quidem pariter accipimus. Quæ omnia hæc spectant, ut invicem ardentiùs diligamus, quum tot vinculis nos studia, mores, fama, suprema denique hominum judicia constringant.

Lipf. ad Tac. Hift. & Tillem. Trajan, art. 21. ce Prince. Le premier ouvrage que nous ayons de lui, c'eft-à-dire, la defcription des mœurs des Germains, eft daté du fecond Confulat de Trajan, qui concourt avec la premiere année du regne de ce Prince. Tacite donna enfuite la vie d'Agricola. Et le fuccès de ces deux Ecrits, qui font des chefs-d'œuvre, l'ayant fans doute encouragé, il entreprit fes Hiftoires, qui comprenoient un efpace de vingt-huit ans, depuis le fecond Confulat de Galba jufqu'à la mort de Domitien. Il témoigne qu'il fe *Tac. Hift. l. 1.* propofoit alors de faire fuivre l'Hiftoire des regnes de Nerva & de Trajan. Mais (1) quoiqu'il fe félicite de pouvoir réferver pour fa vieilleffe une fi riche & fi agréable matière ; quoiqu'il loue le rare bonheur du tems où il écrivoit, & dans lequel il eft permis, dit-il, de penfer ce que l'on veut, & de dire ce que l'on penfe ; je m'imagine qu'il convenoit peu à un caractère auffi libre que le fien d'écrire l'hiftoire d'un Prince encore vivant, quelque digne de louange qu'il pût être. Auffi, après qu'il eut achevé l'ouvrage que nous appellons fes Hiftoires, au-lieu de defcendre fuivant l'ordre des tems, il remonta beaucoup plus haut, & compofa fes Annales, qui commencent à

(1) Principatum divi Nervæ & imperium Trajani, uberiorem fecurioremque materiam, fenectuti fepofui : rarâ temporum felicitate, ubi fentire quæ velis, & quæ fentias dicere licet. *Tac. Hift. l. 1.*

la mort d'Auguste, & qu'il conduisit jusqu'à celle de Neron. Il avoit même dessein, si la vie ne lui manquoit, de reprendre le regne d'Auguste, après qu'il auroit terminé ses Annales. Il faut croire que la mort ou les infirmités le prévinrent. Car il ne nous reste aucun vestige de ce travail qu'il projettoit. Ses Histoires & ses Annales jointes ensemble faisoient le nombre de trente livres. Mais nous en avons perdu treize; & des dix-sept qui ont échappé au naufrage des tems, quatre sont plus ou moins mutilés.

Tac. III. Ann. 24.

Tacite pouvoit être fils d'un Cornélius Tacitus, Chevalier Romain & Intendant de la Belgique, dont il est fait mention dans Pline le Naturaliste. Il entra dans la carrière des honneurs sous Vespasien: Tite l'éleva en dignité: il devint Préteur sous Domitien, l'année même que ce Prince donna ses jeux séculaires: Nerva le fit Consul. Il plaida long-tems avec une éloquence dont le propre caractère étoit la noblesse & la majesté. Ses ouvrages historiques l'ont immortalisé. J'ai tâché de les fondre dans le mien: & après l'usage que j'en ai fait, mes Lecteurs le connoissent mieux que je ne saurois le peindre.

Ce que l'on fait de sa naissance & de sa vie.

Plin. Hist. Nat. VII. 16.
Tac. Hist. I. 1.
Plin. ep. II. 11.

Un autre personnage moins illustre dans les Lettres, mais qui ne laisse pas d'y tenir un rang, Silius Italicus, mourut dans les premieres années du regne de Trajan. J'ai parlé de la bréche qu'il avoit faite à sa ré-

Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie.

Plin. ep. III. 7.

putation sous Néron. Mais il se rétablit dans l'estime du Public par le bon usage qu'il fit de sa faveur auprès de Vitellius, & par la sagesse & l'intégrité de sa conduite dans le Proconsulat d'Asie. L'éloquence & la plaidoirie avoient fait son occupation pendant la vigueur de l'âge : la Poësie fut l'amusement de sa vieillesse. Pline remarque avec raison, que (1) dans ses vers on sent plus de travail que de génie. Quoique médiocrement favorisé des Muses, il les cultiva avec constance. Retiré du tumulte des affaires, il partageoit sa journée entre des entretiens littéraires, & la composition de son Poëme sur la seconde guerre Punique. Il vécut dans ce loisir pendant un grand nombre d'années, (2) considéré & honoré comme l'un des premiers de la ville ; sans crédit & sans puissance néanmoins, mais aussi à l'abri de l'envie. Les infirmités croissant avec l'âge, il alla s'enfermer dans les maisons de plaisance qu'il avoit en Campanie : d'où ne le tira pas même l'obligation de faire sa cour à un nouvel Empereur. Il resta à sa campagne pendant que Trajan faisoit sa premiere entrée dans Rome. (3) Trait de liberté, glorieux au Prince qui ne le trouva pas mauvais, glorieux au par-

(1) Scribebat carmina majore curâ quàm ingenio.

(2) Fuit inter principes civitatis, sine potentia, sine invidia.

(3) Magna Cæsaris laus, sub quo hoc liberum fuit ; magna illius qui hac libertate ausus est uti.

ticulier qui osa se le permettre. Silius étoit curieux en tableaux & en statues, & il en rassembla un très-grand nombre qui représentoient les hommes les plus illustres de l'Antiquité. Il révéroit tous ces noms celébres : mais il ne témoignoit plus de vénération pour aucun que pour Virgile, dont il solemnisoit le jour de la naissance avec plus d'appareil que le sien propre, & au tombeau duquel il alloit souvent rendre de religieux respects. A l'âge de soixante & quinze ans, il lui survint un mal qui fut jugé incurable. Plutôt que d'en souffrir les douleurs, il aima mieux se laisser mourir de faim : & il exécuta sa résolution malgré toutes les représentations qu'on lui pût faire pour l'en détourner. Il mourut le dernier de ceux que Néron avoit fait Consuls, de même qu'il étoit le dernier des Consuls mis en place par ce Prince. Il laissa un fils, qu'il vit Consulaire.

Mort de Martial. *Plin. ep.* III 20.

La mort de Silius Italicus fut suivie de près de celle du Poëte Martial, dont tout le monde connoît les Epigrammes. Heureux ! s'il y eût mis autant de modestie & de retenue, que l'on y trouve quelquefois de sel & d'enjouement. Martial avoit peu à se louer de sa fortune : & les libéralités de Domitien, souvent & bassement mendiées, l'aidoient à se soutenir dans Rome. Lorsque ce Prince ne fut plus, il fallut que Martial quittât le séjour de la Capitale, & se retirât dans sa patrie à Bilbilis

* en Espagne. En partant il reçut une gratification de Pline, qu'il avoit loué dans ses vers. Il vécut encore environ trois ans: & à juger de la date de sa mort par l'ordre des lettres de Pline, il paroît qu'elle tombe sous l'an de Rome 851.

Juvénal a écrit sous Trajan la plûpart de ses satyres.

On croit que Juvénal a écrit sous le regne de Trajan la plûpart de ses satyres. Elles se ressentent beaucoup, comme M. Despréaux l'a observé, des cris de l'école dans lesquels leur Auteur avoit été élevé. On y trouve sans doute de grandes & belles maximes, de la noblesse, de l'énergie. Mais cette énergie est souvent poussée jusqu'à une impudence Cynique : & d'ailleurs il régne en général dans ces piéces un ton déclamateur, bien peu capable de plaire à ceux qui ont sçu goûter l'enjouement délicat, les graces légéres, & l'aimable négligence des satyres d'Horace. Je ne craindrai point de dire que Juvénal me paroît même au-dessous de Perse, qui est plus modeste sans comparaison, plus nourri de choses, & dont le style obscur, mais sans emphase, annonce un Ecrivain persuadé de ce qu'il dit.

Mort du délateur Régulus. Traits de son audace & de sa fourberie.

A tant de noms plus ou moins recommandables dans la Littérature, je crois devoir joindre ici un de leurs contemporains, qui ne leur ressemblera qu'en laid, mauvais orateur, mal-honnête homme, mais fa-

* *Il paroît que* Bilbilis *est maintenant* Catalaiud *n'étoit pas loin du lieu où en Arragon.*

meux, important, accrédité & enrichi par l'abus qu'il fit de l'art de la parole. C'est Régulus dont je veux parler. J'ai déjà eu occasion d'en faire mention plus d'une fois: & Pline nous fournit sur son compte plusieurs anecdotes curieuses & intéressantes. *Plin. ep. II. 20. IV. 2. & 7. VI. 2.*

Régulus est un exemple de ce que l'audace & l'effronterie peuvent faire sans le secours d'aucun talent, & presque malgré la nature. (1) Il avoit la voix foible & mal articulée, la langue épaisse, très-peu d'invention, nulle mémoire : & néanmoins il suppléoit en quelque façon à tout ce qui lui manquoit par une fougue impétueuse, qui imposoit au vulgaire, & qui le faisoit regarder comme Orateur par ceux qui ne s'y connoissoient pas. C'étoit un caractère ardent, & puissant en intrigues. S'il avoit une cause à plaider, il demandoit & obtenoit la liberté de parler autant de tems qu'il jugeroit nécessaire : il amassoit par ses brigues une foule d'auditeurs : en un mot, il savoit mettre en œuvre tous les moyens que le desir de briller & de faire du bruit substitue au mérite réel.

A l'ambition insensée il joignoit la passion des richesses: & toutes voies lui étoient bonnes pour en acquérir. Nous l'avons vu *Tom. IV. p. 389.*

(1) Imbecillum latus, os confusum, hæsitans lingua, tardissima inventio, memoria nulla, nihil denique præter ingenium insanum : & tamen eâ impudentiâ ipsoque illo furore pervenit, ut à plurimis orator habeatur. *Plin. ep. IV.* 7.

s'engraisser, encore jeune, du sang des innocens qu'il accusoit. Il reçut de Néron sept * millions de sesterces, pour l'avoir aidé à détruire la maison des Crassus. Il n'avoit pas moins d'ardeur à se faire mettre sur les testamens des riches, & il employoit pour y parvenir la ruse & l'audace tout ensemble. Voici quelques traits de ce genre, que Pline a réunis dans une Lettre.

Tac. Hist. IV. 42.

* *Huit cens soixante & quinze mille livres.*

Pison Licinianus, frere de Crassus, dont Régulus avoit causé la perte, & exilé lui-même à la poursuite, comme il est probable, de ce dangereux calomniateur, adopté depuis par Galba, & tué avec lui, avoit laissé une veuve nommée Vérania, qui vecut jusques sous Trajan. Cette Dame étant tombée dangereusement malade, Régulus, qui savoit combien il devoit lui être odieux, vient néanmoins la voir, s'assied auprès de son lit, & feignant de s'intéresser beaucoup à sa santé, il fait le personnage d'Astrologue. Il lui demande quel jour & à quelle heure elle étoit née. Sur la réponse qu'elle lui fit, il se compose le visage, il prend un air sérieux & appliqué, il remue les lévres, il compte par ses doigts : le tout pour tenir en suspens la malade, & lui faire attendre quelque chose de merveilleux. » Vous étes, lui dit-il, dans votre » année climatérique : mais vous revien- » drez de cette maladie. Et afin que vous » en soyez plus assurée, je consulterai un » Haruspice, dont j'ai souvent expérimen-

» té le savoir. « En effet, il offre un sacrifice, & il rapporte à Vérania que les entrailles des victimes sont d'accord avec les Astres. On croit volontiers ce qu'on souhaite. La malade flattée par l'espérance de la guérison, demande son testament, & y ajoute un legs en faveur de Régulus. Peu de tems après le mal augmente : elle se sent défaillir, & en mourant elle se plaint amérement de la tromperie qui lui avoit été faite. Mais l'imposteur tenoit sa proie, & il se moquoit de cris tardifs & impuissans.

Il ne fut pas si heureux dans une autre batterie qu'il dressa contre Velléius Blésus, riche Consulaire. Il lui faisoit la cour depuis quelque tems, lorsque Blésus fut attaqué d'une grande maladie, & témoigna vouloir changer son testament. Régulus ne douta pas qu'il n'eût bonne part dans les nouvelles dispositions que le malade alloit faire de son bien, & il exhorta, pria, pressa les Médecins d'employer toutes les ressources de leur art pour lui prolonger la vie. Lorsque le testament fut fait & signé, il changea de langage. » Jusqu'à quand, di-
» soit-il à ces mêmes Médecins, tourmen-
» terez-vous un pauvre moribond ? Pour-
» quoi lui enviez-vous une mort douce,
» si vous ne pouvez le faire vivre ? « Blésus mourut, & comme si il eût entendu tous les discours de Régulus, il ne lui laissa pas une obole.

L'impudence, comme je l'ai dit, n'étoit

pas en un moindre dégré chez lui, que la fourberie : le trait suivant en est la preuve. Une Dame illustre, nommée Aurélia, voulant faire signer son testament par sept témoins, ainsi que le Droit Romain l'exigeoit, pria Régulus d'être l'un de ceux qui lui rendroient ce service. Pour la cérémonie de la signature elle avoit pris de très-beaux habits. Régulus témoigna souhaiter qu'elle voulût bien les lui léguer. Aurélia crut d'abord qu'il plaisantoit. Rien n'étoit plus sérieux. Il l'en pressa avec des instances réitérées : il la força d'ouvrir son testament pour y insérer le legs qu'il demandoit : il l'observa pendant qu'elle écrivoit : après qu'elle eut écrit, il regarda & lut, afin de s'assurer que ses intentions étoient remplies. C'est par de semblables manœuvres, qu'étant né sans biens, il s'enrichit si prodigieusement, qu'un jour il dit à Pline, qu'il avoit désiré de savoir par les entrailles des victimes, quand il pourroit arrondir ses possessions jusqu'à la valeur de soixante millions * de sesterces, & que les présages qu'il y avoit trouvés lui en promettoient le double.

* *Sept millions cinq cens mille livres.*

Avec de si grands biens Régulus n'avoit qu'un fils, qu'il perdit presque encore enfant. Pline ne croit pas que le pere fût véritablement affligé de cette mort, & il doute beaucoup, si l'intérêt ne l'emportoit pas dans son ame sur les sentimens de la nature. Car il avoit fait émanciper ce fils, afin

de le rendre maître de disposer de ses biens maternels, qui étoient considérables; & depuis ce tems il le flattoit servilement, dans l'espérance & dans la vue d'engager l'enfant à le nommer par testament son héritier. Il gagnoit donc à cette mort. Mais moins il avoit de douleur réelle, plus il en affecta les semblans, avec un éclat, avec un fracas, qui déceloit l'artifice. Son fils avoit de petits chevaux de selle & de carosse, des chiens, des rossignols, des perroquets, des merles. Régulus fit égorger tous ces animaux autour du bucher. Il multiplia, de toutes les façons imaginables, les statues & les portraits de celui qu'il vouloit paroître pleurer. Il le fit représenter en bronze, en cire, sur la toile, en argent, en yvoire, en marbre. Lui-même il composa un livre sur la vie de son fils, qui étoit mort enfant, & il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie & dans les Provinces : & il écrivit au Sénat de chaque [illegible], demandant que la Compagnie chois[illegible] entre ses membres celui qui auroit la plus forte & la plus belle voix, pour lire ce même livre au peuple assemblé.

Je terminerai ce morceau, peut-être trop long, sur Régulus, par une judicieuse réflexion de Pline. » (1) Quelle vivacité!

[1] Hanc ille vim, (seu quæ alio nomine vocanda est intentio quidquid velis obtinendi) si

» dit-il. Quel feu ! Que de bien n'auroit » pas pu faire Régulus, s'il eût tourné » cette vigueur vers des objets louables ! » Je me trompe, ajoute Pline aussitôt. Les » bons ont moins d'activité que les mé- » chans : & de même que l'ignorance pro- » duit la hardiesse, & que la lumière au » contraire amène souvent la timidité, » aussi les caractères vertueux sont affoi- » blis dans leur marche par la modestie » qui les retient, l'audace fortifie les vi- » cieux. «

J'ai observé ailleurs combien Régulus devint bas & rampant à la mort de Domitien. Il vécut encore quelques années. On peut juger par une Lettre de Pline, qu'il étoit mort avant l'an de Rome 853.

Enfant de treize ans qui remporte le prix de Poësie.

Après avoir parlé des hommes qui se sont fait un nom dans la Littérature, n'oublions pas un enfant célèbre, Valérius Pudens, qui âgé de treize ans remporta le prix de Poësie aux Jeux Capitolins en 857.

Tillem. Traj. art. 18.

Nous avons depuis long-tems p[illegible] Trajan de vue. Il faut revenir à ce[illegible], & raconter ce que nous savons de [illegible]conde guerre qu'il entreprit contre les Daces.

ad potiora vertisset, quantum boni efficere potuisset ! Quanquam minor vis bonis, quàm malis inest ; ac sicut ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει, ita recta ingenia debilitat verecundia, perversa confirmat audacia. *Plin. Ep. IV. 7.*

§. III.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Cauſes de la rupture. Décébale allarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Il tente de faire aſſaſſiner Trajan. Il ſurprend par perfidie un Officier important, qui s'empoiſonne lui-même. Trajan conſtruit un pont ſur le Danube. Décébale vaincu & en danger d'être pris vivant, ſe donne la mort. Ses tréſors qu'il avoit accumulés, ſont découverts. Colonies établies par Trajan dans la Dace, & dans les pays voiſins. Second triomphe de Trajan. L'Arabie Pétrée ſubjuguée par Palma. Ouvrages de Trajan pendant ſon ſéjour à Rome. Craſſus conſpire contre lui, & eſt ſimplement condamné à l'exil. Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & ſe tranſporte en Orient. L'Arménie conquiſe par Trajan, & réduite en Province Romaine. Conquête de la Méſopotamie. Trajan maintient la diſcipline par ſon exemple autant que par ſes [illegible]es. Luſius Quietus, Maure de naiſſance, l'un des plus illuſtres Généraux de Trajan. Peuples barbares au Nord de l'Arménie ſoumis par Trajan. Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865. pour renouveller la guerre contre les Parthes. Furieux tremblement de terre. Trajan conſulte l'Oracle d'Héliopolis, & en reçoit une réponſe énigmatique. Trajan jette un pont de

bateaux sur le Tigre. Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux. Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Il revient vers le pays de Babylone. Trajan prend les villes de Ctésiphon & de Suse. Il paroît avoir été ébloui par ses prospérités. Il descend le Tigre, traverse le Golfe Persique, & entre dans la grande Mer. Il s'empare d'un port sur la côte Méridionale de l'Arabie Heureuse. Il envie la gloire d'Alexandre. Il visite les ruines de Babylone. Rébellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau. Il donne un Roi aux Parthes. Trajan entreprend le siége d'Atra, & est obligé de le lever. Révoltes & désastres des Juifs à Cyrene, en Egypte, dans l'Isle de Chypre, & dans la Mésopotamie. Maladie de Trajan. Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains. Projets & manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan. Trajan avoit de tout autres vues, & ne pensoit nullement à adopter Adrien. Il meurt, & Adrien lui succéde en vertu d'une adoption supposée. Honneurs rendus à la mémoire de Trajan. D[illegible] de sa vie & de son regne. Vertus & [illegible] de Trajan.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture *Dio.*

C'EST sous l'an de Rome 855. que nous plaçons, d'après M. de Tillemont, le commencement de la seconde guerre de Trajan contre les Daces. La cause du renouvellement de la guerre est attribuée par

Dion à Décébale, qui violoit ouvertement toutes les conditions du dernier Traité de paix. Il recevoit les déserteurs Romains, il fabriquoit des armes, il rétablissoit ses forteresses, il invitoit les nations voisines à former une ligue avec lui. On peut même inférer de quelques Lettres de Pline à Trajan, que Décébale entretenoit des intelligences avec les Parthes. Il attaquoit & harceloit les peuples qui dans la guerre précédente avoient pris parti contre lui, & il s'empara à main armée d'un canton qui appartenoit aux Jazyges. *Plin. ep. X. 13. 16. Dio.*

D'un autre côté on sait que Trajan étoit avide de conquêtes. Il comptoit n'avoir rien fait en forçant Décébale à se soumettre : il prétendoit le dépouiller. Son serment ordinaire, dans les choses qu'il vouloit assurer énergiquement, étoit : » Ainsi puissé-» je réduire la Dace en Province Romai-» ne ! « Par ces raisons il est aisé de croire qu'il saisit avec joie l'occasion que Décébale lui présenta de le faire déclarer par le Sénat ennemi du peuple Romain. *Amm. Marc. L. XXIV.*

Décébale allarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix.

Ce Décret, & les préparatifs que fit Trajan en conséquence pour aller conduire cette guerre en personne, comme il avoit fait la premiere, produisirent un grand effet. Les Daces furent effrayés, & abandonnerent en foule leur Roi pour passer dans le parti des Romains. Décébale allarmé d'une telle désertion, demanda la paix. Mais on ne lui offrit d'autres conditions

que de livrer ses armes, & de se remettre lui-même à la discrétion de l'Empereur. Il avoit l'ame trop haute pour se soumettre à une humiliation si dure, & il préféra la guerre. Il assembla des troupes, il se fortifia par des alliances, & il se disposa à bien recevoir Trajan.

Il tente de faire assassiner Trajan.

S'il s'en fût tenu là, on ne pourroit que louer son courage. Mais il employa des voies pleines de lâcheté pour se défaire d'un ennemi, qu'il désespéroit de pouvoir vaincre. Il aposta des assassins pour tuer Trajan, qui toujours d'un abord facile, se rendoit sur-tout accessible en tems de guerre. Un de ces misérables fut soupçonné & arrêté, & ayant été mis à la question, il déclara ses complices. Ainsi le noir projet de Décébale avorta.

Il surprend par perfidie un Officier important, qui s'empoisonne lui-même.

Après avoir manqué son coup sur Trajan, il essaya de se rendre maître de la personne de quelqu'un qui lui fût cher, & il réussit à l'égard de Longinus, brave Officier & Commandant d'une Légion. Ayant demandé & obtenu une entrevue avec lui, comme s'il eût été enfin résolu de se soumettre, au-lieu de se livrer entre ses mains, il le surprit par perfidie, le fit saisir, charger de chaînes, & amener dans son camp. Là il commença par l'interroger sur les projets de Trajan. Mais il ne tira rien du prisonnier, qui n'eut garde de révéler le secret de son maître. Décébale le traita néanmoins humainement, & se contenta de le

faire garder à vue, parce qu'il espéroit profiter du desir qu'avoit Trajan de recouvrer un excellent Officier, pour obtenir des conditions favorables.

Il envoya donc à l'Empereur un Ministre, qui avoit ordre de lui porter parole pour la liberté de Longinus, supposé que l'on voulût restituer au Roi des Daces tout le pays jusqu'au Danube, & les frais de la guerre. Quoique Trajan eût bien souhaité ne pas perdre Longinus, il n'étoit pas disposé à l'acheter un si haut prix. Il donna donc une réponse générale, qui laissant Décébale incertain, l'empêcha de se porter à une extrêmité. Mais Longinus prit son parti. Ayant trouvé moyen d'avoir du poison par le ministère d'un affranchi qu'il avoit auprès de lui, il écrivit à Trajan une lettre pleine de prieres & de supplications pour tromper Décébale, il chargea son affranchi de cette lettre, & lorsqu'il l'eût mis ainsi en sûreté, il s'empoisonna pendant la nuit. Le Roi des Daces fut très-irrité de ce que sa proie lui avoit échappé, & il désira de s'en venger sur l'affranchi. Il dépêcha à Trajan un Centurion pris avec Longinus, pour demander qu'on lui renvoyât cet affranchi, promettant en échange le corps de Longinus & dix autres prisonniers. Trajan préféra avec raison la conservation d'un homme vivant à la sépulture d'un mort: & il garda dans son camp non-seulement l'affranchi, mais le Centurion, qu'il

craignoit d'exposer à la cruauté de Décébale.

Trajan construit un pont sur le Danube.

Le plan de Trajan étoit, comme je l'ai dit, de conquérir la Dace, & d'en faire une Province Romaine. Pour cela il résolut de construire un pont qui lui assûrât à demeure un passage sur le Danube. Rien n'est plus fameux dans l'Histoire que ce pont : & nous nous en formerions une grande idée, s'il nous étoit permis de nous fier à la description que Dion nous en a laissée. Suivant cet Ecrivain, Trajan choisit l'endroit où le fleuve est le plus resserré entre ses rives, & par conséquent plus rapide & plus profond. (C'étoit au-dessus de l'ancienne ville de *Viminacium* *, à peu de distance du lieu où est aujourd'hui Zwerin dans la basse Hongrie.) Trajan bâtit dans le fleuve vingt piles de pierre de taille, de cent cinquante pieds de hauteur sur soixante d'épaisseur : & il les couronna de vingt-&-une arches. Dion ne dit point si ces arches étoient de pierre ou de bois. La distance entre les piles étoit de cent soixante-&-dix pieds : ce qui avec l'épaisseur des piles, donne pour le pont une longueur de quatre mille sept cens soixante-&-dix pieds Romains,

* *Près de* Fetislau, *qui est sur la droite du Danube, & de* Zwerin, *qui est sur la gauche, à quatre petites lieües au-dessus de* Rufzava, *ou* Orsova. *Viminacium étoit sur la droite du Danube, dans le fond d'un coude, que ce fleuve décrit vis-à-vis de* Vi-palanka. *Le lieu se nomme aujourd'hu*[illegible]*in, & il y a des vestig*[illegible]*an-cienne constructio*[illegible] *Ces positions m'ont été données par M. d'Anville.*

mains, valant un peu plus de ſept cens vingt-&-une de nos toiſes *. La tête du pont ſur chacune des deux rives, étoit défendue par un fort château.

Dion admire la magnificence de cet ouvrage, qu'il éleve pour la difficulté de l'entrepriſe, & pour la grandeur de la dépenſe, au-deſſus de tous les autres monumens de Trajan. Il ſemble qu'il pouvoit encore nous faire admirer la célérité de la conſtruction. Car ſon récit induit à penſer que le pont fut bâti en une campagne, qui eſt celle de l'an 855. & que l'année ſuivante Trajan le paſſa avec ſon armée.

Deux circonſtances, qui nous ſont adminiſtrées, l'une par la Colonne Trajane, l'autre par les obſervations du Comte de Marſigli faites ſur les lieux, diminuent notre admiration, mais nous dédommagent par une plus grande vraiſemblance. La Colonne Trajane, ſur laquelle eſt repréſenté le pont du Danube, nous apprend qu'il n'avoit que deux petites arches de pierre : tout le reſte n'eſt qu'une grande & belle charpente. Le Comte de Marſigli, qui aſſûre avoir curieuſement examiné l'endroit où le pont a été conſtruit, & qui en a vû les piles encore ſubſiſtantes, dit que le Da-

Antiq. Expliquée, Tom. IV. Part. II. p. 185.

Theſ. Ant. Sallengr. Tom. II. p. 989.

* *Un Mémoire que M. d'Anville a eu la bonté de me communiquer, réforme ces meſures, & réduit le Pont à une moindre longueur. Je fais imprimer à la fin du Volume ce Mémoire, où l'on reconnoîtra la préciſion & l'exactitude ordinaires de ce ſavant Géographe.*

nube y eſt ſi peu profond en été, qu'il n'aura dû être nullement difficile d'y conſtruire des piles de pierres, ſur-tout dans un pays où les matériaux ſe trouvent en abondance : & il aſsûre que le pont du S. Eſprit ſur le Rhône eſt un ouvrage incomparablement plus merveilleux que n'étoit le pont ſur le Danube.

Décébale vaincu, & en danger d'être pris vivant, ſe donne la mort.

An. Rom. 856.

Dio.

Trajan étant entré ſur les terres de l'ennemi, conduiſit les opérations de la guerre avec non moins de circonſpection que d'activité. Il ne précipita rien, il ne hazarda rien témérairement : il ſe donna le tems de profiter de tous ſes avantages : & allant toujours en avant, mais avec ſûreté, il força la ville royale de Décébale, il ſoumit tout le pays : en ſorte que le Roi des Daces n'ayant plus d'aſyle, & ſe voyant en danger d'être pris vivant, ſe tua lui-même de rage & de déſeſpoir. Sa tête fut envoyée à Rome.

C'eſt à quoi ſe réduit tout ce que l'abbréviateur de Dion a jugé à propos de nous faire connoître touchant cette guerre, qui fut très-importante. Au lieu de nous mettre devant les yeux le plan de campagne conçû & exécuté par Trajan, la marche & la liaiſon de ſes deſſeins, comment un premier ſuccès ſervoit d'acheminement à un autre ; il nous décrit l'action d'un ſoldat qui ayant été bleſſé dans un combat, ſe retira d'abord au camp, & lorſqu'il ſçut que ſa bleſſure étoit mortelle, revint ſur le

champ de bataille employer pour le ſervice du Prince & de la patrie le peu de vie qui lui reſtoit. Cette action eſt belle ſans doute. Mais l'expoſé du ſyſtême entier de la guerre auroit été tout autrement curieux & inſtructif. Il faut nous contenter de ce qui nous eſt donné.

Ses tréſors qu'il avoit cachés, ſont découverts.

Décébale avoit imaginé un moyen ſingulier de mettre en ſûreté ſes tréſors. Ayant détourné le fleuve Sargétia *, qui arroſoit ſa capitale, il avoit creuſé le milieu du lit de ce fleuve, & y avoit bâti une loge de pierres de taille, dans laquelle il fit porter ſon or, ſon argent, ſes pierreries, & tout ce qui ne craignoit point l'humidité : après quoi fermant avec de la pierre l'ouverture de la loge, il avoit recouvert le tout de terre, & laiſſé reprendre au fleuve ſon cours accoutumé. Pour ce qui eſt des meubles précieux, riches étoffes, & autres choſes pareilles, il avoit retiré tout ce qu'il poſſédoit en ce genre dans des cavernes ſolitaires & éloignées. Enfin, par une précaution barbare, pour aſſûrer ſon ſecret, il avoit fait tuer tous ceux qui lui avoient rendu ſervice dans ces différentes opérations. Après ſa mort, un Seigneur Dace nommé Bicilis, qu'il avoit mis dans ſa confidence, ayant été fait priſonnier par les Romains, les inſtruiſit de tout ce que je viens de raconter. Trajan profita de l'avis,

* *On dit que les Hongrois nomment ce fleuve aujourd'hui* Strel, *& les Allemans* Iſtrig.

& se dédommagea des dépenses de la guerre par les trésors de Décébale *.

Colonies établies par Trajan dans la Dace & dans les pays voisins.

Tillem.

C'est ainsi que la Dace, suivant le vœu qu'il avoit tant de fois exprimé, fut réduite en Province Romaine. Il eut soin d'embellir & de fortifier sa conquête, qui étoit considérable par l'étendue, puisqu'elle avoit, selon Eutrope, mille fois mille pas, ou trois cens trente lieues de circuit. Mais ce grand pays avoit été dévasté par les guerres : & Trajan, pour le repeupler, y amena des habitans de toutes les parties du monde Romain. Parmi les colonies qu'il y établit, la principale est Zarmisegethusa, ancienne Capitale du royaume de Décébale, à laquelle Trajan fit porter son nom, & qu'il appella *Ulpia Trajana.* Dans la Thrace & dans la Mœsie, Provinces voisines de la Dace, on trouve aussi des villes bâties ou amplifiées par cet Empereur, & que l'on peut regarder comme des monumens de son attention sur tout ce qui pouvoit intéresser sa conquête. L'Histoire fait mention entre autres, d'une Nicopolis, ou *ville de la victoire*, d'une Marcianopolis, d'une Plotinopolis, ainsi appellées à cause de Marcienne & de Plotine, l'une sœur, l'autre femme de Trajan.

* *Si l'on en croit Lazius cité par Fabretti,* (de Col. Traj. c. 8.) *des pêcheurs Valaques trouverent encore au milieu du seizieme siècle dans le fleuve Istrig des restes de ces trésors, qui avoient échappé aux recherches de Trajan.*

De retour à Rome il triompha une seconde fois des Daces, & il solemnisa son triomphe par des Jeux qu'il donna au peuple pendant cent vingt-trois jours. Il paroît que ces Jeux consisterent principalement en combats contre les bêtes, & entre gladiateurs Dion compte onze mille bêtes fauves qui y furent tuées, & dix mille gladiateurs qui combattirent. Second triomphe de Trajan. *Plin. Ep. VIII. 4. Dio.*

Les victoires de Trajan sur les Daces firent un si grand éclat, qu'elles lui attirerent des ambassades de la part des peuples les plus reculés & les plus Barbares, & en particulier des Indiens, qui l'en envoyérent féliciter. Il subsiste encore aujourd'hui un monument bien fameux de ces mêmes victoires. C'est la Colonne Trajane, qui, suivant les explications de Ciacconius & de Fabretti, représente dans ses bas-reliefs les principaux exploits de Trajan dans ses deux guerres contre les Daces. Le vainqueur en avoit lui-même écrit l'histoire, si nous en croyons une citation de Priscien. Mais il s'étoit si peu exercé dans l'étude des Lettres, qu'il ne nous est pas aisé de nous persuader qu'il ait voulu devenir auteur. Nous soupçonnerons plutôt, que quelqu'un lui prêta sa plume, & lui fit honneur d'un ouvrage, dont cet Empereur étoit plus capable de fournir la matière, que d'arranger la composition. *Priscian. L. VI.*

Pendant qu'il étendoit les limites de l'Empire au-delà du Danube, Palma, l'un de L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma.

ſes Lieutenans, qui commandoit les Légions de Syrie, ſubjuguoit l'Arabie Pétrée, qu'il réduiſit en Province Romaine. C'étoit comme un eſſai & un gage des victoires que Trajan devoit bientôt remporter lui-même en Orient.

Ouvrages de Trajan pendant ſon ſéjour à Rome.

Le ſéjour qu'il fit à Rome entre la fin de la guerre des Daces & le commencement de celle qu'il entreprit contre les Parthes, ne fut pas long, & cependant il le ſignala par des ſoins & des ouvrages dignes d'un grand Prince. C'eſt dans cet intervalle que Dion place la conſtruction d'une magnifique chauſſée qui traverſoit les marais Pomptins d'un bout à l'autre. Travail immenſe, mais infructueux. Malgré les tentatives perſévérantes que les Romains ont réitérées à diverſes repriſes pour deſſécher ces marais, ou pour les rendre praticables, la Nature, plus puiſſante que tout l'art & les efforts des hommes, a toujours ramené les choſes à leur premier état, où elles ſont encore aujourd'hui.

Trajan fit auſſi fondre toute la monnoie qui s'étoit uſée & avoit perdu ſon poids par vétuſté.

C'eſt dans ce même tems que fut commencée la magnifique place qui porte ſon nom.

Craſſus conſpire contre lui, & eſt ſimplement

Une conſpiration qui ſe trama contre lui, ne ſervit qu'à faire éclater ſa clémence. Craſſus, qui en étoit le chef, & qu'il faut ſans doute diſtinguer de Calpurnius

Craſſus auteur d'une conſpiration contre Nerva, fut renvoyé par le Prince au jugement du Sénat, & condamné ſimplement à l'exil. Il y paſſa des jours tranquilles pendant tout le regne de celui à qui il avoit voulu ôter le trône & la vie. Il vivoit encore lorſqu'Adrien parvint à la ſouveraine puiſſance.

condamné à l'exil.

Spart. Adr. 5.

Les ſoins de la paix ne ſuffiſoient pas à l'activité de Trajan. Il aimoit la guerre juſqu'à la paſſion, & n'ayant plus d'occaſion de la faire en Occident, il y chercha matière du côté de l'Orient & des Parthes. L'Arménie lui fournit le prétexte qu'il ſouhaitoit.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & ſe tranſporte en Orient.

Dio.

Nous ne pouvons point dire ce qui s'étoit paſſé dans cette contrée, depuis que Tiridate en avoit reçu la couronne des mains de Néron. Au tems dont je parle, Exédare étoit en poſſeſſion du royaume d'Arménie, & il en avoit pris l'inveſtiture de Choſroès actuellement Roi des Parthes. Trajan prétendoit qu'en cela les droits de l'Empire Romain étoient violés, & il réſolut d'en tirer raiſon, ou plutôt de profiter de l'occaſion pour s'aggrandir. Car il ne ſe propoſoit pas de donner, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs, la couronne d'Arménie à un Prince qui la tînt de lui, mais d'en faire la conquête, & de la joindre à ſes Etats. Pour exécuter ce deſſein, il falloit avoir la guerre avec les Parthes: & cette idée le flattoit, comme lui annonçant

des triomphes sur une nation qui jusques-là s'étoit maintenue dans une sorte d'égalité avec les Romains. Il doutoit d'autant moins du succès, que les Parthes étoient alors affoiblis par des divisions intestines, qui ne pouvoient manquer de donner de grands avantages à qui les attaqueroit dans cette position.

Nous ne savons ni l'origine ni les circonstances de ces divisions. Nous n'avons pas même avec certitude la suite des Rois Parthes depuis Vologése jusqu'à Chosroès. On trouve sous Tite un Artabane qui régnoit sur cette nation. Pacorus la gouvernoit au commencement du régne de Trajan. Chosroès, & Parthamasiris dont nous aurons bientôt lieu de parler, étoient fils * de Pacorus. Voilà tout ce que nos Auteurs nous fournissent d'instructions sur l'état des affaires de l'Orient, lorsque Trajan partit de Rome pour aller y porter la guerre. M. de Tillemont place ce départ au mois d'Octobre de l'année que nous comptons 857. de Rome.

Il paroît que Trajan, avant que d'employer la force, avoit tenté la voie de la négociation. Quelque passionné qu'il fût pour les armes, il estimoit lès bons procé-

* *C'est ce que porte expressément le texte de Dion, p. 778. de l'Edition de Wechel. Il est vrai qu'à la page suivante Parthamasiris est appellé neveu de Chosroès. Mais on doit supposer que c'est par erreur de Copiste, & qu'il faut lire ἀδελφὸν, au lieu d'ἀδελφιδοῦν.*

dès, & il ne vouloit point paroître violent ni injuste. Il s'étoit donc plaint à Chosroès de l'entreprise faite par lui sur les droits du peuple Romain au sujet de la couronne d'Arménie. Mais il en reçut une réponse fiére, qui le mit à l'aise, & lui donna pleine liberté de se satisfaire. En conséquence il fit tous les apprêts d'une guerre aussi importante, & il se mit lui-même en marche.

A peine étoit-il arrivé à Athénes, qu'il vit venir à lui une ambassade de Chosroès, à qui l'approche du danger avoit fait prendre d'autres pensées. Le Roi des Parthes lui envoyoit des présens, lui demandoit son amitié, l'informoit que ne trouvant point qu'Exédare convînt ni aux Romains ni aux Parthes, il l'avoit déposé. Enfin il prioit Trajan d'accorder à Parthamasiris son frere l'investiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avoit donnée à Tiridate.

Il auroit été peut-être difficile à Trajan de rejetter ces propositions, si elles lui eussent été faites d'abord. Mais elles venoient trop tard. Il s'étoit mis en avances, & il se croyoit en droit de ne point reculer. Il répondit donc aux Ambassadeurs de Chosroès, que l'amitié se prouvoit par des effets, & non par des paroles. Qu'il seroit bientôt en Syrie, & que là voyant les choses de près il se détermineroit au parti le plus convenable.

Le parti qui lui convenoit, étoit la guerre : & le succès répondit au-delà de ses ef- L'Arménie con-

quise par Trajan, & réduite en Province Romaine.

An. Rom. 858.

pérances. Tout plia devant lui. Les villes lui ouvroient leurs portes : les petits Rois de ces quartiers & les Satrapes venoient à sa rencontre avec des présens, protestant qu'ils se soumettoient à ses ordres, & le reconnoissoient pour arbitre de leur sort. Bientôt toute l'Arménie fut conquise, & Parthamasiris, qui s'étoit d'abord mis en défense, revint, pour tenter une derniere espérance, au systême de soumission qui avoit déjà été proposé à l'Empereur Romain.

Il lui écrivit une premiere fois, prenant le titre de Roi, & il ne reçut aucune réponse. Il sentit de quel nom il falloit qu'il se dépouillât, & il l'omit dans une seconde lettre, par laquelle il demandoit à Trajan une conférence avec M. Junius Gouverneur de la Cappadoce. Trajan lui envoya le fils de Junius : & cependant il continua d'aller en avant, & poussa ses conquêtes. L'Abbréviateur de Dion ne nous instruit point de ce qui se passa entre Parthamasiris & le Député Romain. Ce que nous savons, c'est que le Prince Parthe prit une résolution qui l'exposoit, & qui lui réussit fort mal.

Il vint au camp Romain, près d'Elégie ville d'Arménie, sans sauf-conduit, sans autre assûrance que l'idée qu'il s'étoit faite de la générosité de Trajan, & qu'il portoit aussi loin que ses espérances. Il le trouva assis sur son Tribunal, & l'ayant salué, il ôta de son front le diadême, le mit aux

pieds de l'Empereur, & se tint debout en silence, comptant que le diadême qu'il venoit de quitter alloit lui être rendu. L'armée Romaine accourut à ce spectacle, jetta de grands cris de joie, & proclama Trajan *Imperator*, se persuadant que d'avoir réduit un Arsacide, fils & frere des Rois Parthes, à se présenter comme captif, c'étoit une victoire d'autant plus estimable, qu'elle n'avoit point coûté de sang. Parthamasiris fut effrayé de ces cris : il les regarda comme une insulte & une menace, & il se retourna pour chercher le moyen de s'enfuir. Mais se voyant environné de toutes parts, il demanda à Trajan une audience particuliere. Elle lui fut accordée. Trajan entra avec lui dans sa tente, l'écouta, mais lui refusa tout. Parthamasiris désespéré, confus, sortit de la tente, & même du camp.

Il semble que Trajan, qui n'avoit dessein ni de le retenir, ni de lui rien accorder, pouvoit le laisser se retirer en liberté. Il ne le fit point. Il voulut rendre toute l'armée témoin de ses réponses au Prince Parthe. Il ordonna donc que l'on courût après lui, & qu'on le ramenât : ensuite dequoi il remonta sur son Tribunal, & l'invita à s'expliquer en présence de toute l'assemblée.

Parthamasiris étoit outré du traitement qu'il souffroit : il ne savoit pas quelle en seroit l'issue. Ainsi entrant en indignation, il ne ménagea ni les plaintes, ni les reproches, & il protesta contre la violence qu'on

lui faisoit. » Je n'ai été, dit-il, ni vaincu » par vous, ni fait prisonnier. Je suis venu » ici volontairement, & dans l'espérance » d'y être traité suivant que mon rang l'e- » xige, & de recevoir de vous la couron- » ne d'Arménie, comme Tiridate l'a reçûe » de Néron. » Trajan lui répondit qu'il ne céderoit l'Arménie à personne. Qu'elle appartenoit aux Romains, & qu'elle seroit gouvernée par un Magistrat Romain. Qu'au reste Parthamasiris prenoit de vaines allarmes pour sa liberté, & qu'il lui étoit permis de s'en aller où il jugeroit à propos. Le Prince Parthe se retira donc avec ceux de sa nation qui l'avoient accompagné. Pour ce qui est des Arméniens, Trajan les retint comme sujets de l'Empire.

Parthamasiris voulut au moins périr en Roi, puisqu'il ne pouvoit conserver son royaume. Il tenta les dernieres ressources, il combattit, quoiqu'avec des forces étrangement inégales, & ayant été tué, il laissa les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie.

Eutrop.

Si Trajan n'eût eu en vûe que de venger la querelle de l'Empire Romain contre les Parthes, il avoit alors lieu d'être content. Mais la passion de la guerre & des conquêtes le dominoit. L'Arménie subjuguée ne fut pour lui qu'une amorce à pousser une entreprise qui lui réussissoit si bien. Il résolut d'attaquer le domaine propre des Parthes, & laissant garnison dans toutes les

places importantes du pays qu'il venoit de ſoumettre, il entra dans la Méſopotamie, & s'approcha d'Edeſſe.

Le Roi d'Edeſſe Abgare avoit tenu juſques-là, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs de même nom, une conduite flottante entre les Romains & les Parthes. Porté d'inclination pour ceux-ci, trop foible pour réſiſter à ceux-là, il avoit bien voulu envoyer des préſens à Trajan, mais non pas venir le trouver en perſonne. Lorſqu'il vit l'armée Romaine dans ſon pays, ce fut pour lui une néceſſité de ſe décider, & il s'eſtima trop heureux de pouvoir obtenir le pardon de ſes tergiverſations précédentes. Il avoit une puiſſante recommandation, mais bien honteuſe pour Trajan, dans la jeuneſſe & la beauté de ſon fils Arbandès. S'étant ouvert par cette indigne voie un accès favorable, & ayant tiré parole qu'il ſeroit traité en ami, il ſortit au-devant de l'Empereur, il le reçut dans ſon palais, & lui donna un repas, pendant lequel Arbandès exécuta une danſe dans le goût des Barbares de l'Orient.

Conquête de la Méſopotamie.

An. Rom. 859.

Trajan conquit la Méſopotamie. On marque en particulier comme réduites par ſes armes les villes de Batné, de Singare, & de Niſibe. C'eſt tout ce que nous ſavons de bien net ſur les exploits des Romains dans ce pays. Il ſemble que la Providence ait eu deſſein d'enſévelir dans l'obſcurité les actions de Trajan, à proportion du deſir

immodéré qu'il avoit de faire du bruit dans le monde. Nul Empereur Romain n'a été plus grand homme de guerre : nul n'a agrandi l'Empire par de plus importantes conquêtes. Son Histoire a été écrite par un nombre considérable d'Auteurs. Et tout est perdu, hors quelques fragmens informes de Dion, & les minces abrégés d'Eutrope & d'Aurélius Victor. Ce dernier nous apprend que Chosroès fut obligé de donner des ôtages à Trajan : ce qui paroît supposer un Traité par lequel la guerre fut terminée alors, ou au moins suspendue. Le vainqueur reçut du Sénat le surnom de Parthique.

Tillem. Traj. art. 20.

L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine.

On peut rapporter à ce même-tems la réduction entiere de l'Arabie Pétrée en Province Romaine. Elle avoit été conquise par Cornélius Palma, comme je l'ai dit. Mais des révoltes réitérées obligerent Trajan d'y porter la guerre en personne. Il dompta enfin l'indocilité de ces peuples remuans, & il les força de recevoir un Gouverneur Romain, & de lui obéir.

Amm. Marc. L. XIV.

Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres.

Dans toute la guerre, dont je viens de rendre compte, Trajan continua de maintenir l'exactitude de la discipline, non-seulement par sa vigilance, mais par son exemple. Il marchoit à pied à la tête des drapeaux : il passoit à gué les rivieres, comme le dernier de ses soldats : il alloit de rang en rang, pour entretenir par-tout le bon ordre, & ramener ceux qui cherchoient à

s'écarter. Dion ajoute une pratique, qui, fi j'ofois en marquer mon jugement, me paroîtroit dangereufe en bien des occafions. Trajan répandoit quelquefois à deffein de fauffes allarmes, pour tenir toujours fes troupes alertes, & les empêcher de s'endormir dans une molle fécurité.

Le principal ou plutôt le feul des Généraux de Trajan, qui foit nommé dans cette brillante expédition, eft Lufius Quietus, qui avoit déjà fervi fi glorieufement dans la guerre contre les Daces. Il étoit Maure de naiffance, & ayant commencé par l'état de fimple cavalier, il s'étoit élevé par fon mérite jufqu'à devenir commandant en chef de toutes les troupes auxiliaires de fa nation que les Romains entretenoient dans leurs armées. Convaincu de quelques malverfations, il fut renvoyé ignominieufement. Mais lorfque Trajan entreprit la guerre contre les Daces, Lufius vint lui offrir fes fervices, qui furent acceptés. Il fe fignala par plufieurs belles actions, qui effacerent fi bien la tache de fes fautes paffées, qu'il mérita toute l'eftime & la confiance de Trajan : il fuivit cet Empereur en Orient, & c'eft lui qui prit la ville de Singares. Trajan continua de l'employer jufqu'à la fin de fa vie & de fon regne : il le fit Préteur, & enfuite Conful ; & on prétend qu'il eut la penfée de le nommer [illegible]a fucceffeur à l'Empire.

Lufius Quietus, Maure de naiffance, l'un des plus illuftres Généraux de Trajan.

Dio ap. Val.

Thémift.

On peut croire que ce fut la paix ou la

Peuples

Barbares au Nord de l'Arménie, soumis par Trajan.

trêve conclue avec les Parthes, qui permit à Trajan de tourner ses vûes ambitieuses vers les peuples Barbares qui habitoient au Nord de l'Arménie, & entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne. Il donna un Roi aux Albaniens. Il força les Rois de l'Ibérie, de la Colchide, & de plusieurs autres pays voisins, à se soumettre à sa puissance. Lusius sous ses ordres vainquit les Mardes. Enfin il paroît que toute la côte Orientale du Pont-Euxin jusqu'à Sébastopolis ou Dioscurias, reconnut ses loix. Du moins est-il certain par Arrien, que sous le regne d'Adrien, qui succéda à Trajan, & qui ne fit point de nouvelles conquêtes, toute cette contrée obéissoit aux Romains, ou à des Rois dépendans & vassaux de Rome.

Eutrop.

Thémist.

Arr. Perip. Ponti.

Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865. pour renouveller la guerre contre les Parthes.

Nous ne pouvons déterminer le nombre d'années que ces grandes opérations retinrent Trajan en Orient. Il est très-probable qu'après les avoir terminées il retourna à Rome. On ne se persuadera pas aisément qu'il ait passé près de douze ans, savoir depuis son départ en l'an 857. jusquà sa mort arrivée en 868. sans revoir sa Capitale. Cependant aucun Auteur n'a parlé de ce retour : & on ne devine pas pourquoi, s'il est revenu à Rome, il n'a point triomphé des Parthes après de si glorieuses victoires. Mais malgré ces difficultés, le doute sur le fait du retour est levé par quelques médailles : & nous croyons devoir placer un séjour de Trajan entre ses premiers exploits

Voyez Tillem. not. 17. 21. & 22. sur Trajan.

ploits contre les Parthes, & ceux qui nous reſtent à raconter. Nous ne ſavons point ce qu'il fit pendant ce ſéjour : nous ignorons pareillement les nouveaux motifs qui le ramenerent en Orient. Mais nous croyons pouvoir aſsûrer avec M. de Tillemont, qu'il repartit de Rome vers l'an 865. Il arriva aſſez tôt à Antioche, pour y courir un très-grand riſque par un furieux tremblement de terre au mois de Janvier 866.

L'Aſie, la Gréce, la Galatie avoient déjà été affligées ſous le regne de Trajan, en différentes années, d'un pareil fléau. Mais le déſaſtre dont je parle, fut tout autrement funeſte, parce que le ſéjour de l'Empereur à Antioche y avoit raſſemblé des troupes, des Ambaſſadeurs avec leurs cortéges, une multitude de particuliers qui avoient des affaires en Cour, des marchands, des curieux : enſorte que le malheur d'une ſeule ville devint celui de tout l'Empire Romain. Les ſecouſſes, accompagnées de tonnerres dans l'air, de vents impétueux, de feux ſouterreins, furent ſi violentes, que tous les édifices ſembloient prêts à quitter leurs fondemens, & la plûpart furent renverſés. Trajan ſe ſauva avec aſſez de peine par la fenêtre de la chambre où il fut ſurpris par cet affreux accident, & il en fut quitte pour de légéres contuſions. Dion, toujours amateur du merveilleux, dit que quelqu'un au-deſſus de l'homme pour la taille & pour la force, tira du

Furieux tremblement de terre à Antioche.

An. Rom. 866.

Euſ. Chron. Dio.

danger ce Prince chéri du ciel. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'il échappa : & le reſte du tems que dura le tremblement de terre, il le paſſa dans l'Hippodrome, loin de tout bâtiment. Le mal ſe fit ſentir dans une grande étendue de pays : mais c'étoit Antioche qui en étoit le centre, & qui en ſouffrit de plus horribles ravages. L'Hiſtorien, ſans marquer préciſément le nombre des perſonnes qui y périrent, nous laiſſe à juger qu'il fut immenſe. Il ne nomme en particulier que Pédo, actuellement Conſul. Lorſque le calme fut rétabli, on alla chercher dans les décombres & dans les maſures ceux qui pouvoient être encore en état de recevoir du ſecours. On n'y trouva que deux enfans vivans, l'un avec ſa mere auſſi vivante, qui l'avoit nourri & s'étoit nourrie elle-même de ſon propre lait; l'autre, qui tettoit encore ſa mere déjà morte.

Trajan conſulte l'Oracle d'Héliopolis, & en reçoit une réponſe énigmatique. *Macrob. Sat. I. 23.*

Trajan, avant que de ſe mettre en campagne, fut exhorté & preſſé par ſes amis de conſulter ſur le ſuccès de la guerre qu'il alloit entreprendre l'Oracle d'Héliopolis en Phénicie, dont la réputation avoit un grand éclat dans ces contrées. Trajan n'étoit pas crédule, & il voulut mettre le Dieu à l'épreuve, avant que de lui donner ſa confiance. Il lui envoya un papier blanc bien cacheté, demandant réponſe ſur le contenu. Les Prêtres qui deſſervoient les Oracles, ſavoient parfaitement décacheter les papiers ſans qu'il y parût. Ainſi la réponſe à la con-

fultation, ou plutôt à la dérision de l'Empereur, fut un papier semblable au sien, sans un seul mot d'écriture. Trajan ne soupçonna point la fraude, & se croyant désormais assûré de la divinité de l'Oracle, il lui adressa dans un papier cacheté comme le premier une consultation sérieuse, par laquelle il l'interrogeoit sur le sort qu'il devoit se promettre, & s'il retourneroit à Rome vainqueur des Parthes. Le Dieu prétendu n'en savoit pas assez pour satisfaire l'Empereur sur une semblable question, & il se tira d'embarras en lui envoyant pour réponse un symbole énigmatique, & susceptible de mille interprétations différentes. C'étoit une baguette de sarment rompue en plusieurs morceaux. Après l'événement, on ne manqua pas de justifier l'Oracle, & de trouver dans sa réponse une claire prédiction de la mort de l'Empereur. On prétendit que la baguette rompue représentoit le corps du Prince réduit en cendres, & reporté en cet état à Rome.

Trajan jette un pont de batteaux sur le Tigre.

Trajan n'avoit pas assurément deviné cette interprétation, & plein des grandes espérances dont le flattoient ses succès précédens, il entama la guerre au commencement du printems, & dirigea sa marche vers l'Adiabéne, qui faisoit partie de l'Assyrie. Pour y entrer, il falloit passer le Tigre, & par conséquent jetter un pont *

* *Le texte de Dion ne marque pas positivement que Trajan ait jetté un pont sur le Tigre : mais*

ſur ce fleuve. Mais le pays ſe refuſoit à cette entrepriſe, parce qu'il étoit entiérement dénué de bois de conſtruction. Trajan trouva un expédient. Il fit conſtruire dans les forêts voiſines de Niſibe un très-grand nombre de batteaux, dont les piéces pouvoient ſe démonter & ſe rejoindre à volonté. Ces piéces furent chargées ſur des voitures, qui les porterent au bord du Tigre, vis-à-vis de la Cordyéne : & là on en rétablit les aſſemblages pour reformer les batteaux. L'entrepriſe du pont ne put pas s'exécuter ſans difficulté, parce que les Barbares s'étoient préparés à en empêcher le ſuccès, & par de vives & continuelles attaques ils troubloient le travail des Romains. Mais les premiers batteaux qui ſe trouverent en état, ayant été lancés à l'eau, & remplis de ſoldats légionaires & de gens de trait, arrêterent aiſément l'ardeur impétueuſe des ennemis. D'autres bâtimens eſſayoient de paſſer au-deſſus & au-deſſous : & cependant on continuoit ſans relâche à en dreſſer de nouveaux. Rien n'effraya plus les Barbares que cette multitude de batteaux, qui ſembloit ſortir de terre dans un pays où il ne croiſſoit point de bois. Ils prirent la fuite, & Trajan ayant conſtruit tranquillement ſon pont paſſa le Tigre.

il ne dit pas le contraire, & la choſe en ſoi eſt très-probable. Le paſſage du fleuve devient en ce cas d'une exécution bien plus aiſée.

Nous trouvons dans un fragment d'un * ancien Auteur l'explication de la méthode, selon laquelle les Romains dressoient leurs ponts de batteaux : rien n'est plus simple. Les batteaux qu'ils destinoient à cet usage, étoient d'une largeur considérable : & ils les amarroient au rivage un peu au-dessus de l'endroit où ils prétendoient faire le pont. Au signal donné, ils lâchoient un de ces batteaux, qui descendoit suivant le cours du fleuve le long du bord dont ils étoient maîtres : & lorsqu'ils le voyoient arrivé à l'endroit marqué, ils jettoient dans l'eau un grand panier rempli de pierres attaché à un cable, & qui tenoit ainsi lieu d'ancre pour fixer le bâtiment. En même-tems qu'ils l'assujettissoient en cette façon par le bout qui regardoit l'eau, ils l'attachoient par l'autre côté à la terre avec de bons cordages : & pour remplir l'intervalle qui ne manquoit guères de se trouver entre le rivage & l'extrêmité du batteau, ils étendoient des planches de l'un à l'autre, & établissoient ainsi la communication : ensuite de quoi ils couvroient le fond du bâtiment dans toute sa longueur d'une matiere propre à faire un chemin solide & uni. Le reste de l'ouvrage n'étoit qu'une répétition de la manœuvre que je viens d'exposer. On faisoit descendre un second batteau, que l'on joi-

Méthode des Romains pour construire un pont de batteaux.

Apud Suidam in Ζεῦγμα.

* *Henri de Valois a pensé que cet Auteur étoit Dion lui-même ; en quoi il y a assez de vraisemblance, mais non pas certitude.*

gnoit au premier, puis un troisieme, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût atteint l'autre bord. Le dernier batteau, qui touchoit à la rive ennemie, avoit une porte, des tours, & étoit garni de catapultes, ou de machines à lancer des traits.

Trajan fait la conquête de l'Assyrie. *Dio.*

Trajan ayant passé le Tigre sur un pont de cette construction, soumit l'Adiabéne & toute l'Assyrie. Ce fut pour lui une grande joie de marcher sur les pas d'Alexandre, & de réduire sous son obéissance les villes d'Arbéle & de Gaugaméle, si fameuses dans l'Histoire du Conquérant Macédonien.

Il revient vers le pays de Babylone

Après la conquête de l'Assyrie Trajan revint sur ses pas, repassa le Tigre, & descendit vers le pays de Babylone, sans trouver aucun obstacle qui arrêtât sa marche. La puissance des Parthes étoit alors ruinée par les dissensions civiles qui les acharnoient depuis long-tems les uns sur les autres, & que n'avoit pû faire cesser même la présence d'un si redoutable ennemi. Trajan voyageoit plutôt qu'il ne faisoit la guerre, & il visita la source du bitume qui avoit été employé pour la construction des murailles de Babylone. Dion décrit cette source comme une espéce de puits, de l'embouchure duquel sortoit une vapeur mortelle pour tous les animaux qui s'en approchoient de trop près : ensorte que, dit-il, si par le bienfait de la nature cette exhalaison funeste n'étoit retenue dans un petit espace, si elle s'étendoit, soit en hauteur : soit en cir-

conférence, à une distance considérable, le pays demeureroit nécessairement inhabité.

Trajan voyant qu'elle étoit la foiblesse des Parthes, crut pouvoir marcher vers la ville de Ctésiphon leur Capitale. Suivant ce plan il falloit qu'il passât de nouveau le Tigre : & pour voiturer plus commodément les matériaux du pont qu'il devoit construire, il résolut de profiter du Naarmalcha, ancien canal creusé par les Rois de Babylone pour recevoir une partie des eaux de l'Euphrate, & de le joindre par un nouveau canal à l'endroit du Tigre où il prétendoit dresser son pont. Mais on lui fit observer que le niveau de l'Euphrate, au lieu où il commençoit à travailler, s'élevoit beaucoup au-dessus de celui du Tigre, & il craignit d'épuiser tellement le lit du premier de ces deux fleuves, que la navigation en devînt impratiquable. Il interrompit donc les travaux déjà avancés, & il fit transporter par terre sur des traineaux les bois nécessaires à la construction du pont.

Trajan prend les ville de Ctésiphon & de Suse.

Cellar. Géograph. Am. III. 16. Dio.

Se montrer devant la ville de Ctésiphon & la prendre, ce fut une même chose pour Trajan. Il s'empara aussi de Suse, siege autrefois de l'Empire des Perses : & c'est probablement dans l'une ou l'autre de ces deux villes qu'il fit prisonniere la fille de Chosroès, & devint maître du trône d'or sur lequel les Rois Parthes recevoient les hommages de leurs sujets. Cette conquête lui

Lucian. Philop. Spart. Adr. c. 13.

Dio. confirma le titre de Parthique : & le Sénat lui décerna, non pas un triomphe, mais plusieurs, &, si nous nous en tenons à l'expression de Dion, autant que le vainqueur en voudroit : flatterie basse & misérable, si elle est vraie, & qui, supposé qu'elle fût assortie au goût de Trajan, marqueroit en lui un amour déréglé de la gloire, & une vanité peu digne d'un si grand Prince.

Il paroît avoir été ébloui par ses prospérités.

Il faut avouer que les projets qu'il conçut & exécuta après la prise de Ctésiphon, fortifient le soupçon que nous venons d'exprimer. Il semble que la grandeur de ses succès l'eût ébloui, & eût causé une sorte d'ivresse à cette tête si forte & si solide. Il avoit acquis assez de gloire pour satisfaire son ambition, si l'ambition savoit se contenter. Les Parthes, jusqu'à lui souvent vainqueurs, & dont il n'avoit jamais été possible aux Romains d'entamer l'Empire par des conquêtes, se trouvoient réduits par ses armes à un prodigieux affoiblissement : il avoit conquis sur eux trois grandes Provinces, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie. La sagesse demandoit sans doute qu'il s'occupât du soin important d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conserver ; & d'accoutumer à la domination Romaine des peuples qui ne l'avoient jamais éprouvée, & dont les mœurs étrangement différentes de celles de leurs nouveaux maîtres, les disposoient à la ré-

volte dès que l'occasion s'en présenteroit. Au lieu de cette vûe sérieuse & sensée, Trajan se laissa tenter par l'idée plus vaine encore que brillante, de pénétrer jusqu'à la grande mer.

Il descend le Tigre, traverse le Golfe Persique, & entre dans la grande mer.

An. rom. 867.

Il descendit le Tigre, & il soumit sans peine l'isle Mésené, formée par deux bras de ce fleuve à son embouchure, & par la mer. Mais d'abord la tempête, la rapidité du fleuve, le reflux maritime le mirent dans un grand péril. Cette leçon ne suffit pas pour l'arrêter. Il traversa toute la longueur du Golfe Persique, passa l'isle d'Ormus, & s'avança jusqu'au grand Océan. Là voyant un vaisseau qui partoit pour les Indes, il dit : » Si j'étois plus jeune, assuré- » ment je porterois la guerre chez les In- » diens. » Il se rabattit au moins sur l'Arabie Heureuse, dont il fit ravager les côtes par une flotte, qui lui soumit la ville connue autrefois sous le nom d'Arabie, & fameuse encore aujourd'hui sous celui d'Aden, en-deçà à l'Orient du Détroit de Babelmandel *. C'est apparemment cette ex-

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

* *M. de Tillemont semble attribuer aux conquêtes de Trajan en Arabie un bureau de Douane établi sur la côte Orientale de la mer Rouge, en un lieu appellé le* Bourg blanc, *où l'on envoyoit, dit Arrien*, (Péripl. Erythr.) *un Centurion avec des troupes, & où on levoit le quart sur les marchandises qui entroient dans le port. Mais il est plus naturel de penser que c'est par l'Egypte que les Romains, qui en étoient maîtres depuis long-tems avoient acquis le* Bourg blanc, *en traversant la largeur de la mer Rouge, qui n'est en*

** Arr. Peripl. Erythr.

pédition qu'a voulu désigner Eutrope, lorsqu'il a parlé d'une flotte destinée par Trajan à ravager les côtes des Indes. Cet Abbréviateur peu instruit aura confondu les Indes & l'Arabie.

Il envie la gloire d'Alexandre.

Trajan ne s'y trompa pas. Il portoit envie au bonheur & à la gloire d'Alexandre, qui avoit pénétré jusqu'aux Indes : & néanmoins se consolant par ses exploits contre l'Arabie Heureuse, où n'étoit jamais entré Alexandre, il se glorifioit d'avoir passé les limites de ce Conquérant si renommé. Il écrivoit sur ce ton au Sénat, & il accumuloit dans ses lettres les noms d'un grand nombre de nations Barbares & inconnues, qu'il se vantoit d'avoir subjuguées : & les Sénateurs étourdis par ces noms nouveaux pour eux & bizarres, qu'ils n'avoient jamais entendus, qu'ils ne pouvoient presque pas répéter, ne savoient que multiplier sans fin les acclamations, les titres d'honneur, les arcs de triomphe, & ordonner les préparatifs d'une magnifique réception pour le vainqueur, lorsqu'il reviendroit à Rome : mais la Providence en avoit décidé autrement.

Trajan après avoir satisfait sa vaine gloire par le voyage à l'entrée de l'Océan, vint

cet endroit que de deux ou trois journées de navigation.

*** Je suppose que le Périple de la mer Rouge, qui porte le nom d'Arrien, est véritablement de cet Auteur, quoiqu'il y ait sur ce point de la variété de sentimens entre les Doctes.*

regagner l'embouchure du Tigre, qu'il remonta. Il paſſa enſuite dans l'Euphrate pour aller viſiter la fameuſe ville de Babylone, autrefois la Reine de l'Orient. Il la trouva dans l'état de déſolation prédit par les Prophêtes au tems de ſa plus grande gloire. Il n'y vit que des ruines, & les triſtes veſtiges de ce qu'elle avoit été. Sa vénération pour Alexandre le porta à honorer la mémoire de ce Héros par des ſacrifices offerts dans la maiſon même où il étoit mort. Mais pendant qu'il s'amuſoit à ces ſoins futiles, il reçut nouvelle du mauvais effet qu'avoit produit ſon abſence imprudente & un voyage d'indiſcrétion & de vanité.

Il viſite les ruines de Babylone.

Toutes ſes conquêtes s'étoient ébranlees, & avoient ſecoué le joug. Les troupes qui les gardoient, avoient été ou chaſſées ou taillées en piéces : & il fallut que Trajan recommençât la guerre tout de nouveau. Il envoya contre les rebelles Luſius d'un côté, Maximus de l'autre. Celui-ci, qui paroît être le même dont Trajan avoit tiré de grands ſervices dans la guerre contre les Daces, ne réuſſit pas également dans celle dont il s'agit ici. Il fut défait & tué dans un combat. Luſius fut plus heureux ou plus habile. Il reprit Niſibe : il emporta de force la ville d'Edeſſe, qu'il détruiſit & brûla. Seleucie fut ramenée à l'obéiſſance par Erucius Clarus & Julius Alexander.

Rébellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les ſoumet de nouveau.

Ces avantages rétablirent la domination Romaine dans les pays nouvellement aſſu-

Il donne un Roi aux Parthes.

jettis. Mais néanmoins Trajan, averti par le danger qu'il avoit couru de perdre toutes ses conquêtes, jugea nécessaire de mettre des bornes aux vastes projets qu'il avoit formés. Car il semble que son intention primitive étoit d'éteindre l'Empire des Parthes, & d'en soumettre les peuples directement à ses loix. Il renonça à cette idée, & résolut de se contenter de leur donner un Roi de sa main.

Chosroès vivoit encore, sans doute errant & fugitif. Trajan ne crut pas convenable à ses intérêts de le replacer sur un trône, que ce Prince n'auroit jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ses ancêtres. Il jetta les yeux sur Parthamaspatès, qui ne nous est pas connu d'ailleurs. Il fit avec pompe la cérémonie de l'installation de ce nouveau Roi. Il se transporta à Ctésiphon, & ayant assemblé tous les Romains & tous les Parthes qui étoient dans la ville & dans le pays, il monta sur un tribunal fort élevé, & après un discours magnifique sur la grandeur de ses exploits, il déclara Parthamaspatès Roi des Parthes, & lui ceignit le diadême.

Trajan en- La ville d'Atra *, habitée par des Ara-

* *La position d'Atra souffre quelque difficulté. Je suis l'autorité d'Ammien Marcellin, qui a été sur les lieux. Dion la place en Arabie : ce qui ne peut avoir d'autre sens que celui que j'ai exprimé dans le texte, en disant que c'étoit une ville d'Arabes. Voyez Cellar. Géograph. Ant. III. 15.*

bes, & ſituée non loin du haut Tigre, entre ce fleuve & Niſibe, perſiſtoit encore dans la révolte. Trajan réſolut de la réduire, & il alla en perſonne mettre le ſiege devant cette place. Mais il y perdit ſa gloire, & la derniere campagne de ſa vie fut la plus malheureuſe.

treprend le ſiege d'Atra, & eſt obligé de le lever.

Atra, ſans être ni grande, ni riche, étoit défendue par ſa ſituation au milieu d'un déſert, où l'on ne trouvoit que peu d'eau, & d'une mauvaiſe qualité, point de bois, point de fourages. Les ardeurs du ſoleil dans une campagne aride ſe faiſoient ſentir violemment, & ſervoient d'une nouvelle défenſe à la place aſſiégée. Malgré de ſi grands obſtacles, l'habileté de Trajan ſecondée par la valeur d'une armée toujours victorieuſe, pouſſa d'abord le ſiege avec ſuccès, & fit bréche à la muraille. Mais lorſqu'il voulut tenter l'aſſaut, il fut repouſſé avec perte : & quoiqu'il courût à cheval par-tout où ſa préſence ſembloit néceſſaire, il ne put rallier ſes troupes, ni arrêter leur fuite, & peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même tué ou bleſſé. Il avoit pourtant quitté les marques de la dignité Impériale, pour n'être point reconnu. Mais ſa chevelure blanche & ſon air majeſtueux le décelérent : quelques-uns des ennemis l'ayant diſtingué à ces marques, tirerent ſur lui, & un cavalier fut tué à ſes côtés. Pour comble d'infortune, les tempêtes, la grêle, les éclairs & les tonnerres ſe mirent

de la partie ; & une prodigieuse quantité de mouches infectoient le manger & le breuvage des soldats. Il fallut céder à la nécessité. Trajan leva le siege, & se retira sur les terres de l'Empire en Syrie. Sa mort suivit de près. Mais avant que de la rapporter, je dois rendre compte ici des mouvemens furieux des Juifs, qui accompagnérent, ou même précédérent ceux des autres nations dont je viens de parler.

Révoltes & désastres des Juifs, à Cyrêne, en Egypte, dans l'isle de Chypre, & dans la Mésopotamie.

Dio & Eus. Hist. Eccles. IV. 2.

Dans l'espace de près de cinquante ans, qui s'étoient écoulés depuis la prise de Jérusalem par Tite, l'impression de terreur dont les Juifs furent d'abord frappés dans le moment de leur affreuse disgrace, avoit eu le tems de s'effacer, & ils ne sentoient plus que la pesanteur d'un joug qui leur paroissoit contraire aux promesses & aux prédictions des Prophêtes. La rébellion commença par ceux de Cyrêne, qui voyant l'Empereur éloigné & toutes les forces de l'Empire tournées vers l'Orient, crurent que l'occasion étoit favorable pour recouvrer leur liberté. Ils se souleverent, ayant pour chef un d'entre eux que Dion nomme André, l'an de Rome 866. & il est incroyable à quels excès se porta leur fureur. Ils ne se contentoient pas d'ôter la vie aux Romains & aux Grecs, au milieu desquels ils habitoient. Ils leur faisoient souffrir les supplices les plus horribles. Ils les scioient suivant la longueur du corps en commençant par la tête : ils en exposoient d'autres

aux bêtes, ou les forçoient à combattre comme gladiateurs : & pouſſant la rage plus loin que les animaux les plus féroces, ils mangeoient leurs chairs, & ſe frottoient le corps de leur ſang, comme d'huile ou de parfum, ils les écorchoient & ſe revêtoient de leurs peaux. C'eſt de Dion que nous tenons ces affreux détails, auxquels j'avoue que j'ai peine à ajouter foi ſur ſon autorité, d'autant plus qu'Euſébe, Ecrivain plus judicieux, ne dit rien de ſemblable. Je doute pareillement ſi Dion n'a point exagéré le nombre de ceux qui périrent par les mains des Juifs. Il le fait monter à deux cens vingt mille têtes dans la Cyrénaïque, & à deux cens quarante mille dans l'iſle de Chypre, où la contagion de la révolte s'étoit communiquée.

Quoiqu'il en ſoit, Lupus Préfet d'Egypte, ayant voulu, avec les forces qu'il avoit ſous ſon commandement, réprimer les rebelles de Cyrêne, fut battu, & obligé de s'enfermer dans Alexandrie. Là il ſe vengea ſur les Juifs établis dans cette grande ville, dont il tua un grand nombre, & réduiſit les autres en ſervitude.

Ce n'étoit pas ſimple vengeance, mais précaution néceſſaire. Les Juifs d'Alexandrie étoient d'intelligence avec ceux de Cyrêne, qui deſtitués du ſecours de leurs freres, & n'étant pas aſſez forts par eux-mêmes pour aſſiéger la capitale de l'Egypte, ſe répandirent dans le plat pays, & y

exercérent toutes ſortes d'hoſtilités & de ravages. Ils marchoient alors ſous les ordres d'un Roi qu'ils s'étoient donné, & qu'Euſébe appelle Lucua.

Sur ces nouvelles l'Empereur envoya en Egypte Martius Turbo avec des troupes de terre & de mer, d'infanterie & de cavalerie. Le nouveau Commandant ſavoit la guerre, & étoit homme d'une activité infatigable. Néanmoins ce ne fut pas ſans difficulté qu'il vint à bout d'étouffer une ſi puiſſante rébellion. Il lui fallut un tems conſidérable pour y réuſſir, & pluſieurs combats. Enfin il reſta vainqueur, & il rendit aux Juifs tous les maux qu'ils avoient faits dans la Cyrénaïque & dans l'Egypte.

Il eſt à croire que Turbo pacifia auſſi l'iſle de Chypre, qui avoit beaucoup ſouffert, comme je l'ai dit, de la part des
Euſeb. Chron. Juifs. Ils y avoient détruit la ville de Salamine, & en avoient maſſacré tous les habitans. On ne peut pas douter qu'ils n'aient porté la peine de leurs cruautés forcenées, quoique les monumens anciens ne nous apprennent rien de bien précis ſur ce point. Ils furent même exterminés dans toute l'iſle: & Dion aſsûre que de ſon tems il n'étoit permis à aucun Juif d'y habiter, ni d'y mettre le pied: en ſorte que ceux-mêmes qui y abordoient forcément & pouſſés par la tempête, étoient ſans pitié mis à mort.

Depuis bien des ſiécles la Méſopotamie étoit remplie de Juifs: & Trajan les ſoup-

çonna, non ſans fondement, d'avoir formé les mêmes projets que leurs freres d'Egypte & de Cyrêne. Il chargea Luſius Quietus d'en purger la province : c'eſt l'expreſſion d'Euſébe. Les Juifs ſe mirent en défenſe : il ſe livra une bataille, dans laquelle ils furent défaits. Luſius en extermina un très-grand nombre, & s'étant ainſi acquitté de ſa commiſſion au gré de Trajan, il en fut recompenſé par le Gouvernement de la Paleſtine.

Maladie de Trajan.

An Rom. 868.

Dio.

Ce Prince paſſa, comme je l'ai dit, l'hiver en Syrie. Il ſe propoſoit de rentrer en Méſopotamie, à l'ouverture de la campagne, & d'achever d'établir la domination Romaine dans un pays qui avoit peine à s'y façonner. Mais la maladie dérangea ſon plan. Il eut une attaque d'apoplexie, qui dégénérant en paralyſie, le réduiſit à un état de langueur & d'inaction. Il ſe réſolut donc à reprendre le chemin de Rome, où le Sénat l'invitoit à venir goûter un repos ſi légitimement dû à ſes travaux & à ſes exploits. En partant, il laiſſa en Syrie ſon armée, dont il confia le commandement à Adrien.

Aurel. Vict.

Dio.

Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Celui-ci n'avoit ni le zèle, ni peut-être la capacité néceſſaire pour continuer une guerre ſi difficile. Ainſi l'éloignement du Conquérant fut la perte de toutes ſes conquêtes. Les Parthes dédaignant le Roi que Trajan leur avoit donné, le dépoſérent, ſe remirent en poſſeſſion d'être gouvernés ſe-

lon leurs Loix, & rappellerent Chofroès, qui avoit été détrôné par les Romains. L'Arménie & la Méfopotamie retournerent à leurs anciens Maîtres. Et voilà à quoi aboutirent les grands & glorieux exploits de Trajan. Pour tant de dépenfes, tant de dangers, tant de fang répandu, il ne refta aux Romains que la honte d'une entreprife manquée.

Projets & manœuvres d'Adrien pour fe faire adopter par Trajan.

Spart. Adr. 2. 3. 4.

Comme la maladie de Trajan dura plufieurs mois, elle donna le tems de dreffer des batteries par rapport à fa fucceffion qui devenoit incertaine, parce qu'il étoit fans enfans. Perfonne n'y avoit des prétentions plus apparentes qu'Adrien fon compatriote, fon allié, fon proche parent, & actuellement parvenu à un degré d'élévation, audeffus duquel il n'y avoit plus que l'Empire. J'ai dit qu'il avoit été Queſteur, fous le quatrieme Confulat de Trajan, l'an de Rome 852. Il fut fait Tribun du Peuple quatre ans après, en 856. Préteur en 858. Conful fubftitué en 860. & enfin défigné Conful ordinaire, & revêtu du commandement général de Syrie, la derniere année de Trajan.

C'étoient là bien des titres qui flattoient les efpérances ambitieufes d'Adrien, & il avoit pris foin de les appuyer par une attention continuelle à plaire en tout à Trajan, & à tâcher de mériter fon amitié & fon eftime, depuis le moment qu'il le vit adopté par Nerva. On peut fe rappeller

ici les premieres démarches qu'il fit dans ce point de vûe. Il accompagna ensuite ce Prince guerrier dans la plûpart de ses expéditions : & Commandant d'une Légion dans la seconde guerre contre les Daces, il se signala par un grand nombre d'actions de bravoure, dont Trajan le récompensa en lui donnant le diamant qu'il avoit lui-même reçu de Nerva : présent qu'Adrien regarda comme un gage de son adoption future. Entre sa Préture & son Consulat, ayant été fait Gouverneur de la basse Pannonie, il remplit avec un égal succès les fonctions de Général & de Magistrat. D'une part il réprima les Sarmates, & maintint dans son armée l'exacte observance de la discipline militaire : de l'autre il réduisit au devoir les Intendans, qui portoient leurs prétentions au-delà de leurs droits véritables. C'est par cette bonne administration qu'il mérita le Consulat.

Pendant qu'il exerçoit cette souveraine Magistrature, il reçut par Licinius Sura, le plus intime des confidens de Trajan, des assûrances de son adoption. Il croyoit déjà toucher au but auquel il aspiroit depuis si long-tems. Mais Sura mourut peu après, & Adrien perdit en lui un puissant protecteur. Il est vrai qu'il le remplaça dans un emploi de confiance. Trajan, moins encore par incapacité, que par paresse, si nous en croyons Julien l'Apostat, ne composoit pas lui-même les discours qu'il avoit à pronon- *Jul. Caes.*

cer. Il s'étoit servi de la plume de Sura : & lorsqu'il ne l'eut plus, il se reposa du même soin sur Adrien. Mais la grande affaire de l'adoption n'en fut pas moins arrêtée tout d'un coup, & elle n'avança plus jusqu'à la mort de Trajan.

Adrien avoit contre lui les principaux amis de ce Prince. Outre Servien son beau-frere, qui avoit tâché de le traverser dès les commencemens, qui l'avoit desservi en informant l'Empereur du dérangement de sa conduite & de ses affaires, Palma & Celsus étoient ses ennemis déclarés. Ce fut pour Adrien un nouveau motif de travailler de plus en plus à se rendre personnellement agréable à Trajan, en flattant jusqu'à ses vices. Trajan aimoit le vin : Adrien se fit une loi de lui tenir tête à table. Il eut même de serviles & d'indignes complaisances pour l'infâme penchant du Prince. Il faisoit sa cour aux jeunes gens qui plaisoient à Trajan, jusqu'à remplir auprès d'eux les plus bas ministères, & à leur appliquer lui-même sur le visage les drogues qu'ils avoient coutume d'employer pour conserver la fraîcheur & la beauté de leur teint. Mais sa grande ressource, & sans laquelle tout le reste lui auroit été inutile, fut la faveur de l'Impératrice. Elle le protégea constamment. C'étoit elle qui avoit négocié & fait réussir son mariage avec la niéce de l'Empereur. Elle lui procura de l'emploi & un commandement important

dans la guerre contre les Parthes : elle lui obtint un second Consulat : & enfin n'ayant pû vaincre l'éloignement qu'avoit Trajan pour adopter Adrien, elle y suppléa par l'artifice & par la fraude.

Trajan avoit de tout autres vûes, & ne pensoit nullement à adopter Adrien.

J'ai déjà remarqué que Trajan n'avoit jamais aimé Adrien ; & lorsqu'il lui parut nécessaire de prendre un parti par rapport à sa succession, il ne le fit entrer pour rien dans les différens projets qui lui passérent par l'esprit. Quelques-uns ont dit qu'il avoit eu la pensée d'imiter Alexandre, en ne se désignant aucun successeur : projet peu digne d'un bon Prince tel que lui, qui ayant fait le bonheur de l'Empire pendant sa vie, devoit se rendre attentif à en perpétuer la tranquillité après sa mort. Selon d'autres, il eut dessein d'écrire au Sénat, pour laisser cette Compagnie maîtresse de choisir un Empereur entre un certain nombre de sujets qu'il lui marqueroit dans sa lettre. Ce plan paroît avoir assez de rapport avec ce que Dion raconte à l'occasion de Servien. *Dio, Adr.* Il témoigne que dans un repas Trajan exhorta ses convives à lui nommer dix sujets capables de l'Empire ; & qu'après un moment de réflexion, il se reprit : » Je ne » vous en demande que neuf, leur dit-il ; » j'en tiens déjà un. C'est Servien. » J'ai dit ailleurs qu'il pensa à Lusius Quietus, quoiqu'étranger & Maure de nation. Spartien attribue encore à Trajan des vûes sur *Spart.* Nératius Priscus fameux Jurisconsulte, dont

il prétend que le choix étoit goûté par les amis de l'Empereur. Et la chose alla si loin, qu'un jour Trajan dit à Priscus : » Si les » Destins disposent de moi, je vous re« commande les Provinces. » Expression que je crois devoir faire remarquer au Lecteur en passant, comme une preuve que Trajan se regardoit plutôt comme Généralissime de la République, que comme Monarque, & ne croyoit directement soumises à sa puissance que les Provinces & les armées.

Il résulte clairement de tous ces faits réunis, que l'intention de Trajan n'étoit point du tout d'adopter Adrien. Aussi Dion assûre-t-il, d'après le témoignage de son pere Apronianus, qui fut Gouverneur de la Province de Cilicie, ou Trajan est mort, qu'il n'y eut point d'adoption. Voici de quelle maniere fut conduite toute l'intrigue.

Dio, Adr.

Il meurt, & Adrien lui succéde en vertu d'une adoption supposée. *Dio. Traj. & Adr.*

Trajan affligé d'une paralysie, à laquelle s'étoit jointe l'hydropisie, suite assez ordinaire des excès du vin, sembloit tombé dans un état où les impressions de ceux qui l'approchoient devoient prendre plus d'ascendant sur son esprit. Néanmoins il persista jusqu'à la fin dans la résolution de ne point adopter Adrien. Peut-être étoit-il entretenu dans la défiance par les soupçons qu'il avoit conçus sur la cause de sa maladie, & par l'idée de poison dont il s'étoit frappé, quoique sans beaucoup de fondement, à ce qu'il paroît. Il avoit pris la mer,

pour s'en retourner à Rome. Mais arrivé à Sélinonte, en Cilicie, il eut une * seconde attaque d'apoplexie, dont il ne revint plus. Plotine, secondée par Tatien, qui avoit été tuteur d'Adrien, se rendit maîtresse des derniers momens de son mari. Libre de feindre ce qu'elle voudroit, elle répandit dans le public une prétendue adoption d'Adrien par Trajan, & elle en envoya avis au Sénat. Mais la lettre, signée de Plotine, & non pas de Trajan, décéloit la supercherie. Elle auroit pu contrefaire la main de son mari, comme elle lui avoit prêté le ministère d'une voix étrangere. Car on assure qu'elle joua une scène comique, en apostant un fourbe qui fit le personnage de l'Empereur malade, & qui d'une voix foible & mourante déclara qu'il adoptoit Adrien. Pour donner une couleur de vraisemblance à la piéce, on tint la mort de Trajan cachée pendant quelque tems. Ainsi nous en ignorons la date précise. On sait seulement qu'Adrien, qui étoit à Antioche, reçut le neuf d'Août la nouvelle de son adoption, & le onze celle de la mort de Trajan. *Spart.*

Ainsi ce grand Empereur, ce Conquérant redouté, qui avoit jetté des ponts sur

* *Selon Eutrope, Trajan mourut d'un flux de ventre. J'ai préféré l'autorité de Dion, qui dit que ce Prince fut emporté par une mort subite. Dans cette supposition on conçoit plus aisément comment Plotine put faire réussir l'intrigue d'une fausse adoption.*

le Danube & ſur le Tigre, qui avoit conquis la Dace, & mis l'Empire des Parthes à deux doigts de ſa ruine, mourut en laiſſant un ſucceſſeur qui n'étoit pas de ſon choix, & très-mal intentionné pour ſa gloire, comme il paroîtra par la ſuite.

Honneurs rendus à la mémoire de Trajan.

Adrien néanmoins affecta de montrer d'abord un grand zèle pour honorer la mémoire de ſon prédéceſſeur. Il lui fit célébrer de magnifiques obſéques à Sélinonte, qui de ſon nom fut appellée Trajanople. Ses cendres enfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome, & elles y entrerent en pompe ſur un char triomphal, précédées du Sénat & ſuivies de l'armée. On les plaça ſous la fameuſe colonne qu'il avoit élevée dans la place bâtie par ſes ſoins: & ce fut encore une diſtinction pour Trajan, que d'avoir ſa ſépulture dans la ville, où jamais perſonne n'avoit été inhumé. On le mit au rang des Dieux. On inſtitua en ſon honneur des jeux, qui furent appellés Parthiques, & qui après avoir été réguliérement exécutés pendant pluſieurs années, tomberent enfin en déſuétude & en oubli.

Durée de ſa vie & de ſon regne.

Trajan avoit vécu près de ſoixante-quatre ans, & régné dix-neuf ans, ſix mois, & quinze jours, à compter juſqu'au onzieme jour d'Août, qui étoit celui duquel Adrien datoit le commencement de ſon Empire.

Trajan

Trajan n'eut aucun des vices qui nuisent directement à la societé, & il posséda même en un haut degré les vertus contraires, la modestie, la clémence, l'amour de la justice, l'éloignement du faste, & une libéralité judicieuse, qui trouvoit des ressources intarissables dans la sagesse de son œconomie. Le genre humain, heureux sous son Gouvernement, lui a témoigné sa reconnoissance par une estime & une admiration qui subsistent encore aujourd'hui. Mais ce ne peut être que par une prévention aveugle, que quelques-uns aient entrepris de le canoniser en quelque façon, en avançant que S. Grégoire, Pape, obtint de Dieu le salut de cet Empereur cinq cens ans après sa mort. Outre l'absurdité d'une pareille fable, les vices honteux de la conduite personnelle de Trajan ne l'ont rendu que trop digne de la vengeance divine. Vertus & vices de Trajan.

J'ai parlé plus d'une fois de sa passion pour le vin, qui l'obligea, selon un Auteur, à prendre la déshonorante précaution de défendre que l'on exécutât les ordres qu'il donneroit après de longs repas. Ses débauches contre nature doivent le couvrir d'un opprobre éternel. J'oserai compter aussi parmi ses défauts son ardeur insatiable pour la guerre, dont les succès l'enflerent, & dont les disgraces jetterent de l'amertume sur les derniers tems de sa vie. *Aurel. Vict.*

Tel eſt le vice de la nature humaine; lorſqu'elle eſt laiſſée à elle-même. Nulle vertu parfaite : & les plus vantées ont ſouvent les taches les plus horribles.

FIN.



MÉMOIRE

DE M. D'ANVILLE SUR LE Pont construit par Trajan sur le Danube.

LE Comte Marsigli n'a pas marqué avec assez d'exactitude la longueur du Pont construit par Trajan sur le Danube. Il fait cette longueur de 440. *colpher* de Vienne, qui selon lui équivalent des toises Françoises.

Le *klaffter*, & non *colpher*, est une mesure composée en effet de 6. *schuh*, comme la toise est composée de 6. pieds. *Schuh* signifie proprement *calceus*, & de même que le mot de *fuss*, il désigne le pied. La mesure du pied de Vienne est inférieure au pied de Paris d'un tiers de pouce. Donc le klaffter ne vaut que 5. pieds 10. pouces de la mesure Françoise.

Mais ce n'est pas par cet endroit seulement que la mesure donnée par le Comte Marsigli manque de précision. Le Baron Hingelhard, Officier habile, & qui a commandé sur la frontière de Hongrie pour la Cour de Vienne, a mesuré la longueur du Pont ; & prise du parement de l'une de ses culées au parement de l'autre, il l'a trouvée d'environ 535. klaffters, qui font 520. toises Françoises.

Le Comte Marsigli régle le nombre des arches du Pont à 22. sans qu'il paroisse que ce nombre lui ait été indiqué positivement par la distinction & l'évidence actuelle des piles qui soutenoient les arches : & même dans la représentation qu'il donne en profil, on n'en compte que 21.

Selon un plan du Pont, dressé par le Baron Hingelhard, & que j'ai vu dessiné à la main, j'ai compté 19. piles, outre les culées. Ces piles, ou les parties qui en restent, sont comme des espèces d'islots dans le cours du fleuve ; & il n'en paroît ainsi que quelques-unes vers les deux bords, celles du milieu de son lit ayant été plutôt détruites & submergées. Il est à présumer, que c'est par l'intervalle des vestiges de piles subsistans, qu'on a déterminé le nombre complet des piles, à raison de l'espace donné entre les culées.

Le Comte Marsigli a pensé, que les dimensions du Pont de Trajan marquées par Dion-Cassius, ne méritoient aucune considération ; & en effet on n'y démêlera aucun rapport avec l'indication qu'il donne de la longueur de ce Pont. Cependant quand on fait attention que Dion avoit gouverné la Pannonie, Province située sur le Danube même, & peu éloignée du Pont de Trajan, on n'est pas disposé à rejetter légérement & sans examen, le rapport d'un Historien qui a pu connoître la chose par ses yeux.

Dion dit que le Pont étoit porté ſur 20. piles. Le plan du Baron Hingelhard n'en admet à la vérité que 19. Mais le nombre de 20. arches, qui réſulte de 19. piles, a pu faire compter 20. piles à Dion, en y comprenant la premiere des deux culées qui ſoutenoient le Pont. L'épaiſſeur des piles étoit de 60. pieds, ſelon Dion, & leur intervalle, ou l'ouverture des arches, de 170. Les 20. arches font 3400. pieds, les 19. piles 1140. le total eſt de 4540.

En prenant la meſure des pieds ſur celle du pied Romain, comme il paroît tout naturel de le faire, & le pied Romain s'évaluant 1306. parties du pied de Paris diviſé en 1440. les 4540. pieds Romains font 4117. pieds 6. pouces 4. lignes de la meſure Françoiſe, ou 686. toiſes. Or ce calcul étant fort différent de ce que vaut la longueur actuelle, & priſe ſur le lieu même; comment concilier le rapport de Dion avec cette longueur bien meſurée, comme je l'ai rapporté ? Je me flatte d'avoir reconnu le nœud de la difficulté, & j'indiquerai le moyen de la faire diſparoître.

Il y a apparence que les Architectes Romains avoient plus à la main dans la conſtruction des édifices, la meſure du palme que celle du pied : & même encore actuellement à Rome, le *palmo architettonico* eſt plus d'uſage que le pied; ce qui s'eſt étendu même à la définition de la *catena*, ou du *ſtaiolo*, dont le mille actuel Romain ſe

compoſe. Or le palme dont il s'agit, a toujours été réputé les trois quarts du pied. Et ſur cet élément & cette conſidération, en liſant des palmes, au-lieu de dire des pieds, dans l'Hiſtorien Dion, qui a bien pu prendre l'un pour l'autre ; ce qui d'abord paroît s'évaluer 686. toiſes, avec un pied 6. pouces 4. lignes de plus, ſe réduit au vrai à 515. toiſes, ou environ. La meſure actuelle du Baron Hingelhard faiſant compter 520. toiſes, je demande ſi l'on peut ſe flatter d'une préciſion plus parfaite dans une analyſe de cette eſpèce ; & ſi la convenance n'eſt pas telle, qu'on ſoit aſſuré d'avoir reconnu la vérité, & de ſavoir poſitivement à quoi s'en tenir ſur ce dont il eſt queſtion ?

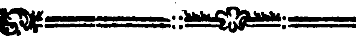
Fin du Mémoire de M. d'Anville.

TABLE
DU SEPTIEME VOLUME
DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS *ROMAINS.*



SUITE DU LIVRE XVII.

DOMITIEN.



LIVRE DIX-HUITIEME.

NERVA.

TRAJAN.

Fin de la Table.


PATRIE

